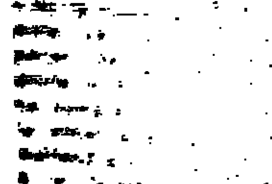
TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10921 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 9-LUNDI 10 MARS 1980



LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique 15 f. ; Canada $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède 3,50 kr ; Suisse, 1,20 fr ; U.S.A. 95 cts ; Yougoslavie, 20 din

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Timor, un drame oublié

Loin du vacarme et de l'émotion causés par l'exode de centaines de milliers de réfugiés indochinois et afghans ; loin des affrontements entre blocs, des débats entre stratèges et diplomates, des conflits de zones d'influence, quasiment ignoré des médias, un peuple continue de mourir dans l'indifférence générale. Les habitants de Timor-Oriental, annexé par l'Indonésie il y a quatre ans, ne sont ni des « progressistes » victimes des visées « impérialistes » ni des partisans du « monde libre » menacés par une « hégémonie » soviétique. A peine sortis de quatre siècles de colonisation portugaise, six cent cinquante mille insulaires, tenus jusqu'alors à l'écart du progrès au fin fond de l'Insulinde, ont eu la prétention de choisir eux-mêmes leur destin. Mal leur en a pris.

Dès décembre 1975, l'armée indonésienne est intervenue massivement pour affirmer ses prétentions sur le territoire et a chassé vers les montagnes le gouvernement formé par les nationalistes du Fretilin. Sans contacts avec le monde extérieur, sans aucune aide étrangère autrement que verbale, mais avec le soutien de la population, ils ont mené une résistance farouche et sans espoir. Aujourd'hui, la plupart des « zones libérées » ont été réduites par le fer, le feu et la faim, les principaux dirigeants nationalistes tués ou ralliés. Mais à quel prix ! On estime le nombre de morts des suites de la faim, de la maladie et de la guerre à au moins cent mille personnes ; la moitié des survivants sont menacés par la famine en dépit d'une aide limitée d'organisations humanitaires.

Les Timorais n'ont guère de chance : ils ne peuvent fuir en bateau en traversant un océan vaste et difficile et se trouvent réfugiés dans leur propre pays, dans des camps de regroupement plus ou moins forcé où les conditions de vie, aux dires des rares témoins, sont très pénibles. La malaria fait rage et la répression se poursuit contre ceux qui n'acceptent pas avec assez d'empressement le fait accompli.

Australiens et Américains soutiennent la politique de Djakarta. La Chine et le bloc soviétique ont mis une sourdine à un appui purement moral pour ne pas s'aliéner l'Indonésie. Seuls les pays anciennement colonisés par le Portugal continuent d'apporter leur solidarité au Fretilin. Les résolutions votées par les Nations unies et les pays non alignés sont restées lettre morte. Les dernières années ont malheureusement montré que l'impérialisme n'était pas le privilège des grandes puissances ; l'Indonésie dans le camp occidental, le Vietnam dans le bloc soviétique, en sont d'éclatants exemples. En dépit de sa taille et de ses cent quarante-cinq millions d'habitants, l'Indonésie a du mal à avaler sa nouvelle conquête : le coût de cette guerre qui ne veut pas dire son nom est très lourd pour un pays fortement endetté. Un corps expéditionnaire fort de dizaines de milliers d'hommes appuyés par du matériel moderne n'a pas réussi à anéantir une guérilla aux armes rudimentaires ou à mater la résistance d'une population qui avait pu goûter, quelques mois à peine, aux « poisons » de l'indépendance.

Loin des campagnes de presse, des marches pour la survie, des collectes publiques et des déclarations de personnalités, les Timorais s'étiolent à petit feu. Sous-éduqués, venus d'un territoire sans ressources naturelles exploitées ni importance stratégique, ils n'intéressent guère que quelques esprits généreux. Et pourtant, leur sort est aussi peu enviable que celui de tant de peuples asservis.

Un entretien avec le président de l'O.L.P.

M. Giscard d'Estaing a fait faire à l'Europe le premier pas vers un règlement au Proche-Orient

nous déclare M. Yasser Arafat

M. Giscard d'Estaing est arrivé ce samedi matin à Amman, où il a reçu un accueil amical et coloré. Contrairement à ce qui s'était passé dans les capitales jusqu'ici visitées, la foule s'était massée sur le passage du cortège gardé par des soldats fusil au bras. Elle n'était cependant pas particulièrement démonstrative et, contrairement aux bruits qui couraient la veille, les Palestiniens ne se sont pas manifestés, précise notre envoyé spécial à Amman.

M. et Mme Giscard d'Estaing avaient passé la journée de vendredi au palais royal d'Akaba, en compagnie du roi et de la reine de Jordanie, et rien n'avait filtré samedi matin des conversations qu'ils ont pu avoir.

Le président et le roi Hussein ne devaient guère se quitter pendant le reste du week-end. La journée de samedi est occupée, après l'accueil, par un déjeuner intime offert par le roi, un entretien en tête à tête et un dîner officiel au cours duquel M. Giscard d'Estaing devait prononcer, en réponse au souverain, la seule allocution de son voyage.

● A PARIS, l'ambassadeur d'Israël, M. Meir Rosenne, a protesté vendredi auprès du ministère des affaires étrangères au sujet des passages des communiqués communs du président Giscard d'Estaing avec les chefs d'Etat du Golfe, relatifs au « droit à l'autodétermination du peuple palestinien ».

● A BEYROUTH, M. Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré dans une interview accordée à notre correspondant Lucien George, que *« M. Giscard d'Estaing a fait faire à l'Europe le premier pas vers un règlement au Proche-Orient ».*

De notre correspondant

Beyrouth. — *A chaque étape de son voyage dans le Golfe — et il va sûrement en être de même à Amman — le président Giscard d'Estaing a réitéré la reconnaissance par la France du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. En êtes-vous entièrement satisfait ? Pensez-vous que cela soit capital ?*

— C'est une initiative courageuse et importante, que le président Giscard d'Estaing a prise durant sa visite au Koweït et dans les pays du Golfe, que celle de reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et donc à une patrie. Ce deuxième point n'est sans doute pas exprimé dans les communiqués successifs mais il est implicite et il a d'ailleurs été expressément précisé par le porte-parole officiel français.

» Le président français est conséquent avec lui-même et je me dois de rappeler que dès le 23 janvier 1976 la France avait voté en faveur d'une résolution affirmant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un Etat indépendant, qui a été bloquée par un veto américain.

» Depuis lors bien des bouleversements sont intervenus sur la scène arabe et internationale, notamment ce complot contre le peuple palestinien et, au-delà, contre une paix juste et durable au Proche-Orient que sont les accords de Camp David. Les Etats-Unis et Israël ont exercé des pressions de toutes sortes sur leurs amis et alliés pour les entraîner dans leur sillage.

De la part du président Giscard d'Estaing c'est dont un acte non seulement courageux mais également d'une grande portée politique, de nature à influer sur l'évolution de la situation européenne fortement marquée par la crise du Proche-Orient et à avoir des répercussions sur la situation économique de l'Europe et du monde.

» Autre point capital dans la position française : elle considère le problème globalement puisqu'elle souligne l'unité du peuple palestinien de l'intérieur et de la Diaspora. Ce faisant, la France rend service à toute la région et en particulier au Liban en contrecarrant le complot de l'implantation des Palestiniens contenu en germe dans les accords de Camp David.

— Pensez-vous que la France va entraîner ses partenaires de la Communauté économique européenne ?

— Déjà cinq pays de la Communauté européenne l'ont suivie : l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Belgique et le Luxembourg. Je crois que les autres feront de même ; le porte-parole officiel britannique l'a clairement indiqué en rappelant que le ministre irlandais des affaires étrangères, parlant au nom des Neuf à la dernire Assemblée générale de l'ONU, avait reconnu le droit des Palestiniens à déterminer leur avenir en tant que peuple.

» Le président Giscard d'Estaing a incontestablement fait faire à l'Europe le premier pas en direction d'une position valable en vue d'une solution de la crise du Proche-Orient. Il a également montré que la juste cause du peuple palestinien ne peut être annihilée quels que soient le temps qui passe et les obstacles que l'on dresse.

» Je dois à cette occasion rappeler la démarche tout aussi courageuse du chancelier Kreisky et de M. Brandt, qui ont été les premiers à me recevoir en Europe occidentale.

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Le passé de M. Marchais

Le secrétaire général du P.C.F. estime qu'on veut l'écarter de l'élection présidentielle

La polémique sur les conditions et la durée du séjour en Allemagne de M. Georges Marchais pendant la dernière guerre devait rebondir dimanche au Club de la presse d'Europe 1, dont le secrétaire général du P.C.F. était précisément l'invité. M. Jean-François Revel, directeur de « l'Express », qui a relancé cette polémique, devait participer à l'émission diffusée en direct à partir de 19 heures.

Vendredi, M. Georges Marchais a assuré que le document produit par « l'Express » et tendant à prouver qu'il était resté en Allemagne jusqu'en 1944 — contrairement à ses propres affirmations — était un « faux grossier » destiné à l'écarter de l'élection présidentielle. M. Jean-François Revel a, de nouveau, garanti samedi l'authenticité du document publié.

Les accusations dont M. Marchais est l'objet pour son attitude pendant l'occupation remontent à la période qui avait suivi son accession au secrétariat général du P.C.F., en février 1970. M. Roger Garaudy, alors écarté des instances dirigeantes, puis exclu du parti communiste, avait dénoncé l'existence d'un *« groupe Marchais »*, auquel il imputait, notamment, la responsabilité des rectifications apportées à la position du P.C.F. sur les événements de Tchécoslovaquie, où l'entrée des troupes du pacte de Varsovie, en août 1968, avait d'abord été « réprouvée » par les communistes français. Cette position avait ensuite été nuancée, et M. Garaudy reprochait à son parti de se taire devant la « normalisation » opérée en Tchécoslovaquie.

Les critiques de l'ancien membre du bureau politique avaient été prolongées, sous sa responsabilité et celle de trois autres anciens animateurs de la résistance communiste, tous anciens députés communistes — Messieurs Charles Tillon, Maurice Kriegel-Valrimont et Jean Pronteau — par une mise en cause de dirigeants du parti qui n'avaient pas participé à ces combats. M. Tillon avait précisé cette allusion, peu après, en s'interrogeant publiquement sur l'attitude de M. Marchais, sur son entrée tardive au P.C. (1947) et sur le fait qu'il aurait menti dans la biographie qu'il avait remise au parti.

M. Auguste Lecœur, qui avait été responsable de la section des cadres et avait eu à connaître, dans cette fonction, des activités de M. Marchais, s'affirma en mesure de confirmer les accusations de M. Tillon et rendit publics, en 1973, des documents tendant à démontrer que le secrétaire général du P.C.F. avait été volontaire pour travailler en Allemagne en 1942.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

Consensus

par GÉRALD ANTOINE (*)

De quelque côté qu'on tende l'oreille, il n'est bruit que de *consensus*. A gauche comme à droite et plus encore, bien sûr, vers le centre. Au sein de l'Hexagone et jusque dans la société des rédacteurs du *Monde*, mais tout autant hors de nos frontières.

Affaire de mode ? Oui, sans doute : l'autre saison, gazettes et salons faisaient sonner haut le « droit à la différence » ; aujourd'hui les voici à l'opposé. Peut-être pour signifier la même chose ; car ne nous y trompons pas : le droit à la différence n'est pas la liberté du *dissensus*, mais celle de faire entendre une voix bien à soi dans le concert universel. Bref, mode ou pas, il serait temps de mettre en accord les mots avec les idées et de parvenir au moins à un clair consensus sur le sens à donner à... *consensus*.

Au premier axemen, le paysage revêt des aspects plutôt déconcertants : Michel Rocard et le président de la République ayant l'un et l'autre parlé de « consensus », il s'est trouvé en face d'eux un parlementaire et un journaliste pour taxer le mot de « barbare », ce qui est à la fois faire injure à Cicéron, Tacite et Sénèque, et renier les sources du français. Saluons plutôt un retour en force du latin dans nos rangs, fût-ce au prix d'un détour anglo-saxon : hier *processus, media, data ;* à présent *consensus*.

Autre surprise : du Littré au Robert et au Trésor de la Langue française, la physiologie a soit le premier, soit le dernier mot. *Consensus* signifie l'accord, la « sympathie » entre les différentes parties du corps, entre les cellules de l'organisme ; vient-il à se rompre, c'est l'être entier qui est mis en péril : aussi parle-t-on du « consensus vital ».

C'est, semble-t-il, aux sociologues que l'emploi du mot doit une seconde carrière. Auguste Comte ne parle encore que du « consensus des différents organes », mais Durkheim saute le pas métaphorique et baptise « consensus » le fait que tous les éléments du corps social, mus par la « volonté de vivre ensemble » chère à Renan, « vibrent à l'unisson » et concourent à créer son unité. Plus près de nous, J. Vuillemin, philosophe, explicitera le transfert : *On affirmera une continuité parfaite du simple consensus organique... au consensus social... Comme l'individu est société, la société est individu vivant.»*

De la sociologie à la politique la distance peut être courte, et les latins l'avaient franchie du premier coup. Cicéron extrait *consensus* du champ philosophique et moral pour le rapprocher de *concordia* et d'*unitas*, et fait du *consensus omnium*, harmonie d'esprit ou de volonté entre les forces sociales, la condition du salut de Rome. La formule est désormais consacrée : Auguste la reprendra dans son testament pour désigner l'assentissement universel sur quoi s'était fondée sa maîtrise de toutes choses.

Un seul mystère demeure : pourquoi, comment ce vocable latin, connu des doctes mais dès longtemps retiré de l'usage, au moins dans cette acception, a-t-il pu, à une époque récente, se faire soudain naturaliser français et s'imposer jusqu'à occuper de manière aussi ostensible depuis quelques mois, voire plus encore depuis quelques semaines, le devant de la scène ?

Il y aura fallu la conjonction de phénomènes intérieurs de nature avant tout politique, et de circonstances internationales, d'ordre plus juridique et institutionnel.

Chacun le sait : la France, entre autres démocraties parlementaires, connaît depuis plusieurs années l'embarras d'être politiquement divisée en deux moitiés à peu près égales. Situation inconfortable et peu saine, surtout pour un pays où la notion de « légitimité » se manifeste avec une insistance croissante.

Rien d'étonnant, dans de telles conditions, si l'on s'est pris à rêver, ici et là, « nouvelles frontières », « nouvelle société », « nouveau contrat social », toutes expressions signifiant le désir de transcender des partages aussi figés qu'incertains, d'essence partisane, au profit de majorités substantielles, construites sur des idéaux qui entraînent.

(Lire la suite page 6.)

(*) Président du C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation de la jeunesse).

AU JOUR LE JOUR

DISSOLUTION

Si les prix grimpent, si l'inflation s'accélère, « c'est la faute aux consommateurs », *a constaté le ministre de l'économie. Quant aux chômeurs, on le sait,* « ils devraient essayer de créer des entreprises au lieu de se borner à toucher des allocations de chômage », *affirme notre premier ministre.*

Ainsi, on ne peut évidemment pas compter sur un peuple irresponsable, qui se livre à un stupide gaspillage de ses ressources et se complait dans une oisiveté dont il ne cherche nullement à sortir.

Le conseil de Bertold Brecht prend alors une singulière actualité : « Le peuple a, par sa faute, perdu la confiance du gouvernement, et ce n'est qu'en redoublant d'efforts qu'il peut la regagner. Ne serait-il pas plus simple alors pour le gouvernement de dissoudre le peuple et d'en élire un autre ? »

PIERRE DESPATIN.

« UN GENTIL STALINIEN »

L'autobiographie de Jean Recanati

« Cet homme de qualité posséda, de la manière la plus continue, la plus précieuse des vertus de société, la gentillesse », écrivait Roger Vailland dans son *Eloge du cardinal de Bernis*, rappelant que *« gentillesse »* veut dire *« générosité »*. Il aurait pu faire un portrait semblable de son ami Jean Recanati.

Celui-ci conciliait le sens de l'humour et la bienveillance, vertus dont le mariage n'est pas fréquent dans un monde que domine trop souvent la *« rage du dénigrement »*, comme dit Chamfort. Jean Recanati ne se montrait jamais parcimonieux dans les jugements qu'il portait sur les autres. Il regardait ses contemporains sous leur aspect le plus favorable. Mais, loin d'altérer son esprit critique, sa générosité donnait à celui-ci les charmes de l'esprit de finesse.

Jean Recanati est mort en janvier dernier. Il venait de corriger les épreuves d'*Un gentil stalinien*, comme nous l'apprend son fils François, dans la préface de ce livre. C'était son troisième ouvrage, après son essai sur Roger Vailland, *Esquisse pour la psychanalyse d'un libertin* (1), et les *Profils juifs de Marcel Proust* (2). L'auteur y fait le récit de l'expérience qu'il a vécue au parti communiste. Il confirme, dans cette autobiographie, la modestie de sa conduite, la sûreté de son langage et la profondeur de sa réflexion.

Jean Recanati s'est éloigné du parti communiste en 1956. Il ne s'est pas servi de cette rupture pour faire carrière.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Le Monde* du 9 avril 1971.
(2) *Le Monde* du 2 février 1979.

En Afghanistan

LES SOVIÉTIQUES SE PRÉPARERAIENT A UNE OFFENSIVE GÉNÉRALE AU PRINTEMPS

(Lire page 5.)

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Colombie

Les négociations entre le gouvernement et le commando du M. 19 sont dans l'impasse

La troisième réunion de négociations entre le gouvernement et les militants du M. 19, qui détiennent encore une trentaine de personnes à l'ambassade dominicaine de Bogota, semble confirmer l'éloignement des positions des deux parties. La présidence de la République, dans un communiqué publié vendredi 7 mars, dans la soirée, à l'issue d'une séance de discussions, qui a duré une heure et quart, déclare : « Les représentants du gouvernement ont exposé en détail la thèse officielle et, de leur côté, les terroristes ont réitéré leurs exigences. » Selon la thèse officielle, la libération des trois cent onze détenus réclamés par le M. 19 (qui demande en outre une rançon de 50 millions de dollars et la publication d'un manifeste) est impossible sans atteinte à la loi et à la Constitution. Le gouvernement colombien rappelle que le délit d'opinion n'existe pas dans le pays, et que les guérilleros ne sont pas en prison pour des raisons politiques mais pour des délits de droit commun. Or le président ne peut accorder sa grâce qu'à des prisonniers politiques. A l'inverse, le chef du commando auteur de la prise d'otages affirme détenir une liste de trois cent onze détenus politiques ; il considère, en outre, que la torture est une pratique courante.

Les négociations devraient reprendre au début de la semaine prochaine, après les élections municipales et départementales, qui devaient avoir lieu le dimanche 9 mars. — (A.F.P.)

Libéraux et conservateurs sont divisés à la veille des élections municipales

La prise d'otages à l'ambassade dominicaine a relégué au second plan les élections municipales et départementales du dimanche 9 mars en Colombie. En dépit des sérieux soucis que lui cause l'opération du M. 19, le gouvernement a tenu à maintenir le scrutin, entendant ainsi démontrer qu'il garde le contrôle de la situation. Les autorités redoutent pourtant un taux élevé d'abstention que souligneraient les circonstances actuelles.

Certes, l'abstentionnisme n'est pas un phénomène nouveau en Colombie, mais il prend des proportions de plus en plus alarmantes. Lors de l'élection présidentielle de 1978, les Colombiens pour 62 % ont boudé les urnes, et le président Turbay n'a été élu que par 20 % de l'électorat. Le taux d'abstention avait cependant été plus élevé aux précédentes élections municipales d'il y a quatre ans, atteignant 77 %. A leur manière, ces chiffres traduisent une désaffection de bon nombre de Colombiens envers le système et ses institutions.

Intervenant à mi-chemin du mandat présidentiel, ces élections, dites de « *mitaca* » semblent intéresser davantage la classe politique que les citoyens. Elles sont, en effet, l'occasion de mesurer les rapports de force au sein des deux partis traditionnels dans la perspective de la prochaine élection présidentielle. Ainsi, le parti libéral, électoralement le plus puissant, n'a toujours pas surmonté la crise interne qu'il traverse depuis l'élection de M. Turbay. Ne ménageant pas ses critiques à l'actuel gouvernement, l'ancien président libéral, M. Carlos Lleras Restrepo, a récemment comparé son parti à un « *bœuf fatigué* ». D'ailleurs, plusieurs listes représentant diverses tendances du parti libéral briquent les suffrages des électeurs.

La seconde formation traditionnelle, le parti conservateur, connaît également des dissensions. Le chef de file de son aile « progressiste », M. Belisario Betancur, qui avait été battu de justesse par M. Turbay, se présente déjà comme un candidat virtuel à l'élection présidentielle de 1982. Attaquant vivement le gouvernement, il a acusé M. Turbay de conduire le pays vers « *une crise aiguë caractérisée par un taux élevé de chômage et d'inflation* ».

Les deux partis traditionnels ont rivalisé d'ardeur sans lésiner sur les moyens pour s'assurer le plus grand nombre de suffrages, ce que la revue de gauche *Alternativa* a résumé en une formule lapidaire : le festin du clientélisme. Le ministre de la justice lui-même, M. Hugo Escobar Sierra, n'a pas hésité à accuser la mafia de patronner des listes électorales, surtout sur la côte atlantique. Les associations patronales ont encore plus explicitement déclaré que « *de nombreuses listes concernent des personnes intéressées à la conversion du pouvoir économique acquis grâce à l'économie souterraine en pouvoir politique* ».

A l'exception des maoïstes, l'opposition de gauche a regroupé ses forces dans un Front démocratique. La constitution de cette alliance devrait frayer la voie à une candidature unique à l'élection présidentielle de 1982. Pour le moment, la gauche réclame « *la levée de l'état de siège, l'abolition du statut de sécurité et l'arrêt immédiat des tortures* ». Avec le renforcement des mesures d'exception, le Front démocratique estime que « *les militaires sont devenus les véritables détenteurs du pouvoir* ». En dépit du mécontentement que la dégradation de la situation économique provoque dans le pays, la gauche ne se fait pas trop d'illusions sur ses chances électorales. — J.-C. B.

El Salvador

La junte de gouvernement annonce la nationalisation des banques

Vingt-quatre heures après la promulgation de la réforme agraire, la junte a annoncé vendredi 7 mars la nationalisation des banques et des instituts d'épargne. M. José Antonio Morales, membre de la junte, estime que cette mesure devrait permettre la « *pacification du pays* ». Dans un premier temps, a-t-il précisé, des soldats en armes, des blindés légers disposés devant chacun des organismes financiers et le contrôle exercé par un fonctionnaire de la banque centrale devraient permettre d'éviter la fuite des capitaux. Tous les propriétaires d'actions seront bientôt expropriés puis remboursés selon des modalités à déterminer. Le capital des institutions financières sera réparti entre les employés (20 %), le secteur privé (29 %) et le gouvernement (51 %). Les employés seront appelés à se réunir prochainement pour élire leurs représentants à la direction, où siégeront également des délégués du gouvernement. M. Morales a ajouté qu'il serait dorénavant interdit d'être propriétaire d'actions de plusieurs banques. Certaines familles se verront même interdire la possession d'actions afin, a-t-il expliqué, de lutter contre toute forme d'oligarchie.

Les dernières mesures prises par la junte n'enrayent pas la violence qui sévit dans le pays, au contraire. La police a découvert le 7 mars vingt cadavres criblés de balles le long d'une autoroute reliant les villes de Sonsonate et de Santa-Ana et dix morts à San-Salvador même. Parmi ces derniers, on a trouvé les corps de M. Fabio Castellano, responsable de la propagande de l'Union démocratique nationale (P.C.), et de son épouse Anette Matthewson, une ressortissante danoise. Le porte-parole de l'U.D.N. a affirmé que la mère de la jeune femme avait informé le dimanche 2 mars, les ambassades du Danemark au Mexique et au Costa Rica de l'enlèvement du couple par six hommes en civils se déplaçant à bord d'une voiture de la police nationale.

A Washington, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État, a déclaré que les Etats-Unis apportaient leur soutien à la loi de réforme agraire promulguée jeudi par la junte salvadorienne. « *Par le biais de notre assistance économique nous soutiendrons les mesures nécessaires à la réalisation effective de ce programme* » a-t-il déclaré. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Canada

Un sondage révèle que 52 % des Québécois voteraient « non » au référendum sur la souveraineté-association

De notre correspondant

Montréal. — 52 % de Québécois voteraient « non » au référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada), selon un sondage réalisé par la télévision nationale Radio-Canada et publié vendredi 7 mars. 41 % des personnes interrogées voteraient « oui », et les indécis représentent 7 %.

Les résultats de ce sondage sont très proches de ceux d'une autre enquête effectuée au mois de novembre dernier, alors que la question (« *Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ?* ») n'était pas encore connue. La seule différence importante apparaît dans le nombre des indécis : 28 % en novembre et 7 % aujourd'hui qui se sont essentiellement reportés sur le « non ». Plusieurs sondages réalisés depuis un an, dont celui commandé par le gouvernement québécois et publié en septembre dernier, révélaient les mêmes tendances. Le comportement des Québécois n'a donc guère varié à propos des différentes options constitutionnelles.

Dans l'ordre, ils donnent leur préférence à une réforme du système fédéral, puis viennent à égalité la souveraineté-association et le statut particulier, suivis du statu quo et, enfin, de l'indépendance.

Le sondage, qui a été réalisé du 29 janvier au 17 février auprès de mille deux cent soixante-quatre personnes par le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP), confirme par ailleurs qu'une petite majorité de francophones voteraient « oui » (48 % contre 46 % de « non »), tandis que 81 % des anglophones s'opposent à la souveraineté-association (10 % y sont favorables). Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans et les citadins restent les groupes les plus favorables à la proposition du gouvernement québécois, alors que les femmes sont les plus hostiles. 53 % des personnes interrogées pensent que le « non » l'emporterait et 50 % le souhaitent. Enfin, 54 % des Québécois estiment que la formulation de la question devrait être modifiée, comme le demande avec insistance le chef de l'opposition libérale, M. Claude Ryan, qui accuse le gouvernement d'entretenir la confusion.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a reconnu que les chiffres publiés par Radio-Canada correspondaient au sondage réalisé par le parti québécois. « *Les gens ont été conditionnés par une propagande hargneuse qui les a rendus imperméables à toute forme de changement* », a-t-il déclaré. « *Ce sera difficile à remonter, mais je compte sur les Québécois pour réussir cette étape historique de leur histoire.* »

La date du référendum n'est pas encore fixée mais la période la plus probable paraît être la première quinzaine de juin. Ce sondage offre cependant des motifs de satisfaction à M. Lévesque puisque 52 % des personnes interrogées sont satisfaites du gouvernement actuel et 44 % préfèrent le premier ministre en exercice à M. Ryan, qui n'obtient que 34 % des voix. On constate, par contre, le phénomène inverse pour la popularité des partis, le parti libéral obtenant 52 % des voix en cas d'élections, contre seulement 36 % au parti québécois. Au scrutin du 15 novembre 1976, 41 % des électeurs s'étaient prononcés pour le parti québécois et 34 % pour les libéraux. Après être tombés à 15 % des intentions de vote en 1977, ces derniers n'ont cessé de progresser, surtout depuis l'élection de M. Ryan à la tête du parti en juin 1978. Les prochaines élections auront lieu au cours de l'automne prochain, au plus tôt, et le 15 novembre 1981, au plus tard.

BERTRAND DE LA GRANGE.

EUROPE

Union soviétique

Quand les Soviétiques célèbrent la « fête des femmes »

De notre correspondant

Moscou. — Journée de la « fête des femmes », le 8 mars est l'occasion de festivités dans toute l'Union soviétique. Côté officiel, outre un message du comité central du parti communiste qui met en valeur la contribution des femmes soviétiques à la vie du pays, Mme Victoria Brejnev, épouse du secrétaire général du parti, secondée par sa fille, organise au Kremlin un grand bal réservé aux femmes, où les épouses des chefs des missions diplomatiques ont le plaisir de danser entre elles ou avec les compagnes des dirigeants soviétiques.

Pour le Soviétique moyen, cette fête est l'occasion de décharger sa femme des travaux du ménage, de lui offrir des fleurs et de lui cuisiner un bon petit plat. Depuis plusieurs jours, les magasins de la capitale sont envahis par les chalands à la recherche du produit rare, et l'on fait la queue devant les éventaires des fleuristes.

Un jour pour compenser les trois cent soixante-cinq autres que comptera 1980 ? Malgré les proclamations sur l'égalité des sexes, les hommes soviétiques doivent bien reconnaître que, le reste de l'année, ils logent leurs épouses à la même enseigne que leurs consœurs du monde capitaliste. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la société, nous dit-on. Elles représentent plus de la moitié de la population active, près du tiers des députés au Soviet suprême. Selon une enquête sociologique, 90 % des femmes estiment que le travail à l'extérieur est aussi important pour elles que les soins donnés à la famille. Certaines branches de l'économie sont entièrement « féminisées », comme l'éducation et la santé (on oublie d'ailleurs de préciser que c'est dans ce secteur que les salaires sont les plus bas).

Il n'empêche que les femmes continuent de consacrer plus de trente heures par semaine (quatre heures par jour) aux travaux ménagers, contre cinq dans les années 20. Où est le progrès ? En U.R.S.S., comme ailleurs, on le cherche dans la multiplication et le perfectionnement des appareils ménagers. Mais, d'après les journaux soviétiques, le succès est limité : les instruments traditionnels disparaissent des magasins, et les appareils modernes sont lourds, peu pratiques et fragiles. Ce n'est pas étonnant, dit une lectrice : ils sont inventés par des hommes.

Les clichés ont la vie dure. Seules les « mains féminines et douces » pourraient accomplir avec délicatesse les travaux domestiques. La publicité pour les appareils ménagers s'adresse toujours aux femmes, remarque une sociologue. Dans les écoles, seules les filles suivent des cours de ménage, considérés comme « déshonorants » par les garçons. Le développement des services courants hors de la maison n'est pas pleinement satisfaisant : leur quaité laisse à désirer, dans les restaurants et les cantines la nourriture est médiocre, et les sociologues relèvent que le repas en famille permet non seulement de manger ensemble mais de parler, d'écouter, d'échanger des expériences.

La véritable issue est dans le partage des tâches domestiques entre les hommes et les femmes. Mais la résistance est grande. « *La famille est la cellule la plus conservatrice de la société* », remarque la revue *Recherches sociologiques*, qui reconnaît le maintien de l'inégalité réelle entre les sexes dans la vie courante. Selon une étude, sur quatre-vingts hommes ayant reçu une éducation supérieure, dix seulement aident le soir leur femme à la maison. Pourtant, note une sociologue, « *une participation active des hommes au ménage pourrait jouer un rôle essentiel dans la lutte contre l'alcoolisme* », dû, en grande partie, au désœuvrement. Une exception pourtant : les hommes soviétiques participent souvent aux achats. Etant donnée la longueur des queues dans les magasins, c'est une activité qui occupe beaucoup, encore que les Soviétiques, pour ne pas perdre trop de temps avec leurs achats, aient tendance à les faire... pendant les heures de travail !

La libération de la femme a encore de beaux jours devant elle, bien que tous les Soviétiques ne soient pas comme ce Nicolas, qui écrivait au journal *la Russie soviétique* : « *Les hommes sont faits pour l'activité, les femmes pour maintenir la chaleur au sein de la famille. Etre une bonne mère, c'est un aussi grand exploit que celui de nos héros du travail. Chères femmes, ne cherchez pas à être docteurs ès sciences.* »

DANIEL VERNET.

Italie

Le « phénomène Pertini »

De notre correspondant

Rome. — La politique italienne a la réputation d'être figée. « *Les gouvernements tombent,* dit-on souvent, *mais les mêmes hommes reviennent et, finalement, c'est toujours la même chose.* »

Il faut bien constater une exception à la règle : depuis un an et demi la présidence de la République a changé de style, sinon de nature. M. Sandro Pertini en a fait une charge dynamique qui n'est plus confinée dans l'inauguration des chrysanthèmes. C'est du Quirinal que viennent souvent les initiatives les plus originales et les plus remarquées. Il y a visiblement un « phénomène Pertini »

Qui l'eût cru ? L'élection d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans, au seizième tour de scrutin, autorisait les pires pronostics en juillet 1978. Pour remplacer M. Giovanni Leone, contraint de démissionner sous le coup de graves accusations, les parlementaires italiens semblaient s'être rabattus sur un président de transition.

Paradoxalement, M. Pertini a été un facteur de rajeunissement et de dynamisme. Grâce à lui un souffle d'air frais est passé sur les institutions italiennes. La présidence a retrouvé son prestige. Elle n'est plus le symbole du *malgoverno*, mais un exemple à suivre. Le chef de l'Etat incarne une série de valeurs (dévouement, droiture, créativité) que les citoyens n'associaient plus à leurs dirigeants.

Le grand âge de M. Pertini et son passé de résistant y sont certainement pour quelque chose. Dans un pays où trop de gens s'étaient résignés au fascisme avant d'accumuler les désillusions, ce grand-père débonnaire semble réconcilier les Italiens avec eux-mêmes.

Socialiste de la première heure, M. Pertini s'est toujours tenu à l'écart des factions. Sa solitude assure son indépendance et lui permet de jouer pleinement le rôle d'arbitre que la Constitution lui octroie. On le soupçonne parfois de maladresse, mais jamais d'esprit partisan.

Le succès de cet octogénaire s'explique aussi par ses qualités personnelles. Chaleureux et spontané, il conquiert immédiatement la sympathie. Dans un pays où la classe politique rivalise de grisaille et d'ennui, on admire la manière dont il bouleverse le protocole. Tous les soirs, « Sandro » regagne son petit appartement de la place de Trevi. Il est allé plus d'une fois prendre le thé avec ses collaborateurs chez Rosati ou au café Gréco.

Ce président, qui voyage incognito sur les avions de ligne, ne dédaigne pas les coups d'éclat. Il s'est permis récemment d'envoyer un télégramme indigné à M. Brejnev ou d'aller déjeuner chez le pape.

Une excessive simplicité

Officiellement, M. Pertini fait l'admiration générale. Ce vieillard est presque mythifié à force d'être couvert de fleurs. Mais on décèle ici ou là une pointe d'agacement mêlé d'inquiétude. L'agacement tient au style. D'aucuns finissent par se demander si l'excessive simplicité de M. Pertini est adaptée à un monde complexe qui requiert un peu de distance et moins d'émotivité. Appartenait-il au président de déclarer, à propos du terrorisme : « *Nous sommes en état de guerre, nous sommes en première ligne, c'est la nouvelle résistance* » ? Les plus sévères parlent d'archaïsme, de populisme et même de démagogie.

L'inquiétude, elle, a trait au « présidentialisme » de M. Pertini. Dans ce régime parlementaire, le chef de l'Etat se permet des initiatives à la limite de la légalité. Pourquoi a-t-il exprimé publiquement son soutien au magistrat de Padoue qui venait d'arrêter des « autonomes » ? Devait-il régler lui-même le conflit des aiguilleurs du ciel en convoquant toutes les parties intéressées au Quirinal ? « *Les hommes passent et le présidentialisme demeure* », affirment certains. Et de remarquer que le Quirinal prend de l'importance au moment même où s'ouvre un débat sur les défauts du régime parlementaire.

Mais de tels propos sont davantage dictés par l'agacement ou la jalousie que par une véritable crainte. Quel qu'il soit, l'hôte du Quirinal est fortement limité dans ses initiatives par la Constitution. Aucun homme politique italien ne soupçonne réellement M. Pertini de s'identifier à Charles de Gaulle. Si une Deuxième République doit naître un jour à Rome, elle ne sera pas provoquée par lui. Mais une chose est sûre : il ne sera pas facile de succéder à ce jeune homme de quatre-vingt-trois ans.

ROBERT SOLÉ.

Luxembourg

DES PERSONNALITÉS POLITIQUES SERAIENT IMPLIQUÉES DANS UN GRAVE SCANDALE

Luxembourg *(A.F.P.)*. — Une affaire de proxénétisme et sans doute aussi de drogue et de trafic d'armes, impliquant selon toute apparence le chef de la police de la ville de Luxembourg, secoue depuis une semaine le Grand-Duché. Des personnalités politiques seraient également impliquées dans cette affaire.

Bien que les enquêteurs, et notamment le procureur général de l'Etat, M. Léon Liesch, qui a pris en main le dossier, soient d'une discrétion absolue, les indications recueillies concourent à établir que, pour l'instant, quatre personnes ont été inculpées et écrouées.

Il s'agirait en premier lieu de M. Georges Rauchs, trente-neuf ans, commissaire central, c'est-à-dire chef de la police de la capitale luxembourgeoise. Il a été arrêté le mercredi 5 mars et écroué sous l'inculpation de proxénétisme et de corruption de fonctionnaire. Cet officier de police judiciaire a par ailleurs été suspendu de ses fonctions, a-t-on appris de son supérieur M. Emile Krieps, ministre de la force publique.

Les autres inculpés seraient MM. Julien et Jacques Gyes, restaurateurs de nationalité belge, et M. René Steil, agent immobilier, propriétaire d'un hôtel de grand standing à Luxembourg, dans lequel l'affaire aurait été découverte. Si l'on en croit les indications du président du gouvernement, M. Pierre Werner, qui « *subodore dans cette affaire un trafic de drogue et un trafic d'armes* », et le ministre de la force publique, qui « *n'exclut pas certaines conséquences administratives si certains points se confirmaient* », la publication des résultats de l'enquête pourrait établir des responsabilités notoires.

Refusant d'intervenir dans l'instruction, M. Werner n'a pas caché jeudi devant les députés que l'affaire était « *grave, déplorable et compliquée* » et que « *l'enquête devrait se développer rapidement et en toute clarté, afin de permettre un retour à l'apaisement général dans le pays* ».

Espagne

● *Six personnes ont été blessés*, dont une grièvement au cours d'incidents provoqués dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 mars à Madrid par des groupes d'extrême droite qui réclamaient l'amnistie pour les condamnés de la tuerie d'Atocha. Une trentaine de personnes ont pénétré dans une discothèque et ont agressé les clients aux cris de « *Vive le Christ roi* ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

M. IAN SMITH LANCE UN APP... À LA RÉCONCILIATION NATIONALE

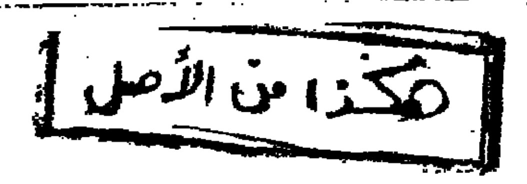
Pologne

Mme WESOLOWSKA FONCTIONNAIRE DES NATIONS UNIES EST CONDAMNÉE À SEPT ANS DE PRISON

Maroc

POUR LA LIBÉRATION DES DÉTENUS POLITIQUES

Tchécoslovaquie



AFRIQUE

Pologne

Mme WESOLOWSKA FONCTIONNAIRE DES NATIONS UNIES EST CONDAMNÉE A SEPT ANS DE PRISON

Mme Alicja Wesolowska, fonctionnaire des Nations unies, a été condamnée, le vendredi 7 mars, à sept ans de prison ferme par le tribunal militaire de Varsovie pour *« intelligence avec les services de renseignements d'un pays de l'OTAN »*. Selon l'agence officielle PAP, l'accusée a plaidé coupable. Le procès s'est déroulé à huis clos.

Le tribunal a, en outre, condamné Mme Wesolowska à une amende de 10 000 zlotys (environ 1 300 F), à cinq ans de privation de ses droits civiques et à la confiscation de ses biens. Mme Wesolowska avait été arrêté le 10 août 1979 à Varsovie où elle faisait escale en route pour la Mongolie. Les autorités la soupçonnaient, avait-on indiqué à l'époque, d'avoir été un agent recruteur de la C.I.A.

● A New-York, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qui n'a pa sété avisé officiellement de la condamnation, a réitéré son *« vif regret que les Nations unies, malgré ses requêtes répétées n'avaient* pas *été informées des accusations précises portées contre Mme Wesolowska ni obtenu l'autorisation d'envoyer un observateur à son procès »*.

● A Cracovie, une dizaine d'universitaires, parmi lesquels le compositeur Penderecki, recteur de l'académie supérieure de musique de la ville, ont appuyé la demande de huit cent dix-neuf étudiants demandant la dissolution de l'Union socialiste des étudiants polonais, organisation officielle dépendant du parti, et son remplacement par un autre mouvement dépourvu de toute obédience philosophique ou idéologique. — (A.F.P., A.P.)

Tchécoslovaquie

● LA COUR D'APPEL DE HRADEC - KRALOVE (Bohême-Orientale) a confirmé, vendredi 7 mars, la condamnation à dix mois de prison ferme, pour insultes à agent de l'autorité, de Mᵉ Josef Danisz, ancien défenseur des contestataires tchécoslovaques.

Rhodésie

M. IAN SMITH LANCE UN APPEL A LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Salisbury (*A.F.P., Reuter*). — M. Ian Smith a lancé vendredi 7 mars un appel à la réconciliation nationale, demandant à ses partisans d'*« éviter les récriminations qui portent sur des actes du passé et de travailler ensemble avec nos compatriotes pour faire de cette nouvelle aventure un succès »*.

D'autre part, M. Smith a sévèrement critiqué la Grande-Bretagne, déclarant : *« Nous avions passé des accords avec Londres; qui nous a finalement trompés. Nous avons été trahis à Lancaster House. (...) Il est évident que le gouvernement britannique est en train de jouer les Ponce-Pilate en Rhodésie. »*

Enfin, M. Joshua Nkomo, actuellement en voyage en Europe, a déclaré que des irrégularités avaient été commises lors des élections, tandis qu'un de ses porte-parole a annoncé vendredi que le Zimbabwe indépendant romprait toute relation sportive avec l'Afrique du Sud.

Maroc

POUR LA LIBÉRATION DES DÉTENUS POLITIQUES

Nous avons reçu la déclaration suivante :

« Au Maroc, derrière la façade des slogans touristiques et de la propagande officielle, se dissimule la prison pour délit d'opinion, d'expression, de réunion ou d'association. Des centaines d'hommes et de femmes sont privés de liberté et de soins médicaux les plus élémentaires, ce qui entraîne des délabrements physiques aussi graves qu'irréversibles.

» Nous, soussignés, au nom des droits de l'homme — inscrits dans la Constitution marocaine — demandons une amnistie générale permettant la libération de tous les prisonniers politiques et le retour des exilés. »

Ce texte a été signé par : Mohamed Bensaïd, Mohamed Harbi, Max-Pol Fouchet, Lionel Jospin, Huguette Bouchardeau, Costa-Gavras, Simone de Beauvoir, Alain Bouc, Claude Bourdet, Alain Chesnal, Adib Dimitri, Guy Hennebelle, Yves Lebas, Lucien Praire, Hussein Zahoune.

Ceux qui veulent s'associer à cet appel peuvent adresser leur signature à M. Devouge, 5, rue des Envierges, 75020 Paris.

République Sud-Africaine

Un rapport officiel souligne les responsabilités du gouvernement dans les émeutes de Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — M. Andries Treurnicht, ministre des travaux publics, des statistiques et du tourisme, leader du parti national pour le Transval est actuellement au centre d'une polémique au sein de son parti et fait l'objet d'attaques de l'opposition parlementaire blanche qui a demandé vendredi 7 mars sa démission. Surnommé *« Docteur non »* pour son opposition têtue à tout ce qui est détente dans la politique de ségrégation raciale M. Treurnicht va, il est vrai, au devant des protestations.

Dans des discours répétés, M. Treurnicht a par exemple laissé entendre que M. Connie Mulder, un des principaux responsables du scandale de l'information, pourrait retrouver sa place au sein du parti national, retour auquel le premier ministre, M. P. W Botha s'oppose formellement — d'autant plus que M. Mulder devenu depuis le chef d'un nouveau parti, le National Conservativ Party, accumule les critiques acerbes contre le gouvernement.

M. Treurnicht a dû publiquement se dédire et signer un communiqué rédigé par les quatre chefs nationalistes des quatre provinces condamnant l'attitude de M. Mulder. Dernière bavure en date : une déclaration de M. Treurnicht condamnant la tenue d'un tournoi de rugby entre jeunes lycéens blancs et métis. Le premier ministre lui-même est intervenu vendredi pour condamner l'attitude de son ministre. M. Treurnicht fut enfin vendredi la cible des attaques de l'opposition au Parlement, alors qu'on y discutait du rapport rédigé par la commission Cillié sur les révoltes de Soweto entre le 16 juin 1976 et le 28 février 1977. M. Treurnicht était à l'époque vice-ministre de l'administration et de l'éducation Bantoue.

Bien que ce rapport de 760 pages, écrit et publié uniquement en afrikaans évite soigneusement de faire porter la responsabilité de ces violents affrontements à des personnes de haut rang (seuls des subalternes sont blâmés), il montre que l'attitude négative de M. Treurnicht vis-à-vis des revendications estudiantines de ne plus imposer l'afrikaans comme langue d'enseignement provoqua les manifestations.

Malgré le fait qu'il paraisse trois ans et demi après les événements (*le Monde* daté 2-3 mars) ce rapport rédigé par un juge à la retraite, ancien président de la Cour du Transvaal, M. Piet Cillié, est d'importance. Il démolit en effet la thèse que, contre vents et marées, le gouvernement d'alors s'appliquait à reprendre selon laquelle le communisme, le monde extérieur, étaient seuls responsables de l'explosion de violence.

Le juge Piet Cillié reconnaît que l'imposition de l'afrikaans comme moyen d'instruction fut l'étincelle. Il fait un rappel historique, montre qu'à plusieurs reprises M. Treurnicht fut alerté par des institutions, notamment l'Institut des relations raciales, sur la nervosité des jeunes vis-à-vis de ce problème de langue, mais qu'il refusa de revenir sur sa décision. Pour M. Cillié, le vice-ministre n'avait, semble-t-il, pas été bien informé de la situation par son administration. Un argument que réfute l'opposition parlementaire blanche en avançant pour preuves les multiples interventions auprès du ministre à ce sujet.

Sachant que quelque chose se préparait pour le 16 juin, la police n'était pas prête et fut débordée. M. Cillié explique les coups de feu qui furent tirés comme un mouvement de panique parmi les policiers. Entre le 16 juin 1976 et le 28 février 1977, cinq cent soixante-quinze personnes sont mortes (cent trente-quatre de moins de dix-huit ans), dont quatre cent cinquante et un tués par la police. Le rapport examine avec soin tous les aspects qui créèrent des conditions favorables à cette colère estudiantine. Pratiquement tous les piliers de la politique de ségrégation y figurent : l'éducation pour les Noirs (séparée de celle des Blancs et des Métis et des Indiens), les bantoustans (foyers tribaux auxquels tous les Noirs sont rattachés administrativement, même si dans la réalité ils n'ont aucun lien avec eux), le contrôle et la restriction de liberté de mouvement pour les Noirs, les zones assignées à ceux-ci dans les territoires dits « blancs », la discrimination dans les salaires, etc.

Le juge Cillié note que tout cela a donné naissance à une *« haine pour le Blanc, quel qu'il soit »*. Il explique que les évènements en Angola et au Mozambique et, dans une certaine mesure, en Rhodésie et en Namibie ont encouragé psychologiquement les jeunes à réagir. Enfin il reconnaît que les organisations traditionnelles bannies en Afrique du Sud, African National Congress (A.N.C.) ou Pan Africanist Congress (P.A.C.), ne furent pour rien dans le début des révoltes, même si par la suite elles tentèrent de les utiliser.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Libéria

Pour obtenir la démission du président Tolbert

L'OPPOSITION LANCE UN APPEL A LA GRÈVE GÉNÉRALE

Monrovia (*A.F.P.*). — M. Gabriel Bacchus Matthews, président du parti d'opposition libérien, a lancé vendredi 7 mars un appel à la grève générale illimitée pour obtenir la démission du président William Tolbert.

Cet appel a été lancé au cours d'un meeting qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes devant le siège du Progressive People's Party » (P.P.P.).

Après avoir fait le procès de l'administration Tolbert, le président du P.P.P. s'est écrié : *« Nous, peuple souverain du Libéria (...) appelons le président William Tolbert et le vice-président Bennie Warner à démissionner immédiatement, et à remettre le pouvoir exécutif entre les mains d'une coalition des partis politiques du Libéria. »*

« Comme manifestation de la volonté populaire, a poursuivi M. Matthews, *nous appelons à une grève générale sur toute l'étendue du territoire, qui durera aussi longtemps, et seulement aussi longtemps qu'il faudra pour que l'administration démissionne et qu'une administration provisoire puisse assumer ses responsabilités. »*

L'OPPOSANT ANGOLAIS HOLDEN ROBERTO DEMANDE L'ASILE POLITIQUE EN FRANCE

Le leader du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), mouvement d'opposition armée au gouvernement de Luanda, M. Holden Roberto, qui séjourne à Paris depuis novembre dernier, vient de demander l'asile politique en France.

Après avoir été l'objet d'une mesure d'expulsion au Zaïre, le 11 novembre dernier, M. Holden Roberto a quitté Kinshasa, où il était installé depuis plusieurs années. Après un séjour au Sénégal, puis au Gabon, l'opposant angolais avait gagné Paris, où il a, jusqu'à présent, observé, semble-t-il, l'attitude de réserve que demandent les autorités françaises à tout homme politique sollicitant auprès d'elles le statut de réfugié politique.

Cependant, jeudi dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Luis d'Almeida, ambassadeur d'Angola en France, avait protesté contre la présence à Paris de M. Holden Roberto, et indiqué qu'il avait fait une démarche officielle auprès du gouvernement français pour obtenir son départ (*le Monde* du 8 mars).

M. Martin Kirsch, successeur de René Journiac à l'Elysée

Une longue expérience des problèmes et des hommes d'Afrique noire

Comme lui diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et ancien magistrat colonial, M Martin Kirsch a sensiblement le même profil de carrière que René Journiac, auquel il vient de succéder. Les deux hommes étaient d'ailleurs très liés d'amitié, étaient partis en Afrique comme jeunes magistrats à trois mois d'intervalle, leurs enfants avaient grandi ensemble et ils ne s'étaient jamais réellement perdus de vue, même lorsque les circonstances les avaient éloignés l'un de l'autre.

Comme son prédécesseur, le nouveau *« conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République »* exercera sans doute ses fonctions de conseiller aux affaires africaines dans la grande tradition inaugurée il y a maintenant plus de vingt ans par M Jacques Foccart, à l'équipe duquel il a appartenu durant sept ans, de 1961 à 1968 En effet, même si l'ancien responsable des questions africaines au R.P.F. a apparemment cessé d'exercer une influence réelle en Afrique noire, son esprit et ses méthodes, largement diffusés lorsqu'il était lui-même secrétaire général à la présidence pour la communauté et les affaires africaines et malgaches, semblent s'y être perpétués.

En dépit d'un sourire aimable, le nouveau conseiller de l'Elysée, petit homme au visage rond, aux lèvres minces, à la poignée de main beaucoup plus chaleureuse que celle de ses prédécesseurs, paraît en tout cas résolu à observer le secret qui est directement lié au poste qui est désormais le sien Même s'il est naturellement soucieux de se démarquer de René Journiac — rien ne le chagrinerait tant que de passer pour une simple copie conforme, — cet Alsacien, volontiers cordial, sait qu'il doit faire aussi peu que possible parler de lui et s'effacer complètement devant le chef de l'Etat, dont la politique africaine constitue, on ne le répétera jamais assez, le domaine réservé.

Trop proche du président Giscard d'Estaing pour parler à sa place, M. Kirsch sera, de toute évidence, très discret. Une longue pratique de la magistrature, d'abord au Sénégal, à Madagarcar, en Côte-d'Ivoire, puis en France, lui a appris les vertus du silence. Près de dix années de travail auprès de M. Joseph Comiti aux divers cabinets duquel il a appartenu, lui ont permis de goûter aux joies qui sont celles de toute éminence grise.

Peser, analyser, guider, éventuellement orienter, tel sera l'essentiel de la tâche de M. Kirsch, qui, si l'on s'en tient à l'examen de son curriculum vitae (*le Monde* daté 2-3 mars), est moins un homme de décision qu'un conseiller au sens le plus précis de ce terme. Juriste, spécialiste du droit du travail, il a écrit plusieurs dizaines d'articles et d'études pour diverses revues spécialisées, dont le *Recueil Penant*, aux destinées duquel il préside, et une demi-douzaine d'ouvrages. Parmi ces derniers figurent un austère et volumineux traité d'un millier de pages consacré au droit du travail en Afrique et un guide du travail et de l'emploi en Côte-d'Ivoire, paru l'an dernier. C'est vraisemblablement cet aspect de ses activités qui incite certains à voir en lui *« l'homme du patronat en Afrique noire »*. Cette étiquette, si elle se révélait justifiée, ne constituerait certes pas un handicap dans ses nouvelles fonctions, car la politique africaine de M. Giscard d'Estaing est guidée, entre autres, par le souci des intérêts des grandes sociétés françaises sur le continent noir.

Un capital de relations

Mais un des atouts les plus appréciables dont dispose M. Kirsch, c'est le capital étendu de relations personnelles que lui ont valu vingt années d'enseignement du droit du travail et du développement. Pour avoir professé à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, à l'Institut des hautes études d'outre-mer, à l'Institut d'administration publique et à l'Ecole nationale de la magistrature, il connaît en effet un nombre très élevé d'inspecteurs du travail, de magistrats et de hauts fonctionnaires africains de tout grade qui, après avoir été ses élèves, exercent aujourd'hui d'importantes responsabilités dans leur pays d'origine Beaucoup d'entre eux le consultent d'ailleurs régulièrement pour certaines questions dont le caractère n'est pas exclusivement d'ordre technique.

Longue expérience du terrain et des hommes, réputation de combativité et de fermeté, de courtoisie, mais aussi de grande habileté, le successeur de René Journiac ne manque point de ressources. Il en aura, il est vrai, besoin, car l'ampleur et les difficultés des tâches qui l'attendent ne vont cesser d'aller croissant ; non seulement les tensions s'aggravent en de nombreux points du continent noir, mais elles vont, au début de cette troisième décennie des indépendances, se multiplier. Les conclusions que M Kirsch tirera de l'étude de l'épineux dossier tchadien — affaire à la solution de laquelle s'attacha son prédécesseur jusqu'à sa mort tragique au Cameroun, le 6 février, — devraient constituer un premier test de ses capacités d'action et d'imagination.

PHILIPPE DECRAENE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LES MANIFESTATIONS PREVUES A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME ont été interdites par le gouvernement militaire. Dans un communiqué diffusé le vendredi 7 mars, l'organisme gouvernemental de la communication sociale affirme que *« le marxisme-léninisme se sert de la Journée internationale de la femme en vue de ses intérêts »*. La coordination nationale syndicale, qui groupe des opposants au régime, a fait savoir qu'elle *« organiserait de toute façon les réunions publiques prévues »*. Une première réunion publique avait déjà eu lieu mercredi dans un théâtre de la capitale avec la participation de la veuve du poète Neruda.

Guatemala

● DES PAYSANS ont attaqué une patrouille militaire de trois hommes dans la Baja Verapaz, à 80 kilomètres au nord de la capitale, a annoncé, vendredi 7 mars, un communiqué des forces armées. L'incident s'est produit mercredi. Les soldats ont été attirés dans un guet-apens, bombardés de pierres et battus, déclare le communiqué, qui fait état de six morts et de quatre blessés. Deux des soldats ont été blessés, le troisième est porté manquant.

Inde

● M. JAGJIVAN RAM, ancien vice-premier ministre, a démissionné, vendredi 7 mars, du parti Janata, dont il était depuis août dernier le chef. Il a annoncé son intention de former un nouveau parti. Il a justifié sa décision en affirmant que le Janata était complètement dominé par les nationalistes hindouistes du Jan Sangh. — (A.F.P., A.P.)

Mauritanie

● LA CREATION D'UNE COUR SPECIALE DE DROIT ISLAMIQUE utilisant la *« charia »* (jurisprudence islamique) — aux termes de laquelle les voleurs pourront avoir la main coupée et les assassins être décapités — a été approuvée par le conseil des ministres mauritanien. Selon un communiqué publié vendredi 7 mars, la nouvelle juridiction est destinée à lutter contre la montée de la criminalité. Elle aura à se prononcer *« sur les crimes commis contre les personnes et leurs biens, conformément à la législation islamique »*. — (A.F.P.)

Surinam

● LES ETATS-UNIS ONT EXPRIME, le vendredi 7 mars, leur *« vive inquiétude »* devant la poursuite d'actes de violence au Surinam depuis la mutinerie du 25 février dernier. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que l'annulation des élections générales prévues pour le 27 mars prochain est également considérée comme *« inquiétante »* par Washington.

Turquie

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES vendredi 7 mars lors d'attentats politiques commis dans différentes villes du pays. Parmi les victimes figurent un syndicaliste, un étudiant et un ouvrier. D'autre part, le tribunal de l'état de siège d'Istanbul a lancé un mandat d'arrêt contre quatre journalistes travaillant au quotidien de gauche *Politika*, organe de la Confédération des syndicats progressistes. Les quatre hommes, dont le rédacteur en chef du journal, M. Osman Ikiz, sont accusés d'avoir propagé de la propagande communiste dans leurs articles. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec M. Yasser Arafat

(Suite de la première page.)

— *Qu'attendez-vous de la France à présent ?*

— Nous sommes en consultation constante avec le Koweït, auquel nous lient des relations fermes et solides ; et bien entendu ce sujet a été débattu entre nous avant la visite du président Giscard d'Estaing. De même nous sommes en contact avec nos amis français : j'ai reçu en novembre dernier un émissaire spécial du Quai d'Orsay à Beyrouth, M. Robin (1), et mon compagnon Abou-Lotf a effectué plusieurs visites à Paris où il a conféré avec le ministre des affaires étrangères. Des indications — je dis bien des indications et non des engagements clairs — nous ont été données sur les intentions de la France à ce propos.

« Les États-Unis sont hostiles à notre cause »

— *Qu'attendez-vous de la France à présent ?*

— D'abord qu'elle tire plus explicitement les conclusions de sa propre reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien en proclamant subséquemment son droit à un Etat indépendant. Ensuite qu'elle accorde une pleine reconnaissance à l'O.L.P. Un pays européen de la C.E.E., l'Irlande, l'a déjà fait ; et la Belgique accorde à notre représentation un statut consulaire. Après tout l'O.L.P. jouit d'un statut d'observateur à l'ONU et elle est reconnue par cent dix pays, bien plus qu'Israël reconnu par soixante-dix pays seulement don bon nombre ont rompu leurs relations diplomatiques avec lui.

» Membre du comité tripartite de conciliation (avec les Etats-Unis et la Turquie) formé en 1949 après la création de l'Etat d'Israël, la France, somme toute, est codépositaire de la reconnaissance par Mosché Sharrett (2) lui-même, au nom d'Israël, d'un Etat palestinien et du droit au retour des réfugiés, sans laquelle l'ONU n'aurait jamais reconnu Israël.

— *Votre visite en France va-t-elle se trouver accélérée par la prise de position française ?*

— Certainement.

— *Mais n'est-ce pas plutôt Paris qui attend de vous un geste déterminant en vue de la solution de la crise du Proche-Orient à l'occasion de votre éventuelle visite en France ?*

— Moi aussi je souhaite qu'elle soit décisive.

— *A défaut, une rencontre entre vous et le président Giscard d'Estaing est-elle possible à Amman ?*

— Je dois rencontrer le président Giscard d'Estaing dans son pays ou dans le mien. Le mien étant occupé, je ne peux malheureusement l'y inviter...

— *Envisagez-vous d'autres visites en attendant dans des pays développés ?*

— J'ai reçu aujourd'hui-même une invitation officielle du Japon. Pour l'Italie, la question se pose sur le même plan des principes que pour la France : j'attends une invitation du gouvernement.

— *La conjoncture se prête-t-elle à une initiative capitale de votre part ?*

— Il ne faut pas se perdre dans les rêves et bâtir des châteaux en Espagne. Je sais que la position américaine est toujours résolument hostile à notre cause. Les dernières déclarations du président Carter le démontrent abondamment et confirment la participation des Etats-Unis au complot permanent contre le peuple palestinien. L'Europe, cependant, par son influence culturelle sur l'opinion publique américaine, devrait l'amener à rectifier sa position.

— *Les Etats-Unis n'en ont pas moins voté la résolution du Conseil de sécurité condamnant les implantations israéliennes.*

— Le président Carter s'est empressé de préciser que cela ne changeait rien à la politique américaine, qu'il y avait eu malentendu. Pis encore : il vient de souligner qu'il est le président américain ayant accordé le plus d'aide à Israël : 11 milliards de dollars... reconnus en trois ans, sans compter le reste. Il faudra bien que les pays arabes qui continuent de croire dans la possibilité d'une évolution de la politique américaine se rendent à l'évidence.

— *Une initiative française ou franco-britannique au Conseil de sécurité en vue d'une nouvelle résolution complétant la 242 vous semble-t-elle souhaitable et de nature à débloquer la crise du Proche-Orient ?*

— Si elle est réellement nouvelle, non liée aux précédentes et basée sur la résolution 32-36 (3) de l'Assemblée générale, une telle résolution recevra notre agrément. Encore faudrait-il qu'elle soit accompagnée d'une volonté d'exécution et que l'on contraigne Israël à s'y plier. Dans ce cas ses répercussions seront décisives sur le processus de paix au Proche-Orient et donc sur la stabilité européenne, sur les relations arabo-européennes dans tous les domaines et finalement sur la paix mondiale.

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE.

(1) Directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères *(N.D.L.R.)*.

(2) Créée en décembre 1948 par un vote de l'Assemblée générale des Nations unies, la commission tripartite de conciliation avait hérité des attributions du médiateur de l'ONU pour amener Israël et les pays arabes à une paix définitive.

(3) Approuvée le 22 novembre 1974, à la suite du discours de M. Arafat à l'ONU, la résolution 3 236 reconnaît « *le droit à la souveraineté et à l'indépendance nationale du peuple palestinien* » et demande au secrétaire général d'établir des contacts avec l'O.L.P., « *sur toute affaire concernant le problème de la Palestine* ».

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. PONTILLON A M. FRANÇOIS-PONCET SUR LA LIVRAISON A L'IRAK PAR LA FRANCE D'URANIUM TRÈS ENRICHI

Dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, demande « *si l'information de presse selon laquelle la France s'apprêterait à livrer de l'uranium très enrichi à l'Irak, afin d'y alimenter un réacteur nucléaire, est exacte. Si, dans l'affirmative, une telle livraison, même soumise au contrôle de principe de l'Agence internationale de l'énergie atomique, n'ajoute pas un risque sérieux de prolifération ; ne constitue pas un manquement à l'engagement implicite de la France de se conformer à l'esprit et aux dispositions du traité de non-prolifération et ne risque pas d'introduire un facteur supplémentaire de déstabilisation dans une région particulièrement sensible* ».

[Le réacteur Osirak, dont il est question, sera de toute manière, comme toutes les installations nucléaires que la France pourrait livrer à l'Irak (Etat signataire du traité de non-prolifération nucléaire), placé sous le contrôle d'utilisation pacifique de l'Agence internationale de l'énergie atomique : cette disposition est explicitement précisée dans l'accord franco-irakien de coopération nucléaire signé le 18 novembre 1975, à Bagdad, et publié au Journal officiel du 18 juin 1976, ainsi que dans un échange de lettres entre les deux gouvernements du 11 septembre 1976 (Journal officiel du 9 mars 1977).

Notons, d'autre part, qu'à ce jour les quelque quatre-vingts réacteurs de recherches existant dans le monde (hors U.R.S.S. et pays de l'Est) sont alimentés en uranium très enrichi par les Etats-Unis. Un certain nombre de ces réacteurs fonctionnent avec de l'uranium enrichi à plus de 90 %, donc directement utilisable à des fins militaires.]



Israël

Le mouvement « La paix maintenant » dénonce les incidences économiques de la politique d'implantation

De notre correspondant

Jérusalem. — Sur l'un des sommets des monts de Judée, quelques arpents de rocaille entourés de barbelés. C'est là, en Cisjordanie, à une vingtaine de kilomètres de Jérusalem, qu'a été posée, le mois dernier, la première pierre d'une nouvelle colonie israélienne, Efrat, qui doit accueillir bientôt quelque deux cents familles d'immigrants juifs américains. Après avoir tenté de déjouer le service d'ordre de l'armée, un petit commando d'une centaine de militants israéliens du mouvement La paix maintenant sont venus, le 7 mars, à cet endroit pour lancer et annoncer une nouvelle campagne contre la politique d'implantation, au moment où, à ce sujet notamment, le gouvernement de M. Begin subit de l'étranger une série d'attaques en règle.

Accusés récemment dans les milieux officiels de faire le jeu des « *ennemis d'Israël* », pour avoir recherché des soutiens dans les communautés juives d'Europe et d'Amérique, les manifestants ont voulu mener une contestation très « *israélienne* », fondée sur une analyse économique qui souligne ce que coûte à tous les Israéliens les principes de M. Begin et des partisans du Grand Israël.

Au-dessus de quelques lambeaux de neige qui achève de fondre au soleil, ils ont déployé une longue banderole sur laquelle s'alignent les zéros. « *Sept milliards de livres sont enterrées ici.* » Environ 700 millions de francs : c'est la somme qui, dans le prochain budget, doit être allouée aux implantations, selon les militants de La paix maintenant. Dans les seuls crédits du ministère de l'agriculture, la part destinée aux implantations a augmenté de 130 %. Ils dénoncent ainsi le « *scandale* » de telles dépenses alors que tous les autres postes budgétaires, à l'exception de celui de la défense et du logement, ont été nettement réduits pour tenter d'enrayer la grave crise économique que connaît actuellement le pays.

Le mouvement La paix maintenant n'avait jusqu'à présent guère connu de succès dans les milieux populaires. La contestations était trop « *politique* ». Les militants du mouvement veulent désormais parler un autre langage qui soit compris par tous, qui, étant donné ce qu'il dénonce, n'en est pas moins politique.

FRANCIS CORNU.

Egypte

A la mosquée d'El-Azhar

PLUSIEURS CENTAINES D'ÉTUDIANTS ISLAMIQUES ONT MANIFESTÉ CONTRE LA NORMALISATION DES RELATIONS AVEC ISRAËL

Le Caire *(Reuter)*. — Plusieurs centaines d'étudiants fondamentalistes égyptiens ont manifesté, vendredi 7 mars, au Caire, contre la normalisation des relations égypto-israéliennes. La manifestation, qui a eu lieu à la mosquée d'El-Azhar à l'issue de la traditionnelle prière du vendredi, s'est déroulée sans incident. La police, qui n'a pas pénétré dans l'enceinte de la mosquée, n'est pas intervenue.

Les manifestants ont scandé des slogans hostiles aux juifs, traités d' « *ennemis de Dieu et de Mahomet* ». Des tracts ont été distribués, évoquant les « *machinations* quée d'El-Aksa, à Jérusalem-Est *juifs, leurs mensonges et le meurtre des prophètes* ».

A propos de la normalisation, l'auteur d'un pamphlet écrit : « *Les juifs sont aujourd'hui en Egypte pour réaliser leurs projets et leurs rêves d'un grand Israël s'étendant des rives du Nil à l'Euphrate.* »

Les étudiants ont lancé un appel à leurs coreligionnaires dans le monde entier pour libérer la mosquée d'El Aksa, à Jérusalem-est « *occupée par les ennemis d'Allah* ».

Arabie Saoudite

● *Le roi Khaled d'Arabie Saoudite* a quitté vendredi soir l'hôpital de Ryad, où il avait été admis le 18 février dernier, pour subir des examens médicaux « *à la suite d'un malaise dû au surmenage* », a annoncé l'agence saoudienne d'information.

« *Les médecins qui ont soigné le monarque wahabite ont affirmé que sa santé est bonne et que les résultats de tous les examens médicaux qu'il a subi ont été satisfaisants* », a précisé l'agence. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Les artistes sont invités à ne pas s'appesantir sur les « aspects négatifs » de la société socialiste

De notre correspondant

Pékin. — La campagne de reprise en main politique et idéologique a donné lieu récemment à d'édifiants propos dans les milieux artistiques et littéraires chinois. Le problème vient de ce que le régime est pris au piège des mots d'ordre de liberté et d'émancipation des esprits qu'il a lui-même lancés pour se démarquer de l'époque précédente, mais qui ont ouvert la voie à des créations aujourd'hui jugées toxiques pour les esprits.

Plusieurs œuvres destinées au théâtre ou au cinéma viennent ainsi d'être condamnées comme comportant « de graves défauts ». L'une d'elles, *l'Imposteur*, offre un bon exemple de ce qui est actuellement considéré comme néfaste par le pouvoir. La pièce est fondée sur un fait divers réel survenu l'an dernier à Shanghaï et raconte l'histoire d'un jeune ouvrier agricole qui eut l'idée de se faire passer pour le fils d'un haut responsable de l'armée. Miracle : toutes les portes s'ouvrirent devant lui, une voiture fut mise à sa disposition, on lui offrit des places de spectacles, et il était sur le point de convoler avec une jeune fille d'une des meilleures familles de la ville lorsque la supercherie fut découverte. Elle avait duré plus de deux mois. La morale de l'histoire est que la vie est évidemment beaucoup plus facile en République populaire pour le fils d'un général que pour un simple paysan. Si l'imposteur était en faute, l'attitude de ceux qui lui ont accordé leurs faveurs en dit long sur les privilèges dont peuvent bénéficier les cadres supérieurs du régime et leur progéniture.

C'est bien pour cela que la pièce a déplu. Les privilèges constituent un phénomène regrettable, qu'il convient de combattre, mais le sujet est devenu trop brûlant pour que n'importe qui soit autorisé à le traiter, *a fortiori* devant un public trop bien disposé à apprécier le réalisme du thème. Il en va de même pour d'autres sujets tels que le bureaucratisme, les abus de pouvoir qui en découlent, la criminalité juvénile, etc. Bref, il s'agit là d' « *aspects négatifs* » de la société socialiste dont on ne nie pas l'existence, mais sur lesquels il est jugé malsain de s'appesantir sous peine d'inciter les masses à douter de leurs dirigeants, à mal juger leur mode de vie, à s'interroger sur les mérites du régime, voire, finalement, à en mettre en cause la stabilité. C'est ce que *le Quotidien de Pékin* résumait le 26 février en rendant compte d'une conférence sur la création artistique à laquelle participaient les responsables du département de propagande du comité central. « *Quand les écrivains dénoncent les aspects négatifs ou sombres de la société, ils doivent procéder à une analyse approfondie et réaliste afin d'établir que la société socialiste, elle-même, est en mesure de surmonter ces phénomènes négatifs. S'ils décrivent la vie sociale et en particulier ses aspects malsains d'une façon pessimiste ou mélancolique, c'est-à-dire s'ils évoquent assassinats, vols et escroqueries d'une façon purement naturaliste, cela conduira à des conclusions négatives et pessimistes. Non seulement cela n'est pas conforme à la réalité de la société dans son ensemble, mais cela exercera une influence néfaste notamment chez les jeunes en affectant leur combativité et leur unité.* »

Les « ordures occidentales »

A partir de là se posent deux questions. La première est de savoir sur quelle voie doit s'engager la création artistique. Les auteurs, répond M. Zhou Yang, président de la Fédération des écrivains et artistes, doivent être « *conscients de leurs responsabilités envers le pays et le peuple* ». Leur mission est de « *former l'homme futur, les élites de la nation et de l'Etat* ».

Seconde question : comment veiller à ce qu'écrivains et artistes ne s'écartent pas du droit chemin ainsi défini ? Il n'est pas question, bien entendu, de rééditer les méthodes de coercition mises au compte de la « bande des quatre » ni de revenir sur le principe de « *la libération des esprits* ». Mais cela n'interdit pas toute critique, et le ministre de la culture, M. Huang Zhen, s'inquiète car « *certains dirigeants trop timides n'osent pas intervenir* » ni « *assumer leurs responsabilités* » pour « *garantir la juste orientation politique des créations littéraires et artistiques* ». D'aucuns ont parfaitement compris dans quel sens souffle le vent et tirent très clairement la leçon des décisions prises à la dernière session plénière du comité central en vue de « *renforcer la direction du parti* ». Ainsi l'écrivain Liu Shaotang — qui fut critiqué en 1957 pour des opinions exprimées pendant la période des Cent Fleurs — estime-t-il que « *la création littéraire doit marcher du même pas et à la même cadence que le parti* ». Quant à « *la libération des esprits* », ajoute-t-il « *nous devons veiller à ce qu'elle ne conduise pas jusqu'aux poubelles des ordures occidentales* ».

La fermeté de ces propos ne va pas sans inquiéter certains auteurs pour qui les mauvaises habitudes de l'époque précédente n'ont pas encore disparu. Faisant écho au poète Bai Hua, qui, au mois de novembre, avait évoqué devant le congrès des écrivains « *le problème de la sécurité* » des artistes (*le Monde* du 20 novembre 1979), M. Zhung Chengxiang dénonce dans *Clarté* l' « *emprisonnement du langage* » auquel peut conduire certaine forme de critique, et rappelle que « *certains camarades craignent d'être les victimes de nouvelles campagnes politiques* ». Invitant à la pratique d'une critique « *entre camarades* », il demande au parti communiste de « *garantir aux écrivains qu'ils ne seront jamais accusés d'être des contre-révolutionnaires à cause de leurs créations* ». Qu'un tel vœu soit exprimé laisse songeur sur la tranquillité d'âme que la nouvelle direction chinoise a su inspirer aux artistes.

ALAIN JACOB.

BIBLIOGRAPHIE

La guerre américaine au Vietnam

« PUTAIN DE MORT » *de Michael Herr*

« Ce premier après-midi, avant de monter dans le Chinook, un sergent noir a essayé de m'en empêcher. Il m'a dit que je n'avais pas assez d'expérience pour m'approcher du genre de saloperies qui se promenaient en l'air dans ces collines. « T'es journaliste ? », m'a-t-il demandé, et j'ai dit : « Non, un écri- » vain », imbécile et pompeux, et il a ri en disant : « Attention. Là où tu » vas tu ne peux rien gommer ». »

Il n'y avait finalement rien de « *pompeux* » dans la prétention de Michael Herr, envoyé spécial du magazine Esquire au Vietnam, pendant l'année 1967, d'être un peu plus qu'un simple « *correspondant de guerre* ». John Le Carré, William Burroughs, Irwin Shaw et le vaste public américain — qui vient de faire un best-seller de son témoignage — ont reconnu dans *Putain de mort* ce qui fait le chef-d'œuvre : l'adéquation entre un sujet, une forme de sensibilité et un style.

Parce que le matériau de base de ce livre était constitué par les articles pour *Esquire*, mais réécrits, mixés, en dix ans de travail, le titre américain est, sobrement, *Dépêches*. Celui qui a été retenu pour la traduction française peut paraître, de prime abord, inutilement racoleur. En fait, il est approprié : sous le regard à la fois horrifié et fasciné de Herr, *la mort, au Vietnam*, ne cesse de faire la putain.

Libéré des contraintes quotidiennes du journalisme, Herr a vécu avec les combattants. Il a été sensible à la « *grâce incomparable* » d'un tir de balles traçantes. Il a mesuré « *l'exquise perfection que pouvait atteindre la guerre quand toute sa machinerie fonctionnait correctement* ». Il a compris le pilote de Phantom qui trouvait « *si beaux les missiles sol-air quand ils montaient vers son avion pour le tuer* ». « *On pouvait ressentir une véritable sérénité, une élévation qui vous emportait au-delà de la mort* », n'hésite pas à écrire Herr, qui ajoute : « *Peut-être ne peut-on pas aimer la guerre et la haïr au même moment, mais parfois ces émotions alternent si vite qu'elles se mêlent en un disque stroboscopique qui monte si haut que la guerre devient un vrai trip.* »

La drogue, la musique rock, facilitent le trip, le voyage au bout de l'horreur que Herr a décrit par ailleurs en collaborant aux dialogues du film *Apocalypse Now*. Car, bien sûr, la « *sérénité* » ne dure jamais longtemps. Si Herr peut dire qu'il a aimé sa guerre « *comme une enfance heureuse* », c'est à cause de l'amitié et de la solidarité avec les hommes auxquels cette violence était faite. « *Ils vous demandaient toujours avec une émotion d'une intensité bouleversante : « Dites-le, s'il vous plaît, ra- » contez-le », car ils avaient vraiment le sentiment qu'on ne parlait pas d'eux, qu'ils traversaient tout ça sans que personne n'en sache rien, là-bas dans le monde.* »

« Taxis » pour les batailles

Sur « *les pitons numérotés et dangereux* », dans les « *camps appelés du nom de la femme du commandant* », au siège de Khe-Sanh, Herr a vu le désespoir absolu des bêtes de guerre dont la solitude s'est exprimée dans l'air de « *Napalm in the morning* ». Son art propre est de décrire sans grandiloquence, avec l'humour de défense de ceux qui « *parlaient comme si tuer un homme n'était que lui ôter sa force* », qui appelaient les morts vietnamiens des « *convertis* », une patrouille américaine perdue un « *œil au beurre noir* », et une embuscade un « *contact de rencontre* ».

Après Khe-Sanh et entre deux « *enfers subalternes* », Herr séjourne parfois à Saigon, où se poursuit « *la subtile guerre urbaine à l'intérieur de la guerre* ». Il est sensible au charme vénéneux de la ville, mais pas à la manière d'un Bodard, par exemple. Ce qui distingue Herr des intoxiqués français de « *l'Indo* », c'est qu'il n'a pas vu ses habitants, que ce fût pour les aimer ou les haïr. « *Il y avait une telle concentration, une telle densité d'énergie, américaine et surtout adolescente, que si l'on avait pu en faire autre chose que du bruit, de la souffrance et des ravages, on aurait pu illuminer l'Indochine pendant mille ans.* »

On sent dans *Putain de mort* le lent épuisement de l' « *énergie américaine* », mais jamais « *la rage d'être Vietnamien* ». En cela, il y a une identification volontaire de l'auteur avec les responsables de la guerre américaine, pour lesquels la principale différence entre un « *V.C. converti* » et les « *dinks* » (« *rigolos* ») de l'armée sud-vietnamienne est qu'il ne faut pas les mettre sur la même colonne de statistiques quand on « *va aux résultats* » après une opération.

Herr a beaucoup écouté les « *conteurs en état de choc* » après les combats. Comme il le dit dans son style haletant par mimétisme, « *c'étaient à peine des histoires, juste des sons et des gestes chargés d'une telle urgence qu'ils en devenaient plus dramatiques qu'un roman, des hommes qui parlaient par brèves rafales comme s'ils avaient peur de ne pas pouvoir finir, ou qui les disaient d'un ton innocent, comme dans un rêve, négligemment et avec une franchise absolue* ».

Voici une de ces histoires exemplaires : « *On se faisait tuer, les Dinks se mettaient à paniquer et, quand les hélicos sont venus, il n'y avait pas de place pour tout le monde. Les Dinks gueulaient, ils faisaient du foin [...]. Alors, on a dit « Merde, ces cons-là n'ont qu'à » se trouver des zincs », et on s'est mis à tirer dans le tas. Et ils continuaient à venir, mec, c'était vraiment fou. Tu vois, ils pigeaient vite quand Charlie* (le nom donné à l'ennemi en jargon militaire) *leur tirait dessus, mais quand on s'y est mis ils pouvaient pas y croire.* »

« *Une cassette de rock and roll dans l'oreille* », calé entre un pilote « *incroyablement superstitieux* » et les sacs en matière plastique dans lesquels on transportait les cadavres, Herr est allé de bataille en bataille dans ces « *hélicos qu'on pouvait prendre comme des taxis* ». « *Les centaines d'hélicoptères que j'avais pris*, écrit-il, *se sont amalgamés jusqu'à former une sorte de méta-coptère collectif, c'est ce que j'avais de plus sexy dans le crâne : ce qui venait détruire ou sauver, fournir ou ruiner ; quelque chose d'agile, de malin, d'humain.* » Il faut lire *Putain de mort* pour comprendre comment tout cela s'est terminé par l'envol du dernier hélicoptère sur le toit de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon, à 5 heures 24, le matin du 30 avril 1975, au terme de l'opération « *Grand Vent* » et avant que l'insecte d'acier ne soit remplacé par le bateau des « *réfugiés de la mer* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ « PUTAIN DE MORT », de Michael Herr, traduit par Pierre Alien, Albin Michel, 265 pages. Environ 55 F.

هكذا من الأصل

Les Soviétiques prendraient des dispositions pour une offensive générale au printemps

Alors que l'offensive de l'armée rouge se poursuit dans la province du Khunar, les Soviétiques ont commencé l'évacuation des familles de leurs conseillers. L'aéroport de Kaboul connaît une intense activité, tandis que d'importants convois protégés par des blindés ont été aperçus par des observateurs sur les routes venant d'Union soviétique; un certain nombre de véhicules portaient des impacts de balles ou des traces d'affrontements.

La présence soviétique est de plus en plus apparente et, selon les services de renseignements américains, le nombre de militaires russes est en *« augmentation constante »* : il serait passé en quelques jours de soixante-quinze mille à quatre-vingt mille, tandis que les forces stationnées du côté soviétique de la frontière seraient passées de vingt-cinq mille à trente mille hommes. Le chiffre des conseillers civils et militaires russes est estimé à environ cinq mille personnes.

Ce renforcement du potentiel militaire soviétique pourrait indiquer que l'état-major du Kremlin se prépare à une offensive de printemps contre la rébellion musulmane qui se poursuit dans de nombreuses régions. Au même moment, Radio-Kaboul a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer l'armée afghane, minée par les désertions et les pertes aux combats. Ainsi, les recrues actuellement sous les drapeaux ne seront pas libérées à l'issue de leur service tant qu'elles n'auront pas été remplacées.

A Washington, les experts américains, sans en avoir la preuve irréfutable, sont de plus en plus convaincus de la volonté soviétique d'utiliser des armes chimiques contre la résistance.

A la mi-janvier, les services de renseignements avaient noté la présence de camions TMS-65 équipés d'un matériel très perfectionné pour décontaminer rapidement les zones de combat et les soldats. Ils ne savent toutefois pas encore si des gaz de combat mortels, comme le Soman, qui attaque le système nerveux, ont été employés, comme ils l'auraient été l'an dernier par les Vietnamiens contre les tribus hmongs (méos) anticommunistes au Laos. Par ailleurs, les experts militaires américains ne semblent pas croire que les missiles soviétiques Frog et Scud actuellement en Afghanistan puissent être équipés de têtes nucléaires.

Des centaines de milliers de réfugiés

Le nombre de réfugiés afghans au Pakistan continue de croître. Le 28 février, avant le début de l'attaque soviétique au Khunar, qui risque de déclencher l'exode de dizaines de milliers de civils, il y avait déjà cinq cent dix-sept mille six cent quatre-vingt-quatorze réfugiés, dont plus de quatre cent vingt mille dans la province frontalière du nord-ouest. Selon le H.C.R., dont le programme de secours vient de commencer, 26 millions de dollars ont déjà été engagés pour venir en aide au gouvernement pakistanais.

A Rome, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., a souhaité, vendredi 7 mars, que la communauté internationale intervienne *« de la manière la plus positive possible »* pour améliorer la grave situation alimentaire dans les camps de réfugiés afghans ; il a estimé les besoins pour l'année en cours à 72 000 tonnes de blé et à 22 140 tonnes d'autres denrées alimentaires (huile, lait en poudre, légumineuses).

Sur le plan diplomatique, M. Giscard d'Estaing aurait l'intention de proposer une réunion d'une *« conférence au sommet à quatre »* avec MM. Carter, Brejnev et Schmidt pour tenter de régler les conflits du Proche-Orient et d'Afghanistan en vue d'un retour *« à la politique de détente »*, a annoncé, vendredi, le quotidien koweïtien *An Anbaa*, citant des sources françaises bien informées. Le journal ajoute que M. Poniatowski, ancien ministre et émissaire personnel du président français, porterait prochainement un message en ce sens au chef de l'Etat américain.

Dans son message transmis le 2 mars au président Tito, M. Brejnev s'est toutefois montré intransigeant sur la question afghane, a-t-on appris de bonne source à Belgrade. Le ton du message laisse entendre clairement que les Soviétiques ne sont pas près de quitter l'Afghanistan.

● *Au Pakistan*, le président Zia Ul Haq a déclaré à une revue libanaise que son pays *« est prêt à coopérer avec les Soviétiques, à condition que ce ne soit pas au détriment de nos relations avec la Chine »*. Le général Zia serait aussi prêt à appuyer toute initiative des pays non alignés visant à organiser une conférence internationale pour désamorcer la crise afghane, a affirmé vendredi à New-Delhi M. George Fernandes, député d'opposition indien, qui rentre d'Islamabad.

● *Au Japon*, le premier ministre, M. Ohira, a déclaré vendredi que son pays était prêt à coopérer au plan de neutralisation de l'Afghanistan proposé par la Grande-Bretagne si celui-ci devait apporter la paix et la stabilité dans la région. Par contre, Pékin, commentant la récente résolution commune des pays de l'ASEAN et de la C.E.E. (*le Monde* du 8 mars) condamnant les interventions soviétique en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge, a estimé que *« résolutions et déclarations ne suffisent pas ; il est nécessaire d'appuyer les peuples afghan et khmer en broyant leurs agresseurs par une guerre populaire. (...) La communauté internationale doit prendre des sanctions efficaces contre les agresseurs soviétiques et vietnamiens »*.

● *A Berlin-Ouest*, une bombe a explosé vendredi dans les locaux du consulat soviétique, faisant d'importants dégâts mais pas de victimes. L'attentat a été revendiqué par une organisation afghane, les Moujahidin.

● *Aux Etats-Unis*, un juge fédéral de l'Etat de New-York a refusé vendredi d'intervenir contre l'avis des dockers qui refusent de charger des céréales destinées à l'Union soviétique, à la suite de l'offensive soviétique en Afghanistan. Enfin, le bureau américain de l'aviation civile a annoncé vendredi que tous les vols charters à destination des Etats-Unis de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot seront désormais soumis au régime de l'autorisation préalable. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

La gauche européenne contre l'occupation

Réuni récemment à Bruxelles, le Mouvement international gauche européenne (1) s'est associé *« à la condamnation générale qu'a soulevée dans le monde l'inacceptable occupation de l'Afghanistan par l'armée soviétique.*

» Mais il affirme que pour écarter les menaces qui pèsent sur la paix, il ne suffit pas de dénoncer une agression contre la liberté d'un peuple ou de s'élever contre toute atteinte à la dignité humaine ou contre toute violation des droits de l'homme.

» Car à l'intérieur de la Communauté européenne, comme dans le monde en général, le développement d'une crise grave avec son cortège de chômage, de violence et de terrorisme déclenche un enchaînement de cause à effet qui risque de préparer un désastre universel (...).

» Une « nouvelle croissance » dans la paix a pour première condition en Europe un libre accès aux sources existantes d'énergie et une recherche active et coordonnée de nouveaux moyens énergétiques. Mais une meilleure qualité de vie, un plein emploi productif et bénéfique exigeront des mutations économiques et sociales profondes.

» Il faut aussi qu'une Europe communautaire offre enfin au tiers-monde une solidarité complète et réelle qui lui permettra de se développer harmonieusement.

» Le mouvement Gauche européenne appelle les forces socialistes d'Europe à rassembler autour d'elles tous les hommes et toutes les femmes qui attendent une issue crédible aux impasses actuelles.

» Une Europe unie aurait la capacité de donner en exemple au monde un nouveau modèle de société qui prouverait aux pays de l'Est qu'il existe une alternative au capitalisme d'Etat et à sa dictature bureaucratique inéluctable... »

(1) 21, rue George-Sand, 75016 Paris.

UN RESPONSABLE KHMER ROUGE TERRORISE SES COMPATRIOTES DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS EN THAÏLANDE

Un fonctionnaire des Nations unies travaillant dans les camps de réfugiés khmers à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge a accusé un responsable khmer rouge de l'avoir menacé et de continuer à terroriser ses compatriotes qui ont cherché asile en Thaïlande. Selon M. Jensen, ce dirigeant khmer rouge, le colonel Hak Kim, ancien gouverneur de la province de Battambang, *« contrôle la distribution de vivres, organise des tribunaux pour juger ses compatriotes et leur inflige des châtiments, empêche la tenue de services religieux, fait jeter des pierres sur les moines bouddhistes »*.

Le responsable thaïlandais de ce camp, situé à Sakéo, dans la province de Prachinburi, a déclaré qu'il avait demandé le transfert de ce Khmer rouge encombrant dans un autre lieu. — *(U.P.I.)*

LA CRISE AFGHANE

De la rébellion à la résistance

II. – Une alliance fragile

par JEAN-CHRISTOPHE VICTOR (*)

Après avoir évoqué la situation actuelle à Kaboul et les problèmes que rencontrent les rebelles afghans dans leur pays, J.-C. Victor décrit le sort des réfugiés en Afghanistan et expose les difficultés qui subsistent pour la formation d'un véritable front commun des mouvements de résistance (« le Monde » du 8 mars).

Peshawar. — « *L'attitude du Kremlin en Afghanistan, bien entendu, nous inquiète, puisque ses soldats frappent désormais à notre porte. Mais ses déclarations nous affectent également pour les absurdités géographiques qu'elles contiennent. Car les Pashtouns, qui vivent de part et d'autre de la frontière qui sépare le Pakistan et l'Afghanistan depuis un siècle, ne sont qu'un seul et même peuple. Même religion, même culture, mêmes traditions, liés entre eux par de proches attaches familiales. Comment pourrions-nous vouloir ne pas accueillir les six cent mille Afghans qui viennent se réfugier chez nous ? Ce serait aussi absurde que si l'on avait demandé en août 1961 aux Allemands de Berlin-Ouest de ne pas offrir un toit à leurs frères de Berlin-Est qui sautaient le mur édifié en une nuit et qu'aucun d'eux ne voulait !* »

Le colonel Abdul Raim, secrétaire d'Etat auprès du ministre des régions et frontières au gouvernement fédéral d'Islamabad, manifeste un relatif optimisme : « *La fonte des neiges, en mars, et la recrudescence des combats qu'elle va engendrer va amener, selon nos estimations, quelque cent cinquante mille Afghans à franchir la frontière. Leurs premiers besoins — tentes, couvertures, farine — seraient satisfaits dans une certaine mesure grâce aux efforts conjugués de la communauté internationale et du Pakistan. Les sommes transitent par le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies, qui en contrôle ensuite avec nous l'utilisation, en fonction des urgences comme en fonction des projets à moyen terme. Mais nous ne savons évidemment pas combien de temps ces Afghans vont rester au Pakistan ni combien vont arriver les mois prochains. Cela dépend des Russes.* »

Pour les Afghans la réponse est évidente et devrait rassurer les très rares Pakistanais à s'inquiéter de leur nombre : « *Les tentes sont un luxe, car nous ne voulons pas nous installer,* précise l'un d'eux. *Nous attendons des armes et la fonte des neiges pour rentrer en Afghanistan. Nos femmes, nos enfants, nos parents resteront ici à l'abri des bombes jusqu'à ce que ceux qui les lâchent soient partis. C'est pourquoi nous ne voulons pas nous regrouper dans les camps où nous convient, pour des raisons de commodité et de ravitaillement, les autorités pakistanaises.* » Minuscules pyramides plantées au long des collines et des déserts, les tentes claires n'abritent que vingt-sept mille familles de dix personnes environ chacune sur les quatre cent soixante-quinze mille réfugiés recensés au 25 février 1980.

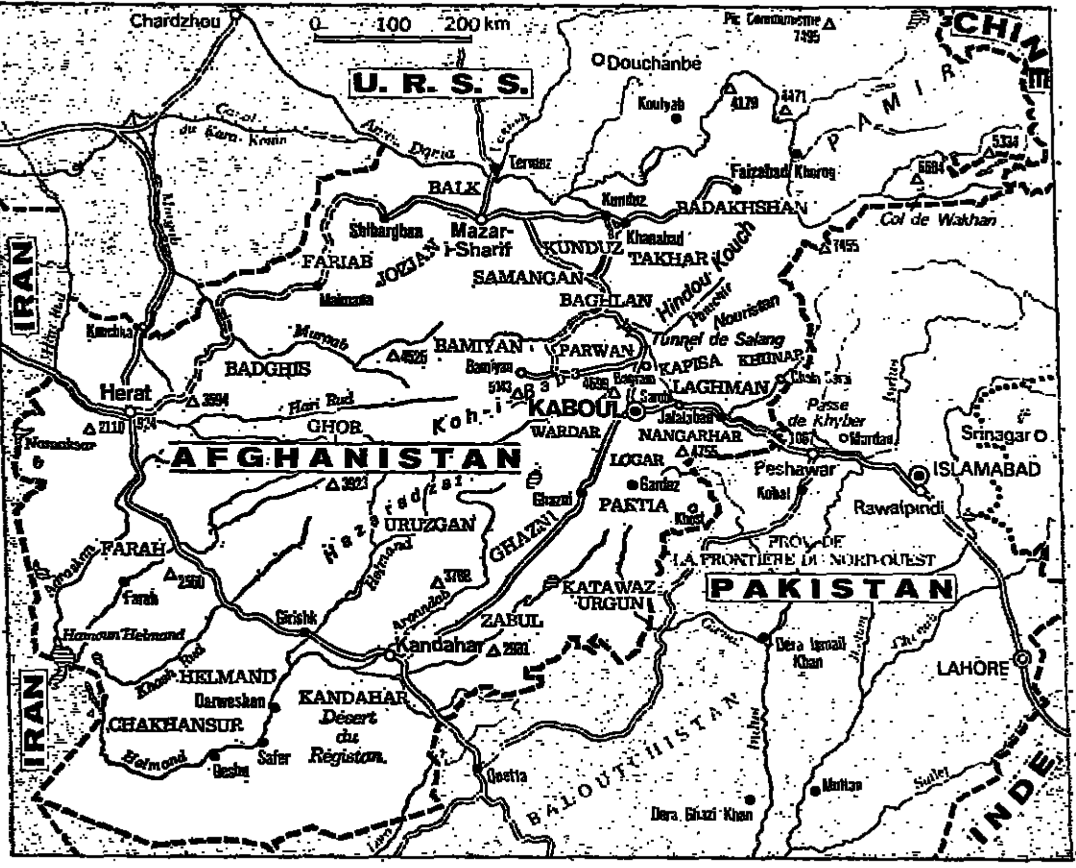
« *C'est la première fois que le Pashtounistan existe !* » s'exclame en souriant un chef de la zone tribale de Mirancha.

La générosité des hôtes, la vente d'un tapis ou de quelques bijoux apportés dans l'exode et achetés à bas prix par des commerçants pakistanais, la poursuite de la contrebande du bois du Paktia vers Quetta et Karachi pour les propriétaires de chameaux, permettent de s'acheter les denrées de première nécessité : farine, sucre, huile, thé. Ensuite, chacun espère que le relais sera pris par le Commissariat pakistanais auprès des réfugiés, ou par l'un des six partis politiques afghans qui ont leur bureau à Peshawar.

Leur adresse, dans le quartier de Faqir-Abad, à Peshawar, est signalée à l'attention du visiteur par les quelques dizaines d'hommes constamment accroupis dans la rue sous le soleil, devant la porte d'entrée de l'un ou l'autre des partis. Chacun espère une aide, et apporte pour cela une lettre de recommandation d'un cousin lointain. Mais chacun paraît sortir déçu. Plusieurs raisons à sa déception : l'aide promise, à la lecture de la lettre, interviendra « plus tard » ; et il n'a pas été possible d'accéder au bureau du chef du parti, sans l'avis duquel peu de décisions se prennent.

Vénéré par les uns, renié par les autres, le leader du Hezb, Hekmatiar Gulbudin, est une figure politique connue des Afghans. Etudiant à l'école des ingénieurs de Kaboul, militants de l'union des étudiants en 1970, conduisant des révoltes locales contre le régime du président Daoud, et celle du Pandjheer en juillet 1975, ce Pashtoun de Baghlan est accusé du meurtre, en janvier 1978, du ministre du plan, Ali Ahmed Khorum. Avec ses bureaux installés depuis plusieurs années à Peshawar, il dispose aujourd'hui d'une organisation sur le terrain et d'appuis financiers grâce à l'aide des sociétés musulmanes dans le monde arabe que lui envient ses concurrents. Peu précis sur les questions de politique étrangère — neutralité entre les deux blocs, alignement sur les pays musulmans du Proche-Orient — et de politique économique — « *exploiter les ressources naturelles de l'Afghanistan, sous-utilisées jusque-là* », — Hekmatiar voit dans le comportement de la famille royale les origines de l'invasion soviétique. « *Daoud a creusé le lit du communisme en finançant le parti de son ami Babrak, pour que celui-ci l'aide à destabiliser le roi. Pouvait-il se prétendre non aligné, alors qu'il envoyait en U.R.S.S. tous ses officiers, et tout notre gaz naturel ?* ».

Enfin, pas question pour le Hezb d'accepter l'absorption d'alcool par un musulman ni l'éducation pour les femmes, qui devront rester voilées dans la rue « car le climat le requiert ». Militants et sympathisants du Hezb font prévaloir la force de l'Islam sur la cohésion et le rôle de la tribu. Instituteurs, petits fonctionnaires des villes, membres de la petite bourgeoisie, déserteurs sans attaches tribales, tous sont formels : « *Tous les musulmans afghans sont pour le Hezb. Or tous les Afghans sont musulmans...* »



Des couvertures contre l'inscription à un parti

A la sortie des couloirs et des bureaux encombrés de militants fervents, et de chefs de famille, suppliants, chacun récupère à la consigne son couteau ou son pistolet, et repart retrouver sa famille. « *Je me suis inscrit en arrivant il y a cinq mois au Jamiat i Islami — société musulmane — du professeur Borhamudin Rabboni, car je suis comme lui du Badakhshan, et que des armes et des couvertures devraient m'être fournies si je m'inscrivais au parti. Je suis toujours à son parti, mais cela n'a pas d'autre signification pour moi, car j'attends encore les couvertures.* » Très généralement répandue, cette attitude face aux groupes installés dans la petite ville pakistanaise se rencontre autant chez les individus isolés que chez les tribus combattantes. Les uns et les autres attendent plus de ces partis un support logistique sur le terrain, et une aide humanitaire pour les familles, qu'un programme politique. Disposant de fonds parfois importants venant tant des cotisations volontaires ou obligatoires, que de l'aide privée ou officielle des pays du Golfe, chaque « parti » s'annonce systématiquement le plus fort sur le terrain, le plus représentatif à l'étranger, et le plus... pauvre.

Les « membres » dotés de cartes composent plus une clientèle intéressée que des militants fervents. Bien que vantée par les chefs politiques des partis, la bonne coordination, qui prévaudrait entre Peshawar et les zones de combats, se trouve plutôt démentie par les conversations avec les résistants rencontrés le long de la frontière et à Kaboul. Walid Majrouh, résistant de Khunar, ne cache en effet pas sa méfiance pour ceux qui ne livrent pas le combat avec des fusils.

« *Nous n'avons pas attendu la création de ces partis pour nous soulever contre le régime de Taraki. Les tribus Mangal, Djadji, Zadran de la région du Paktia, ou celles du Nouristan, dans la région du Khunar, suivent depuis le début leur chef de tribu, et non des hommes politiques réfugiés au Pakistan qui, pour la plupart d'entre eux, ne viennent jamais se battre en Afghanistan.* »

Pour le Harrakat Enclub-E-Islami - Mouvement de la révolution islamique, de Maolawi Nabi Mohamadi, ancien député entouré de vieux notables et de mollah (clergé religieux musulman), pour le Jamiat i Islami (société musulmane) de Borhamudin Rabboni, originaire du centre de l'Afghanistan, entouré d'intellectuels musulmans, pour le Hezb-E-Islami (parti islamique d'Afghanistan), d'Ekmatiar Gulbuddin, il s'agit d'instaurer à Kaboul une république islamique, pure et dure, strictement inspirée des préceptes du Coran. Chacun est fier, dès lors, d'être considéré comme « fondamentaliste ». A l'exception du Hezb, ces partis ont entre deux ans et six mois d'existence.

« Daoud a creusé le lit du communisme... »

Fondé en 1968, vers la fin du règne de Zaher Shah pour lutter contre l'occidentalisation des mœurs, l'assouplissement des règles quotidiennes islamiques, contre la diminution du rôle des mollah dans les villages, contre la laïcisation de l'enseignement et la possibilité pour les femmes de sortir sans voile, le Hezb, a toujours bénéficié d'un soutien politique et financier de son parti frère au Pakistan, le Arakat-E-Islami, pro-islamique,

Pour une république islamique

Sur le terrain de la guérilla, si on reconnaît aux soldats du Hezb l'audace de leurs attaques et l'efficacité de leur réseau de communication, il leur est âprement reproché leur cynisme, leur égoïsme. Fréquemment cité, l'épisode du colonel Abdul Raouf, désertant en décembre dernier avec sa caserne au complet de Chala-Saraï, dans le Khunar, est soigneusement raconté pour justifier ce reproche : « *La moitié des soldats qui ont déserté ont rejoint le Hezb, l'autre moitié est restée avec Abdul Raouf, qui a lui-même rejoint le Front national pour la révolution islamique, de Geïloni, avec deux hélicoptères. Quelques jours plus tard, les hommes du Hezb sont venus saboter deux hélicoptères pour que le Front de Geïloni n'en dispose pas* ».

Pour les uns, point de salut hors d'un Islam militant et sans compromis avec le modernisme. Pour les autres, point de lutte efficace sans la force des tribus, racine même de l'Afghanistan. « *Le Coran est vieux de mille trois cent cinquante ans ; les Pashtouns de trois mille ans* », déclare Saïd Ahmad Geïloni, leader du Enclub-E-Melli-E-Islam, Front national pour la révolution islamique. Contrairement aux autres leaders qui arborent — tels les mollah — une longue barbe noire régulièrement caressée par la main, Geïloni sourit sous une courte barbe grise et s'habille soigneusement à l'occidental. Saïd, c'est-à-dire descendant du prophète, fils d'un grand docte religieux de Bagdad, Geïlani dispose d'un pouvoir charismatique sur quelques tribus pashtouns du Sud. « *Si, après la victoire, s'instaure une république islamique trop rigoureuse, celle-ci ne résistera qu'un an ou deux ans aux nécessités propres à cette fin du vingtième siècle : le développement industriel, l'agriculture extensive.* »

Ce point de vue est partagé par l'autre parti « libéral » : Nedjat-E-Melli — de Sebkatullah Mudjadidi. Hazrat, c'est-à-dire descendant des Arabes, professeur de droit islamique à Djeddah et à Copenhague, Mudjadidi reconnaît la nécessité de l'union des partis.

Chaque chef de parti se bat pied à pied pour faire en sorte que personne d'autre que lui-même n'accède au rôle de chef du gouvernement afghan en exil. Deux nécessités immédiates sont reconnues par tous : retrait sans condition des troupes soviétiques et instauration d'une république islamique. Le projet de neutralisation semble plutôt bien accueilli par les uns et par les autres. « *Sauf si c'est une double ruse*, déclare un membre du Front de révolution nationale : *un moyen pour les Russes d'enlever spectaculairement vingt mille soldats pour en laisser silencieusement cinquante mille ? Auquel cas, tout simplement, la résistance continue. Un moyen aussi pour l'Europe et les Etats-Unis de se vanter d'avoir à faire baisser la tension, d'avoir eu raison de ne pas nous fournir d'armes, et de pouvoir retourner à la détente ? Auquel cas, nous nous donnerons les moyens de provoquer les Russes, pour leur faire appliquer le droit de poursuite au Pakistan.* »

FIN

(*) Ethnologue, attaché culturel à Kaboul de 1975 à 1978.

Le Monde

politique

LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

Le secrétaire général : un faux grossier

M. Georges Marchais, interrogé au cours du journal de 20 heures, sur TF 1, vendredi 7 mars, au sujet du document publié par *l'Express*, a déclaré :

« *J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer à la radio, à la télévision, devant la justice, dans quelles conditions je suis allé en Allemagne. Je n'y suis pas allé comme volontaire. J'ai été requis en décembre 1942, en fonction d'une loi qui a été adoptée en septembre de la même année. Je suis donc, comme sept cent mille travailleurs de notre pays, une victime de la déportation du travail.*

» *Deuxièmement, après une première tentative d'évasion à la fin de janvier 1943, je suis revenu en France au début du mois de mai, le 10 mai 1943. J'ai expliqué devant le tribunal — en prêtant serment, bien que je n'avais pas à le faire — dans quelles conditions je suis revenu. Ensuite, grâce à l'aide d'un médecin, le docteur Prieur, j'ai pu rester à Paris pendant quelques mois, et ensuite partir en province. Je ne suis jamais retourné en Allemagne.*

» *Par conséquent, le document qui est publié aujourd'hui par* l'Express *est un faux grossier.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a indiqué que, en 1977, Mme Beate Klarsfeld avait averti son avocat, Mᵉ Jules Borker, de l'existence, en Allemagne, d'un dossier sur le séjour de M. Marchais dans ce pays et avait ajouté que « *le gouvernement de Bonn s'était fait donner* [ce] *dossier* ». « *Voilà tout ce que je peux dire* », a déclaré M. Marchais, qui répondait ainsi à une question sur les conditions dans lesquelles le document publié par *l'Express* avait pu être retrouvé.

« J'ai ma conscience pour moi »

Quant aux motivations de la « *campagne* » dont il est l'objet, M. Marchais a déclaré : « *Au fond, si je suis victime de cette campagne, c'est que je suis un homme politique d'une nature différente des autres : je suis un travailleur. Je suis un homme qui, comme des millions et des millions de travailleurs dans ce pays, a été exploité. Et j'ai toujours pris la cause des exploités (...).*

» *Je crois que la bourgeoisie française et mes adversaires ne me pardonnent pas une vie militante inattaquable sur le terrain de l'honnêteté. J'ai ma conscience pour moi.*

» *Dans ces conditions, s'il est une seule personne dans notre pays qui pense intimider Georges Marchais par ces campagnes de calomnies, je dis que cette personne perd son temps. Et cela pour une raison simple : je suis sûr de moi. Je connais ma vie, mon passé : c'est la vie, c'est le passé d'un honnête homme, d'un honnête travailleur, d'un honnête militant.*

» *Par conséquent, je continuerai, comme je l'ai toujours fait, à servir les intérêts des travailleurs. On peut avoir recours à toutes les calomnies, personne ne m'ébranlera.* »

M. Marchais a fait appel aux « *travailleurs qui ont connu le même drame que* [lui] *en 1942* », pour qu'ils participent avec lui « *au combat, qui n'est pas seulement le combat pour l'honneur de Georges Marchais, mais le combat pour l'honneur de sept cent mille victimes du régime de Pétain, de Laval, victimes du nazisme* ».

Mᵉ Borker : un document dont l'authenticité la portée et le sérieux sont invérifiables

Mᵉ Jules Borker, avocat de M. Marchais dans le procès que celui-ci avait intenté à l'hebdomadaire *Minute* en 1977, a déclaré, le vendredi 7 mars :

« *Ce n'est pas la première fois que M. Marchais est victime d'accusations d'un tel ordre, et on rappellera qu'il avait déposé plainte contre plusieurs journaux, dont l'hebdomadaire* Minute, *quand ceux-ci avaient publié les copies de documents falsifiés pour accréditer la thèse de son soi-disant départ volontaire en Allemagne pendant la guerre.*

» *La cour d'appel de Paris avait finalement rendu justice sur deux points importants en déniant la moindre valeur probante aux documents en question, et en blâmant ceux qui avaient cru pouvoir s'en servir. (...)*

» *Le procédé aujourd'hui utilisé par* l'Express *participe au fond d'un esprit et d'une démarche similaires puisqu'il est mis en œuvre à l'occasion de la publication d'un document dont l'authenticité, le sérieux et la portée sont invérifiables et sujets à toutes interprétations.* » (1)

Mᵉ Borker a ajouté :

« *D'une part, les témoignages, tant écrits qu'oraux, versés aux débats des procès engagés contre* Minute, *et émanant d'anciens compagnons de déportation du travail de M. Georges Marchais, ont attesté de sa version des faits et de la date de son retour en France au début du mois de mai 1943.*

» *D'autre part, mon confrère Monique Weyl et moi-même, qui avions plaidé ensemble contre* Minute, *avons été alertés par une lettre de Mme Beate Klarsfeld sur l'existence d'un dossier complet concernant M. Marchais, archivé en Allemagne fédérale à Arolsen, aux services internationaux de recherches de la Croix-Rouge. (...)*

» *Mon confrère Kœnig, du barreau de Paris, s'est donc rendu sur place pour consulter toutes les pièces du dossier et en a fait établir des photocopies qui se trouvent en ma possession.*

» *Rien dans ces documents ne permet de contredire les affirmations de M. Georges Marchais sur la date de son retour en France, et j'indique que parmi ceux en ma possession ne figure pas celui publié par* l'Express.

» *J'ajoute que Mme Klarsfeld m'a précisé dans son courrier que le gouvernement de Bonn se serait fait communiquer ce dossier.* »

Mᵉ Eddy Kœnig a précisé de son côté au sujet de la recherche qu'il avait faite aux services de la Croix-Rouge, à Arolsen : « *J'ai bien entendu fait sortir tous les documents sur lesquels figurait le nom de Georges Marchais, et les ai examinés avec soin. Je n'en ai trouvé aucun de nature à confronter en quoi que ce soit l'imputation selon laquelle Georges Marchais aurait été travailleur volontaire en Allemagne. De même, je n'ai trouvé aucun document faisant apparaître qu'il ait été présent en Allemagne à une date postérieure à celle qu'il a toujours indiquée, savoir mai 1943.* »

(1) *N.D.L.R.*) — Devrait au moins pouvoir être vérifiée la signification des deux dates figurant sur le document publié par *l'Express*, deux dates, barrées d'un trait, sur lesquelles repose l'accusation contre M. Marchais : 10-5-43 - 10-5-44.

M. Marchais estime qu'on veut l'écarter de l'élection présidentielle

(Suite de la première page.)

Les jugements rendus, en 1977 et 1978, sur plainte, puis appel de M. Marchais, pour falsification de documents administratifs et usage de faux, aboutirent à la relaxe de M. Lecœur et du directeur de *Minute*, qui avait publié les mêmes documents.

Au-delà de ces péripéties judiciaires, les détracteurs de M. Marchais s'interrogent, en fait, sur la liberté dont dispose le dirigeant du P.C.F. Ils le soupçonnent d'avoir été d'abord utilisé par les dirigeants soviétiques contre M. Waldeck-Rochet, jugé trop indépendant vis-à-vis de Moscou, puis imposé par eux comme successeur, lorsque la maladie empêcha l'ancien secrétaire général de poursuivre sa tâche. Selon cette thèse, M. Marchais serait « tenu » par les Soviétiques en raison de son passé et contraint, de ce fait, de se plier à leurs exigences.

La politique suivie par le parti communiste, sous la direction de M. Marchais, ne justifie guère ces soupçons. Certains lui reprocheraient même aujourd'hui d'avoir trop sacrifié à l'espoir d'une victoire de l'union de la gauche, principalement en 1974. Or, à cette époque, l'Union soviétique ne dissimulait pas son hostilité à un changement de majorité en France, et elle l'avait montré lorsque son ambassadeur avait été reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing entre les deux tours de l'élection présidentielle. Le P.C.F. avait alors protesté contre cette démarche.

La rupture de l'union de la gauche et le retour du P.C.F. à une attitude de soutien actif envers l'Union soviétique, s'expliquent suffisamment par des données de politique intérieure pour qu'il paraisse inutile de faire appel à des hypothèses incertaines sur la situation personnelle de tel ou tel dirigeant. Cependant, l'ardeur des dénégations de M. Marchais montre que le différent qui oppose les représentants de la génération de la résistance, dont certains avaient été écartés de leurs responsabilités au sein du parti dès le début des années 50, à ceux qui ont été promus pendant la même période, demeure un point névralgique de la sensibilité communiste.

PATRICK JARREAU.

LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F. : INDIGNATION ET MÉPRIS

Le bureau politique du parti communiste a publié, vendredi 7 mars, un communiqué dans lequel il affirme :

« *Utilisant un faux grossier,* l'Express *et son directeur se font, une fois de plus, l'instrument d'une ignoble opération politicienne contre le secrétaire général du parti communiste français, Georges Marchais. Le bureau politique du parti exprime son indignation et son mépris devant des procédés aussi répugnants. Il assure Georges Marchais de sa solidarité et de son affection.* »

Estimant que cette opération, dirigée contre « *celui dont on considère qu'il devrait être le candidat du parti communiste français à l'élection présidentielle de 1981* », vise, à travers M. Marchais, « *le parti lui-même* », le bureau politique indique qu'il « *entend tout faire pour s'opposer aux méthodes avilissantes, aux scandales, à la dégradation de la vie politique française qui caractérisent le système giscardien* » et « *tout mettre en œuvre pour faire prévaloir l'honnêteté, la propreté, la clarté* ».

« L'EXPRESS » : chacun peut consulter ce document à Augsbourg.

La direction de *l'Express* a publié, samedi 8 mars, le communiqué suivant :

« *A la suite des déclarations de Georges Marchais tendant à répandre le bruit que le document publié par* l'Express *serait un faux, la direction de* l'Express *rappelle et confirme que ce document est une pièce officielle et authentique. Chacun peut la consulter dans les archives municipales d'Augsbourg, Fuggerstrasse 12. Et certains l'ont vue avant nous. Georges Marchais, éludant le débat de fond, tente ici d'appliquer la même tactique que lors de la découverte, il y a dix ans, dans les archives françaises, des premiers documents concernant son départ volontaire en Allemagne sous l'occupation.*

» *M. Marchais se réfère curieusement à tous ses procès comme s'il les avait gagnés. Or, de 1973 à 1980, il n'a pas été débouté ou condamné moins de sept fois sur cette question par la justice de son pays, notamment sur plainte de la Fédération nationale des déportés, pour « utilisation abusive du titre de déporté », titre dont il n'en continue pas moins à se prévaloir. (...)* »

Le parti socialiste : la liberté est en danger

Le parti socialiste a rendu publique, vendredi 7 mars, une déclaration de son bureau exécutif intitulée : « La liberté est en danger ».

« *L'invasion militaire de pays indépendants comme la persistance de nomreux régimes policiers de par le monde manifestent que l'oppression, sous sa forme la plus brutale, demeure De plus, partout, et même en France, la répression peut atteindre un tel degré de subtilité dans ses techniques que ses victimes elles-mênes n'en sont pas conscientes. Dans notre pays, les libertés fondamentales, celles qui garantissent les droits de l'homme et du citoyen, mais aussi celles qui garantissent les droits du travailleurs sont aujourd'hui gravement remises en cause : droit de manifester, droit de grève dans certains services publics, droits des délégués syndicaux, droits des travailleurs immigrés, libertés des jeunes, droit des femmes.* », estime le parti socialiste. Le bureau exécutif évoque les « *bavures policières (qui) se multiplient* », « *les pressions politiques sur la magistrature* », « *des assassinats impunis (Broglie, Duprat, Curiel, Goldman, Fontanet)* » et le suicide de M. Robert Boulin, qui « *demeure inexpliqué* ». Le P.S. ajoute notamment que « *le droit d'asile est bafoué* » et que « *la liberté d'expression n'est pas garantie à la télévision et à la radio* ».

Il fait état de la suppression d'une émission de la C.G.T. et de l'affaire de Radio-Riposte.

« *La tension due à la politique économique et sociale du gouvernement encourage au refus de la négociation et à la répression, dans le secteur public comme dans le secteur privé : licenciements des délégués syndicaux, appel aux milices privées. Enfin, la société actuelle secrète l'angoisse et parfois la violence. Ainsi se développe un climat d'insécurité, entretenu par les moyens à la discrétion du pouvoir, qui prépare les esprits à la répression policière et judiciaire, voire aux tragiques résultats d'un encouragement à la légitime défense* », déclare le P.S., qui ajoute : « *En politique étrangère, l'indépendance des nations amies, notamment en Afrique, est traitée avec beaucoup de désinvolture. Les intérêts de certains milieux d'affaires semblent parfois se confondre avec ceux du pouvoir. Le chef de l'Etat garde cependant le silence face aux questions posées, et ceux qui les posent se voient censurés ou brimés.* »

M. Pierre Beregovoy, secrétaire national du P.S., commentant cette déclaration à l'occasion d'une conférence de presse, tenue avec Mᵉ Vauzelle et M. Fabius, a affirmé que « *la tendance naturelle à l'autoritarisme s'est développée depuis 1974, au niveau de la concentration des pouvoirs dans les mains du chef de l'Etat et par la mainmise du pouvoir giscardien sur les grands moyens d'information* ». « *Derrière le masque de la démocratie libérale avancée se profile un autoritarisme insidieux* », a-t-il dit.

Chronologie d'une polémique

3 JUIN 1970. — MM. Roger Garaudy, Maurice Kriegel-Valrimont, Jean Pronteau et Charles Tillon signent un appel dans lequel ils déclarent qu'« il n'est plus possible de se taire » et reprochent à M. Marchais de n'avoir participé à aucun des « combats vitaux » du parti communiste.

29 JUIN. — Dans une lettre que publie « le Nouvel Observateur », M. Tillon demande : « Pourquoi Marchais, en se décidant à pénétrer dans le P.C. en 1947, a-t-il remis à un membre du comité central une biographie mensongère, déclarant qu'il était resté en France pendant toute l'occupation, alors que Fajon vient, récemment, de déclarer le contraire devant la rédaction de « l'Humanité » ? »

3 JUILLET. — M. Tillon est exclu de sa cellule du P.C.F., à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

20 JUILLET. — Le bureau politique du P.C.F. accuse M. Tillon de « prendre le relais » de la « campagne anticommuniste (...), dont Roger Garaudy [exclu du parti le 20 mai 1970] avait été un moment le principal animateur », et « exprime sa confiance aux dirigeants du parti bassement calomniés, et, en particulier, à Georges Marchais ». Dans « l'Humanité » du 21 juillet, M. André Vieuguet, membre du secrétariat du comité central, écrit : « Georges Marchais n'était pas communiste quand, en décembre 1942, jeune métallo, il fut victime de la déportation du travail. (...) Après une première tentative d'évasion qui échoue en en février 1943, il réussit à regagner la France en mai de la même année. »

9 MARS 1973. — M. Marchais porte plainte en falsification de documents administratifs et usage de faux contre MM. Auguste Lecœur, directeur de « la Nation socialiste » et ancien membre du secrétariat du comité central du P.C.F. ; Jean Boizeau, directeur de « Minute » et l'auteur d'un article publié sous la signature de R.L. dans « Rivarol ». Ces trois journaux avaient reproduit des documents paraissant établir que le secrétaire général du P.C.F. avait été volontaire pour aller travailler en Allemagne en 1942. Une information judiciaire est ouverte le 12 mars.

29 SEPTEMBRE 1977. — Renvoyés en correctionnelle sur ordonnance du juge d'instruction le 25 juin précédent, MM. Boizeau et Lecœur comparaissent devant la douzième chambre du tribunal de grande instance de Paris, en présence de M. Marchais, qui, les larmes aux yeux, prête serment et déclare : « Je n'ai jamais été volontaire. Je suis un déporté du travail et un réfractaire. »

27 OCTOBRE. — Le tribunal relaxe MM. Boizeau et Lecœur. Il constate que « les photocopies arguées de faux laissent apparaître par rapport aux originaux annexés à la procédure certaines différences », mais estime que ces différences « n'étaient pas de nature à induire en erreur sur [le] contenu administratif véritable [de ces documents]. » M. Marchais et le parquet font appel.

12 JUILLET 1978. — M. Marchais est débouté de sa plainte en appel par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris.

L'autobiographie de Jean Recanati

(Suite de la première page.)

C'était un homme trop blessé et trop discret pour marchander ses sentiments intimes. On ne trouvera dans son livre ni soupçon de haine ni même trace de ressentiment. Au contraire, il évoque ses anciens camarades, notamment Georges Cogniot, d'une manière affectueuse, à peine teintée d'ironie. Il paraît les interroger. Il essaie de les comprendre, afin de se comprendre lui-même. Il ne règle des comptes avec personne, avec rien, sauf avec les illusions de son passé.

L'auteur s'est inscrit aux Jeunesses communistes de Clermont-Ferrand en octobre 1944. Les exploits de l'armée rouge l'avaient enthousiasmé. « *Je venais me joindre à la grande armée des justes*, dit-il. *J'allais à la vertu.* » C'était un jeune homme seul. Son destin juif l'avait rendu orphelin. Son père et sa mère étaient morts à Auschwitz. Il cherchait avec désespoir une famille. « *C'est le tutoiement qui m'a d'abord frappé dans le parti*, se souvient-il... *Ce tutoiement prolétarien, je sais de manière sûre que je l'ai reçu comme une marque familiale retrouvée. Je n'étais plus seul, j'avais été adopté, on me disait tu, la ville jadis hostile recélait des centaines de frères et sœurs — et quelques pères.* »

« La grâce prolétarienne »

Ce jeune homme de dix-neuf ans, très malheureux et « très pauvre », était aussi « très ignorant ». Il ne savait presque rien de l'histoire, ni de la politique. C'était Candide, entrant chez les communistes. Ils allaient se charger de le modeler. Ainsi, lorsque André Marty déclarait : « Avec les trotskistes on ne discute pas, on les tue ». Jean Recanati, qui entendait « pour la première fois le mot *trotskiste* », recevait cet enseignement comme une évidence. Il découvrait l'« ennemi » que désignait André Marty, comme on apprend les mathématiques. On faisait non seulement son éducation politique, mais encore son éducation sentimentale. Jean Recanati, qui avait trop souffert d'être abandonné, se laissait entraîner, de manière *naturelle*, aux excès de l'amour aveugle : celui qu'on devait porter à Staline, et celui que méritait Maurice Thorez. Il était engagé sur les *voies de la dévotion*. « *Ma nature moqueuse*, dit-il, *restait en sommeil.* »

La nouvelle famille de l'auteur était *une église*, avec ses rites et sa hiérarchie. Les prélats du parti bénéficiaient de certains privilèges, comme celui d'être appelés par leurs prénoms. Les militants ne disaient pas Thorez, ni Duclos, mais « Maurice » et « Jacques ». Cette église avait un aspect janséniste, car certains de ses membres avaient obtenu, par leur naissance, la « grâce prolétarienne », tandis que les autres « se sentaient frappés d'une sorte de péché originel ». Certains textes étaient considérés comme des « écritures saintes ». Jean Recanati, qui était devenu journaliste à *l'Humanité*, savait ainsi qu'il ne fallait pas changer une virgule dans un article d'André Marty. C'était une « cérémonie » de relire le texte sur épreuve en le comparant à l'original.

Comme la plupart des militants communistes, l'auteur avait la foi du charbonnier. Il ne connaissait que des certitudes. Il n'aurait pas songé à mettre en question les vérités qu'on lui enseignait. Le doute n'était pas permis, car il était contraire à l'« *esprit de parti* ». Certes, Jean Recanati ressentait une « gêne inavouable », quand il apprenait l'exécution des « traîtres » qu'on avait « démasqués » dans les pays socialistes. Mais il voulait se persuader que ces dirigeants communistes, naguère représentés comme des héros, avaient réellement trahi. C'était son devoir de croire. Il admettait l'« invraisemblable ». Et quand il ne l'*admettait pas, il sacrifiait la* recherche de la vérité à l'« esprit de parti ». Jean Recanati s'accuse de s'être *laissé dévoyer*.

« Ma naïveté me navre »

« *Ma naïveté me navre* », dit-il, en évoquant ces années. Il essaie de trouver les raisons de son aveuglement. Comme tous les militants qui avaient accédé à la fonction de « permanent », il vivait dans un état de « *dépendance* » avec le parti. C'était une dépendance matérielle, mais plus encore une dépendance morale. Le parti donnait, en effet, aux permanents l'« irremplaçable exaltation de jouer un rôle », d'exercer un pouvoir et de posséder quelque prestige. Beaucoup d'entre eux s'abandonnaient aux « démons de la *vanité* ». « *Quand l'exercice du pouvoir s'accompagne de jouissance*, écrit Jean Recanati, *le pire devient possible.* » Le pire s'est accompli : c'était la perte de l'esprit critique. Cette jouissance comportait d'ailleurs son revers : le permanent vivait dans la peur de la disgrâce qu'il subirait s'il déméritait un jour. L'auteur se souvient, avec compassion, de l'« affolement » qu'il a surpris, un soir à la télévision, dans le regard de Georges Cogniot. Celui-ci avait toujours connu la peur, et particulièrement « la peur de Maurice »...

« *J'ai été long à me désaccoutumer* », conclut Jean Recanati, qui parle de son expérience comme de l'usage immodéré d'un alcool. Les progrès de sa « *décroyance* » furent douloureux. Il commença de s'interroger vraiment quand les médecins soviétiques, impliqués dans le « complot des blouses blanches », furent réhabilités, après la mort de Staline. Les révélations du « rapport Khrouchtchev » allaient *rendre* ses doutes « légitimes » et le conduire à « quitter *l'Humanité* », ainsi que le *parti communiste. Il fallut à* Jean Recanati un grand courage pour annoncer cette décision qui lui donnait des remords, tous les jours. « *On ne rompt pas facilement avec son père* »

Il a entrepris ce récit « plus de vingt ans après [son] départ », quand il a senti qu'un nécessaire « travail de deuil » s'était accompli dans sa mémoire. « *Je me félicite*, écrit-il, *d'avoir gagné au parti de détester la jouissance du pouvoir et de la communion. J'y aurai gagné aussi l'horreur de l'idolâtrie, et d'aimer après tant d'amours respectueuses que l'on mette des moustaches aux Jocondes.* » A la fin de ce livre émouvant et sage, dont l'humour se mélange avec cette mélancolie que procurent les désillusions, Jean Recanati montre une « ferveur » inattendue pour évoquer les communistes, une dernière fois. « C'est que, dit-il, *les grandes passions laissent des traces, malgré le temps.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ *Un gentil stalinien*, par Jean Recanati, Editions Mazarine, 224 p. Environ 42 F.

Consensus

(Suite de la première page.)

A ceux-ci Edgar Faure donna un nom qui tint un bon moment l'affiche : « majorités d'idées ». Aujourd'hui l'on préfère « consensus », qui respire l'œcuménisme et l'irénisme et qu'utilisent à l'envi les grandes organisations mondiales. Ce nouveau-né aux couleurs de revenant a-t-il de l'avenir ? Tout dépend du crédit que l'on entend faire à son contenu.

Plusieurs membres des grandes familles politiques françaises ont déjà été interrogées là-dessus, en un sens juridique et conceptuel par la revue *Pouvoirs* (nᵒ 5, 1978), dans une perspective politique et conjoncturelle, à la veille des dernières élections législatives, par les « groupes Rencontres » (un nom qui vaut consensus !). Leurs réponses sont dans l'ensemble, et de gauche à droite, d'un pessimisme préoccupant. Le mot lui-même est perçu comme flou, ambigu, trompeur : son entrée si commune et spontanée dans le cliché « large consensus » suffirait à le trahir. Il est difficile d'être large et profond à la fois ! Quant au concept qu'il véhicule, il est tenu pour familier aux Anglo-Saxons, mais en revanche étranger à nos compatriotes, plus enclins à ériger des systèmes qu'à élaborer des compromis.

Deux des témoins requis, venant l'un de la « gauche », l'autre de la « droite », se rejoignent même pour interdire au consensus le droit d'être français. « *La contestation*, déclare Al. Sanguinetti, *est une des données de fond de la société française depuis les origines...* » et J.-D. Bredin : « *La démocratie, ce n'est pas un consensus. Il faut croire aux vertus de l'affrontement comme source de progrès...* » Et d'ajouter, il est vrai : « *La démocratie, ce n'est pas le consensus, c'est l'affrontement vécu et dominé.* » Or (J.-D. Bredin doit bien le savoir) jamais plus juste définition ne fut donnée du consensus, démarche propre aux habitués des instances internationales lorsque, devant le mur d'un désaccord, ils entreprennent de se mettre d'accord pour essayer de le franchir.

Face aux périls où est plongé le monde, avons-nous vraiment le droit de refuser de semblables tentatives ? La réponse échappe certes au magistère des mots. Mais ceux-ci sont et font des signes auxquels les politiques devraient être attentifs, tout comme à chaque terme d'une alternative naguère posée par une interlocutrice de *Pouvoirs* : « *Ou le consentement crée la force, ou la force crée le consentement.* » Voilà du moins qui n'est ni une équivoque, ni un leurre, mais un choix de consensus à opérer en pleine lumière et connaissance de cause.

Que les chemins de notre histoire soient encombrés de repères qui se nomment Ligues, Frondes, Révolutions, c'est un fait. Qu'on nous invite maintenant à transformer en objet de consensus ce qui fut jusqu'ici sujet de discordes, ce serait d'une piètre logique. Plutôt que de « passé réconcilié » (J. Rigaud), c'est d'avenir rassembleur que nous avons besoin. Les enjeux ne manquent pas : une qualité de la vie à sauver, une technologie à maîtriser, une morale à refaire, un nouvel humanisme à découvrir — ajoutons selon le vœu du Poète-Voyant, mais en un sens plus rassis : une nouvelle langue à inventer où les mêmes choses répondent pour chacun à l'appel des mêmes mots, où *consensus* ne soit plus ce « *je ne sais quoi de flou et d'inassignable* » qu'évoque Jankélévitch (1), mais s'arme enfin de perceptions claires et de ferme vouloir.

GÉRALD ANTOINE.

(1) Parlant encore, en 1957, du consensus au sens biologique !

هكذا من الأصل

M. Paul Dijoud veut sortir l'administration guyanaise de sa léthargie

De notre correspondant

Cayenne. — Tout au long de la visite qu'il a effectuée, du 3 au 6 mars, en Guyane, M. Paul Dijoud a dénoncé les lenteurs administratives ainsi que l'attitude de certains fonctionnaires.

Arrivant après l'installation d'un nouveau préfet, M. Désiré Carli, et le coup d'État au Surinam, M. Paul Dijoud a voulu à la fois donner un nouvel élan au « plan vert » de développement de ce département (250 millions de francs seront dépensés en cinq ans pour le doter des infrastructures nécessaires) et rassurer la majorité sur l'attitude de la métropole. Il a annoncé la visite, en 1980, du président de la République. S'il croit au développement de la Guyane, le secrétaire d'État aux DOM-TOM ne désespère pas d'y associer l'opposition. Celle-ci a ravi dernièrement à la majorité le conseil général et le conseil régional. Après avoir été reçu par MM. Gérard Holder et Raymond Tarcy, maires de Cayenne et de Saint-Laurent, membres du parti socialiste guyanais (autonomistes), M. Dijoud a estimé que *« comme aux Antilles et à la Réunion, les socialistes guyanais deviendront, d'ici dix ans, départementalistes »*. Si son langage, qualifié de *« ferme »* et de *« non démagogique »* par certains gaullistes, lui a permis de se réconcilier avec le R.P.R., principale composante de la majorité en Guyane, il lui a valu, en revanche, l'hostilité des syndicats de la fonction publique.

L'opposition, si elle a parfois assoupli ses positions depuis l'année dernière, n'en reste pas moins attachée à un changement de statut et donc à un accroissement des pouvoirs locaux. Elle ne donnera donc pas un chèque en blanc au secrétaire d'État aux DOM-TOM, d'autant plus qu'elle semble douter que celui-ci, malgré sa bonne volonté, ait les moyens de sa politique.

IAN HAMEL.

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Les sénateurs accentuent les possibilités d'indemnisation des exploitants en cas d'expropriation

Le Sénat a abandonné le volet foncier de la loi d'orientation agricole (titre III) dont il reprendra l'examen mardi 12 mars, pour examiner vendredi le titre V du projet concernant l'aménagement rural.

Sous ce vocable, le texte ne traite en fait que de l'aménagement des structures foncières des campagnes. *« Les dispositions proposées,* déclare le rapporteur, M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), *sont guidées par le souci de renforcer la cohérence entre les procédures d'aménagement des structures des exploitations agricoles et les dispositifs de maîtrise foncière. Il est en effet indispensable,* a-t-il ajouté, *qu'un zonage adapté aux conditions particulières des régions, permette d'éviter les empiétements excessifs réalisés au profit d'activités ou d'équipements collectifs sur les terres à vocation agricole. »*

Article 29. — M. JOZEAU-MARIGNÉ (R.I., Manche), président de la commission des lois, a fait adopter par le Sénat un amendement qui retient l'essentiel des orientations fixées par l'Assemblée nationale, mais qui en renvoie l'application à un décret en Conseil d'État au lieu de la simple « directive » que prévoyait le texte voté par les députés.

Le Sénat a ensuite adopté un article additionnel dû à l'initiative de la commission des lois et visant à protéger l'exploitant en place, contre les procédures mises en ensemble par les citadins qui s'estiment gênés par les nuisances de certains travaux agricoles.

Article 30. — Remembrement : la procédure du remembrement aménagement pourra être prescrite par l'autorité administrative, après avis de la commission communale d'aménagement foncier et accord du conseil municipal, lorsque l'élaboration du document d'urbanisme et la préparation du remembrement seront mis en œuvre simultanément. Le Sénat a très légèrement modifié le texte de l'Assemblée nationale pour le rendre plus précis.

Article 31. — Dispositions relatives aux agriculteurs expropriés par suite de la réalisation de grands ouvrages publics. Le projet renforce la protection des agriculteurs en stipulant que ceux dont l'exploitation est située dans le périmètre de l'emprise où qu'elle se trouve gravement déséquilibrée par la réalisation de l'ouvrage public, peuvent demander à être réinstallés dans un délai déterminé, sur une exploitation comparable. Ils bénéficient à cet effet d'une priorité d'attribution des terres détenues par les SAFER. Un amendement de M. Sordel, rapporteur de la commission des affaires économiques donne un sens plus large à la notion de *« grand ouvrage public »* réservée habituellement aux autoroutes et aux aérodromes.

Le Sénat s'est séparé vendredi au milieu de l'après-midi pour permettre au ministre de l'agriculture de rendre compte des travaux des dernières conférences de Bruxelles et de la politique française agricole et européenne.

A. G.

Au « baromètre » « Figaro » - Sofres

MM. GISCARD D'ESTAING BARRE ET ROCARD PROGRESSENT

Le Figaro Magazine publie samedi 8 mars son « baromètre mensuel » réalisé par la Sofres entre le 22 et le 27 février (1) auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. M. Valéry Giscard d'Estaing gagne un point (59 % des personnes interrogées lui font confiance, contre 58 % le mois précédent) et M. Raymond Barre deux (38 %, contre 36 %).

M. Michel Rocard reste en tête des personnalités auxquelles les Français souhaitent *« voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »*. Il gagne deux points, retrouvant ainsi le pourcentage record qu'il avait atteint en janvier (52 %). M. Pierre Mauroy passe de 31 à 34 % et dépasse M. François Mitterrand, stationnaire à 33 %. M. Raymond Barre gagne trois points (37 %), M. Jacques Chirac en perd trois (31 %).

Après la chute de sept points qu'il avait enregistrée le mois dernier, M. Georges Marchais regagne un peu du terrain perdu. Il passe de 17 % à 19 %. Il en va de même pour le parti communiste, qui avait brusquement régressé lors de la précédente enquête, de 27 à 18 % de « bonnes opinions » et qui remonte à 22 %.

(1) M. Michel Rocard était l'invité de « Cartes sur table », sur Antenne 2, le 25 février. L'émission « Une heure avec le président de la République » remonte au 26 février sur TF1. La hausse de l'indice des prix à la consommation (+1,9 % en janvier) a été rendue publique le 27 février.

Martinique, l'île écorchée

IV. — Le gouvernement veut donner un coup d'arrêt au « pourrissement »

de notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT

L'évolution de la situation politique en Martinique suscite de nombreuses incertitudes sur l'avenir du mouvement autonomiste dont les dirigeants craignent que l'« après-Césaire » ne soit marqué par de violentes surenchères et le gouvernement ne modifie pas le statut de l'île tant que l'influence modératrice du maire de Fort-de-France demeure prépondérante (« le Monde » des 6, 7 et 8 mars).

Fort-de-France. — Partout des massifs de fleurs et des oiseaux qui chantent. Le quartier de Petit-Paradis, sur les hauteurs de la banlieue de Fort-de-France, mérite bien son nom. C'est ici qu'habite M. Claude Lise, trente-neuf ans, docteur en médecine, qui a été désigné par le parti progressiste martiniquais (P.P.M.) pour briguer le siège du quatrième canton, laissé vacant par la démission spectaculaire de M. Arthur Régis, directeur de l'hebdomadaire du parti.

L'homme est grand, mince, son clair visage de métis porte une petite moustache noire et ses traits ascétiques rappellent étrangement ceux de Houari Boumediène. Un sabre de samouraï, finement ciselé, et deux sabres d'entraînement, en bois, sont placés en évidence dans le salon de sa résidence. M. Lise pratique depuis longtemps l'aïkido, et sans doute est-ce l'exercice de cet art martial qui donne cette souplesse à son allure.

En politique, en tout cas, il ne craint personne : depuis les élections cantonales de 1973, il est allé plusieurs fois défier dans son fief, au nom de l'opposition, le « patron » des militants gaullistes, M. Michel Renard, maire du Marigot. Il ne l'a jamais emporté, mais il s'est taillé une grande réputation de courage politique.

Aux cantonales de mars 1979, le P.P.M. l'avait présenté dans le premier canton de Fort-de-France, contre M. Max Elisé (U.D.F.), qui l'avait emporté sur lui au deuxième tour par 807 voix contre 455.

Dans les quartiers populaires de la proche banlieue foyolaise, M. Claude Lise mène actuellement campagne, lui aussi, sur le thème du *« génocide par substitution »*, mais en invitant ses auditoires à ne pas verser dans un racisme anti-métropolitain et en soulignant que *« les métropolitains sont, pour la plupart, les instruments inconscients de la politique gouvernementale »*.

Contrairement à M. Régis, M. Lise est un nouveau venu au P.P.M., puisqu'il n'y a adhéré qu'après les élections législatives de mars 1978, entraînant avec lui la majorité des militants du parti socialiste martiniquais (P.S.M.), qu'il avait fondé, en juillet 1977, et dont il était le secrétaire général. Il incarne désormais le courant socialiste du parti nationaliste et autonomiste d'Aimé Césaire.

C'est pour cette raison que cet ancien mitterrandiste a été chargé par le conseil national du P.P.M. de préparer pour le congrès de juin-juillet un *« projet de société socialiste pour la Martinique »*.

Attaquée sur sa droite par la majorité départementaliste, qui l'accuse de vouloir rompre les liens avec la France, harcelée sur sa gauche par les communistes, par les groupuscules trotskistes et par les indépendantistes, qui lui reprochent le contraire, et tiraillée, en son sein même, par les militants les plus jeunes qui pressent Aimé Césaire de se montrer plus actif dans son combat pour une décolonisation totale, la direction du parti a jugé, en effet, que le temps était venu de préciser le contenu de son projet politique.

Un projet autogestionnaire

En préambule de son texte, qui est actuellement examiné par les différents balisiers (1), M. Claude Lise écrit notamment que *« la revendication d'un changement de statut gagne progressivement du terrain »* mais *« reste encore puissamment freinée par la peur du saut dans l'inconnu »*. Il convient donc, ajoute-t-il, de répondre aux interrogations des Martiniquais, qui veulent savoir *« quel type de société existera dans une Martinique gérée par les Martiniquais eux-mêmes »*.

Se référant à la fois aux doctrines du P.S.U. et du CERES, M. Claude Lise fixe pour objectif l'instauration d'une société autogestionnaire comportant, à terme, *« la disparition, non seulement de la propriété privée des moyens de production, mais aussi celle de la propriété privée du pouvoir »*. Et, afin de *« préparer les travailleurs à la marche vers l'autogestion »*, l'ancien secrétaire général du P.S.M. propose au P.P.M. quatre orientations :

« 1) *Consacrer un effort important à l'élévation du niveau de conscience des masses, et d'abord à la formation des militants ;*

« 2) *Jouer un rôle original dans les luttes quotidiennes en s'efforçant de privilégier les luttes pour la conquête des pouvoirs partiels par rapport aux luttes revendicatives classiques, par exemple : création de comités d'usagers revendiquant le contrôle ou, au moins un droit de regard dans la gestion de certains organismes (la radio et la télévision, les établissements d'enseignement, les services d'action sanitaire et sociale, les transports collectifs, les services d'urbanisme), revendication d'une réforme foncière propre à la Martinique, etc. ;*

3) *Favoriser le développement de la vie associative. Le but de tout cela étant d'élever l'enjeu de la lutte des classes, de réaliser une véritable pédagogie de la responsabilité et d'inscrire dans la conscience et la pratique des travailleurs des exigences nouvelles qui ne pourront être satisfaites véritablement et durablement que dans le cadre de la société socialiste à venir ;*

4) *Introduire dans les structures du parti et dans son fonctionnement les principes qui sont à la base de la société autogestionnaire : démocratie totale ; circulation de l'information à tous les niveaux ; rotation des tâches et des responsabilités.*

» *Le parti doit être en quelque sorte une vitrine du socialisme,* conclut le rapporteur, *car c'est en fonction de l'image qu'il donnera de lui dans sa réalité quotidienne que le projet de société dont il est porteur apparaîtra plus ou moins crédible et attractif pour les masses.* »

Il apparaît donc, dès à présent, que le prochain congrès du P.P.M. devra débattre de deux démarches intellectuelles différentes, mais pas forcément contradictoires : le projet socialiste autogestionnaire de M. Claude Lise, qui pose des objectifs à long terme, et le projet nationaliste à court terme de M. Arthur Régis, qui préconise de porter la question martiniquaise devant les instances internationales et de déclencher, dans l'île, une série permanente de grèves tournantes afin de *« harceler sans cesse le système colonial pour mieux l'abattre »*.

Divergences avec les communistes

La démarche socialiste autogestionnaire de l'ancien secrétaire général du P.S.M. n'est pas de nature, semble-t-il, à favoriser un rapprochement du P.P.M. avec les autonomistes communistes du P.C.M. En effet, le projet de M. Lise refuse de *« jeter un voile pudique »* sur *« les aspects négatifs des différentes expériences socialistes connues »*, et notamment sur l'*« étouffement des libertés »* en U.R.S.S., tout en ménageant Cuba, considéré par le rapporteur comme *« le régime socialiste le plus humain »*.

Les communistes, dont le mot d'ordre est l'*« autonomie démocratique et populaire »*, font porter au P.P.M. la responsabilité de la division de la gauche. Dans son projet de résolution avant son septième congrès qui doit avoir lieu les 12 et 13 avril, le comité central du P.C.M. *« prend acte qu'aujourd'hui de nombreuses divergences existent avec le P.P.M. sur des problèmes importants (indemnité de vie chère, lutte pour les revendications immédiates des travailleurs, licenciements, relations avec le gouvernement impérialiste des États-Unis, etc.).*

» *Les conditions n'existent donc pas encore pour une unité réelle et efficace sur l'ensemble des questions fondamentales,* ajoute le texte. *S'associer globalement au P.P.M. actuellement signifierait accepter, cautionner, certaines de ses positions que notre parti estime contraires aux intérêts des travailleurs et du pays ; ce serait entretenir la confusion dans l'esprit des masses.* »

Le P.C.M. propose des actions unitaires « cas par cas ». Ses militants, qui sont très minoritaires à Fort-de-France, ont mené une campagne très active, au cours de ces dernières semaines, dans les zones agricoles du département, en dénonçant les conditions dans lesquelles ont été indemnisés les Békés (2), dont les bananeraies avaient été détruites, l'été dernier, par les cyclones David et Frédéric (*le Monde* du 20 février).

De leur côté, les différentes associations syndicales se proposent de lancer prochainement un nouveau mot d'ordre de grève générale, comme elles l'avaient fait, en octobre dernier, lors de la troisième conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane, présidée par M. Paul Dijoud. Elles estiment que les négociations engagées, au début décembre, avec les représentants du secrétaire d'État, sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux de l'île ne progressent pas assez rapidement. Les dirigeants syndicaux pensent que le gouvernement *« cherche à faire traîner les choses jusqu'à l'élection présidentielle de 1981 »*.

Crise économique, surenchères politiques au sein de l'opposition, incidents raciaux, tensions sociales provoquées par l'activisme du syndicat indépendantiste (C.S.T.M.), rancœurs de l'électorat de la majorité à l'encontre de la politique gouvernementale en général et de l'attitude de M. Paul Dijoud, en particulier, depuis que le secrétaire d'État aux DOM-TOM a fait l'unanimité contre lui après avoir témérairement dénoncé les privilèges salariaux des fonctionnaires exerçant outre-mer, les avantages fiscaux des bénéficiaires de gros revenus et les monopoles des sociétés d'import-export, tout cela crée en Martinique une atmosphère de malaise de plus en plus pesante. Au secrétariat d'État, on parle aujourd'hui de *« pourrissement »*.

Accusé par le R.P.R. d'observer un laxisme coupable, M. Paul Dijoud a décidé de réagir en préparant un *« plan d'intervention »* destiné à *« mettre un coup d'arrêt »* aux actions des autonomistes et des indépendantistes. Ce « plan » a été inspiré au secrétaire d'État, au nom du mouvement gaulliste, par MM. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission du R.P.R. pour les DOM, Camille Petit, député de la première circonscription de l'île, et Michel Renard, à l'occasion d'un échange de vues qui a eu lieu le mercredi soir 6 février à Paris.

Les circonstances dans lesquelles cette rencontre a eu lieu illustrent, d'ailleurs, l'animosité qui règne entre les élus locaux du R.P.R. et M. Dijoud.

Les membres du bureau de la Fédération gaulliste martiniquaise étant de passage à Paris, le secrétaire d'État avait exprimé le désir de s'entretenir avec eux, mais M. Renard et ses amis avaient décliné cette invitation. En revanche, les élus du R.P.R. avaient fait savoir qu'ils ne refuseraient pas un échange de vues à condition que M. Dijoud, lui, accepte de venir jusqu'à eux. C'est ainsi que la rencontre a eu lieu en terrain neutre, dans un restaurant parisien, à l'invitation de MM. Julia et Renard, M. Dijoud étant accompagné de deux collaborateurs. La discussion a été assez vive, les gaullistes reprochant à leur hôte de vouloir *« casser du R.P.R. »*.

Finalement, les deux parties en présence sont convenues d'un *modus vivendi*, selon lequel les deux courants de la majorité devraient, désormais, mettre leurs rivalités en sourdine, notamment à l'occasion de la prochaine élection cantonale partielle, afin d'opposer un front commun aux partis de l'opposition avant l'élection présidentielle de 1981 (3). Reprenant à son compte les craintes solennellement exprimées par ses interlocuteurs, M. Dijoud s'est engagé à faire preuve de la plus grande fermeté contre *« les forces de subversion »*. Le *« plan d'intervention »* proposé par le R.P.R., et accepté par le secrétaire d'État, vise un double objectif : annihiler les tentatives de déstabilisation orchestrées par les indépendantistes agissant à l'intérieur de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.), dirigée par M. Frantz Agasta, et riposter à la campagne du P.P.M. contre le *« génocide par substitution »*. Selon le R.P.R., ainsi que l'indique une lettre en date du 13 février adressée par M. Renard à M. Dijoud, en conclusion de l'échange de vues du 6 février, le secrétaire d'État doit donner consigne au préfet de réprimer sévèrement, d'une part, toutes les atteintes à la liberté du travail, d'autre part, toutes les incitations à la discrimination raciale à l'encontre des métropolitains. M. Julia s'est personnellement entretenu de la nécessité d'une *« reprise en main »* de la situation, à la mi-février, avec M. Giscard d'Estaing.

« L'influence cubaine »

Des *« mesures exceptionnelles »* seraient prises afin d'assurer *« la défense de la liberté d'expression »* au cours de la prochaine campagne électorale dans le quatrième canton de Fort-de-France.

La police et les renseignements généraux seraient priés de resserrer leurs dispositifs de surveillance pour empêcher le *« renforcement de l'influence cubaine »* que dénonce le R.P.R. Enfin, le gouvernement ferait placer les listes électorales de Fort-de-France sous le contrôle de l'INSEE et accepterait que soit inscrite à l'ordre du jour de la session de printemps de l'Assemblée nationale la proposition de loi déposée en mai 1978 par M. Camille Petit et tendant à rendre obligatoire la mise sur ordinateur des listes électorales des villes de plus de trente mille habitants. Le R.P.R. et M. Dijoud accusent, en effet, les dirigeants autonomistes de Fort-de-France de se livrer à des fraudes électorales à chaque scrutin. Dans l'entourage du secrétaire d'État aux DOM-TOM on affirme que M. Dijoud, après avoir montré *« beaucoup de patience »* est aujourd'hui résolu, en accord avec l'Élysée, à ne tolérer *« aucune illégalité »* de la part des membres de l'opposition martiniquaise.

Convaincu que l'élection présidentielle de 1981 confirmera une fois encore, en dépit des mots d'ordre autonomistes, l'attachement de la population martiniquaise à la France, le secrétaire d'État se déclare disposé à assumer tous les risques que l'application de ce traitement de choc comporterait inévitablement dans un département où tous les problèmes politiques et économiques ont toujours contenu une charge passionnelle explosive (4). Jouant avec le feu, le gouvernement fait là un pari dangereux.

FIN

(1) On appelle ainsi les cellules du P.P.M.

(2) Blancs, descendants de colons.

(3) L'U.D.F. et le R.P.R. se livreront une « primaire » à l'occasion de l'élection cantonale partielle de Fort-de-France. Le candidat giscardien sera M. Joë Sainte-Rose, secrétaire départemental du P.R., et les gaullistes présenteront une candidate, Mme Aimée Populo.

(4) En décembre 1959, les émeutes qui avaient eu lieu à Fort-de-France avaient commencé à la suite d'un banal accident de la circulation mettant en cause un Blanc et un Noir. Elles avaient fait trois morts et de nombreux blessés.

Les propos du secrétaire d'État aux DOM-TOM suscitent une levée de boucliers

De notre correspondant

Fort-de-France. — Lors de son passage à la Martinique le 3 mars, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État DOM-TOM, avait notamment déclaré : *« J'ai senti que les Martiniquais étaient lassés des manifestations, des grèves, des agressions et de toutes ces atteintes à l'ordre public qui se sont multipliées depuis quelques mois. La Martinique est un département français et restera définitivement un département français, que cela plaise ou ne plaise pas et l'ordre sera maintenu ici comme dans n'importe quel département français... »*

Les propos de M. Dijoud ont provoqué dans le département une véritable levée de boucliers. Après les protestations syndicales (*le Monde* du 7 mars), le parti communiste martiniquais a souligné qu'il s'agit de *« déclarations insolites... qui constituent une provocation et une diversion d'autant plus dangereuses qu'elles tendent à suppléer l'échec de la politique économique du gouvernement dans les DOM-TOM »*. Pour le parti progressiste martiniquais, les propos de M. Paul Dijoud prouvent que *« le gouvernement français a résolument décidé de jouer ici, à l'encontre de notre peuple, les provocateurs »*. Certains indépendantistes font un rapprochement avec l'Afghanistan.

Le journal *France-Antilles*, qui appartient au groupe Hersant, s'est joint au concert de protestations.

Dans le même temps, l'arrivée à Fort-de-France vendredi après-midi 7 mars de deux escadrons de gardes mobiles (220 hommes) a fait l'objet d'une publicité inhabituelle, tandis que les journalistes de FR 3 auraient reçu l'ordre d'éviter de donner la parole sur les ondes radio et télé, à l'opposition tant dans le domaine social que politique.

FIRMIN RENÉVILLE.

Le Monde

société

Un colloque de la Fédération de l'éducation nationale sur la justice

Le sentiment de la justice est commun à tous les jeunes. A la question : « Qu'attendez-vous de votre éducateur ? », quatre-vingts pour cent des jeunes détenus répondaient, d'après une statistique établie par le ministère de la justice : « Qu'il soit plus juste ». La Fédération de l'éducation nationale avait consacré mercredi 5 mars une Journée fédérale aux problèmes de la justice, notamment de la prévention, de la réinsertion et des juridictions d'exception. Le colloque a réuni à Paris une centaine de participants représentant une vingtaine de syndicats ou d'associations.

Introduisant la journée, M. Jean-François Kahn, journaliste, parlant d'expérience et s'appuyant sur l'exemple de plusieurs pays étrangers, a insisté sur l'idée que les pouvoirs ne sont pas *« intrinsèquement »* démocratiques ou dictatoriaux. Il s'agit d'un conflit entre les aspirations à la sécurité et à la justice. *« Chaque fois qu'on abandonne des libertés pour plus de sécurité, on s'engage sur la voie de la dictature. »* Il n'y a pas de démocratie sans *« contre-poids »*, a dit M. Kahn, citant le Watergate en le comparant à l'affaire Ben Barka. Il a fait remarquer que si en Amérique les relais de la presse et de la justice avaient fonctionné convenablement, il en avait été autrement en France.

De son côté, M. Hubert Dubedout, député (P.S.) et maire de Grenoble, a témoigné de sa politique municipale de prévention tout en soulignant le caractère aléatoire d'une telle action auprès de jeunes qui, *« dès le départ ont un avenir programmé »*. Le maire de Grenoble doit aussi lutter contre une opinion publique plutôt favorable à la répression et il ne détient pas les pouvoirs de police qui sont dévolus au préfet. Enfin, le docteur Antoine Lazarus, psychiatre, animateur des Groupes professionnels des prisons, s'est attaché à décrire les difficultés de la réinsertion pour un jeune délinquant. *« L'incarcération*, a-t-il dit, *aggrave les handicaps. En prison, on oublie tout ; on doit réapprendre même à traverser la rue. »* Pour M. Jean Dapeyrie, ancien détenu, la meilleure garantie de réinsertion est de donner au délinquant une conscience politique.

Les travaux des commissions ont fait ressortir des obstacles qui auraient pu paraître insurmontables à d'autres qu'à des militants syndicalistes. On a dénoncé par exemple la contrainte par corps et cité le cas d'un jeune homme qui, bien qu'ayant purgé sa peine, retournera en prison parce qu'il n'a pas assez d'argent pour payer les frais de son procès. L'administration pénitentiaire, dont les missions sont d'organiser la détention et de préparer la sortie du prisonnier, n'assume réellement que la première de ces deux tâches. *« On construit de plus en plus de prisons,* ont fait remarquer des participants, *de plus en plus de portiques électroniques et sophistiquées, ce qui a pour effet de rendre aux yeux de l'opinion le délinquant plus dangereux encore. »*

De son côté, M. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature, s'est inquiété de l'informatisation des cartes d'identité. Casamayor avait, auparavant, rappelé l'extrême complexité de l'administration judiciaire. *« Il faut abolir ce système de notes et de hiérarchie qui porte atteinte à la liberté de juger. »* Enfin, les juridictions d'exception ont été unanimement condamnées.

Le spectacle de la violence

A propos de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Yannick Simbron, du Syndicat national des instituteurs, a fait remarquer que chaque citoyen pouvait en être passible puisqu'elle peut juger toute *« provocation ou participation à un attroupement »* ou *« toute entrave à la circulation »*. Pour M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, qui a conclu cette Journée fédérale, les enseignants ne sont pas responsables de la délinquance actuelle des jeunes. Les parents — et ce n'est pas leur faute — ont tendance à *« démissionner »* et les progrès de la technique, notamment la télévision, offrent aux enfants, trop souvent, le spectacle de la violence. Enfin, selon M. Henry, le système éducatif est trop *« élitiste »*. *« Il faut s'adapter aux aspirations des jeunes »*, a-t-il conclu.

Le colloque de la FEN a mis en évidence ces *« liens horizontaux »*, selon l'expression de Casamayor, nécessaires pour sauvegarder les libertés et faire contrepoids à la hiérarchie, « donc » au pouvoir, « donc » à la dictature.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les assassins d'Ezzedine Kalak ont été condamnés à quinze ans de réclusion criminelle

C'est sans un mot, sans un frémissement, apparemment indifférents, que les deux militants palestiniens Assad Kayed et Husni Hatem ont accueilli leur condamnation à quinze ans de réclusion criminelle, prononcée par la cour d'assises de Paris, le vendredi 7 mars, après une heure cinquante de délibération (*le Monde* des 6, 7 et 8 mars). Les jurés ont accordé aux assassins d'Ezzedine Kalak, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine en France, et de son collaborateur Adnam Hammad, le bénéfice des circonstances atténuantes, mais ils ont suivi le réquisitoire de M. Jacques Gagnieur, avocat général (quinze à dix-huit ans de réclusion criminelle). Ce qui n'a guère surpris, tant il paraissait difficile de fixer le quantum de peine pour ce double meurtre politique. *« Ce geste que j'ai accompli*, a conclu Husni Hatem à la fin des débats, *c'est un cadeau pour mon pays. Je suis heureux de réserver et de consacrer ma vie pour mon pays. J'ai confiance en votre justice et je laisse à votre conscience le soin de me juger. »* Son compatriote Assad Kayed s'est associé à cette dernière déclaration. Il ne reste plus à espérer pour ces deux « sacrifiés à la cause palestinienne » qu'une possible expulsion.

La cour d'assises de Paris n'a tenu compte qu'en partie des motivations idéologiques de ces deux partisans de la *« ligne juste »* du Front du refus d'Abou Nidal basé à Bagdad en Irak. Mᵉ Christian Gardel a replacé *« ces enfants oubliés de la révolution palestinienne »* dans leur environnement historique. *« Ils sont les héritiers de la violence*, s'est-il exclamé, *car ils n'ont pas d'identité, car ils ont la nationalité d'un pays qui n'existe pas. »* L'avocat n'a pas voulu se demander si la réponse qu'ils ont trouvée est la bonne : *« Ce n'est pas à nous de juger, mais au temps, à l'histoire. »*

En définitive, à quoi aura servi ce double meurtre ? Ces deux *« accidentés de l'histoire »* n'ont-ils pas été pris dans des luttes politiques, des rivalités qui les dépassaient ? Aujourd'hui l'Irak, refuge du mouvement d'Abou Nidal, s'est réconcilié avec l'O.L.P., et ces *« militants de l'intransigeance »* sont devenus des *« laissés-pour compte »*, selon l'expression de Mᵉ Francis Szpiner. Mᵉ Gardel a eu beau affirmer qu'ils n'étaient pas *« des marginaux, des robots »*, ils sont maintenant abandonnés par les commanditaires de l'assassinat qu'ils ont commis. Des jouets qu'on a manipulés, mais qui gardent une foi intacte dans leur cause. *« Est-ce que l'on peut emprisonner des idées dans quatre murs et derrière des barreaux ? »* s'est demandé Mᵉ Sspiner, pour qui *« la justice est toujours injuste quand elle se mêle de juger la politique »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA GENDARMERIE DÉMENT « FORMELLEMENT » POSSÉDER LE FICHIER DES JUIFS ÉTABLI SOUS L'OCCUPATION

La direction de la gendarmerie dément *« formellement »* une information publiée par *le Canard enchaîné* dans son numéro du 5 mars selon laquelle un fichier des juifs établi sous l'occupation *« par la police, la gendarmerie française... et la Gestapo est toujours conservé dans une casemate du fort »* de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Dans ce centre, la gendarmerie conserve officiellement deux fichiers : l'un, créé en 1967, enregistre les informations concernant les crimes et les délits, ainsi que les patronymes de personnes appréhendées. Grâce à un recoupement, l'ordinateur qui enregistre ces données peut « sortir » rapidement les fiches des auteurs éventuels de crimes et délits. Le deuxième fichier est celui des étrangers, qui enregistre les noms des personnes ne possédant pas la nationalité française et les Français nés hors du territoire national (*le Monde* du 14 décembre 1977).

Selon la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), le fichier des juifs auquel se réfère *le Canard enchaîné* a été créé par une décision du gouvernement de Vichy. En 1940, les juifs résidant en zone occupée ont dû se présenter dans les commissariats pour se faire recenser. C'est sur la base de ce fichier que les rafles, notamment celle du Vel d'Hiv, ont eu lieu. La LICA est convaincue que ce fichier existe toujours et chiffre à cent mille environ, sur les trois cent cinquante mille juifs recensés à l'époque, les personnes encore en vie.

Cette affaire est prise au sérieux par la commission nationale de l'informatique et des libertés chargée de veiller à l'application de la loi du 6 janvier 1978 sur les fichiers. On précise toutefois que cette commission n'a pas été officiellement saisie de ce dossier, mais que s'il s'avérait que le fichier existait la commission mettrait cette affaire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, le 18 mars.

En vertu de la loi, la commission dispose de pouvoirs d'investigation important, permettant notamment de vérifier si l'administration ne contrevient pas à l'interdiction de recenser des données nominatives relatives à l'origine raciale.

A LUNÉVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Un syndicat C.G.T. est condamné à indemniser des ouvriers non grévistes

De notre correspondant

Nancy. — Le tribunal d'instance de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) a condamné, vendredi 7 mars, le Syndicat des métaux C.G.T. de l'usine Trailor-Lunéville, au remboursement des pertes de salaire subies par cent cinquante ouvriers non grévistes lors d'une occupation de l'usine. Les plaignants, à l'origine deux cent quarante, accusaient la C.G.T. d'être à l'origine de leur manque à gagner, l'accès au lieu de travail leur ayant été interdit du 29 mai au 20 juin 1979, par des piquets de grève (« le Monde » du 27 janvier).

Pour l'avocat de la C.G.T., Mᵉ Gérard Michel, du barreau de Nancy, *« le syndicat n'avait fait que remplir son rôle en exerçant une fonction mobilisatrice. Qu'il ait pu y avoir des abus du droit de grève de la part de délégués du personnel constituait une toute autre affaire, la C.G.T. n'ayant fait que soutenir des travailleurs et n'ayant jamais appelé à des actes illégaux qui justifieraient le paiement des salaires aux non-grévistes. »*

Dans les attendus de son jugement, le tribunal a estimé que, si la preuve n'est pas établie que la C.G.T. a eu un rôle dans ces actions, elle n'a pas pour autant désavoué deux personnes *« qui, en qualité de délégués du personnel C.G.T., ont participé aux piquets de grève et à l'occupation des locaux »*. Le syndicat n'a par la suite *« émis aucune protestation, mais a laissé s'accréditer l'idée qu'il participait à leur action à laquelle il a ce faisant conféré le label syndical »*. Sur la foi de nombreux tracts, le tribunal précise *« qu'il résulte de ces documents dans lesquels l'action des grévistes est exaltée sans critique ni réserve, que le syndicat des métaux C.G.T. a agi de concert avec les intéressés auxquels il a apporté un soutien inconditionnel et de tous les instants et qu'il a été le conducteur de la grève »*. En conséquence, le tribunal a condamné le syndicat C.G.T. à verser aux cent cinquante non-grévistes qui avaient maintenu leur plainte le montant du préjudice subi, soit près de 337 447 F.

Appel

Dès l'annonce du jugement, un meeting a eu lieu devant le tribunal de Lunéville où s'étaient rassemblés près de trois cents travailleurs de l'usine Trailor, M. Vuillaume, secrétaire de l'union départementale C.G.T. de Meurthe-et-Moselle, a qualifié le jugement d'*« inquiétant »* car *« créant une situation grave pour l'exercice du droit de grève, de la démocratie dans les luttes syndicales qui sont les seuls moyens dont disposent les salariés pour s'opposer à l'arbitraire patronal. »*

Mᵉ Gérard Michel, qui a aussitôt fait part de son intention de faire appel, déclare : *« Pour la mière fois dans le droit français, on estime qu'une personne morale est responsable d'une personne physique, alors que par ailleurs on reconnait qu'elle n'a elle-même pas été représentée par aucune de ses instances dans les faits reprochés. Si le jugement était confirmé, cela rendrait pratiquement toute grève impossible, car aucun syndicat ne prendrait la responsabilité d'en organiser une. En effet, par le jeu démocratique, il est normal qu'il y ait toujours des non-grévistes. Or s'il y a le moindre incident que le syndicat organisateur n'a ni contrôlé ni provoqué ni souhaité, il en sera néanmoins le responsable et devra payer les pertes de salaires aux non-grévistes. Ce jugement constitue une véritable entrave juridique au droit des grèves. »*

JEAN-LOUIS BEMER.

A Paris

UN INCENDIE CRIMINEL DÉTRUIT UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE DANS LES OUVRAGES CHINOIS

Un violent incendie a entièrement détruit, vendredi 7 mars, vers 18 h. 40, la librairie Phénix, spécialisée dans la vente des livres de République populaire de Chine, 72, boulevard de Sébastopol, à Paris (troisième arrondissement). Selon plusieurs témoins, le feu aurait pris après une explosion. Une dizaine de jeunes gens auraient arrosé le sol d'essence puis lancé des coktails Molotov avant de s'enfuir.

Quatre personnes ont été blessées : trois employés, M. Christian Lamouroux, trente ans, M. Meyer, vingt-sept ans, Mme Claire Jullien, trente ans, et le gérant de la librairie, M. Régis Bergeron, président des Amitiés franco-chinoises. Mme Claire Jullien, qui se trouvait dans le sous-sol et qui a dû traverser les flammes pour fuir, est hospitalisée à l'hôpital Cochin. Elle est gravement brûlée. Les autres victimes sont plus légèrement atteintes.

La librairie Phénix, qui détient le quasi-monopole de l'importation des livres édités en République populaire de Chine, est le point de rencontre de nombreux spécialistes.

Mme Marie-José Lallit, sinologue, estime que si *« la librairie aurait pu être attaquée au moment de la révolution culturelle, elle ne lui connait actuellement plus d'ennemi »*. La troisième brigade territoriale est chargée de l'enquête. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Un gardien du poste de péage de Fresnes-en-Woëvre (Meuse)*, sur l'autoroute A 4, a été renversé et tué, vendredi 7 mars, par un automobiliste allemand. M. Heinrich Lubberstedt-Hobhom, trente-deux ans, après avoir refusé de payer, a démarré en trombe et traîné M. Robert Curelli, cinquante ans, sur cent cinquante mètres. L'automobiliste a été arrêté vingt kilomètres plus loin par les gendarmes de Mars-la-Tour (Meurthe-et-Moselle) et déféré au parquet de Verdun.



Faits et jugements

M. Fratoni est sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Cannes. — Le mandat d'amener délivré par M. Michel Mallard, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, contre M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl (*le Monde* du 8 mars), a été transformé, vendredi 7 mars, en mandat d'arrêt. Cette mesure est justifiée par la disparition prolongée de M. Fratoni, qui pourrait avoir eu l'intention de se soustraire à la justice. L'avocat du P.-D.G. du Ruhl, Maître Raymond Santucci, s'est étonné que le magistrat instructeur ait eu recours à une telle procédure, inhabituelle en matière fiscale et, selon lui, d'autant plus surprenante qu'un recours contentieux, introduit par son client contre le Trésor, est pendant devant le tribunal administratif de Nice.

Les charges relevées à l'encontre de M. Fratoni ont été cependant jugées suffisamment graves pour que le parquet de Nice ait requis un mandat de dépôt. Si M. Fratoni est arrêté ou s'il se présente volontairement devant la justice, il est probable que le juge d'instruction suivra les réquisitions qu'il a reçues et que le P.-D.G. du Ruhl sera immédiatement incarcéré.

Cette péripétie paraît sérieusement compromettre la réouverture des salles de jeux du casino, telle qu'elle avait été envisagée après la création d'une nouvelle société d'exploitation. Celle-ci doit, en effet, signer une convention de gérance libre avec la socialité exploitante du Ruhl, dont la pérennité est désormais menacée. — *(Corresp. rég.)*

LA MAIN DE JUSTICE

Le cinéaste François Pain a *passé plusieurs mois en prison*, après la publication d'une photo prise au cours d'une manifestation *au printemps dernier*, le représentant devant la vitrine brisée d'un magasin avec, entre les bras, un sac dont la valeur *ne devait pas dépasser 200 F.*

M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D. G. du casino Ruhl de Nice, *lui*, a eu plus de chance : alors qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui, il a pu partir sans laisser d'adresse, mais en laissant derrière lui une dette au Trésor public de près de 100 millions de francs.

La morale de cette histoire, c'est que, pour certains qui sont pris le sac dans la main, il n'y a pas de cadeau, et que, pour d'autres, qui sont repérés la main dans le sac, tout marche sur des roulettes.

BERNARD CHAPUIS.

L'Etat condamné à indemniser une compagnie d'assurances après un attentat du F.L.B.

Le tribunal administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine) vient de condamner l'Etat à verser 5 millions 720 000 francs à une société d'assurances après l'arrêt du Conseil d'Etat qui, le 14 mars 1979, avait déclaré l'Etat entièrement responsable des dommages causés par un attentat qui, dans la nuit du 5 au 6 août 1974, avait détruit un appareil de la compagnie Air Inter sur l'aéroport de Quimper-Pluguffan. Cet attentat avait été revendiqué par le Front de libération de la Bretagne. Dans son arrêt, le Conseil d'Etat avait déclaré que *« la suppression de tout dispositif de garde et de surveillance des installations et des pistes (...) constituait une faute lourde »* (*le Monde* du 23 mars 1979). Cette décision confirmait un jugement du tribunal administratif de Rennes (*le Monde* du 1ᵉʳ avril 1977). Cette dernière juridiction avait ordonné une expertise avant d'examiner la demande d'indemnisation formulée par Air Inter.

Les avocats de Quimper en grève après la suspension de Mᵉ Choucq.

La suspension, pour outrage à magistrat, d'un avocat qui défendait, le 6 mars, des manifestants de Plogoff (Finistère) poursuivis devant le tribunal correctionnel de Quimper (*le Monde* du 8 mars) a provoqué des protestations et une grève d'avocats.

Mᵉ Yann Choucq, du barreau de Nantes, suspendu pour dix jours, a reçu l'appui de ses confrères de Quimper, qui ont décidé vendredi d'observer une grève des audiences jusqu'au 11 mars.

Le Syndicat des avocats de France, dont fait partie Mᵉ Choucq, a *« condamné vigoureusement cette atteinte intolérable aux droits de la défense »* et déclare condamner *« une fois de plus la pratique de poursuites disciplinaires d'exception qui permet par le biais du « délit d'audrerice » prévu par l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, de faire « juger » un avocat, en flagrant délit, par la juridiction même devant laquelle il est en train d'assumer la fonction de défense »*.

Le Syndicat de la magistrature déclare pour sa part : *« L'utilisation de la procédure des flagrants délits et de la loi anticasseurs à l'occasion des incidents de Plogoff, est la confirmation que la justice utilise avec prédilection les voies de droit qui font le plus obstacle à l'exercice de la défense dans les affaires où s'affrontent une opinion locale déterminée et la volonté d'un pouvoir central. »* Le S.M. ajoute, au sujet du cas de Mᵉ Choucq : *« L'usage cumulé de la procédure des flagrants délits, des lois anti-casseurs et du délit d'audience, a entraîné la justice dans une opération de pur maintien de l'ordre. »*

A Plogoff, le départ des « mairies annexes » a donné lieu, vendredi soir, à de nouveaux incidents entre manifestants « antinucléaires » et forces de l'ordre.

La fusillade des Verreries mécaniques champenoises : non lieu pour trois des inculpés.

Reims. — M. Renaud Soubelet, juge d'instruction au tribunal correctionnel de Reims, vient de clore l'information judiciaire ouverte après la fusillade des Verreries mécaniques champenoises. Pendant la nuit du 4 au 5 juin 1977, M. Pierre Maitre, un ouvrier gréviste militant de la C.G.T., avait été tué alors qu'il participait à un piquet de grève.

Inculpés de complicité de meurtre et de tentatives de meurtre, Alain Lemaitre, trente-trois ans, chef d'équipe, Jean-Paul Poulet, trente ans, régleur, et Yves Fritsch, trente ans, viennent de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. Ils avaient été remis en liberté le 12 août 1977. Les trois hommes avaient toujours nié avoir participé à l'attentat.

Aujourd'hui, seul M. Claude Leconte, l'auteur des coups de feu, membre de la C.F.T., est en prison. Il est inculpé d'assassinat et de tentatives d'assassinat. Inculpé de complicité, M. Henry Mangematin, qui conduisait la voiture de laquelle Leconte fit feu, est en liberté depuis le 16 janvier 1978. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims devrait prochainement statuer sur le renvoi des deux inculpés devant la cour d'assises de la Marne. La partie civile avait trois jours à compter de la signification de l'ordonnance pour faire appel des trois ordonnances de non-lieu.

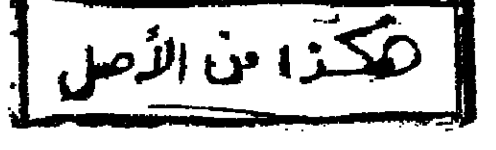
● *Vingt-trois personnes inculpées dans l'affaire du casino d'Annecy.* — Six croupiers ont été inculpés ainsi que M. Pierre Revillard, ancien directeur des jeux du casino d'Annecy, dans l'affaire de fraude de cet établissement (*le Monde* des 1ᵉʳ et 2-3 mars). Cela porte à vingt-trois le nombre des personnes inculpées.

Huit ans de réclusion pour les parents meurtriers de leur fils.

Aix-en-Provence. — Lucien et Arlette Fouque, les commerçants de Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône) qui ont tué leur fils Bernard (*le Monde* du 6 mars), ont été condamnés, vendredi 7 mars, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à huit ans de réclusion criminelle. Le jury, composé de huit femmes et d'un homme, leur a accordé les circonstances atténuantes. Après le défilé des témoins qui, la veille à la barre, avaient exalté les vertus des époux Fouque, on a entendu, vendredi 7 mars, des témoignages chaleureux en faveur de la victime, qu'on avait dépeinte jusque-là comme *« un dévoyé buveur et marginal »*. Un camarade de Bernard, M. Tayeb Ferfah, a affirmé : *« C'était un garçon très normal, mais il ne supportait pas la boisson. »*

Plusieurs de ses amis, choqués d'avoir vu faire le procès de la victime, ont fait remarquer que, s'il arrivait à Bernard de boire, il était surtout, comme beaucoup de jeunes à Plan-de-Cuques, la cible des commérages. *« Ici les jeunes sont catalogués »*, ont-ils dit. M. Robert Magnier, substitut général, avait requis une peine de huit à dix ans de réclusion criminelle, estimant que *« les maladies de l'âme, comme celles du corps, ne se soignent pas à coups de revolver »*. — *(Corresp.)*

● *L'affaire des chasseurs de l'hôtel Meurice.* — Dans l'affaire des trois chasseurs de l'hôtel Meurice, à Paris, qui avaient refusé, en mai 1978, de se mettre au service de trois militaires argentins (*le Monde* du 30 mai 1978), la dix-huitième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 7 mars, le jugement du conseil des prudhommes qui avait alloué à ceux-ci, le 14 mars 1979, des indemnités de préavis, en leur refusant des dommages et intérêts pour rupture abusive de contrat de la part de leur employeur.



SCIENCES

La leçon inaugurale de M. Lehn au Collège de France

La serrure et la clé

Nommé il y a trois mois à la chaire de chimie des interactions moléculaires au Collège de France, M. Jean-Marie Lehn a prononcé, vendredi 7 mars, sa leçon inaugurale. Ce fut l'occasion, pour lui, de rendre hommage à Robert Woodward, professeur à l'université Harvard, prix Nobel de chimie en 1965, *« maître vénéré et ami très cher »*, décédé en juillet dernier. Ce fut aussi une vigoureuse défense et illustration de la chimie, qui *« joue un rôle central tant par sa place au sein des sciences de la nature et de la connaissance que par son importance économique et son omniprésence dans notre vie quotidienne »*.

Relevant que la chaire qu'il occupe a été créée par transformation d'une chaire de sociologie de la civilisation moderne, M. Lehn a défini la chimie qu'il va enseigner comme une *« sociologie des populations moléculaires »*. Il a alors retracé l'histoire de la chimie, issue de ces *« transformations thermiques profondes et complexes par lesquelles le cru devient le cuit »*, rappelant qu'elle fut longtemps une alchimie mythique, puis l'étude de la composition des corps, de l'enchaînement des atomes, de leur agencement dans l'espace et finalement une architecture. Avec la synthèse de l'urée par Wöhler en 1828, la chimie a étendu son domaine aux matériaux organiques ; cette chimie organique, toujours plus riche, culmina dans les *« grandes synthèses des trente dernières années, et notamment celle que l'on s'accorde à considérer comme l'apothéose, la synthèse de la vitamine B 12 par Robert Woodward et Albert Eschenmoser »*.

A ce stade, on sort déjà de la chimie des molécules pour entrer dans cette chimie des interactions entre molécules qui avait conduit M. Lehn à parler de sociologie. Les forces intermoléculaires, longtemps ignorées parce que faibles par rapport aux liaisons internes à la molécule, ont cependant un rôle primordial dans les processus biologiques. *« C'est ainsi que le substrat se lie à l'enzyme et l'homme à son récepteur, que des unités protéiniques s'assemblent pour former l'hémoglobine, les complexes multi-enzymes, la protéine du virus de la mosaïque du tabac. C'est ainsi que se maintient la double hélice de l'acide désoxyribonucléique ; c'est ainsi que le code génétique se transmet par l'alphabet de base nucléique et par la lecture intermoléculaire de mots de trois lettres qu'elle compose. »*

Tous ces phénomènes d'association entre molécules se caractérisent par une très grande sélectivité. Le premier à le percevoir clairement fut Emil Fischer, qui, dès 1894, découvrit l'interaction d'un enzyme et d'un glucoside comme celle d'une serrure et d'une clé. Image qui s'est révélée très forte. Le cours qui suivra cette leçon sera une tentative pour *« analyser de façon plus précise l'image donnée par Fischer, et pour essayer de la lire à travers la grille des interactions elles-mêmes, et pour la compléter et la généraliser »*.

La beauté de l'acte créateur

Ayant ainsi défini quel sera son enseignement, M. Lehn a donné quelques exemples — illustrés de belle manière — de ces interactions entre clé et serrure, entre substrat et récepteur de cette *« chimie des creux et des bosses »*. *« La chimie moléculaire a principalement été une chimie des molécules pleines qui résistent à l'interpénétration et dont toutes les fonctionnalités sont dirigées vers l'extérieur. Ce n'est que récemment que s'est développée l'étude des molécules qui possèdent un intérieur autant qu'un extérieur, qui délimitent des régions de l'espace. La chimie des récepteurs moléculaires représente ainsi un passage du convexe au concave. »*

Où conduira cette chimie nouvelle ? M. Lehn a dégagé le double rapport que la chimie entretient avec la biologie et qu'il caractérise par deux mots : biomimétique et abiotique. Le premier recouvre toute la mise au point *« de systèmes synthétiques reproduisant des structures, des réactions, des fonctions présentées par les systèmes biologiques »*. Au contraire, la chimie abiotique vise à l'invention de ce que la nature aurait pu réaliser, mais qu'elle n'a pas choisi de faire.

Il n'était pas difficile de montrer que ces deux approches conduisent à une multitude d'applications importantes. Ce n'est pas sur ce point qu'a insisté M. Lehn, mais beaucoup plus sur l'aspect esthétique de la chimie, sur l'art de la synthèse. C'était dévoiler ses ressorts secrets : le jeune Alsacien qui vient d'entrer au Collège de France est sans doute un grand savant, mais derrière lui se cache un artiste aiguillonné par la beauté de l'acte créateur.

MAURICE ARVONNY.

Le physicien allemand Herwig Schopper dirigera le CERN de 1981 à 1985

Le Conseil de l'organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) a nommé le prochain directeur général de l'organisation. Il s'agit de M. Herwig Schopper, professeur à l'université de Hambourg, et président du directoire de physique des particules de l'accélérateur Desy, situé aussi à Hambourg. M. Schopper prendra au début de 1981 la succession des deux actuels directeurs généraux du CERN, MM. John Adams et Léon van Hove. Il est nommé pour cinq ans.

La nomination a été acquise le 29 février lors d'une réunion du comité qui prépare les sessions du conseil. Réuni à la demande du délégué italien, ce comité a examiné le projet de réalisation du futur anneau de collisions entre électrons et positons LEP (*le Monde* du 27 juin 1979) ; il a admis que LEP devait avoir la priorité absolue parmi les projets européens d'accélérateurs et qu'il devait être construit le plus rapidement possible : un groupe de travail va être réuni pour étudier sans retard les problèmes juridiques et financiers.

Cet accord a *permis de lever* les réserves italiennes à la nomination du professeur Schopper ; celle-ci a été acquise à l'unanimité des représentants des douze Etats membres du CERN.

La nomination de M. Schopper aurait pu être décidée en novembre dernier, lorsqu'un vote montra qu'il avait un avantage écrasant sur l'autre candidat, le physicien italien Antonino Zichichi. En fait, le scrutin ne fut pas déclaré clos pour ménager les susceptibilités italiennes. A cette époque, l'Italie s'opposait à ses partenaires européens dans plusieurs organismes multinationaux (l'Euratom, l'Agence spatiale européenne, la société Eurodif qui construit à Tricastin une usine d'enrichissement de l'uranium), et manifestait des signes de mauvaise humeur — en partie dus à des raisons de politique intérieure et à des querelles de personnes. Dans le cas du CERN, les réticences italiennes — auxquelles on aurait pu passer outre puisque l'unanimité n'était pas requise pour l'élection — tenaient aussi à une question de fond : l'Italie craignait que la nomination d'un directeur allemand ne soit pas un bon gage de la construction du LEP. Celui-ci est l'instrument d'une physique qui ne se fait pas actuellement, dans les installations genevoises du CERN, mais justement à Hambourg où fonctionne un anneau de collisions du même type que le LEP, mais de moindre énergie, PETRA — et aussi à Stanford, en Californie, où l'anneau PEP, très similaire à PETRA, entre actuellement en service.

Craignant qu'une fois acquise la nomination d'un directeur allemand au CERN, la République fédérale ne freine le projet LEP, la délégation italienne aurait *souhaité* lier la nomination du directeur à une décision ferme sur le LEP — décision difficile à prendre au stade actuel des études. D'où la décision du conseil de ne pas clore le scrutin et de mettre en route un ensemble de négociations informelles qui ont abouti à un accord général. — M. A.

[Né le 28 février 1924, à Landskron (Tchécoslovaquie), M. Herwig Schopper est maintenant citoyen de la République fédérale allemande. Il est sorti en 1949 diplômé de l'université de Hambourg — où il enseigne depuis 1973. Auparavant il avait été attaché de recherches au CERN, puis chef du département de physique des particules.]

Un nouveau satellite de Saturne est découvert par des astronomes français

Au cours d'une campagne d'observation de la planète Saturne menée la semaine dernière à l'observatoire du pic du Midi, une équipe d'astronomes (1) a découvert sur des clichés pris par une caméra électronique la présence d'un nouveau satellite de la planète et confirmé l'existence contestée d'un anneau extérieur baptisé E, photographié en 1966 par les Américains.

La période mise à profit par ces astronomes se prête particulièrement bien à l'étude de la planète Saturne car, comme tous les quinze ans, le soleil éclaire les anneaux par la tranche. Aussi sont-ils faiblement lumineux, ce qui réduit d'autant les lumières parasites et permet d'observer dans de bonne conditions les régions extérieures aux anneaux de Saturne, dans une zone où l'on peut trouver des satellites inconnus de petite taille et de faible luminosité, et des anneaux supplémentaires particulièrement ténus.

C'est exactement ce qui est arrivé aux quatre astronomes de l'observatoire du pic du Midi et de Paris-Meudon qui, sur des clichés, ont observé deux choses. D'une part, la présence de ce fameux anneau extérieur, photographié par les Américains, qui s'étendrait jusqu'à 360 000 kilomètres de la planète. D'autre part, sur quatre photos, le déplacement d'un point lumineux dans le plan des anneaux. Il pourrait s'agir d'un satellite de petite taille — d'un diamètre d'environ 30 kilomètres — différent de celui qu'avait photographié la sonde Pioneer-11 en septembre dernier (*le Monde* du 4 septembre 1979) et de clui qu'avait observé voici une quinzaine dàannées Audouin Dollfus, mais dont l'existence n'a pas été confirmée depuis.

Au cours de la semaine à venir, les astronomes recevront un nouvel instrument d'observation : une caméra C.C.D. plus performante dans le proche infrarouge et développée pour l'étude des domaines extragalactiques. Elle devrait leur permettre de confirmer leurs observations et de trouver éventuellement d'autres choses (anneaux et satellites nouveaux).

(1) L'équipe était composée de MM. Jean Lecacheux, Pierre Laques et Raymond Despiau, de l'observatoire du pic du Midi, et de M. André Augé, de l'observatoire de Paris-Meudon.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Pourquoi le sous-marin « Rubis » est-il devenu « Provence » ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. René Besnault, qui fut, d'octobre 1963 à décembre 1966, comme capitaine de frégate, aide de camp du général de Gaulle à la présidence de la République :

« Une décision ministérielle de 1965 attribuait le nom de *Rubis* au premier des sous-marins nucléaires d'attaque à construire pour la marine nationale. Ce choix paraissait amplement justifié par la carrière exemplaire du dernier bâtiment à avoir porté ce nom.

Or, le premier sous-marin nucléaire d'attaque de la marine nationale a été lancé, le 7 juillet dernier, sous le nom de *Provence*.

Pendant la seconde guerre mondiale, le sous-marin mouilleur de mines *Rubis* s'est trouvé en opérations caractériées après l'armistice, notamment entre le 20 et le 26 juin 1940, alors même que l'existence de la France libre n'était établie par aucun texte international : c'est en effet le 28 juin 1940 seulement que le général de Gaulle fut reconnu comme chef des Français libres par le gouvernement anglais.

L'activité et le succès du *Rubis* forcèrent l'admiration et la reconnaissance de l'amirauté britannique, qui attribua à son équipage plus d'honneurs qu'à n'importe quel autre non britannique. Le *Rubis* est un des deux seuls bâtiments titulaires de la croix de la Libération. Toujours présent au combat, sorti indemne des situations les plus critiques, lourdement nuisible à l'ennemi, il offre l'exemple, trop rare dans notre histoire navale, d'un bâtiment constamment heureux. Si l'on admet qu'un nom de bateau porte en soi un certain pouvoir, qu'il a valeur de précédent pour les marins appelés à combattre sous son influence patronymique, si l'on souhaite qu'il soit pour eux un encouragement et un enseignement, alors celui de *Rubis* s'impose avec force.

Les arguments avancés ou suggérés pour tenter de justifier cet abandon du nom de *Rubis* au profit de celui de *Provence* sont au nombre de trois.

1) La décision ministérielle de 1965 s'appliquerait au projet S.N. 68, modifié depuis. Il est vrai que le sigle S.N.A. 72 a été adopté quelques années plus tard pour désigner un nouveau projet, mais sans qu'un nouveau nom vienne modifier le choix de 1965.

La décision de construire le premier sous-marin nucléaire d'attaque français a été prise en 1965, et il était parfaitement clair dans l'esprit du général de Gaulle que celui-ci s'appellerait *Rubis* ; je m'en suis entretenu longuement avec lui. Cela était tout aussi clair dans l'esprit de M. Messmer, ministre des armées, et dans celui de l'amiral Cabanier, chef d'état-major de la marine, et ancien commandant du *Rubis*. On voit mal pourquoi une modification du projet primitif, ou un retard dans sa réalisation, interdirait de lui conserver son nom.

2) L'importance des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) commanderait de leur attribuer des noms traditionnels de bâtiments de ligne, tels que ceux des régions de France. C'est ce qui a été fait en Angleterre, où tous les SNA, à l'exception du *Churchill*, ont reçu des noms traditionnels de vaisseaux. Ce souci apparaît beaucoup mieux aux Etats-Unis et pas du tout en U.R.S.S. En France, compte tenu de la dimension de notre marine et du nombre de nos SNA, la règle semble applicable sans difficulté majeure. Or, le nom de *Rubis* set l'un des plus anciens portés par des vaisseaux de ligne français ; il figure sur les listes arrêtées par Colbert en 1671 et 1678 pour les vaisseaux, ce qui n'est pas le cas des noms de provinces. Le premier *Rubis* (1665) est antérieur de près d'un siècle au premier *Provence* (1763). Le nom de *Rubis* a été porté par quinze bâtiments de guerre, dont neuf vaisseaux ; celui de *Provence* par sept bâtiments, dont deux vaisseaux et l'infortuné cuirassé. Il est clair que donner le nom de *Rubis* à notre premier SNA respecterait au mieux la règle en question.

3) Donner le nom de *Rubis* au premier sous-marin de la série conduirait à donner des noms de pierres précieuses à tous les autres. Il est très courant, en effet, dans les marines de guerre, de donner aux bâtiments d'une même classe des noms ayant entre eux une parenté : marins illustres, victoires navales, etc. Il est courant aussi que ces séries soient interrompues pour une raison ou une autre : c'est ainsi que les sous-marins de 1 500 tonnes de la tranche 1930 portaient des noms de bataille : trois d'entre eux, en particulier, devaient commémorer les débarquements français en Afrique du Nord : Sfax, Sidi-Ferruch, Casablanca, mais ce dernier fut baptisé *Casabianca* en l'honneur du héros d'Aboukir. Le *Rubis* lui-même appartenait à la classe *Saphir*, dite « des pierres précieuses » ; Pourtant, le troisième, mis en cale en 1928, centième anniversaire de la naissance de Jules Verne, fut appelé *Nautilus*, comme le fameux sous-marin de *Vingt Mille Lieues sous les mers*. C'est de la même manière que la Grande-Bretagne a rendu hommage à son premier ministre des années de guerre, en donnant le nom de *Churchill* à un SNA, seul d'une série de douze à porter un nom d'homme. Aux Etats-Unis, les SNA, de la classe *Sturgeon*, ont reçu soit des noms d'hommes, soit des noms d'animaux marins. On pourrait multiplier les exemples et les étendre aux bâtiments de surface. Il est clair qu'il n'existe aucun empêchement de principe à donner le nom de *Rubis* à notre premier SNA et des noms d'une autre famille aux suivants.

Si toutefois, par un souci compréhensible d'homogénéité, on voulait conserver un caractère commun à tous les noms de la série, je suggérerais d'adopter ceux de bâtiments remarquables par leur activité et leurs succès au cours de la dernière guerre.

Au total, les arguments invoqués contre la décision de 1965 sont peu convaincants, et l'on s'explique mal la substitution. Pourquoi écarter le nom de *Rubis* ?

ÉDUCATION

Un colloque sur les diplômés et la vie professionnelle

Quatorze « recommandations » pour améliorer les « flux » entre l'Université et les entreprises

De notre correspondant

Marseille. — Durant trois jours, du 4 au 7 mars, à Aix-en-Provence et à Marseille, ont eu lieu les Rencontres 80, organisées par l'association des Amis de l'université d'Aix-Marseille. Le thème général retenu pour ce colloque : « Comment mieux insérer les jeunes diplômés dans la vie professionnelle », a favorisé la rencontre et le dialogue entre universitaires, chefs d'entreprise et cadres, tandis que des opérations portes ouvertes étaient organisées dans des laboratoires et divers établissements de l'académie.

Le thème du colloque s'appuie sur une double constatation : la première est que, s'ils se sentent concernés par l'Université, les chefs d'entreprise sont encore mal informés sur elle ; de même un certain nombre de professeurs gardent leurs distances à l'égard du monde du travail. La seconde constatation : chaque année, le flux de sortie de l'enseignement supérieur met quatre-vingt-dix mille diplômés « sur le marché », alors qu'il n'y a pas plus de vingt-cinq mille postes à leur offrir, dont dix mille sont pratiquement « réservés » aux diplômés des grandes écoles.

Les conclusions des groupes de travail ont fait l'objet d'une synthèse présentée par M. Claude Berton, vice-président des Amis de l'université, sous la forme de quatorze « recommandations » qui vont toutes dans le sens d'une amélioration entre formation et emploi.

Certaines de ces recommandations sont d'ordre général et concernent l'ouverture mutuelle des entreprises et de l'université, une meilleure information sur les stages et sur la valeur des diplômes. A ce propos, plusieurs ont regretté que les diplômes soient trop souvent dépréciés par des réformes successives. Tous ont souhaité que les étudiants reçoivent une formation humaine et sociale complémentaire des titres universitaires. Une recommandation préconise la mise en place d'une commission qui étudierait de nouveaux départements à créer dans les I.U.T., ainsi que leur implantation afin de rattraper le retard de l'académie Aix-Marseille en matière de cycle court.

Plusieurs propositions suggèrent la suppression des travaux dirigés qui seraient remplacés par des projets en commun à réaliser à l'extérieur de l'Université. D'autres insistent sur les bienfaits des missions et stages à l'étranger.

Enfin, le souhait a été clairement formulé d'obtenir du ministère des universités une adaptation du décret de mars 1978 afin que les enseignants volontaires pour un séjour dans une entreprise n'en souffrent pas dans leur carrière, mais, au contraire, bénéficient de cette action de précurseurs.

JEAN CONTRUCCI.

La grève contre les suppressions de classes

LES ÉCOLES PRIMAIRES DE PARIS POURRAIENT ÊTRE FORTEMENT PERTURBÉES LES 10 ET 11 MARS

La grève des instituteurs et institutrices des écoles maternelles et élémentaires de Paris (*le Monde* du 5 mars) a continué durant toute la semaine du 3 au 8 mars. Selon le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), qui soutient ce mouvement de protestation contre la suppression de cinquante-sept classes à la rentrée prochaine, le nombre des grévistes dans la capitale était de mille soixante-quatorze le jeudi 7 mars et de sept cent quatre-vingt-huit le lendemain (1).

Lundi 10 et mardi 11 mars, le mouvement connaîtra vraisemblablement une réelle ampleur. La section primaire du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a lancé pour ces deux jours un mot d'ordre de grève. La Fédération Cornec ayant appelé les parents à *« assurer le plein succès de la grève en n'envoyant pas leurs enfants à l'école »*, beaucoup d'écoles primaires pourraient être fermées ou n'accueillir qu'un petit nombre d'enfants.

Le Syndicat national des directrices et directeurs d'écoles (SNADE) laisse ses adférents *« juges de l'opportunité de s'associer* (à cette grève de quarante-huit heures) *au cas où leur école serait concernée par une fermeture de classe réellement injustifiée »*.

Des établissements du second degré pourraient être aussi perturbés en ce début de semaine, le S.G.E.N.-C.F.D.T. du second degré ayant décidé d'appeler ses adhérents à cesser le travail le mardi 11 mars et à se joindre à l'assemblée générale des instituteurs grévistes qui se réunira mardi soir à la Bourse du travail, à Paris, *pour décider* de la suite du mouvement. La section académique du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) pour sa part *« exprime sa pleine solidarité avec les luttes dans les écoles primaires de Paris »* sans aller jusqu'au mot d'ordre de grève.

Une association affiche une certaine réserve : la Fédération Lagarde de parents d'élèves *« regrette qu'une grève soit déclenchée sans qu'une concertation constructive n'ait été engagée »*, et *« exige l'accueil des élèves en classe les 10 et 11 mars »*. Le président de l'union régionale de Paris de cette fédération a adressé un télégramme dans ce sens au ministre de l'éducation ainsi qu'à M. Jacques Chirac, maire de Paris.

(1) On compte un peu plus de six mille maîtres du premier degré, à Paris, directeurs et directrices d'écoles compris.

● *Trois élèves du lycée Voltaire à Paris (11e) ont été blessés,* vendredi matin 7 mars, devant l'établissement. Ils affirment avoir été agressés par des militants du Groupe union-défense (GUD), qui distribuaient des tracts. Deux des trois jeunes gens, ayant reçu des coups de poing au visage, ont été soignés à l'infirmerie du lycée. Une assemblée générale des élèves du lycée Voltaire, réunie le matin même, a décidé de *« demander aux autres lycéens de s'organiser contre ces groupuscules dangereux qui ont coutume de pratiquer ces méthodes (récemment au lycée Montaigne et au lycée Henri-IV) »*.

LA FEN S'APPRÊTE A « DURCIR SON ACTION »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a décidé de lancer auprès de ses adhérents un *« appel à la mobilisation et au durcissement de l'action »*. En rendant compte, vendredi 7 mars, des travaux de la commission administrative nationale de la FEN, réunie la veille, le secrétaire général, M. André Henry, a déclaré que *« la politique du refus* [pratiquée actuellement par le gouvernement] *ouvre la porte à toutes les violences »*.

Les trois thèmes principaux de revendications concernent les salaires, la carte scolaire (les fermetures et ouvertures de classes ou de postes) et les maîtres auxiliaires du second degré. Plusieurs actions ont djà été décidées par certains syndicats de la FEN. M. André Henry a annoncé qu'une vingtaine de sections départementales envisagent *« d'aller jusqu'à la grève de vingt-quatre heures »*. A Paris, le SNI-P.E.G.C. appelle les instituteurs à cesser le travail deux jours les 10 et 11 mars (*le Monde* du 6 mars).

Certains mots d'ordre intéressent l'ensemble du pays. Ainsi, le mercredi 12 mars, le Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS-FEN) demande à ses adhérents de ne pas travailler et d'exposer le problème des associations sportives ; le mercredi 19 mars, le SNI-P.E.G.C. organise une manifestation nationale à Paris, pour la « carte scolaire » et a défense des conditions de travail ; le 20 mars, les Syndicats nationaux des enseignements de second degré (SNES) et de l'éducation physique (SNEP) appellent à la grève en compagnie d'autres syndicats n'appartenant pas à la FEN : le SGEN-C.F.D.T. (premier et deuxième degré), le S.N.E.T.P.-C.G.T. et le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant).

La FEN, qui demande le vote d'un collectif budgétaire pour assurer la rentrée de l'automne prochain *« dans de bonnes conditions »* doit être reçue mardi 11 mars par le premier ministre.

Le Monde

culture

CINÉMA

MONDOCARTOON

Anthologie du dessin animé

Hors les grandes usines de dessins animés — studios Disney perpétuant une tradition, studios japonais dont les produits de science-fiction inondent, depuis quelque temps, la télévision française, — il existe des créateurs indépendants, des « auteurs » qui travaillent à un renouvellement du genre. Pink Splash, petit atelier français (malgré son nom), après avoir, en 1976, présenté une sélection de ses productions, s'est fait distributeur, en 1978, pour *le Nouveau Cartoon à Hollywood* et récidive, aujourd'hui, avec *Mondocartoon*, palmarès du dessin animé mondial en dix petits films d'animation.

Il est difficile de rendre compte d'une telle anthologie. Techniques diverses, esprits divers, tout se mêle dans un rapide tour du monde, alors que les deux précédents programmes suivaient une ligne directrice précise : l'équipe artisanale de Pink Splash à Montmartre, les courts métrages d'animation réalisés sur la côte ouest des Etats-Unis. Dans *Mondocartoon*, il n'y a pas de rapport évident entre l'école nationale bulgare (représentée par *l'Arbre musical*, de Donyo Donev, ou *Hypothèse*, de Anri Koulev), *Pencil Booklings*, où l'Américaine Kathy Rose démontre — un peu longuement, — comment elle fait vivre ses personnages par transformations de lignes, et se joint à eux — dessinée — pour une réflexion sur sa création, les gags rapides, cruels, percutants du Japonais Yoji Kuri (*Manga*, qui pourrait être une suite de bandes dessinées en trois ou quatre images), ou *le Pas*, exercice intellectuel de Piotr Kamler. On ne sent pas chez les Bulgares — *l'Arbre musical* est une petite merveille satirique — la solitude teintée de désespoir du créateur se heurtant au « mur d'argent » qu'exprime le Français Jean-Christophe Villard dans *l'E-motif*, sa première œuvre dessinée sur papier à machine blanc.

En fin de compte, *Mondocartoon* (où l'originalité est de règle dans des graphismes différemment stylisés, épurés) fait apparaître des particularismes où c'est à chaque spectateur de choisir ce qui lui plaît le mieux, selon son intérêt personnel pour l'animation. Il y a de la folie douce et du délire visuel dans *Café-bar* de l'Anglaise Alison de Vere (fantasmes d'un homme et d'une femme assis à une table de café), de l'humour noir dans *Why me ?*, film canadien de Derek Lamm et Janet Perlman, de la dérision et de la poésie dans *David*, du Hollandais Paul Driessen, où un minuscule et invisible personnage se manifeste dans le monde des « grands ».

Harpya, de Raoul Servais (Belgique), qui termine le programme en est, aussi, la pièce maîtresse par les truquages et effets spéciaux réalisés sur une histoire d'abord tournée en prises de vues réelles, avec des acteurs, dans d'étonnants décors peints.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Les Turlupins » de Bernard Revon

Un film modeste, sans grande originalité, mais qui, finalement, vaut mieux que son titre... La vie d'un collège de garçons, il y a quarante ans, sous l'occupation, les émois de Bernard qui s'est laissé prendre aux pièges de l'amour, les blagues et les astuces de Didier, son meilleur copain, toujours prêt à lui venir en aide, et, dans cet univers de petits mâles à mi-chemin de l'enfance et de l'adolescence, l'intrusion provocante d'une tendre menteuse.

Pour son premier long métrage, Bernard Revon a choisi la voie de la sincérité et de la simplicité. De cette chronique vraisemblablement nourrie de souvenirs personnels, on retient la justesse avec laquelle le cinéaste décrit l'atmosphère de l'internat, lieu clos protégé et cependant perméable aux menaces du monde extérieur, et le charme suranné que le recul du temps communique à l'aventure sentimentale. En 1942, nous dit Bernard Revon, voilà comment on découvrait l'amour, comment parfois surgissait la mort. Les Turlupins d'aujourd'hui se reconnaîtront-ils dans ces collégiens naïfs et maladroits ? Non, sans doute, bien que, pour l'essentiel, c'est-à-dire ce mélange d'exaltation, de frousse et de tristesse avec quoi se confondent les premières passions, rien n'ait, au fond, beaucoup changé.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

● *Centre Pompidou : une protestation de la C.G.T.* — Dans une lettre adressée au ministre de la culture et de la communication, le syndicat général C.G.T. des personnels des affaires culturelles s'indigne de la décision de refuser la salle du Centre Georges-Pompidou à la C.G.T. pour ses journées d'étude sur la culture les 24 et 25 mars, contrairement à l'autorisation préalablement donnée (*le Monde* du 6 mars).

Le syndicat rappelle que « la vocation du Centre est d'être le point de rencontre et de confrontation des formes multiples d'expression ».

DANSE

Karin Waehner à la Cité universitaire

Faut-il encore présenter Karin Waehner ? Française d'origine allemande, élève de Mary Wigman, elle a commencé à enseigner la danse moderne à Paris bien avant que l'on ne découvre « les Américains », si bien qu'aujourd'hui elle fait figure de pionnière.

On peut se demander si cette pédagogue exceptionnelle, qui a formé nombre de jeunes danseurs à la Schola Cantorum, n'a pas délibérément tout sacrifié à l'enseignement. Animatrice d'un groupe dès 1958, elle fut elle-même « l'Oiseau qui n'existe pas », une vision inoubliable. Après des débuts de chorégraphe prometteurs, elle est restée sur sa lancée, ne parvenant pas à passer un certain seuil. Modestie, pudeur, enfermement sur soi-même ? Karin Waehner ne se laisse pas aller spontanément aux démons de la création.

Elle a trouvé son second souffle en 1978 grâce à une commande de la Maison des arts de Créteil, qui l'associait au travail d'une musicienne, Françoise Barrière, et d'un sculpteur, Maria Roclore. « Silvatrix », redonné aujourd'hui par une compagnie homogène, est un ballet qui joue d'effets entre la verticalité et le cheminement horizontal. Il met en valeur les talents de composition de Karin Waehner, son art de disposer les masses et de moduler l'espace scénique. Cependant, certaines ruptures dans le mouvement, certains stéréotypes gestuels (en particulier des sautillements puérils), freinent notre adhésion totale.

Il aura fallu qu'Alain de Raucourt habille les danseuses de longues robes du soir fluides et transforme les danseurs en garçons gominés pour que la troupe prenne soudain une épaisseur théâtrale. Avec « Marches » (musique électronique de F. Peyratout et L. Rosemain), c'est peut-être la première fois que la chorégraphe tente d'échapper à l'abstraction pour mettre en scène des personnages vivants, sensuels. Leur jeu au long des marches d'un escalier mobile comporte bien sûr des références symboliques. Mais les danseurs sont de chair ; ils bougent avec aisance et fantaisie dans les lumières rasantes de J.-M. Le Soudier ; ils dansent sans aucune retenue, avec plaisir. On se demande si ce n'est pas la vraie nature de Karin qui se démasque là.

MARCELLE MICHEL.

★ 20 h. 30 à la Cité universitaire, jusqu'au 15 mars, sauf dimanche, lundi et mardi.

LE JOUR DES MUSIQUES

SCHUTZ ET CHARPENTIER dirigés par Malgoire

Le Festival de musique sacrée de Paris, premier du nom (ce n'est pas celui de la Ville de Paris), donnait mardi pour la deuxième fois un programme Schütz - Charpentier, à Saint-Germain-des-Prés, où l'on s'écrasait, et rien ne symbolise mieux l'extraordinaire succès de cette musique presque totalement ignorée il y a vingt-cinq ans.

A la tête de la Grande Ecurie et la chambre du roy, avec laquelle il chevauche en infatigable missionnaire de la musique ancienne à travers l'Europe, et de l'excellent chœur des Petits Chanteurs de Chaillot, Jean-Claude Malgoire présentait d'abord les Sept Paroles du Christ en croix *(1645) de Heinrich Schütz ; une œuvre d'une beauté et d'une simplicité bouleversantes où l'on sent, derrière le dépouillement total, le souvenir de la prodigieuse efflorescence expressive de Monteverdi, dont Schütz fut le disciple à Venise, réduite à l'essentiel.*

Schütz conserve encore un ensemble instrumental dont les Passions, *un peu plus tard, seront totalement dépourvues, revenant ainsi à un style archaïque et strictement liturgique, mais les deux symphonies instrumentales comme les accompagnements des voix sont d'une extrême sobriété où transparaît seul un profond frémissement intérieur. Quant aux parties vocales, paroles du Christ et des deux larrons, récit de l'évangéliste confié à des tessitures différentes ou à des ensembles polyphoniques, jamais elles ne font écran à la nudité grandiose du texte qu'elles soulignent simplement par des inflexions géniales, ces exhalaisons vers l'aigu de paroles tragiques comme le « Tout est consommé » du Christ, qui est comme un commentaire mystique de cette parole accablée, ou le « J'ai soif » qui suggère une douleur physique intolérable.*

Tout au long de la soirée, on a admiré, malgré quelques difficultés de justesse, l'excellente diction et la qualité des Petits Chanteurs de Chaillot, aux voix fraîches et vertes comme les timbres des vieilles orgues, parfaitement façonnées par Roger Thirot, avec en particulier la voix ferme, émouvante, d'un petit alto, ainsi que les autres solistes issus de cet ensemble.

JACQUES LONCHAMPT.

★ J.-Cl. Malgoire a enregistré récemment ce *Te Deum*, ainsi qu'un *Magnificat* et trois *Noëls* de Charpentier, avec les chœurs de St.-Mary-in-Warwick (C.B.S., 76.891).

P. J.

L'histoire de P.J. (Pieds joints) illustre les difficultés des jeunes groupes français de rock. Constitué il y a deux ans, P.J. s'est vite heurté à l'incompréhension des managers-tourneurs spécialisés dans la marginalité, mais peu susceptibles de comprendre vraiment le rock. Reprenant en main leur propre voyage dans la musique en octobre dernier et travaillant pour vivre dans divers petits emplois, les quatre musiciens de P.J. qui préparent vaillant pour vivre dans divers ne jouent pas souvent dans les conditions plutôt bonnes qu'ils trouveront le 18 mars prochain au Gibus. Pourtant, leur musique a de la cohésion, du punch, de l'humour. Sans doute cette musique demande-t-elle d'être parfois plus élaborée, plus rigoureuse, mais telle quelle elle a déjà le mérite de posséder ses propres couleurs et d'être offerte avec enthousiasme jusque dans le salut aux « anciens » en reprenant un titre des Chaussettes noires.

L'aventure de Carlos Gardel.

Personne n'a illustré le tango mieux que Carlos Gardel. Comme la musique née dans les faubourgs de Buenos-Aires, il y avait en Gardel une manière de vivre au jour le jour, une énorme générosité, un romanesque anarchisant. Peu soucieux d'être économe de ses passions, de ses sentiments comme de son argent, Gardel avait une voix qui plongeait au plus secret de l'âme populaire argentine. Avec son charisme, il a été le représentant type du « porteño », l'habitant de Buenos-Aires. La collection Volver propose aujourd'hui un texte en espagnol de David Viñas et des illustrations de Ricardo Carpani retraçant à grands traits l'aventure populaire et du plus universel des chanteurs de tango.

★ Librairie espagnole, Editions Hispano-Americanos et librairie Ophrys.

Calendrier.

Europe-rock 80 au Pavillon de Baltard : le samedi 8 mars, à partir de 15 heures, avec Modern Guy, Artefact, Ruts, Bernard Lavilliers et Starshooter ; le dimanche 9 mars, à partir de 15 heures, avec Marquis de Sade, Joe Jackson, Ganafoul ; le vendredi 14 mars, à partir de 19 heures, avec Diesel, Cure, Specials ; le samedi 15 mars, à partir de 15 heures, avec Dogs, Alain Bashung, Trust, Little Bob Story ; le dimanche 16 mars, à partir de 15 heures, avec Odeurs, Valérie Lagrange, Jacques Higelin.

Dogs, le 11 mars au Palace ; Eddy Grant, le 12 mars au Palace ; Gary Numan, le 15 mars au Palace ; Malicorne, le 8 mars à Metz ; le 14, à Melun ; le 15, à Sens ; le 25, à Montpellier ; Ike Cramps, à Rouen le 14 mars (Studio 44) ; Barclay James Harvest, le 14 mars à Bordeaux (Palais des sports) ; le 18, à Lyon (Bourse du travail) ; le 19, à Clermont-Ferrand (Palais des congrès) ; Charlélie Couture, le 9 mars à Saint-Céré.

THÉATRE

« A CINQUANTE ANS ELLE DÉCOUVRAIT LA MER », de Denise Chalem

Gabriel Garran met en scène au Petit-Odéon la première pièce d'une jeune actrice sortie du Conservatoire, Denise Chalem : *A cinquante ans, elle découvrait la mer*.

C'est une pièce impressionniste sur les liens d'une fille et de sa mère. Elles ont pas mal vécu l'une sur l'autre, le père était mort après avoir été absent souvent, et le frère de la jeune fille s'est exilé tôt au Canada.

Denise Chalem écrit une œuvre de souvenir : la maman est morte aussi et la fille se rappelle des moments de leur vie commune. Les scènes sont vues en flash back, entre des instants où la fille écrit, commente.

Il y a eu des heures difficiles, et même des scènes assez atroces. La fille était d'aujourd'hui, elle mangeait mal, ne voulait pas s'embarrasser d'un mari, ne voulait pas d'enfants, laissait traîner ses vêtements, etc., tous les attributs d'une certaine jeunesse sont là, comme sont là ceux d'une autre génération : la maman a de l'ordre, soigne la cuisine, compte ses sous, manifeste un fatalisme.

Douée pour la copie pure et simple du réel, les choses vues, les notations naturalistes, qui sonnent juste et sont parfois touchantes, Denise Chalem l'est moins pour les pages de commentaire, de réflexion, un peu trop écrites et pesantes. On n'a pas envie de chercher la petite bête à une œuvre qui paraît sincère. D'autant plus qu'au-delà du propos premier, en somme simple, se profilent des vues plus rares sur la substance du temps qui passe, sur une alliance d'attente, de hasard, et d'échec involontaire, de toute vie.

Denise Chalem joue elle-même la fille avec naturel. Isabelle Sadoyan joue la mère, très bien, sur un ton un peu affecté qui indique peut-être que cette mère est absente, que seule son image reste.

Mise en scène fouillée, scrupuleuse, vivante, à la fois réelle et rêvée, comme Garan sait faire, modeste aussi, très secondée il faut dire par le décor d'André Acquart, une réussite : décor-souvenir, pauvre comme le chagrin, éclairé en transparence comme l'amour, et qui mêle délicatement des jours, des lieux, différents, qui, dans la mémoire de la fille, ne font qu'un, comme si les pleurs rentrés brouillaient les foyers, les cliniques.

MICHEL COURNOT.

« PARIS-MUSCLES » au Palace

Les fanas des gros bras se rassemblent au Palace, où se produisent des messieurs Muscles, passés au brou de noix, huilés, les cuisses en arcs bombés, les côtes en ondulations, les biceps en boule, les avant-bras parcourus de veines gonflées, les cous en pyramide, les dos en triangle bétonné, les estomacs creusés, les doigts crispés en nœud, jusqu'aux pommettes qui s'élargissent sous les fronts ravinés par l'effort : pourtant, les gestes sont souples dans la lenteur.

Ils sont les objets de tableaux vivants entre des projections de photos, de réclames anciennes pour des produits qui transforment les gringalets en héros de la plage.... Ringard-look de luxe, avec un dérapage sur une dérision qui jette un froid : le tableau vivant des Jeux olympiques de Berlin... Mais il y a aussi des bouts de peplum avec les athlètes en jupette, la taille très serrée dans des ceintures d'or, et des nez que n'ont pas déformé les coups. Ils grimacent en feignant d'arracher les grosses chaînes qui les retiennent prisonniers, délivrent les chrétiens en tuant les lions de l'arène, se battent comme des lions, alors que les tout-doux messieurs Muscles, en réalité, se contentent de faire rouler leur chair sous leur peau.

Ils apportent à leurs corps un soin minutieux pour le développer selon des canons très précis, narcisses offerts comme des fleurs monstrueuses aux foules sophistiquées.

COLETTE GODARD.

★ Palace, jusqu'au 12 mars, 22 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Dunois (584-72-00) : Cendres (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Élysées (357-39-03) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Salle Valhubert (584-30-60) : Carmosine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : les Travaux et les Jours (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Fantôme de l'Opéra (sam., 19 h. 30) ; Trio à cordes français (Mozart) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Un client sérieux ; le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : A cinquante ans elle découvrait la mer (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : le Camp du Drap d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. : *Dialogue d'une prostituée avec son client* (sam., 30 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Béatrice Arnac (sam., 18 h. 30) ; La musique adoucit les mœurs (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais (278-66-65) : les Totos-Logiques (sam., 21 h.).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Do ré mi pas folle (sam., 18 h. 30) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Quatuor à cordes (sam., 20 h. 30) ; Un silence à soi (dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (805-51-22) : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Une soirée comme une autre (sam., 20 h. 45).
Chapelle Saint-Roch (296-48-55) : Douceur (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Resserre : Maximilien Decrous (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Albert (sam., 20 h. 15) ; En compagnie de Ritsos (sam., 22 h.). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Chedid (sam., 19 h.) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne (589-53-93) : Hypérion (sam., 20 h. 30).
Marigny, salle Gabriel (256-04-41) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h., dernières).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : Ça va ? Ça va très bien (sam., 20 h. 30).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 45).
Palais des glaces (607-49-93) : la Méthode (sam., 20 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30, dernière).
Plaine (842-32-25) : le Cavalier seul (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée Bricolo, clown (dim., 16 h.).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h.).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphi : le *Motif* (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; B. Stavechny, mime (sam. et dim., 21 h.).
Studio des Champs-Élysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Studio-Théâtre 14 (527-13-88) : le Grand Ecart (sam., 21 h.).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine, un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : la Senorita (en espagnol) (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : Sacrée famille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h 30) ; le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 15).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : Amour pour amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Villa (542-72-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

La danse

Plaisance (320-00-06) : Stéphane Fléchet, Maroussia Vossen (sam., 18 h. 30).
Cité internationale (589-38-69) : Ballets contemporains Karin Waehner (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : Quatuor à cordes de la Plata (sam., 18 h.) ; Ensemble de musique ancienne Honnestes Curieux (Dornel, Rameau, Duphly...) (sam., 19 h. 30 ; dim., 19 h.) ; V. Enesco (Chopin, Rachmaninov...) (sam., 21 h.) ; Trio Mozart (Mozart, Beethoven) (dim., 21 h.).
Ranelagh : Marionnettes de Salzbourg (Mozart) (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Salle Gaveau : R. Petrossian (Haydn, Schumann) (sam., 21 h.).

Samedi 8 - Dimanche 9 mars

Radio-France, studio 106 : A. Kiss, M. T. Ghirardi, G. Karkas (chants hongrois du dix-huitième, Britten, Monteverdi...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble 12, sol. P. Bride (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : Trio à bec de Paris (Scherer, Monteverdi, Quantz...) (sam., 21 h.) ; Petits Chanteurs de Saint-François de Versailles, dir. Y. Atthenont (Mouton, Vittoria, Poulenc...) (dim., 16 h.).
Notre-Dame : P. Rieuner (Bach, Xenakis) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Ensemble Secolo Barocco, dir. M. Debost (Bach, Telemann) (dim., 10 h. 55).
Conciergerie : B. Haudebourg, M. Nordmann (sonates insolites du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois (Buxtehude...) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Élysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. L. Laskine (Bach, Haendel, Satie...) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : J.-P. Brosse (Duphly) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Maîtrise et Chorale Notre-Dame de Paris (Mozart, Bach) (dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond : Quatuor Loewenguth (dim., 18 h.).
Hôtel Hérouet : Trio de luths R. Correa (Vallet, Dowland...) (dim., 18 h.).
Mairie du XVe : Trio Deslogères (Landowski) (dim., 17 h.).
Centre artistique des Halles : Y. Gruson, J.-C. Guillen, C. Bayle (musique Renaissance et baroque) (dim., 17 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : Chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet (polyphonies de la Renaissance à nos jours) (dim., 17 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (sam., 23 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 45).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Si être heureuse était conté (sam., 22 h. 15).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15) ; II : Tailla (sam., 22 h 30).
Cafessalon (278-46-42) : Mollien chante Aragon (sam. et dim., 18 h. et 21 h.) ; Jacques Charby (sam., 21 h. 30 ; dim., 18 h.).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : Home (sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam., 22 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; R. Bohringer (sam., 20 h. 30) ; H. Christiani (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : J.-P. Réginal, (20 h. 30) ; Théophile (22 h.) ; C. Aubron (jeu., vend., sam., 23 h. 45).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinstel (sam., 21 h.)
Le Marche-Pied (636-72-45) : B. Toussaint (sam., 22 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; A. Desplanques (sam., 23 h. 30). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; Segelstein (sam., 21 h. 30).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach : *Bagatelle* (sam., 20 h 30) ; G. Langoureau (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45)
Soupap (278-27-54) : Beijaflor, musique afro-brésilienne (sam., 20 h) ; la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : R. Siffer, M. Paule et J. Martin... (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Orchidée (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30) ; Didier Kaminka (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas (sam., 21 h.) ; Exhibition Pakotilles (sam., 22 h. 30). — II : A. Tomé (sam., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12) : Samy Haggar, Apsil Wine (sam., 20 h.) ; Tom Petit (dim., 20 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-83-39) : Duo Boell-oRubach (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : J. Léandre, A. Nosati (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Daniel Cobbi (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Mal Waldrom
Gibus (700-78-88) : Ketchup Richard (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Cyclone (sam., 22 h.).
Palais des congrès, salle bleue : Quintette Arnett Cobb (sam., 20 h. 30).
Point-Virgule (278-67-03) : Duo P. Perez, J.-M. Lecomte (dim., 20 h. 30).
Petit-Opportun (236-01-36) : Patrice Galas Trio (sam. et dim., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : Aldo Romano Quintet (sam., 22 h.).
Slow-Club (488-84-30) : Marc Laferrière (sam., 21 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93) : S. Warring, B. Zimet, R. Mason, C. Perrier, C. Wright (dim., 17 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 21 h.).
Boulogne-Billancourt, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Chelles, C. C. M. (421-20-36) : la Révolte dans le désert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : les Fusils de la Mère Carrar (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.). — ARC (270-03-18) : Pinocchio (sam., 20 h. 30)
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont (838-92-60) : Chant choral et musique révolutionnaire de 1789 à 1799 (sam., 20 h. 30).
Créteil, C.C. A.-Malraux (899-94-50) : N. Prize (sam., 21 h.) ; Moebius danse (dim., 15 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, C. C. P.-Neruda (460-20-65) : Valeria Munariz (sam., 21 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; le Revizor (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Montreuil, Conservatoire : M. Yasuda, A. Okamoto (Bach, Debussy, Bartok...) (dim., 16 h. 30).
Nogent, Pavillon Baltard : M. Rad, Ruts, B. Lavilliers, Starshooter (sam., 19 h.) ; Extraballe, marquis de Sade (dim., 15 h.) ; Simple Minds, The Revillos, Joe Jackson, Ganafoul (dim., 19 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Expédition Pôle Est (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Attention au travail (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Préau des fous (836-30-15) : Woyzeck (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : Honte à l'humanité (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : Bernard Haller (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) : Visage de sable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. et 18 h., Cinéma italien (16 h. : la Vengeance de l'aigle noir, de R. Freda ; 18 h. : Chasse tragique, de G. de Santis) ; 21 h., Hommage à Ozu : Printemps précoce. — Dim., 15 h. et 22 h., Cinéma italien (15 h. : Violence et passion, de L. Visconti ; 22 h. : le Voleur de bicyclette, de V. De Sica) ; 18 h., Théâtre de boulevard et cinéma : Patate, de R. Thomas ; 20 h., Hommage à D. Zanuck : Anna et le roi de Siam, de J. Cromwell.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h., Théâtre de boulevard et cinéma : Clérambard, d'Y. Robert ; 17 h., Hommage à Ozu : Printemps tardif ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : Histoire d'un homme véritable, d'A. Stolper ; 21 h., Cinéma italien : Rome ville ouverte, de R. Rossellini. — Dim., 15 h. et 17 h., Cinéma italien (15 h. : le Général della Rovere, de R. Rossellini ; 17 h. : Pain, amour, ainsi soit-il, de D. Risi) ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : le Destin d'un homme, de S. Bondartchouk ; 21 h. : Hommage à Ozu : Début d'été.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) : Hausmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI LA SUITE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMYTIVILLE, LA *MAISON* DU DIABLE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Ermitage*, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon 17e (380-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; *Rex*, 2e (236-83-93) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60)
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LES BORSALINI (Fr.) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-60) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CLAIR DE FEMME (F.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (F) (*) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (F.-It.), v. it. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ENFER DES ZOMBIES (It., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Cin-Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LA FEMME-FLIC (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FERNAND (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
FOU (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99).

LES FILMS NOUVEAUX

BLACK JACK, film anglais de Kenneth Loach V.O. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
WOYZECK, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — Impérial, 2e (742-72-52).
L'AVARE, film français de Jean Girault : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
MON ILE FARO, film suédois d'Ingmar Bergman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE, film chinois de Cheung Sun, Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS, film américain de Norman Jewison. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
L'EMPREINTE DES GEANTS, film français de Robert Enrico : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
MONDO CARTOON, film collectif américain de dessins animés (l'Arbre musical, Café-bar, Why me ?, le Pas, Manga...). V.O. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FILMING OTHELLO, film américain d'Orson Welles, v. o. : Action-République, 11e (805-51-33).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) :
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-60).
« I » COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47)
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18)
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
MANHATTAN (A., v.o.), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
LE REGNE DE NAPLES (It., all., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) en soirée
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ROCKY II (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention St-Charles, 15e (573-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La vie de Mustapha

Si vous aviez suivi le journal d'Antenne 2, vendredi à midi, vous auriez eu, j'en suis sûre, l'impression de recevoir une gifle en plein figure. C'était tellement inattendu l'irruption au studio des invités du jour, des fils d'immigrés témoins du meurtre d'un de leurs copains à Vitry, le 16 février dernier. Abdelkader a été abattu par le gardien de l'immeuble, accouru à la rescousse d'un locataire qu'effrayait, malgré la barre de fer qu'il tenait à la main, cette bande de loubards. Ils étaient une dizaine à le « chambrer », traduisez à le mettre en boîte, par-dessus la rampe d'un escalier parallèle au sien. C'est là qu'ils se retrouvent, soir après soir, ces jeunes — où voulez-vous qu'ils aillent ? — dans les cages d'escalier.

Quand on lui a demandé s'il envisageait de chercher du travail, le jeune Mustapha a répondu qu'il n'en était pas question. Quel travail ? Un boulot de chien, celui auquel son père se tue depuis plus de vingt ans. Un exploité, voilà ce qu'il est, voilà ce que sont les ouvriers qui ont peur d'ouvrir leur gueule et qui vont voter pour le P.C. ou le P.S. par amour de la gauche, par haine de la droite, alors qu'ils sont tous pareils, les Mitterrand, les Marchais, les Giscard, des nantis, surtout lui, le président, avec ses milliards, ses diamants qu'il a volés (sic) aux Africains. « Y zont le cul sur une chaise, un salaire, des vacances, une retraite et ils s'en foutent des ouvriers. » *D'ailleurs, à Vitry, la municipalité est communiste, et qu'est-ce qu'elle envisage pour améliorer la condition des immigrés ? Un nouveau commissariat et des dizaines d'îlotiers. Résultat :* « Commission d'expulsion, et allez, hop, dans le bled. »

Un peu plus tard, un journaliste en train de faire des remontrances s'entendra répliquer : « Qui tu es, où tu vis, pas dans le ghetto de la misère, alors t'as rien à dire. » *On a vu ensuite l'extrait d'un film en 8 millimètres tourné par Mustapha et ses amis dans la cité avec l'aide de l'INA. De petits gosses avouaient tout sourire devant la caméra que, s'ils volent, s'ils sont voyous, c'est parce que c'est amusant, c'est parce que les flics sont de vrais racistes et les traitent de sales arabes. Et tel autre, plus vieux, de raconter comment les flics traitent les voyous. Ils les* « agressent » *à dix contre un. Qui ça, les flics ?* « Ouais, c'est des bâtards. » *Ils les embarquent, ils les* « fraquent », *ils les écrasent et les jettent dans les poubelles.*

Un peu plus tard, un prêtre venu les rejoindre sur le plateau rappellera que les émigrés faisaient les travaux les plus d[…]s pour les salaires les plus bas. Au bénéfice de qui ? Au bénéfice des Français. Mustapha s'est empressé de reprendre la parole. Pour une fois que les jeunes l'ont, la parole, qu'on ne demandait pas à un « psychologue machin, à un mec de l'extérieur » *de nous expliquer leur point de vue, à eux, ceux de la deuxième génération, il fallait en profiter.*

On ne saurait assez féliciter la chaîne de leur en avoir donné l'occasion. Dans le public, quelle émotion ! Le standard de la rue Cognacq-Jay craquait sous les appels. 10 % d'immigrés : ça va encore leur retomber sur le nez. 90 % de Français, écumant, fulminant contre ces « sales ratons ». *Triste sondage.*

CLAUDE SARRAUTE.

● *La Radio-Télévision portugaise (R.T.P.)* a inauguré, le vendredi 7 mars, ses émissions en couleurs. Ce pays était jusqu'à présent avec la Grèce, la Turquie et Malte un des derniers en Europe à retransmettre uniquement des programmes en noir et blanc. On y recense actuellement 50 000 appareils susceptibles de recevoir la couleur (1 127 000 postes en noir et blanc). Ayant adopté le système ouest-allemand PAL, et non le système SECAM, la R.T.P. ne sera susceptible d'assurer pendant une année que 70 % des émissions en couleurs.

● Le Figaro *a publié* vendredi 7 mars, pour la première fois, son supplément « le Figaro T.V. », distribué avec le numéro du jour, au prix de 2 francs.

Samedi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un.
Charles Aznavour.
21 h 35 Série : « Anna Karenine » (n° 5).
D'après L. Tolstoï, réal. B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Petit Déjeuner compris ».
De D. Thompson. Réal. M. Berny (dernier épisode).
21 h 35 Jeu : Interneiges.
Finale, à Genève.
22 h 35 Fenêtre sur...
Bali.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme ; Le printemps des peuples ; Les Africains : la traite des esclaves.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : « la Morte amoureuse ».
D'après T. Gautier ; adapt. : C. Rémy et P. Badel ; réal. : P. Kassovitz ; avec : F. Marthouret, J. Martin, L. Condaminas, G. Desarthes, J. Cleve, etc.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême, par les pasteurs P. de Robert et P. Soullier : Le temps de l'épreuve (la foi à l'épreuve).
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman (deuxième partie).
20 h., Le Retour à Paris, de L.-C. Sirjacq et B. Bayen, avec J.-P. Léaud, J. Berto, A. Wiazemski, R. Bussières, etc.
21 h. 32, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 15, Le concert du Matin des musiciens : Autour du groupe Jeune France.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Béatrice de Tende », de Bellini, par les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Aréna, avec E. Maruyana et R. Andrade, solistes.
23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? Jean d'Ormesson, de l'Académie française (J. Haydn) ; 1 h., Le dernier concert : Festival de Saintes 1979, récital de clavecin Antoine Geoffroy Dechaume.

Dimanche 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'église paroissiale de Ploërmel (Morbihan).
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h TF 1-TF 1.
12 h 25 25e concours Eurovision de la chanson française.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.



15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : « le Signe de justice »
Aloha, dame de cœur.
16 h 20 Sports première.
Championnat du monde cross-country. Cyclisme : Paris-Nice. Tennis : Coupe Davis (France-Finlande).
18 h Série : « Commissaire Moulin ».
Marée basse.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Folie des grandeurs ».
Film français de G. Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Menodoza, K. Schubert, G. Tinti, A. Sapritch, P. Préboist. (Rediffusion.)
Parodie très drôle du drame romantique de Victor Hugo, « Ruy Blas ». Un vaudeville de cape et d'épée semé de gags minutieusement mis au point, avec Louis de Funès déchaîné et Yves Montand.
22 h 15 Ballet-théâtre Joseph Russillo.
« Phantasmes de Pierrot. »
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
Concerto pour violon et cordes en la mineur, de Bach ; *Concerto pour clavecin et cinq instruments*, de M. de Falla, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Colorado ».
14 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 25 Des animaux et des hommes.
16 h 15 Majax : passe-passe.
16 h 45 Série : « un Juge, un flic ».
17 h 45 Les Muppets.
Avec Loretta Lynn.
18 h 10 Dessine-moi un mouton.
18 h 30 Dessin animé.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Pearl Harbor ».
Réalisation H. Averback et A. Singer.
22 h 5 Document : Par elles-mêmes.
Danièle Ulmo-Brun, psychanalyste.
22 h 35 La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty.
Zoot Sims Special.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : « Diagnostic », la vie d'un chirurgien camerounais exerçant en France ; Variétés : M. de Lourdes (Portugal), R. Journo (Tunisie), Lala (Togo), le Groupe Foliane (Yougoslavie).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Cahors, cité lyre.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Mélodies », d'Hugo Wolf, par C. Ludwig et H. Prey ; au piano : G. Parsons.
17 h 35 Théâtre de toujours : « les Trois sœurs ».
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Une vie d'aventures : Félix Nadar.
Réal. B. Miller.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Venise.
Emission de J.-M. Royer. Réal. M. Frydland.
Sur les traces de Paul Morand.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « le Cameraman ».
Film américain d'Ed. Sedwig (1928), avec B. Keaton, M. Day, H. Goodwin, S. Bracy, H. Gribbon. (Muet. N. rediffusion).
Hommage d'un grand comique au cinématographe, à la prise de vue d'actualités et de la mise en scène. Une juste appréciation de l'univers d'un grand auteur de films : Buster Keaton, qui n'a pas, pourtant, signé la réalisation de celui-ci.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre-pensée française.
10 h., Messe à Notre-Dame de Saint-Lô.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Quinzaine musicale : Le concept de modernité à Lyon depuis l'entre-deux-guerres ; Folklore français et musique populaire à Genève.
14 h., Sons : Sports (rugby à Narbonne).
14 h. 5, « La Gloire de ton règne ou le Fauteuil en merisier », de G. Haurey, avec B. Jousser, R. Mollien, O. Loche, M. Derville, etc.
16 h. 5, Le concept de modernité à Lyon depuis l'entre-deux-guerres (deuxième partie).
16 h. 45, Conférence de carême par le R. P. Sintias, à Notre-Dame de Paris : Tous ces mortels qui veulent vivre (Je t'ai appelé par Ton nom).
17 h. 30, Rencontre avec... G. Duby.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (deuxième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Do you hear H. Marcuse ? », par M. Cranaki et R. Farabet (rediffusion).
23 h., Musique de chambre : « Quatre Danses slaves », de Dvorak ; « Entre silences IV », d'Arma ; « Quatuor à cordes n° 4 » de Martinu.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « la Spinalba ou le Vieux Fou » (Almeira), dir. G. Rivoli (fin).
9 h. 2, Les chants de l'âme : Liturgie arménienne.
9 h. 30, Cantate de Bach, BMW 87, pour le dimanche « Occuli mei ».
10 h. 30, Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Couperin, Mozart, Weber, Debussy).
12 h., Le concert de midi (simultané avec Antenne 2) :
12 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire ; **12 h. 30,** Jeunes solistes (en direct du Festival du son) : K. Fujii, pianiste (Messiaen).
14 h., Festival du son : œuvres de Haydn, Beethoven, Stravinski et Schoenberg, par l'Ensemble Contrastes, avec R. Pasquier, violon, C. Lavoix, piano, J. Di Donato, clarinette, R. François, flûte, et Ph. Muller, violoncelle.
15 h. 30, Histoire de la direction d'orchestre : Mendelssohn.
16 h. 15, Festival du son : La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon » (Tchaïkovski) ; 19 h., Jazz vivant : Les orchestres de Joe Henderson et de Dave Liebman au Festival de Ljubljana.
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, Grands concerts d'archives : Erich Kleiber ; « Symphonie n° 5 en si bémol » (Schubert), par l'Orchestre de la Norddeutscher Rundfunk ; « Symphonie n° 6 en fa majeur » et « Symphonie n° 5 en ut mineur » (Beethoven), par l'Orchestre de la Radio de Cologne.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalence ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 MARS

— *M. Meir Rosenne*, ambassadeur d'Israël en France, participe à « l'interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

LETTRES

AVEC M. BERNARD FRANK

Le Japon entre au Collège de France

Pour la première fois, une chaire de civilisation japonaise vient d'être créée au Collège de France. M. Bernard Frank, directeur à l'Ecole pratique des hautes études, et ancien directeur à la Maison franco-japonaise de Tokyo, a été choisi pour l'occuper.

Le Japon au Collège de France ! C'est un événement, comme le soulignait, en toute modestie, le nouveau titulaire, dans la brillante leçon inaugurale qu'il a donnée l'autre jour : événement où se voit reconnue la maturité acquise par les études japonaises, et aussi l'attention grandissante des milieux savants pour ce pays, qui est devenu présent jusque dans notre vie quotidienne, et qui demeure pourtant, comme disait le nouveau professeur, « l'un des solitaires de la planète ».

« *Le Panthéon bouddhique et la société japonaise* », tel est le sujet général d'une recherche à long terme entreprise par M. Bernard Frank. Ses leçons sur ce thème vont être doublées d'un séminaire portant sur « L'esprit de la culture japonaise à l'époque de Murakami », c'est-à-dire au milieu du dixième siècle, âge d'équilibre et de grâce où l'esprit japonais se développe en grande harmonie avec le fabuleux apport de la Chine des Tang.

Histoire, littérature, science des questions religieuses, M. Bernard Frank cherche à travers ces disciplines diverses, qui ont fait déjà l'objet de ses nombreux travaux (1), à faire l'histoire des sentiments et des idéaux japonais et de leur expression. Le caractère profond de ce pays n'est pas tant dans une mystique, comme pour l'Inde, ou une philosophie de l'ordre social, comme pour la Chine, que dans une façon de vivre la vie, une manière d'être et de sentir. C'est de cette sensibilité, et d'une certaine vision du monde propre au Japon, que M. Bernard Frank veut être l'historien, servi lui-même par sa grande sensibilité autant que par sa science.

Une sève profonde

En abordant dans sa leçon le problème fondamental des rapports entre la tradition et les apports extérieurs — rapports, par exemple, du shinto et du bouddhisme ou rapports du Japon avec la Chine ancienne, — il a fait ressortir d'emblée un message essentiel. Nous sommes en présence, explique-t-il, d'une civilisation à l'originalité irréductible, et qui est pourtant absolument attachée à revivre des expériences élaborées ailleurs. Nier la solidarité de ces deux dispositions, y trouver une prétendue contradiction, ne peut mener qu'à une vision mutilée. C'est ne pas comprendre comment s'opère l'œuvre créatrice de cette civilisation, qui aime innover sans détruire. Et M. Bernard Frank résume en une formule frappante : « *Le génie du Japon est porté par nature à s'épanouir dans la convergence.* »

Ces vues sont valables aussi — il aurait pu le noter — pour les relations actuelles du Japon avec l'Occident, et encore pour celles du Japon occidentalisé d'aujourd'hui avec le vieux Japon d'autrefois. Tenter d'opposer, dans une factice et pernicieuse querelle des Anciens et des Modernes, l'enseignement sur le Japon contemporain et celui qui porte sur le Japon ancien, c'est vouloir opérer la même mutilation. L'ancien et le nouveau ne font qu'un. Le passé japonais que nous restitue le japonologue n'est pas un courant mort, figé dans les vitrines et les bibliothèques, c'est la coulée d'une sève profonde qui continue à irriguer le présent.

Aussi bien, M. Bernard Frank a montré dans cette introduction à son cours que ses savantes études sur la documentation canonique et doctrinale sont doublées d'une longue exploration, sur le terrain, des pratiques religieuses d'aujourd'hui, des faits religieux populaires et contemporains. Son enseignement s'annonce plein de vie et proche des faits concrets, nourri par une familiarité de longue date avec les lieux et les cultes divers, observés jusqu'au fond des provinces et des campagnes. Là encore on a parfois fait une opposition abusive entre l'homme de terrain et l'homme de cabinet. Les deux doivent en réalité se renforcer l'un l'autre. Le savant complet est les deux à la fois.

ROBERT GUILLAIN.

(1) Entre autres publications de M. Bernard Frank, on retiendra : *Etudes sur les interdits de direction à l'époque de Heian* (publication de la Maison franco-japonaise) ; *Histoires qui sont maintenant du passé* (traduction du japonais ancien, dans la collection « UNESCO » des œuvres représentatives, Editions Gallimard) ; *Etude à propos des chansons de Narayama*, traduit du roman de Shichiro Fukazawa (collection « Folio », Gallimard) ; et diverses études sur l'histoire de la poésie, l'histoire des jardins, le panthéon bouddhique, etc., parues notamment dans « l'Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études », IVe section.

SPORTS

Confronté à un « passif » de plus de 10 millions de francs

L'Olympique de Marseille demande une suspension provisoire des poursuites

De notre correspondant

Marseille. — Le dépôt de bilan paraît pouvoir être évité pour l'Olympique de Marseille (O.M.), en dépit d'une situation financière particulièrement préoccupante. A la demande du président, M. Christian Carlini, le conseil d'administration du club s'est prononcé, jeudi 6 mars, favorablement et à l'unanimité pour autoriser son président à déposer une requête auprès de l'autorité judiciaire, afin d'obtenir une suspension provisoire des poursuites. Cette procédure, qui est souvent appliquée aux entreprises industrielles en difficulté, prévoit une suspension des dettes durant trois ans, à condition que ce temps soit mis à profit pour élaborer un plan d'apurement prévoyant leur remboursement progressif.

M. Carlini pense que l'O.M. peut être assimilé à une entreprise en difficulté. Le passif du club, dont les comptes sont bloqués depuis le 20 janvier, est de quelque 10 130 000 F et se répartit ainsi : 4 440 000 francs pour le passif fiscal ; 1 600 000 francs pour le remboursement des prêts municipaux et 4 090 000 francs de factures diverses à régler. Un dépôt de bilan se serait accompagné d'un moratoire réduisant d'autorité les dettes du club.

Si la procédure exceptionnelle demandée par le club est acceptée par l'autorité judiciaire (l'accord de la municipalité semblerait ne pas poser de problèmes majeurs), on éviterait la dissolution de l'O.M., la liquidation des actifs (y compris la vente des joueurs) ainsi que la « descente » obligatoire en division inférieure.

JEAN CONTRUCCI.

UN DÉBAT AURA LIEU AUX COMMUNES SUR LA PARTICIPATION AUX J.O. DE MOSCOU

(De notre correspondant.)

Londres. — Sir Denis Follows, président du comité olympique britannique, a admis qu'un vote du Parlement pourrait amener le comité à modifier son attitude, pour l'instant favorable à la participation aux Jeux de Moscou. Ce débat, comme l'a annoncé Mme Thatcher, premier ministre, doit être prochainement organisé à la Chambre des communes.

Le ministre des sports, M. Munro, a précisé qu'il n'était pas question d'obliger les athlètes britanniques à s'abstenir de participer. « *Nous essayons seulement de les persuader* », déclara-t-il, en ajoutant qu'aucune sanction financière n'était envisagée contre le comité olympique. Le trésorier de cette organisation a révélé qu'il manquait encore 400 000 livres aux fonds projetés de 1 million de livres pour le financement de la participation britannique.

Plusieurs sociétés qui, dans un but de promotion commerciale, avaient envisagé d'acheter des billets, ont décidé d'y renoncer. — H. P.

CYCLISME. — *Après la deuxième étape, Auxerre-Château-Chinon, de la course Paris-Nice, le Suédois Tommi Primm occupe la première place du classement général devant le Norvégien Knudsen et le Néerlandais Knetemann. Bernard Hinault est vingt-huitième à quatre minutes quarante-cinq secondes de Primm.*

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 464-52-53 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33. Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-83.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31, 364-31-31 et 078-16-16 (le jour) et au 296-26-26 (la nuit).

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

LA CAMPAGNE DE RAVALEMENT EN 1980

La campagne de ravalement des immeubles de la capitale intéressera en 1980 les quartiers suivants (Bulletin municipal officiel du 1er février) :

7e arrondissement : 26e quartier, Invalides ; 8e arrondissement : 32e quartier, Europe ; 10e arrondissement : 39e quartier, porte Saint-Martin, à l'exception des immeubles compris dans le périmètre délimité par les voies ci-après : rue des Vinaigriers, boulevard de Magenta, rue du Faubourg-Saint-Martin, rue des Récollets, rue Bichat, rue du Faubourg-du-Temple, quai de Valmy ; 11e arrondissement : 44e quartier, Sainte-Marguerite ; 16e arrondissement : 61e quartier, Auteuil, à l'exception des édifices du bois de Boulogne dudit quartier déjà inscrits au programme de ravalement obligatoire de l'année 1978 ; 17e arrondissement : 66e quartier, Plaine-Monceau.

POUR LES PIÉTONS DU 14e. — La rue Daguerre, dans le quatorzième arrondissement, va être mise en voie piétonne entre la rue Boulard et l'avenue du Général-Leclerc. Les travaux seront exécutés en juillet et août prochains ; le sol sera revêtu de pavés colorés.

PROJETS POUR LES HALLES. — L'Association pour la consultation internationale pour l'aménagement du quartier des Halles annonce la prolongation jusqu'au 15 mars de l'exposition Six cents contre-projets pour les Halles. Cette exposition est présentée dans les locaux de l'ancienne FNAC, 13, boulevard de Sébastopol.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 9 MARS

« Le musée Nissim de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Bachelier).

« Hôtels de Bourbon-Condé, de Montesquiou-Fezensac et de Montmorin », 15 h., 12, rue Monsieur (Mme Lamy-Lasselle).

« Collège Sainte-Barbe », 15 h., 4, rue Valette (Mme Lemarchand).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Sous la célèbre coupole. Académie française, palais de l'Institut, 15 h., 23, quai Conti (Mme Barbier).

« Val de Grâce », 15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« Exposition Monet », 10 h. 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salles du Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« Le musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Mlle Fleuriot).

« Hôtel d'Aumont », 15 h., 4, rue Barbet-de-Jouy (Mme Hager).

« Musée de la Légion d'honneur », 15 h., 2, rue de Bellechasse (Mme Haulier).

« La plus illustre abbaye parisienne », 15 h., Saint-Germain-des-Prés (Histoire et Archéologie).

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (M. de La Roche).

« Découvertes autour des Blancs-Manteaux », 15 h., 12, rue des Archives (Paris inconnu).

« Les jardins du Palais-Royal », 15 h., place Colette (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 10 MARS

« Saint-Julien le Pauvre et Saint-Séverin », 15 h., rue Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Eglise Saint-Sulpice et la rue des Canettes », 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Marais d'aujourd'hui », 15 h., angle rue Vieille-du-Temple, rue des Francs-Bourgeois, Mme Legrégeois.

« Saint-Etienne du Mont », 15 h., devant l'église, Mme Meyniel.

« Le musée Rodin, 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Exposition Dali », 10 h. 45, Centre Pompidou (Arcus).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Ecquevilly et Saint-Denys du Saint-Sacrement », 15 h., 60, rue de Turenne (Histoire et Archéologie).

« Exposition Viollet-le-Duc », 17 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Les jardins de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 MARS

14 h., palais de Chaillot, place du Trocadéro : « New-York, Los Angeles ».

17 h. 30 : Centre culturel de la Rose-Croix, 199, rue Saint-Martin, M. A. Slosman : « Aton contre Amon, ou la présence éternelle d'Akhenaton ».

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Bornéo - Sumatra » ; 17 h. : « Java - Sulawési - Bali » (Projections).

LUNDI 10 MARS

14 h. 45, 23, quai Conti, pasteur André Dumas : « Où va le protestantisme » ? (Académie des sciences morales et politiques).

15 h. : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Ferrare et les Este ».

15 h., 107, rue de Rivoli, M. Ph. Chapu : « La peinture murale et la tapisserie du douzième au quinzième siècle ».

17 h. 30, 5, rue Ferrus, M. B. Goldschmidt : « Non-prolifération et discriminations nucléaires en 1980 » (Institut français des relations internationales).

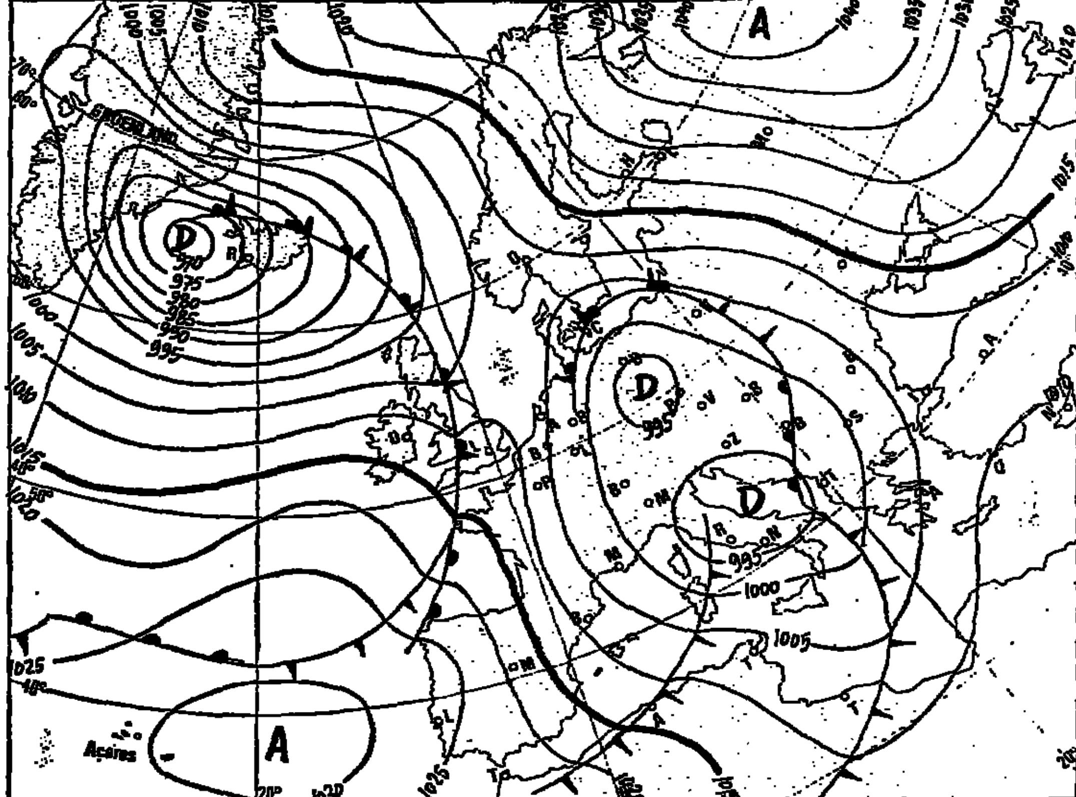
18 h. 30 : lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, professeur E. Boer : « L'énergie créative » (Université populaire de Paris).

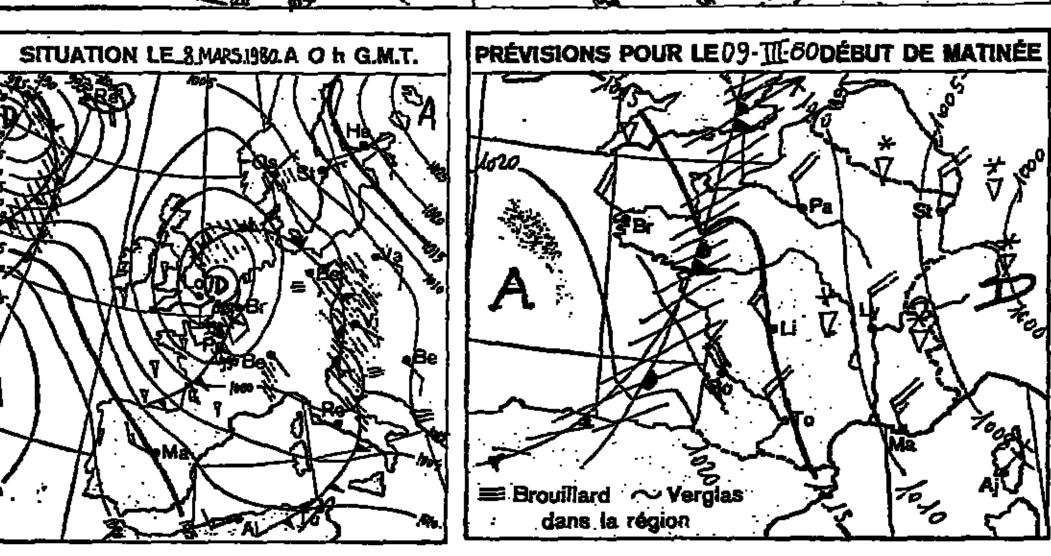
19 h., 62, rue Madame : « Les Egyptiens chez eux » (Arcus).

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Robert Saint-Jean : « L'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert » (Centre international d'études romanes).

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 mars à 0 heure et le dimanche 9 mars à 24 heures :

La profonde dépression avec vents forts qui était située, samedi matin, sur le sud de la mer du Nord, se déplacera vers l'Europe centrale. Elle continuera de diriger un flux d'air frais et instable sur la France. Ce flux sera interrompu par l'arrivée sur nos régions occidentales d'une perturbation venue de l'Atlantique qui, circulant dans un champ de pression en hausse, sera peu active sur notre pays.

Dimanche, de la Bretagne et de la Normandie au bassin Aquitain et à l'ouest du Massif Central, on notera un passage très nuageux débutant le matin sur le nord-ouest et gagnant le sud le soir, avec quelques faibles pluies passagères qui seront de nouveau suivies par un temps plus variable, avec quelques éclaircies.

Plus à l'est, sur le reste de la France, le temps sera frais et instable avec encore des giboulées (de neige sur les hauteurs vers 700 à 1 000 mètres). Cependant des éclaircies assez durables seront observées sur le littoral du golfe du Lion.

Les vents, qui continueront à souffler du nord-ouest au nord, seront encore assez forts en général et surtout très irréguliers ; ils seront forts près de la Méditerranée et commenceront à faiblir près de l'Atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mars ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 0 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 8 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice Côte d'Azur, 17 et 7 ; Paris - Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 8 et 5 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 11 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 23 et 29.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, 6 et — 1 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 28 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 9 et 1 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 14 et 5 ; Moscou, — 1 et — 10 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 7 et 5 ; Palma de Majorque, 19 et 6 ; Rome, 14 et 10 ; Stockholm, 3 et — 2 ; Téhéran, 9 et 6.

Samedi 8 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était, à Paris, de 992,9 millibars, soit 744,7 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 624

HORIZONTALEMENT

I. Risque d'être blessée par tout ce qui est piquant ; Ses fumées peuvent enivrer. — II. Qu'on ne risque donc pas de voir filer. — III. Eut une attitude très entreprenante ; Préfixe ; Donc pas loin ; Ile. — IV. Bons quand on s'amuse ; On y signa certains accords. — V. S'exprimer comme un chameau ; Gardée par celui qui n'oublie pas. — VI. Pronom ; D'un auxiliaire ; Bosse ; Après la licence. — VII. Endroit où l'on peut s'enfermer ; Ne règne plus. — VIII. Roi pour les Danois ; Ne laissai pas dormir ; Sent la résine. — IX. Reste vert ; Fournit une bonne solution. — X. Est très utile dans le vestibule ; Crie comme un cerf. — XI. Grosses boulettes généralement difficiles à digérer ; Bon quand il est de Paris. — XII. Auteur d'un livre ; Pas payés ; Fit bon poids. — XIII. Vénéré en Chine ; Grimpe dans les régions tropicales. — XIV. Evoque une prune ; Utiles quand il n'y a pas de précipitation. — XV. Bien connu ; Se voient souvent par séries.

VERTICALEMENT

1. Donne une très bonne mine ; Est difficile à fendre quand il est sec ; Devient plus vif quand il est bien nourri. — 2. Utile pour prendre un bain ; Atomes. — 3. Sont très intéressés par tout ce qui est brillant ; Utile pour réaliser un projet. — 4. Préposition ; Parfois entre deux propositions ; Utile quand on veut avoir un beau bleu. — 5. Ville d'Italie ; Désigne les lieux quand il est petit. — 6. Souvent appréciées quand elles sont d'argent ; Son accumulation peut être dangereuse. — 7. Qui ne trouvera donc pas à qui parler ; L'armée autrichienne y capitula ; Place de grèves. — 8. Pas sévère ; Qui n'avait peut-être pas été bien saisi ; Canards. — 9. On y entre pour se mesurer ; Endroit où l'on voit le jour ; Pas annoncé ; Note. — 10. Peuvent se manger vertes ; Nids ; Peut évoquer une clause. — 11. Un bon sujet ; Pas superflus ; Annonce l'égalité. — 12. Bonnes quantités ; Article ; Symbole pour un métal léger. — 13. Peut être assimilée à l'essence super ; Souvent dit après coup ; Couvert très ordinaire. — 14. Mesure ; Lignes saillantes ; D'un auxiliaire. — 15 Utiles pour ceux qui doivent balayer devant leur porte ; Article étranger ; Peuvent venir aux mains.

Solution du problème n° 2 623

Horizontalement

I. Bénéfice. — II. Tulipe ; Ou. — III. Italie ; Ne. — IV. Singe ; St. — V. On ; Aire. — VI. Austral. — VII. Nestor. — VIII. Ils ; Levis. — IX. Eli ; Rai. — X. Redontant. — XI. Un ; Cité.

Verticalement

1. Tisonniers. — 2. Butin ; Elle. — 3. Elan ; Assidu. — 4. Nilgaut ; On. — 5. Epie ; Solon. — 6. Fée ; Atre ; DC. — 7. Sir ; Vral. — 8. Contrariant. — 9. Eue ; El ; Site.

GUY BROUTY.

BREF

CIRCULATION

S.N.C.F. - AIR INTER : BILLETS INTERCHANGEABLES. — Le ministre des transports rappelle qu'en vertu d'un accord d'assistance signé le 18 novembre 1961 entre Air-Inter et la S.N.C.F., les billets de ces deux sociétés peuvent être échangés. La compagnie aérienne peut revalider sur la S.N.C.F. ses coupons de vol pour la valeur indiquée. La différence entre le montant des titres de transport étant, suivant le cas, perçue auprès du voyageur ou remboursée à ce dernier au guichet S.N.C.F.

EXPOSITIONS

LE PATRIMOINE DE PARIS. — L'exposition sur le patrimoine de la Ville, organisée par la commission du Vieux-Paris, est maintenant présentée à la mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon.

★ Jusqu'au 30 mars, tous les jours, sauf le lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Entrée gratuite.

TROPIQUES A DIJON. — La première exposition consacrée en France aux fleurs, plantes, fruits et oiseaux exotiques sera organisée à Dijon, du 8 au 18 mars prochain. Une quinzaine de pays étrangers et les services des espaces verts de nombreuses villes françaises y auront leur stand. L'exposition se présentera comme une forêt tropicale abritant des animaux vivants et des collections de plantes.

FORMATION PERMANENTE

LES CREATEURS DE PROVENCE. — Depuis le début de ce mois, le « Club des créateurs de Provence » a été formé par des anciens participants au Centre des créateurs d'entreprises organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Ce club a pour but de promouvoir la création d'entreprises sous toutes ses formes et d'apporter un appui effectif aux créateurs ou futurs créateurs d'entreprises.

★ Maison de la formation continue et de l'assistance technique aux entreprises de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 35, rue Sainte-Victoire, Marseille (6e).

LOISIRS

ESCALADE. — Au cours des prochaines vacances de Pâques, la Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne organisera un stage d'initiation à l'escalade ouvert aux enseignants, aux animateurs et à tous ceux qui désirent profiter de leurs congés pour découvrir cette activité sportive de plein air.

Le stage est organisé du 31 mars au 5 avril en Haute-Provence. Participation financière : 250 F tout compris.

★ Bureau Plein Air de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne, Centre Thiers-Gallieni, avenue Thiers, 77005 Melun. Tél. : 439-59-45.

POUR DÉCOUVRIR LES PARCS RÉGIONAUX. — « A la découverte des parcs naturels régionaux », tel est le titre du guide qui, sous forme de fiches détachables, vient d'être diffusé par la Fédération des parcs. L'ouvrage offre aux curieux un panorama complet des activités et équipements de plein air des vingt-deux parcs régionaux de France. Il énumère également les possibilités d'hébergement et les animations culturelles ou pédagogiques organisées par les parcs.

★ Fédération des parcs, 45, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 mars 1980 :

DES DECRETS

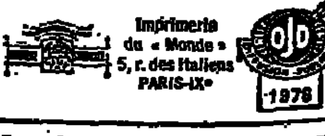
● Fixant la contribution à verser, au titre de l'année 1980, au fonds spécial institué par l'article 46 modifié de la loi du 10 juillet 1952 par certains organismes et collectivités ;

● Modifiant le décret du 18 novembre 1966 portant statut particulier du corps des conducteurs des travaux publics de l'Etat.

UN ARRETE

● Portant suppression de l'aérodrome de Bourg-Pont-d'Ain, dans l'Ain.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les aéroports font de meilleures affaires en province qu'à Paris

Le taux d'augmentation du trafic pour l'année 1979 s'établit autour de 7 % pour l'ensemble des aéroports métropolitains (41 211 940 passagers) avec une progression plus rapide pour les aéroports de provnice (+ 7,5 %) que pour les aéroports parisiens (+ 6,8 %).

La progression moyenne enregistrée au cours des dix premiers mois de l'année avait presque atteint 11 %, rythme d'augmentation jamais atteint depuis la crise de 1974-1975. Il faut toutefois rappeler que 1978, année de référence, avait été marquée, au cours de l'été, par d'importantes perturbations résultant de mouvements sociaux dans les services de contrôle de la circulation aérienne.

Les irrégularités encore plus grandes dues à la même cause, en novembre et en décembre 1979, ont entraîné, en tout cas, une perte de l'ordre de 1 300 000 passagers sur le trafic escompté pour 1979, dont 670 000 pour l'Aéroport de Paris. Si l'on rétablissait ce trafic perdu dans le calcul, on aboutirait, pour l'ensemble de l'année, à un accroissements près de 11 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de cette période 1975-1979, le trafic de l'ensemble des aéroports métropolitains s'est développé à un rythme annuel de 8 %. La progression des aéroports de province, considérée globalement, est plus rapide (+ 9 %) que celle des aéroports parisiens (+ 7,5 %), ce qui confirme une tendance observée depuis plusieurs années. Parmi les aéroports de province (ayant reçu plus de 100 000 passagers), il est remarquable de constater des augmentations moyennes annuelles très soutenues : Pau (+ 24 %), Toulon (+ 22,5 %), Strasbourg (+ 14 %), Nantes (+ 13,5 %), Montpellier (+ 12,5 %).

La concurrence accrue des transports routier et ferroviaire semble se faire sentir sur des aéroports qui ne sont pas distants de Paris de plus de 300 kilomètres (distance orthodromique), et qui sont reliés à la capitale par un service aérien régulier. Ce fait, aggravé par des hausses de tarif, en général supérieures à la hausse moyenne, explique, sans doute, la faible progression d'un aéroport comme Rennes (+ 1,2 %) et le fléchissement subi par Nancy (— 6,6 %) et par Metz (— 10,5 %).

680 000 tonnes de marchandises ont été embarquées et débarquées, en 1979, sur l'ensemble des aéroports métropolitains, ce qui représente une augmentation de 10,4 % par rapport à 1978. La progression sur les aéroports de province est plus rapide (+ 11,7 %) que sur les aéroports parisiens (+ 10,4 %) mais cela est entièrement dû au développement exceptionnel du trafic sur l'aéroport de Lyon-Satolas où U.T.A. exploite un « pont aérien » à destination du Nigeria pour le compte des automobiles Peugeot. On constate que le trafic total est concentré pour 90 % sur les aéroports parisiens (553 000 tonnes) et sur le terrain de Lyon-Satolas (55 000 tonnes).

UN NOUVEAU PROJET DE TUNNEL SOUS LA MANCHE

L'« European Channel Group », fondé au mois d'août 1979 par la société française Batignolles et trois autres grandes compagnies britannique, néerlandaise et ouest-allemande, en vue de construire un tunnel sous la Manche, achève actuellement la préparation d'un projet de liaison à travers le Channel.

Ce nouveau projet de tunnel sous la Manche ne sera qu'un tunnel ferroviaire à voie unique comme celui proposé par la S.N.C.F. et British Rail, mais sa construction aurait l'avantage de coûter une centaine de millions de livres (9,5 millions de francs), soit 16 % de moins que celui-ci. Cette économie serait réalisée essentiellement en écourtant de 3 ou 4 kilomètres la longueur du tunnel.

Le projet de tunnel sous la Manche élaboré par les chemins de fer britanniques et la S.N.C.F. est, dans le climat économique actuel, « celui qui a le plus de chances d'aboutir », a déclaré Sir Peter Parker, président de British Rail. A son avis, le projet British Rail/S.N.C.F. actuel est « modeste » dans sa conception comme dans son coût de réalisation. Avec une voie unique de chemin de fer doublée d'une voie d'entretien, ce tunnel serait « la solution la plus rentable pour aboutir à une liaison trans-Manche permanente », a-t-il dit.

● *L'Océane jusqu'à Angers.* — Un décret paru au *Journal officiel* du samedi 8 mars, déclare d'utilité publique les travaux de construction de la section Le Mans - Angers de l'autoroute l'Océane (A-11).

LA DÉFENSE VA RETROUVER SA STATUE

La Défense lui doit son nom. Pour commémorer l'acharnement des Parisiens à défendre leur ville face aux Prussiens lors du siège de 1870, une statue avait été réalisée par Louis-Ernest Barrias et érigée en 1883 au sommet du rond-point de Courbevoie, un des hauts-lieux de cette défense. Mais quand commença la transformation de cette butte en une sorte de Manhattan de la banlieue parisienne, elle gêna.

La Défense devint célèbre, mais « sa » statue fut jetée bas et abandonnée au fin fond d'un terrain vague en bordure du boulevard circulaire. Il est vrai que la plupart des nouveaux occupants de ce quartier en ignoraient même l'existence... Savent-ils même d'où vient ce nom de « la Défense » ?

L'année du Patrimoine va permettre de leur rafraîchir la mémoire. La Défense, la vrai, la statue, va être sortie de l'oubli et de la décharge. Dans les prochains mois, elle sera remontée à proximité des fontaines d'Agam, place... de la Défense.

● *Bordeaux : le monument des Girondins va retrouver son aspect original.* — Le monument érigé au siècle dernier à la mémoire des Girondins, sur l'esplanade des Quinconces, à Bordeaux, va retrouver son aspect originel.

Le conseil municipal a, en effet, décidé le 1er février de replacer à la base du monument les soixante-dix pièces de bronze, d'un poids total de 52 tonnes, que les Allemands avaient enlevées pendant la seconde guerre mondiale. Ces pièces, sauvées par des cheminots résistants, avaient été entreposées dans un terrain en friche appartenant à l'administration.

● *Le Grand Prix de la critique architecturale*, créé sur l'initiative du ministère de l'environnement et du cadre de vie a été décerné pour la première fois, le 7 mars, à Françoise Choay pour *la Règle et le Modèle* (éd. du Seuil) et pour l'ensemble de son œuvre, et au film *Un déjeuner au Bauhaus*, de Pierre Desfons et Teri Wehn Damisch, produit par Antenne 2 et Sender Freiens Berlin.

URBANISME

41 millions de francs seront consacrés à l'aménagement du nouveau port de commerce de Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Le conseil municipal de Nice a examiné, le jeudi 6 mars, deux grands dossiers concernant le nouveau port de commerce et le futur palais des congrès.

Après un débat animé, il a donné son accord sous certaines réserves au projet de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes de transformer, à titre transitoire, le port actuel, pour accueillir, à partir d'avril 1981, les nouveaux car-ferries géants (145 mètres de long, 2 400 passagers, 700 voitures) assurant la desserte avec la Corse.

Il a aussi décidé de demander au préfet des Alpes-Maritimes l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction du palais qui doivent être entrepris non plus à l'emplacement de l'ancien casino municipal, place Masséna, mais à un kilomètre en amont, sur l'esplanade du torrent Le Paillon.

Les aménagements du port actuel consisteraient essentiellement à transformer un bassin en parking de 17 000 mètres carrés et à rescinder un quai d'accostage pour conserver à la fois le trafic-passagers et celui des marchandises.

L'opération nécessiterait un investissement de 41 millions de francs, supporté pour un tiers par l'Etat et pour les deux tiers restants par la chambre de commerce. La ville de Nice prendrait à sa charge certains aménagements de voirie dans le quartier du port, notamment la construction d'un mini-souterrain.

Ce projet réserverait la possibilité de créer un nouveau port de commerce dont les travaux ont été interrompus après la catastrophe du 16 octobre 1979, qui a causé la disparition de la majeure partie des ouvrages déjà réalisés sur le site de l'aéroport.

Tout en approuvant son principe, plusieurs élus de la majorité comme de l'opposition ont formulé sur sa réalisation de sérieuses réserves liées aux problèmes d'environnement et de circulation. Des contre-propositions ont été présentées par M. Honoré Bailet, adjoint aux travaux (U.D.F.), et M. Max Cavaglione (écologiste), tendant à éviter le comblement envisagé du bassin, actuellement réservé à la plaisance. Le conseil municipal a décidé de les soumettre à la chambre de commerce et à la direction des ports.

Le palais des congrès et de la musique tel qu'il a été remodelé par les architectes sera édifié sur une superficie de 2,7 hectares. Le bâtiment, d'une longueur de 330 mètres et d'une hauteur maximum de 31 mètres, représente une surface hors d'œuvre de plancher de 38 000 mètres carrés. Il comprendra un auditorium de deux mille cinq cents places, une salle de fêtes et de gala de deux mille cinq cents places, diverses salles de congrès pouvant accueillir de vingt-cinq à mille personnes et des surfaces d'exposition de 4 000 mètres carrés, avec divers locaux d'animation, dont une cinémathèque de trois cents places. Il sera traité dans une architecture contemporaine adaptée au caractère du centre-ville.

Selon le député (P.R.) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, son coût ne sera pas supérieur aux estimations initiales de 234 millions de francs (1) et les délais d'exécution seront sensiblement respectés pour une mise en service prévue au début de 1983. Les élus communistes et socialistes qui avaient dénoncé le « gigantisme » et les incidences financières du projet sont restés sur leur position.

Le conseil municipal a d'autre part décidé de signer deux conventions avec la SODEREC — filiale du Crédit mutuel, dont le P.-D.G., était Joseph Fontanet, ancien ministre, récemment tué à Paris, — pour l'assistance de la ville concernant la réalisation et le lancement de l'exploitation du palais. Ces deux contrats d'études s'élèvent à 4 800 000 francs au total. La SODEREC a déjà participé à la construction des palais des congrès de Monte-Carlo, de Strasbourg, de Berlin et de Hambourg.

GUY PORTE.

(1) La ville de Nice aurait obtenu la promesse d'un prêt de la Caisse des dépôts et consignations représentant 80 % du montant de l'opération, les 20 % restants étant couverts par un prêt complémentaire d'une société mutuelle.

A PROPOS DE...

LES INQUIÉTUDES DES SYNDICATS

Les P.T.T. au tournant

La fédération C.F.D.T. des P.T.T. a dénoncé, lors d'une conférence de presse réunie vendredi 7 mars, à Paris, le « mauvais côté » des changements technologiques à base d'informatique. « Nous ne mettons pas en cause le matériel, a précisé M. Emile Le Beller, son secrétaire général, mais nous condamnons une orientation qui vise uniquement au renforcement de la productivité. »

La généralisation de l'électronique a, selon la C.F.D.T., des « conséquences néfastes » sur l'emploi. Or l'amélioration de la qualité du service passe, à son avis, par un maintien des effectifs, ce qui se traduirait par un accroissement du trafic. « On constate en effet que, en période de crise, il y a, dans le secteur des P.T.T., une demande accrue de la part des agents économiques », a *indiqué M. Le Beller. A cet égard,* « vingt mille jeunes reçus au concours attendent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années d'entrer aux Postes et Télécommunications ».

L'« informatisation » des tâches pénalise au premier chef les femmes qui représentent 40 % de l'ensemble du personnel titulaire et auxiliaire, soit 168 000 agents. Or la majorité occupent des postes de petite catégorie que met directemnt en cause le plan de restructuration des P.T.T. C'est notamment le cas des services financiers (centres de chèques postaux et caisse na*tionale d'épargne) où travaillent 90 % des femmes. A cet égard,* la C.F.D.T. *prône une « réelle mixité » qui permette au « sexe faible » d'accéder à l'encadrement et aux hommes d'occuper des postes dans des secteurs où ils sont sous-représentés, comme l'exploitation téléphonique.*

La C.F.D.T. s'inquiète, d'autre part, du profond malaise des jeunes qu'expriment, selon elle, de récents suicides dans les centres de tri et aux chèques postaux. *Elle refuse d'invoquer la « fatalité » pour expliquer ces gestes de désespoir. Sur le nombre total d'agents de moins de vingt-cinq ans, 54 % — soit 40 000 — travaillent en région parisienne.* « Il n'est donc pas étonnant que, en Ile-de-France, la situation des jeunes pose plus de questions qu'ailleurs », *estime M. Le Beller.*

Seulement 17,3 % des agents des P.T.T. travaillant en Ile-de-France sont originaires de cette région. Ce « déracinement » conduit les jeunes à vouloir retourner le plus vite possible au pays. Or les mutations sont bloquées pendant trois ans. Ces « moins de vingt-cinq ans » « remâchent » ensemble leur amertume puisqu'ils sont concentrés dans certains établissements ; ainsi, *la moyenne d'âge dans les centres de tri automatique de la* banlieue Est est de... vingt-*quatre ans.* « Ces lieux de travail, *note la C.F.D.T.*, sont, en outre, situés à la périphérie des villes, difficiles d'accès, sans insertion dans un cadre social. »

« Agressés » de la sorte, les jeunes cherchent des échappatoires : congés de maladie, démissions, alcoolisme, consommation de tranquillisants et, quelquefois, suicides, etc. Aussi, la C.F.D.T. réclame l'arrêt de l'installation des nouveaux services dans des zones périphériques. Elle regrette que, à toutes ses propositions d'action unitaire, la C.G.T. n'ait, à ce jour, répondu que par le silence.

Cela dit, les responsables de la C.F.D.T. s'alarment de la « dépolitisation » des jeunes. Les nouvelles générations de postiers sont celles de l'« après 68 ». « Les moins de vingt-cinq ans n'ont plus d'idéal, ni de combativité ; ils se réfugient volontiers dans l'individualisme, *notent les syndicalistes.* S'ils participent à une action, c'est davantage pour se défouler que par conviction profonde. » *Les élections professionnelles du 12 mars traduiront-elles cet état d'esprit ?*

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

LES CAPTURES MASSIVES DE DAUPHINS PAR LES PÊCHEURS JAPONAIS SUSCITENT DE NOMBREUSES PROTESTATIONS.

Cinq cents dauphins ont été capturés, le jeudi 6 mars, par les pêcheurs japonais de l'île Iki Shima, située à l'ouest de Nagasaki. C'est la quatrième fois depuis le début de l'année que les pêcheurs se permettent, malgré les protestations locales et internationales, des prises de cette importance.

Ils affirment que les dauphins dévastent les bancs de poissons et menacent donc leur activité. Jusqu'ici les dauphins capturés ont été mis à mort, puis jetés dans des broyeurs et leurs restes vendus à des usines d'engrais. On estime que mille cinq cents animaux ont été ainsi sacrifiés.

Ce massacre suscite de nombreuses réactions d'hostilité. Un jeune Américain s'est même rendu sur les lieux de pêche. Il a sectionné un filet, libérant ainsi plusieurs centaines de dauphins. Il a été traduit, le 6 mars, devant les tribunaux de Nagasaki.

Les ambassades japonaises des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'Australie ont été interpellées par de nombreuses lettres et télégrammes de protestation. — *(A.F.P.)*

Dans la Vienne

FEU VERT POUR LA CENTRALE DE CIVAUX

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Réuni en session exceptionnelle sous la présidence de M. René Monory, ministre de l'économie et maire de Loudun, le conseil général de la Vienne a approuvé, le 7 mars, par 25 voix pour (majorité et P.C.) et aucune contre, le projet de construction d'une centrale nucléaire dans le département de la Vienne. Dix élus (P.S. et un radical d'opposition) n'ont pas pris part au vote.

Cette centrale serait installée à Civaux, dans la vallée de la Vienne. Les travaux pourraient commencer vers la fin de 1983 et la mise en service est prévue pour les années 90.

CARNET

Décès

— Mme Marcel Aiche,
M. et Mme Jacques Boukobza et leurs enfants,
Me Geneviève Aiche,
Mme Fernande Aiche et ses enfants,
Mme Germaine Nebot,
M. et Mme Guy Nebot et leurs enfants,
M. et Mme Armand Benayoum et leurs enfants,
Mme Gilbert Djiane et ses enfants,
ses parents, neveux et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel AICHE,

survenu le 7 mars 1980, en son domicile, 91, avenue Mozart, Paris (16e).
Ses obsèques seront célébrées le lundi 10 mars.
Levée du corps à 16 heures au domicile ; 16 h. 30, réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Victor BERNARD,
professeur agrégé de l'Université,
membre de la Société
des poètes français,

survenu subitement le 6 mars 1980, en son domicile parisien.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Barthélemy, à Nice, le mardi 11 mars 1980, à 9 h. 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, avenue de Provence,
06360 Eze-sur-Mer.

— Mme Marcel Falgas,
M., Mme Paul Falgas, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Chalmeton, ses enfants et son petit-fils,
M., Mme Michel Falgas et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FALGAS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mars 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 7 mars 1980, à Roujan (Hérault).
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, avenue de Cassan, 34320 Roujan.

— Le contrôleur général des armées Jean Henry, son époux,
Mlle Laurence Henry,
M. Didier Henry,
M. Pascal Henry,
ses enfants,
Le lieutenant-colonel Robert Lazennec,
M. et Mme Marc Eyraud et leurs enfants,
M. et Mme Félix Henry et leurs enfants,
son frère, ses beaux-frères, belles-sœurs et famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme Jean HENRY,
née Denise Lazennec,
ancienne avocate
au barreau de Toulon,

survenu le 4 mars 1980, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 8 mars, à 10 h. 15, en la chapelle de l'hôpital des armées, Sainte-Anne à Toulon.

— Nous apprenons le décès de

Mlle Guilly d'HERBEMONT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 28 février, à l'hôpital suisse d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

[Méconnue du grand public, mais célèbre parmi les aveugles — qui ne l'ont pas toujours soutenue dans son action, — Mlle Guilly d'Herbemont était présidente d'honneur des Auxiliaires des aveugles, une association charitable fondée il y a dix-sept ans et qui rassemble quelque trois mille bénévoles, surtout des jeunes gens et des retraités.

C'est après avoir échappé de justesse à un accident de voiture, en aidant un groupe d'aveugles à traverser la rue, que Mlle Guilly d'Herbemont eut l'idée de faire peindre en blanc la canne dont se servaient déjà certains aveugles.

Son projet, adopté en 1931 en présence du président Gaston Doumergue, souleva des oppositions parmi les non-voyants : certains se refusaient à signaler leur infirmité ; d'autres suggéraient que la canne proposée fût rouge, aux couleurs du signal « stop ». A la fin de sa vie, la vieille dame s'est de nouveau heurtée à l'hostilité de certains jeunes aveugles qui, comme leurs aînés, refusent la « ségrégation » de la canne. L'usage de celle-ci s'est pourtant répandu à travers le monde, notamment ces dernières années en Amérique latine et en Afrique noire.]

— Mme Jean Hugel,
Georges, Jean et André, ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HUGEL,
propriétaire viticulteur,
maire honoraire
de la ville de Riquewihr,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le jeudi 6 mars, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
68340 Riquewihr.

[Né en 1898, Jean Hugel a fait, depuis 1918, toute sa carrière dans l'affaire familiale et les organisations professionnelles. Juge consulaire de 1966 à 1973, il avait été maire de Riquewihr de 1945 à 1953. Il s'est notamment consacré à la conservation du vieux Riquewihr.]

— Mme Gaston Lacroix,
Les docteurs Jacques et Liliane Lacroix,
M. et Mme Pierre Lacroix,
Olivier, Anne, Frédérique et Renaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston LACROIX,
chevalier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,

pieusement survenu le 6 mars 1980, à Paris.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris (15e), le lundi 10 mars 1980, à 8 h. 30.
203, rue de la Convention,
75015 Paris.

— Mme Jean Lecerf, son épouse,
M. et Mme Didier Lecerf et M. Yves Lecerf, ses fils et belle-fille,
Ainsi que ses petits-enfants,
M. et Mme Victor Mollee, ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Pierre Causse, sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LECERF,
professeur honoraire
à l'Ecole nationale
des langues orientales,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
(1939-1945),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
médaille commémorative
des services volontaires
dans la France libre,

survenu le 4 mars 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.

« Siméon le prit dans ses bras et bénit Dieu en disant : « Maintenant, maître,
» Tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix,
» selon ta parole, car mes
» yeux ont vu ton salut,
» que tu as préparé à la
» face de tous les peuples. »
Luc, II, 28-31.

Le service religieux sera célébré le lundi 10 mars 1980, à 16 heures, au temple de l'Eglise réformée de l'Oratoire du Louvre, 3, rue de l'Oratoire, à Paris (1er), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Sommières (Gard), dans le caveau de famille, le mercredi 12 mars 1980, à 14 heures.
5, villa Niel, 75017 Paris.

[Membre de l'Académie arabe de Damas, traducteur du « Livre des jours » de Taha Hussein, le professeur Jean Lecerf occupait une place à part dans cette génération d'arabisants français, illustrée, notamment par Louis Massignon, Jean Cantineau, Gaston Wiet. Loin de s'attacher au passé de la culture arabe, il a consacré ses travaux à la renaissance de la littérature arabe et mis en lumière le destin exceptionnel de l'Islam au vingtième siècle.

Cité dans les « Mémoires de guerre » du général de Gaulle (il est l'un de ceux qui, dès juillet 1940, ont rejoint les rangs de la France libre), il a été, au Machrek comme au Maghreb, l'ami de ceux qui ont lutté pour l'indépendance de leur pays.]

— Le président et les membres du conseil d'administration du Touring-Club de France ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves PERONY,
préfet honoraire
et vice-président du T.C.F.,

survenu le 5 mars 1980.
Les obsèques auront lieu le lundi 10 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris (16e), suivies de l'inhumation au cimetière des Mesnuls (Yvelines), à 11 heures.

— Mme Marcel Urbin, son épouse,
Mlles Isabelle et Véronique Urbin, ses enfants,
M. et Mme René Urbin, ses parents,
M. et Mme Robert Urbin,
M. et Mme James Coutanceau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel URBIN,

survenu le 7 mars 1980 à Savigny-le-Temple, dans sa quarante-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 10 mars 1980, à 16 heures, en l'église Sainte-Bernadette de Clermont-Ferrand, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand.
30, quai de la Marne, 75019 Paris.

— Un service religieux sera célébré le mercredi 12 mars, à 10 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris, pour le repos de l'âme de la

comtesse de WARESQUIEL,
née Terray,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
chevalier du Mérite agricole,
décédée en Mayenne le 1er mars 1980.

Messes anniversaires

— On nous communique :
Ceux qui se souviennent du sacrifice du

colonel BASTIEN-THIRY,
fusillé le 11 mars 1963,

pourront se recueillir sur sa tombe au cimetière de Bourg-la-Reine (92) le mardi 11 mars 1980, à 9 h. 30, et assister à 19 heures à une messe en l'église Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2e).

— Il y a neuf ans,

Jean-Pierre GUEZEC,
compositeur,
professeur au Conservatoire national
supérieur de musique,

quittait sa famille, ses amis.
Une pensée est demandée à ceux qui se souviennent.

Communications diverses

— Les locaux de l'ambassade de la République arabe syrienne ont été transférés au 20, rue Vaneau, Paris (7e). Tél. : 550-28-95, 550-29-90 et 550-25-92.
Métro Vaneau ou Varenne.

Le Monde

économie

AFFAIRES

A LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE DE TOULOUSE

Chuchotements autour d'un changement d'état-major

Toulouse. — De nouveau, la caisse régionale de crédit agricole de Toulouse fait parler d'elle. Le 16 février, son conseil d'administration a enregistré la démission du président en exercice depuis 1977, M. Jean de Loppinot, et élu le même jour pour lui succéder M. Henri Cenac. A ce changement s'en est ajouté un autre : la suspension de ses fonctions de directeur de la caisse de M. Ange-Claude Palidoni, dont M. Henri Marchal, directeur adjoint, a été chargé d'assurer l'intérim en attendant que la Caisse nationale, dont le siège est à Paris, donne son agrément à ce que l'on souhaite être une nomination définitive.

Pareilles modifications à l'état-major d'une caisse régionale qui connut dans le passé quelques déboires, notamment en 1976-1977 avec la gestion d'un de ses précédents directeurs, M. Jean-Claude Gaudibert, et se trouva dans l'obligation de combler un déficit de 90 millions de francs, ne pouvaient passer inaperçus et laisser indifférent. A Toulouse et dans la région comme à Paris, ils ont intrigué sinon inquiété les esprits au point de conduire certains à se demander s'il ne faut pas voir derrière tout cela la main de M. Jean-Baptiste Doumeng, sociétaire non négligeable de la caisse régionale toulousaine, qui doit à l'importance de ses activités dans le monde agricole et à son appartenance au parti communiste le surnom de « milliardaire rouge ».

Le défi de M. Doumeng

De notre envoyé spécial

Le bâtiment imposant et moderne qui abrite depuis une dizaine d'années, place Jeanne-d'Arc, la caisse régionale de Toulouse est assurément, au sens propre de l'expression, une maison de verre. Pour le reste, il n'est pas aisé de prétendre tout connaître de ce qui vient de s'y passer. Ce n'est pas que le nouveau président, M. Henri Cenac, refuse l'entretien. Dans son bureau cossu du 7e étage, il apparaît même tout à fait serein pour expliquer les conditions dans lesquelles il a été amené à un poste qu'il ne recherchait pas.

Tout est venu d'une maladresse — et non d'une malhonnêteté — de son précédecseur, M. Jean de Loppinot, à propos d'un prêt, au demeurant modeste, consenti par la caisse à une régie de publicité, l'OPSO (Office de publicité du Sud-Ouest), chargé de rechercher des annonceurs pour neuf journaux agricoles de la région. Avant l'OPSO, ce travail revenait à une autre société, la Prospecta, dont les activités étaient nationales, mais qui avait finalement considéré que la région Midi-Pyrénées ne correspondait pas à ses attentes. On avait donc créé l'OPSO, société anonyme dont était devenu P.-D. G. M. Robert Petit, ancien directeur de l'antenne locale de la Prospecta. Il ne fit pas merveille. La faute à qui ? Aux journaux clients qui ne consentaient pas des efforts suffisants ? En tout cas, le déficit était déjà là et M. Petit contraint de se retirer.

Les journaux agricoles n'en tenaient pas moins à leur office. Comment le remettre sur pied ? On se tourna vers M. Jean de Loppinot, à une époque où il n'était pas encore président de la caisse régionale, mais seulement membre du conseil d'administration. Son arrivée à la tête de l'OPSO parut d'abord bénéfique. Soulagement de courte durée. A son tour, la nouvelle équipe éprouve des difficultés. Faut-il persévérer ? On élabore un plan de redressement que le conseil d'administration de la caisse régionale de crédit agricole accepte, mais qui suppose un prêt de cette caisse à l'OPSO. La caisse nationale, consultée, autorise ce prêt : 650 000 francs à court terme. Entre-temps, M. de Loppinot est devenu président de la caisse régionale. Si le succès avait suivi, il n'y aurait rien eu à redire. Ce ne fut pas le cas. On s'aperçut bientôt que le plan de redressement avait surestimé les recettes et sous-estimé les dépenses. Un prêt de consolidation n'aurait rien changé. L'OPSO rend les armes, dépose son bilan avec un découvert de 400 000 F, auquel s'ajoutent les 650 000 F du prêt à court terme qu'elle est dans l'impossibilité de rembourser à la caisse régionale.

Il n'y a évidemment pas de quoi pavoiser, même si l'on est loin du « trou » de 90 millions de francs de 1976 et de toutes malversations. « Très affecté », M. de Loppinot ne peut qu'en tirer les conséquences. Lui-même dit : *« Moralement, je ne pouvais rester. Evidemment, quand je suis devenu président de la caisse régionale, j'aurais dû abandonner la présidence de l'OPSO. Mais je n'ai pas voulu les laisser tomber. »*

Le 11 février dernier, il demande donc au conseil d'administration de la caisse d'envisager son remplacement. Le 16 février, M. Cenac lui succède à la présidence. A son tour, il dit : *« On est venu me chercher »* pour enchaîner *« sachant comment les choses se passent en Haute-Garonne, j'ai voulu m'assurer d'un large consensus »*. Il l'a trouvé. Les chambres d'agriculture, la F.D.S.E.A., le centre des jeunes agriculteurs, les fermiers et métayers ont été unanimes dans le soutien.

Un vétérinaire non négligeable

Dans le département cet ancien médecin-vétérinaire, conseiller municipal de Baziège, n'est pas négligeable. La coopérative qu'il préside, c'est 100 000 tonnes de céréales par an. Il est aussi vice-président de la SICA-Blé et président de la SICA-Engrais Midi-Pyrénées : vingt-quatre coopératives plus les établissements Gardinier, repris aujourd'hui par Rhône-Poulenc.

Et nous y voilà ou plutôt voilà où l'attendent ceux qui voient derrière lui l'ombre de M. Jean-Baptiste Doumeng. Car M. Doumeng est, lui, président de la SICA-Blé et vice-président de SICA-Engrais. Cela suffit-il pour dire M. Cenac « sous-marin » du milliardaire rouge ? Cenac-Doumeng, même combat ? « *Vraiment*, dit le premier, *on a dû penser ici que j'avais beaucoup changé à moins que l'on ait beaucoup ri.* » De fait, il en est pour rappeler que M. Cenac avant la guerre fut un adhérent du mouvement Croix-de-Feu, et qu'on le voit mal, même aujourd'hui, servir de quelque façon que ce soit M. Doumeng qui, de son côté, hausse les épaules :

« Cenac ? Il ne partage ni mes opinions, ni mes conceptions. C'est de l'affabulation. » Et manière de Gaulle, il ajoute : *« Doumeng ne doit rien à personne. »* En un mot, on ne mélange pas politique et économie. Reste le changement de directeur. Car si M. de Loppinot a démissionné, M. Palidoni, lui, a été suspendu. Exigence ? M. Cenac nuance : *« Pas de M. Doumeng en tout cas. Lorsqu'on est président, il faut pouvoir s'appuyer sur le directeur d'une caisse. M. Palidoni était en poste depuis mars 1977. Il ne laisse aucun trou. Mais il est apparu au conseil d'administration qu'il ne dirigeait pas avec l'autorité nécessaire, que les charges flottaient un peu. M. de Loppinot s'en allant, on n'a pas voulu courir le risque de garder M. Palidoni qui, de toute façon, s'en remettait le plus souvent au directeur adjoint, M. Marchal. En chargeant celui-ci de l'intérim, le conseil n'a fait qu'entériner une situation de fait. Nous pensons d'abord à la sécurité. Nous avons connu par le passé des catastrophes avec des directeurs qui étaient des candidats envoyés par Paris. Nous ne voulons pas en avoir de nouvelles. Et nous n'en aurons pas. »*

« Un boomerang »

Ainsi parle M. Cenac. Et M. Doumeng l'approuve. Il n'est pour rien dans les décisions prises, mais il y applaudit. Il ferait beau voir que la Caisse nationale ou quiconque veuille s'en mêler. *« Il n'est au pouvoir de personne de changer les décisions du conseil d'administration d'une caisse, et au nom de toutes les organisations professionnelles agricoles, vous entendez, toutes ! syndicats, fermiers et métayers, coopératives, jeunes agriculteurs, je mets au défi quiconque de venir les changer. »*

Pour être encore plus clair, il tient à ce qu'on sache ceci : *« Je ne veux mettre la main sur aucune caisse. J'ai autre chose à faire. Mais si Paris voulait nommer un comité de gestion pour désavouer le conseil d'administration, si on joue à ce jeu, alors je préviens : on joue le terrorisme dans le Sud-Ouest. Les paysans ne sont pas disposés à se laisser dominer par un nouveau Simon de Montfort. »*

Bref, M. Doumeng se présente seulement en ennemi du laxisme, en sociétaire d'une caisse où il a environ 150 millions d'en-cours de crédit, et qui peut à ce titre *« participer à une œuvre d'assainissement »*. Et pourtant ne se plaît-il pas à dire qu'il a *« fait foutre à la porte trois présidents »* ? N'est-ce pas apporter là de l'eau au moulin de ceux qui le tiennent pour le maître occulte de la caisse de Toulouse ? Même si certains de ceux-là glissent en souriant : *« Trois ? Là il se vante un peu. »*

« Non, je n'ai pas besoin du conseil d'administration, ni du président, ni de personne. Je veux seulement que s'exerce complètement le mutualisme démocratique. Le reste, c'est des élucubrations. Je vois bien : on se dit : Doumeng, c'est la bonne cible, mais ils se trompent. »

Et comme la meilleure défense c'est l'attaque, il répète : *« Alors qu'on me foute la paix, si on ne veut pas que je m'en occupe. Vingt-deux autres directeurs de caisses sont vulnérables. Si je m'en mêle, je vais en dessouder quelques-uns. Vous savez, moi, je suis un « boomerang ».*

Voilà qui est clair. A ceux qui insinuent que sa propre situation de sociétaire à la caisse de Toulouse pourrait être critiquée, il cloue le bec : *« Mon en-cours à Toulouse, c'est un pour mille de mes activités. Et ce ne sont pas mes affaires : ce sont des sociétés, des coopératives. »*

M. Palidoni, le directeur suspendu, pourrait « dire des choses » ? *« S'il a à dire, qu'il le dise. Moi je peux dire qu'il a fait du crédit à l'OPSO sans en prévenir le conseil d'administration, et qu'après il a passé cela en profits et pertes. »*

Le rendez-vous du 3 avril

Donc, un homme tranquille et fort, mais dont on comprend après l'avoir entendu qu'il puisse avoir été tenu pour un tout-puissant. Sûr de lui, il cite les sages : *« Lorsque quelqu'un t'attaque sans raison, tu peux t'asseoir sur le bord du chemin : tu verras passer son cadavre. »*

Tout cela va-t-il mettre un terme aux murmures, aux interrogations ? M. de Loppinot, dont M. Doumeng dit que *« c'est un ami, pas un voleur »* et qu'*« il s'est fait piéger »*, pense-t-il, par exemple, que le « milliardaire rouge » ait contribué à sa perte ? Réponse normande, prudente en tout cas : *« Il pouvait avoir des raisons évidemment. Oh ! multiples. Il s'était présenté au conseil d'administration. Il n'est pas passé. Pour le reste il prend les devants. C'est de bonne guerre. Les 150 millions d'en-cours de crédit qu'il a à la caisse de Toulouse, c'est peu par rapport aux 2 400 millions d'en-cours de cette caisse. Cenac homme de Doumeng ? Evidemment, ils sont ensemble à la SICA-Blé, à la SICA-Engrais, mais cela ne prouve rien. Personnellement, je n'y crois guère. L'avenir le dira. »*

L'avenir c'est demain. Le 3 avril prochain le conseil d'administration de la caisse devra voter de nouveau, car M. Cenac n'a été élu le 16 février que pour la période du mandat d'un an qui restait à couvrir après la démission de M. de Loppinot. Tout le monde pense que M. Cenac sera reconduit. Restera le cas du directeur. Si le code rural laisse au conseil d'administration le soin de la désignation, l'usage ou la tradition veut qu'un directeur de caisse ne soit pas choisi sur place. La Caisse nationale, avant de donner son agrément, préconise que le conseil d'administration lance des appels de candidatures permettant un choix. Voilà où l'on risque d'achopper.

Si M. Henri Marchal, déjà désigné par le conseil pour assurer l'intérim, se porte candidat, et surtout s'il est alors nommé par les administrateurs de Toulouse en dépit de sa qualité d'homme déjà sur place, il faudra bien que d'un côté (Paris) ou de l'autre (Toulouse) quelqu'un cède. A bien entendre M. Doumeng, c'est alors que se jouerait la vraie partie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Chrysler Corp a décidé de rappeler 1 million de véhicules* à direction assistée produits entre 1971 et 1978, afin de déceler d'éventuelles fissures dans le châssis. *Les modèles concernés* sont la Plymouth Voyagers, la Dodge Sportsmans et les camions et *camionnettes* Dodge.

REGROUPEMENTS DANS LE TEXTILE

JACQUES JAUNET PREND LE CONTROLE DE JOUSSE

Le groupe Jacques Jaunet (marque Newman), quatrième entreprise française de confection, a conclu un protocole d'accord avec la société Jousse en vue de prendre le contrôle de celle-ci. Cette opération fera de Jacques Jaunet le second fabricant français de vêtements, leader sur le marché du sportswear.

La société Jousse, qui emploie deux cent quatre-vingts personnes à Cholet, et a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 165 millions de francs, est spécialisée dans le vêtement pour enfant (sous la marque Klimager) et le prêt-à-porter féminin, sous la marque Jousse. Elle a subi depuis quelque temps des revers dans ce dernier domaine, ce qui a entraîné une stagnation de son chiffre d'affaires en *1979*, et des pertes financières.

Jacques Jaunet, en revanche, connaît une croissance ininterrompue depuis la fin des années 60. Son chiffre d'affaires en 1969 a atteint 409 millions de francs (en progression de 23 % sur l'an passé), dont 34 % à l'exportation, en Europe et aux Etats-Unis notamment, où le groupe possède une filiale. Il emploie deux mille cent vingt-sept salariés dans sept usines, dont six sont situées à Cholet, berceau de l'entreprise. Il a produit en 1979 quelque 5,2 millions de pièces, dont 60 % de jean's et de pantalons, distribués sous les marques Newman et Jacques Pernet. A l'origine, la société fondée par M. Jacques Jaunet était uniquement spécialisée dans le sportswear masculin, qui représente toujours 50 % de sa production. Elle s'est petit à petit développée dans les vêtements pour enfants, puis pour femmes, en restant toutefois fidèle à son image sportive. Son capital est réparti entre la famille Jaunet (majoritaire) et le groupe Indreco.

Manquant de capitaux pour s'attaquer au marché américain

K-Way risque d'être racheté par Blue Bell

K-Way, ça claque sec, léger et gai. Le nom sonne américain. Le style l'est aussi. Confortable, pratique, il évoque les grands espaces, le vent, le sport, comme Levi's, Clarks et quelques autres grands classiques du genre, devenus en peu d'années presque des noms courants.

Pourtant, le célèbre petit coupe-vent, cher aux sportifs et aux frileux de tous âges, est une des plus belles réussites de l'industrie française du prêt-à-porter de ces dernières années. Plus pour longtemps, peut-être, car, victime paradoxale de son succès, K-Way risque de passer sous la coupe américaine. Son « père », M. Léon Duhamel, P.-D.G. de la société du même nom, qui a lancé la marque en 1966, songe sérieusement à céder son entreprise au second groupe américain — *et mondial* — du secteur : Blue Bell (marque Wrangler).

Pour l'heure, rien n'est encore fait. Les dirigeants des deux entreprises ont pris langue, avec succès, semble-t-il, l'offre de Blue Bell correspondant presque en tous points aux désirs des Français (surface financière considérable, appui commercial à l'exportation, renforcement possible des structures de gestion, etc.). Mais la famille Duhamel hésite encore. Il lui faudra obtenir l'accord — indispensable pour toute prise de participation majoritaire d'un groupe étranger — des pouvoirs publics. Ceux-ci, consultés, se sont montrés résolus à tout mettre en œuvre pour trouver une solution nationale avant de se résigner à laisser le groupe américain gober l'un des rares fleurons de l'industrie française du secteur.

La tâche n'est pas facile. La société Duhamel n'est pas, contrairement à l'habitude, un « canard boiteux » en quête de fonds propres. L'entreprise, qui emploie aujourd'hui mille trois cent cinquante salariés et réalise un chiffre d'affaires de 117 millions de francs, a jusqu'ici grandi très vite mais sans crise financière. Elle a su diversifier sa production (200 000 pièces par an), en-dessous du fameux « coupe-vent », qui ne représente plus que la moitié de son chiffre d'affaires, le reste étant réparti entre les vêtements de sports d'hiver, le *sportswear* d'été, les tenues de tennis, etc. Elle a su aussi prendre à temps le chemin de l'exportation, qui absorbe plus du tiers de ses ventes, notamment dans les pays du Marché commun (en Italie surtout) et au Canada, où elle s'est associée avec des intérêts locaux pour fabriquer sur place. Enfin elle a réparti sa production entre plusieurs unités ou sociétés, qu'elle contrôle, son usine d'origine à Harnes (Pas-de-Calais) ne fournissant plus qu'une faible part de l'ensemble de ses fabrications.

Pourquoi, dès lors, chercher un partenaire ? Parce que les établissements Duhamel atteignent une phase critique de leur développement. Ils ont décidé, pour asseoir leur succès, de s'attaquer au marché américain, ce qui suppose un investissement commercial énorme — donc un renforcement des fonds propres, — et surtout des structures de direction plus étoffées.

C'est là que le bât blesse. Car les établissements Duhamel ont conservé de leurs origines des structures (de capital et de gestion) essentiellement familiales. Conscients de leurs limites, les dirigeants de la société sont donc en quête d'un partenaire capable d'apporter non seulement des capitaux frais, mais aussi un appui commercial et de gestion. Des organismes essentiellement financiers comme l'IDI (Institut de développement industriel) ou Participex (Institut de participation régional pour le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie), qui se sont intéressés à l'affaire, ne pouvaient donc suffire.

Restent les groupes français du secteur. D.M.C., par exemple, qui s'intéresse de près au marché nord-américain où il vient de prendre le contrôle d'une firme spécialisée dans la distribution d'articles pour ouvrages de dames, pourrait être un partenaire de choix. Il n'a pour l'heure pas été contacté, M. Duhamel ayant apparemment préféré explorer à fond la solution américaine avant de pousser plus avant les contacts. Une solution plus « modérée », basée sur une prise de participation minoritaire et l'« appui logistique » d'un groupe important — si possible français —, serait à coup sûr préférable au rachat pur et simple projeté.

Dans le premier cas K-way pourrait conserver son indépendance. Dans le second il deviendrait à terme une division d'un groupe multinational puissant. Les pouvoirs publics sauront-ils, à temps, fédérer les bonnes volontés pour pousser une solution de rechange ? L'affaire est en tout point exemplaire.

VÉRONIQUE MAURUS.

Sauvetage de dernière minute pour la S.N.C.I.

Au terme de dix-sept jours d'âpres négociations entre les principaux actionnaires de la Société nouvelle de constructions industrielles (S.N.C.I.) et de discussions avec les pouvoirs publics, un accord de dernière minute a permis d'éviter le naufrage de cette société en difficulté (nos dernières éditions du 8 mars). Neuf ans après la disparition de GEEP-Industrie, dont la S.N.C.I. avait repris une partie des hommes, des activités et des marchés, M. Piot, président du tribunal de commerce de Paris, a, dans ces conditions, décidé le 7 mai, de faire bénéficier cette société du régime de la suspension provisoire des poursuites, au grand soulagement des 2 400 employés, qui redoutaient le pire, c'est-à-dire la mise en règlement judiciaire, prélude habituel, dans cette branche, à la liquidation de biens, synonyme de faillite et de licenciements.

Aux termes de l'accord, un apport de soixante millions de francs d'argent frais est effectué par les principaux actionnaires, à raison de trente-cinq millions pour la société saoudienne REDEC (49 % du capital), dix millions pour S.P.I.E.-Batignolles, filiale du groupe franco-belge Empain-Schneider (20 % du capital) et quinze millions de francs pour le Fonds de développement économique et social. La B.C.T.-Midland, banquier principal, renonce ou consolide 2/3 de sa créance de vingt-trois millions de francs, et Maître Chassagnon est nommé curateur pour trois mois, l'assistance technique étant fournie par S.P.I.E.-Batignolles après mise à l'écart complète de l'équipe de direction animée par M. Prost.

La discussion a été très dure. D'un côté M. Gaith Pharaon, président de Redec, voulait obtenir de Spie-Batignolles une garantie de bonne fin pour l'achèvement du complexe de loisirs Plazza à Ryad, dont le chantier est arrêté depuis un mois. De l'autre, la société Spie-Batignolles, sachant que sur les 60 millions de dépenses à prévoir — sur ce projet — il n'y avait plus que 29 millions de francs à recevoir, et donc un « trou » de 31 millions de francs, demandait des compensations. Il semble qu'elle les ait obtenues, arrachant aux pouvoirs publics le bénéfice de la garantie de la Coface pour certains chantiers iraniens.

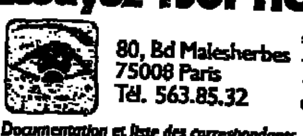
De toute façon, les capitaux frais ainsi injectés risquent de ne pas être suffisants : il faudrait, au minimum, 30 millions de francs de plus, non seulement pour payer les employés et une faible partie des huit cents sous-traitants, mais aussi pour permettre de signer des contrats perdants, notamment avec l'Irak. Enfin, il reste bien des points obscurs à élucider, notamment le comportement des dirigeants, qui, selon un protagoniste, auraient agi *« au-delà de l'inconscience »*, et pourraient se voir reprocher des graves irrégularités ou omissions comptables. Sans compter un certain laxisme au niveau des frais généraux : voyages incessants, voitures de fonction trop nombreuses...

Banquiers et syndicats sont d'accord au moins sur un point : on les a « menés en bateau ». Dans quelles conditions, la suite de l'affaire le dira. — F. R.

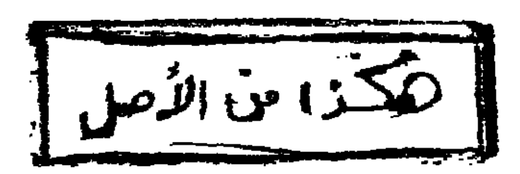
THIÉRY - SIGRAND ET LE PRINTEMPS UNIFIERAIENT LEUR SECTEUR DE DISTRIBUTION

Un rapprochement est envisagé entre deux importantes sociétés de distribution de l'habillement masculin. Un communiqué commun d'Armand Thiéry et Sigrand et du Printemps indique en effet que les deux sociétés *« ont décidé d'étudier un rapprpochement de leurs activités dans le secteur de la distribution du vêtement masculin »*.

« Ce rapprochement, poursuit le communiqué, *se traduirait par l'acquisition par le Printemps d'une part importante du capital de la Somats, filiale de distribution (soixante magasins en propre) de la société Armand Thiéry et Sigrand. L'association de la première affaire française de la distribution de vêtements masculins et du groupe du boulevard Haussmann, qui a lancé récemment la chaîne des magasins Brummel, permettrait aux deux sociétés de disposer d'atouts importants sur un marché où ils réalisent ensemble un chiffre d'affaires au détail de plus de 800 millions de francs. »*







ÉNERGIE

SELON ALGER

Le différend commercial entre la Sonatrach et Gaz de France doit trouver une solution par la négociation

De notre correspondant

Alger. — Ni « drame » ni « crise », un simple problème commercial dont la solution peut être recherchée lors de rencontres entre les sociétés intéressées : l'Algérie entend ramener à ses justes proportions le différend qui oppose la Sonatrach à Gaz de France à propos du prix du gaz : elle l'a fait savoir vendredi matin 7 mars dans un commentaire diffusé par l'agence A.P.S.

Après avoir rappelé que l'Algérie a couvert, en 1979, 12,39 % des besoins français en gaz et que ce pourcentage dépassera 25 % en 1985, l'agence officielle estime que cette évolution *« incite à l'optimisme »*, dans la mesure où elle contribuera notablement à rééquilibrer les échanges entre les deux pays. Elle note, par ailleurs, que les relations politiques se présentent sous un jour nouveau depuis le voyage à Paris de M. Benyahia. Elle s'étonne donc, dans ce climat relativement favorable (1), *« de relever dans des journaux français des affirmations parcellaires et dosées, qui ont tout l'aspect d'être des indiscrétions organisées à partir d'une simple correspondance commerciale »*.

Sont ainsi visées les informations diffusées à Paris (*le Monde* du 4 mars) faisant état d'une lettre de M. Yousfi, vice-président de la Sonatrach, à la direction de G.D.F. Dans ce texte, ce responsable aurait exprimé la volonté algérienne de doubler le prix du gaz vendu à la France : 6 dollars (au lieu de 3) le million de B.T.U. (2). Les indications circulant à ce sujet, note A.P.S., *« sont savamment distribuées par une source directement intéressée, et elles sont non moins savamment déformées »*. Les « gros intérêts » qui exercent ainsi des pressions en excitant l'opinion publique pour empêcher l'Algérie de retirer un *« juste prix de la vente de son gaz »* ne reculent pas devant le risque d'une détérioration des relations entre les deux pays.

Faisant appel au « réalisme » et à la « logique », l'A.P.S. conclut en rappelant que le gaz de charbon revient actuellement à 9 dollars le million de B.T.U. et qu'il existe un rapport de 1 à 5 entre le prix du gaz à son achat à l'Algérie et son prix de vente aux consommateurs français. *« Il ne paraît pas raisonnable,* dit l'agence, *de demander à l'Algérie de jouer un rôle sans cesse plus grand dans l'approvisionnement du marché français, et de l'engager de ce fait dans un processus d'épuisement de l'une de ses principales richesses nationales, sans lui offrir en contrepartie les moyens qui lui permettraient d'augmenter ses réserves et d'accroître son développement. Tous les arguments plaident en faveur d'une hausse devenue inéluctable, et l'Algérie est déterminée à obtenir un juste prix qui ne la laisserait pas en-deçà des autres pays producteurs. Le réalisme fixe ce prix au minimum, à l'heure actuelle, à 6 dollars le million de B.T.U. »*

DANIEL JUNQUA.

[Dès le 28 février, « le Monde » avait publié un article de Daniel Junqua qui développait les arguments de l'Algérie en faveur d'un relèvement substantiel des prix de son gaz. La question n'est donc pas de fond mais de forme. L'article du 4 mars précisait seulement que le ton « comminatoire » d'une lettre de la Sonatrach à Gaz de France avait « irrité » Paris. Il n'était question ni de « crise » ni de détérioration des relations politiques entre la France et l'Algérie. Mais comment ne pas souligner l'étonnement des pays acheteurs de pétrole et de gaz — y compris des Pays-Bas, qui sont pourtant aussi producteurs et vendeurs de gaz naturel — devant les nouvelles pratiques commerciales de l'Algérie ?]

(1) Les déclarations faites récemment par M. Giscard d'Estaing concernant l'« *autodétermination* » du peuple palestinien ont été très favorablement accueillies et commentées à Alger, et sont incontestablement de nature à améliorer le dialogue entre les deux pays, même si celui-ci continue à buter sur un certain nombre de problèmes bilatéraux (émigration, Sécurité sociale, etc.), actuellement discutés par des groupes de travail mixtes.

(2) Un million de B.T.U. (British Thermal Unit = 252 thermies.

E.D.F. A ÉCONOMISÉ 1 MILLION DE TONNES DE FUEL LOURD AU DÉBUT DE 1980

La consommation de fuel lourd d'Electricité de France a atteint 1 745 000 tonnes en janvier et février, contre 2 675 000 au cours de la période correspondante de 1979. Les bonnes conditions climatiques s'ajoutant à la majoration de 10,8 % des tarifs d'E.D.F. au début du mois de janvier ont conduit à un ralentissement de la consommation d'électricité (+ 3,8 % seulement pour les deux premiers mois de 1980 contre + 6 % sur l'ensemble de l'année 1979).

De plus, l'hydraulicité a atteint un niveau de 1,27, soit 27 % au-dessus de la normale. E.D.F. a aussi pu disposer de centrales converties au charbon en 1979. Enfin, les réacteurs nucléaires en activité ont connu un degré de « disponibilité » de 94 % en janvier et de 96 % en février. E.D.F. consomme le tiers du fuel lourd acheté par la France.

LES ÉTATS-UNIS VONT CONVERTIR DES CENTRALES ÉLECTRIQUES AU CHARBON

Le président Carter a envoyé le 6 mars au Congrès un programme de conversion au charbon d'une cinquantaine de centrales thermiques utilisant du pétrole ou du gaz.

Le coût du programme est de 10 milliards de dollars. La conversion au charbon devrait être effectuée d'ici à 1985, permettant d'économiser 400 000 barils par jour. Le sénateur Robert Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat, a lancé un appel en faveur d'un examen rapide du projet par le Congrès.

Au début de la semaine, le président Carter avait reçu le rapport d'une commission chargée d'étudier la relance de la production charbonnière. Celle-ci préconisait d'augmenter de manière substantielle les aides financières à la conversion, pour les porter à 15 milliards de dollars. Le charbon représente plus de 30 % des réserves énergétiques des Etats-Unis, mais sa part dans le bilan américain de consommation d'énergie est inférieure à 18 %.

AGRICULTURE

LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

« Nous allons bétonner sur le mouton »

déclare M. Barre

A trois semaines du sommet européen de Bruxelles, le 31 mars, le ton se durcit du côté français. « *Nous allons bétonner sur le mouton* », aurait déclaré le premier ministre, selon M. Soisson, ministre de la jeunesse et des sports.

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a surenchéri : *« Pendant trois semaines, vous allez entendre parler de l'Europe. Il n'y a pas que sur le mouton que nous allons bétonner. »*

Un conseil interministériel, présidé par le chef de l'Etat, sera consacré le mardi 11 mars à la préparation de ce conseil européen. Selon M. Méhaignerie, qui s'adressait vendredi à la presse pendant le débat sur la loi d'orientation agricole qui se poursuit au Sénat, *« la France ne cherche pas la crise, mais il n'est pas question de renoncer aux principes de la politique agricole commune »*. Devant l'intransigeance britannique, M. Méhaignerie ne confirme pas les propos des dirigeants agricoles selon lesquels (*le Monde* du 7 mars) il y aura « crise » au soir du 31 mars ; mais le ministre de l'agriculture dit volontiers qu'aucune hypothèse pour sortir de l'impasse, pas même celle d'un statut particulier pour la Grande-Bretagne au sein de la Communauté européenne, ne peut être écartée.

Dans cette crise, « *la France n'est pas isolée* », a affirmé M. Méhaignerie, qui s'est étonné des propos du président italien du conseil des ministres, M. Marcora, « *propos qui ne correspondent pas aux positions réelles* ». Par contre, a-t-il ajouté, « *c'est la Grande-Bretagne qui est isolée au sein des Neuf, dans sa façon de miner la politique agricole commune* ». « *A propos du mouton*, a poursuivi M. Méhaignerie, *il y a une crise sérieuse entre deux pays, et il est impossible de dire si une solution sera trouvée. Mais ce dossier n'aurait jamais dû venir sur la table de négociations, car il ne concerne que trois Etats où l'on produit et consomme de la viande de mouton, la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Aux six autres pays de la C.E.E., il est indifférent.* »

Tout en se déclarant optimiste à propos de l'aboutissement de la négociation concernant les prix agricoles, sur lesquels des solutions pourraient être trouvées d'ici le 15 avril, M. Méhaignerie reconnaît que les problèmes européens en suspens — prix, mouton, budget européen — sont liés et que seules des décisions politiques permettront d'aboutir. — J. G.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES A DONNÉ SA DÉMISSION

Pour protester contre « *la lenteur des pouvoirs publics pour résoudre les problèmes du secteur légumier français* », le conseil d'administration de la Fédération nationale des producteurs de légumes a décidé de donner sa démission. Une assemblée générale est convoquée le 25 mars et une journée d'action prévue pour le 20 mars.

Parmi les carences reprochées au gouvernement figure l'insuffisance des mesures réglementant le marché des légumes en France et dans le domaine des échanges internationaux. Alors que les producteurs néerlandais bénéficient pour le chauffage des serres d'une énergie bon marché avec le gaz de Groningue, les producteurs français doivent supporter les hausses des prix du fuel domestique ou lourd. Selon le directeur de la Fédération, les prix à la production n'ont pas varié depuis trois ans, alors que les coûts de production progressent. A la hausse de l'énergie, qui entre pour 30 % dans le prix de revient, s'ajoutent celle des charges sociales et de main-d'œuvre, qui aurait augmenté de 50 % en deux ans.

SOCIAL

REPRISE DU TRAVAIL A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

Après une semaine de grève, les employés de la Caisse d'épargne de Paris ont décidé, le 7 mars, à une faible majorité, la reprise du travail, comme le proposait la C.G.T., alors que la C.F.D.T. et le Syndicat unifié (autonome) étaient partisans d'une poursuite du mouvement.

Un millier d'agents (sur environ mille quatre cents salariés) avaient débrayé au siège social de l'établissement et dans les deux tiers des cent cinquante agences pour protester contre un retour à l'horaire hebdomadaire de trente-huit heures quarante-cinq, alors qu'en raison de l'application de l'informatique l'ancien horaire était tombé à trente-sept heures trente. Les grévistes ont seulement obtenu de travailler un quart d'heure supplémentaire pendant cinq jours, au lieu d'une heure et quinze minutes en une seule fois, comme l'avait exigé la direction.

A Chambéry (Savoie)

UN HANDICAPÉ SE DONNE LA MORT après le licenciement de sa femme

(De notre correspondant.)

Chambéry. — Le mari d'une militante C.F.D.T. s'est suicidé mercredi 5 mars à Chambéry (Savoie). Dans une lettre adressée à sa femme et à ses trois enfants, M. Maurice Robart, âgé de quarante-cinq ans et invalide à 100 % à la suite d'un accident du travail, explique qu'*« il souhaitait par ce geste libérer sa femme de la charge qu'il représente »*. Il avait appris, il y a quelques jours, le licenciement de son épouse, piqueuse en chaussures aux établissements Bailly-France à Chambéry, et secrétaire du comité d'entreprise.

Une procédure de licenciement avait été engagée contre Mme Robart au mois d'octobre 1979 pour *« raisons professionnelles »*. Ce licenciement avait été annulé par l'inspection du travail, qui avait ordonné la réintégration de l'ouvrière dans l'entreprise Bailly, qui emploie deux cent quatre-vingts salariés. Quelques jours plus tard, un recours était déposé par la direction de Bailly-France auprès du ministère du travail. Celui-ci cassait, le 19 février dernier, la décision de la direction départementale du travail et autorisait le licenciement de la militante C.F.D.T., qui, le 22 février, se retrouvait sans emploi. Le syndicat C.F.D.T. a demandé au tribunal administratif de Grenoble l'annulation de la décision ministérielle. — C. F.

● *La C.G.C.* réclame le départ du premier ministre. — M. Jean Menu, président de la C.G.C., a déclaré à Pau le 7 mars : *« Puisque le premier ministre ne veut pas changer sa politique, il faut changer le premier ministre. »*

● ERRATUM. — C'est évidemment la C.G.C. et non la C.G.T., comme il était écrit par erreur dans notre première édition du 7 mars, qui a, avec cinq autres fédérations de fonctionnaires, adressé une lettre à M. Barre, relative aux négociations salariales. Comme l'expliquait le reste de l'article, la C.G.T. s'est en effet démarquée de ses partenaires syndicaux en appelant à une journée de grève, ce vendredi 7 mars.

● *La C.G.T. met en cause la direction Talbot* après la mise à sac de son local à Poissy (78) dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 mars. Selon la C.G.T. « *la situation scandaleuse créée par la direction* » constituerait « *un véritable vivier d'hommes de main* ».

● *Un mémorandum du P.C. sur les aides aux handicapés.* — — M. Alain Léger, député communiste des Ardennes, a remis le mercredi 5 mars à M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, un mémorandum sur les conditions dans lesquelles s'effectue le paiement des allocations pour les handicapés adultes. Selon ce mémorandum, ces allocations sont versées aux intéressés dans des délais très longs — de cinq à douze mois. M. Léger demande qu'un acompte non remboursable de 300 francs pour les enfants et de 1 500 francs pour les adultes soit versé immédiatement après la demande formulée, et ce sur simple justification d'une assistante sociale ou du bureau d'aide sociale. Il demande également l'embauche de personnel à la caisse des allocations familiales pour permettre un écoulement plus rapide des dossiers en instance.

● *Aide au logement pour les handicapés de revenus modestes.* — Un crédit de 30 millions de francs sera consacré en 1980 par les caisses d'allocations familiales à des aides personnelles en faveur des handicapés. Ces aides personnelles, prévues à l'article 54 de la loi d'orientation du 30 juin 1975, seront accordées aux personnes handicapées de revenus modestes, pour leur permettre de faire face aux charges d'adaptation de leur logement à leurs besoins spécifiques, précise le secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

● *Le nombre réel des chômeurs indemnisés* s'élève sans doute à un million cent mille, a déclaré à Grenoble M. André Bergeron, alors que le chiffre officiel est de 917 751. Le secrétaire général de F.O. estime que le début de l'année marque un ralentissement du chômage.

● *La C.G.T. refuse l'unité d'action contre le ticket-modérateur d'ordre public, proposé par la C.F.D.T.* — Le 7 mars, la C.G.T. a décliné l'offre cédétiste en déclarant que sa commission exécutive avait décidé des actions uniquement C.G.T. La FEN avait estimé la proposition cédétiste intéressante. En revanche, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN et la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), ont décidé de « *tout mettre en œuvre pour faire échec à la politique gouvernementale* ».

CONSOMMATION

Dans la Drôme

PLUSIEURS COMMERÇANTS SONT CONDAMNÉS POUR DÉTENTION DE DENRÉES CORROMPUES

De notre correspondant

Lyon. — Une épicière condamnée à trois jours de prison ferme, trois cent vingt articles alimentaires périmés ou corrompus chez le grossiste Promocash de Valence, une pompe à essence «tricheuse» au Centre Leclerc près de Romans, des jambons et de la viande moisis chez un restaurateur de Valence, des consommateurs malades après avoir mangé dans la cafetaria du supermarché Coop de Romans : la liste des commerçants poursuivis en bloc le 29 février devant le tribunal correctionnel de Valence est longue.

Le travail de fourmi du service de la répression des fraudes de la Drôme a été efficace. L'épicière de Châtillon-en-Diois, qui aura passé trois jours en prison, avait déjà été condamnée à trois reprises et la dernière fois à quinze jours de prison avec sursis. Elle avait pris l'habitude d'offrir à la vente des boîtes de conserves gonflées. Il y en avait une trentaine lors du dernier contrôle.

Les amendes, dans ces différentes affaires, se sont montées de 1 500 à 5 000 francs, et les trois responsables de la cafetaria Coop de Romans ont écopé d'amendes de 2 000 et 2 500 francs, les organisations de consommateurs, partie civile, recevant 3 000 francs de dommages-intérêts. Publicité de ces condamnations a été ordonnée, et le procureur, M. Lebeaut, a estimé que de tels faits *« semblent de plus en plus fréquents et de plus en graves, et qu'ils doivent être sévèrement condamnés »*.

Le 20 février dernier, un restaurateur de Valence, M. Serge Bonnardel, avait été condamné à un mois de prison avec sursis et 16 000 francs d'amende pour détention de denrées corrompues. Le restaurateur s'était vu, d'autre part, infliger un redressement fiscal de 107 000 francs, notamment pour pratique de prix illicites et achats sans facture.

« QUE CHOISIR ? » DEMANDE DE NOUVELLES ENQUÊTES SUR LES PNEUS V 12 KLÉBER-COLOMBES

Avec quelque solennité, la revue *Que choisir ?* répond à la récente conférence de presse de M. Roger Desmons, P.-D.G. de Kléber-Colombes (*le Monde* du 7 février) en « ouvrant » son numéro de mars par huit pages de « documents » sur les pneus V 12, accusés de trop fréquents éclatements. Dans son éditorial en forme de lettre aux lecteurs, M. J.-P. Herault, président de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), éditrice de la revue, regrette, à propos de la conférence de presse de M. Desmons qu' *« une responsable d'entreprise puisse ainsi tenter de transformer en règlement de compte et conflit personnel un grave problème de sécurité soulevé sur l'un de ses produits par des centaines de consommateurs »*.

Que choisir ? fait état de huit cents témoignages authentifiés portant sur mille trois cents défaillances ou éclatements de pneus Kléber V 12 et d'un total de douze défaillances rapportées sur d'autres marques. On trouve aussi, pour étayer la thèse de *Que choisir ?*, des extraits des rapports actuellement disponibles : celui du Laboratoire national d'essais, qui a procédé à une étude radiographique de trente-cinq pneus défaillants ; celui de l'Union technique de l'automobile et du cycle (UTAC), qui a reçu cent trente-huit réponses à un questionnaire envoyé aux deux cent seize premiers « *témoins* » cités par la revue ; celui du T.N.D. (laboratoire hollandais à qui *Que choisir ?* a demandé une expertise) après un « test destructif » de vingt pneus sur les trente et un remis par les responsables de la revue.

Que choisir ? récuse, en revanche, le choix de l'UTAC comme expert indépendant : Union de syndicats professionnels, cet organisme compte parmi ses membres la Fédération des industries des équipements pour véhicules, dont Kléber-Colombes serait membre. La revue conclut en demandant que *« de nouvelles enquêtes techniques soient décrétées de toute urgence »*.

[T.N.O. (Organisatie for voor Toegepart Natuurwetenschappelijk Onderzoek) est un important organisme indépendant de recherche, largement subventionné par l'Etat, dont les statuts stipulent qu'il doit « veiller à ce que les sciences naturelles soient au service de l'intérêt commun ».

Fondé en 1930, il comprend quinze divisions, dont l'une s'occupe des recherches et études sur la circulation et les transports. Il a ainsi pratiqué des tests sur les casques de motocyclistes lorsque ceux-ci sont devenus obligatoires aux Pays-Bas. Il effectue également des travaux et des tests de produits pour le secteur privé.

Selon notre correspondant à Amsterdam, « c'est un peu l'Evangile : il jouit d'une grande réputation d'honnêteté scientifique au service des consommateurs ».]

TIERS-MONDE

LA CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ACCORDE 149 MILLIONS DE FRANCS DE PRÊTS EN AFRIQUE

La Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), institut financier français d'aide au développement, vient d'accorder, pour un total de 149 millions de francs, les sept premiers prêts de l'année à quatre Etats d'Afrique et de l'océan Indien. En 1979, la Caisse centrale avait prêté 1 602 millions de francs, dont 1 203 millions à un taux moyen d'environ 6 % et 349 millions à des conditions plus proches de celles du marché de l'argent (11,5 à 12 %).

Les quatre premiers pays emprunteurs en 1980 sont la Côte-d'Ivoire (40 millions) pour le développement de l'élevage bovin ; la Guinée (40 millions) pour le financement et l'amélioration d'infrastructures ; Madagascar (50 millions) également pour l'infrastructure, et Sierra-Leone (15 millions) pour la construction d'une usine de briques. La C.C.C.E. a décidé en outre de souscrire, pour 4 millions de francs, à une augmentation de capital de la Caisse nationale du Crédit agricole de Haute-Volta.

FAITS ET CHIFFRES

BRESIL

● *Nouvelle dévaluation du cruzeiro brésilien.* — La monnaie brésilienne, le cruzeiro, a été dévaluée pour la troisième fois depuis le début de l'année 1980, de 3,303 %. Compte tenu de cette nouvelle dévaluation, qui est entrée en vigueur le 7 mars, la monnaie brésilienne a été dévaluée en 1980 de 10,087 %.

ETATS-UNIS

● *Les prix de gros américains* ont augmenté de 1,5 % en février. Cette hausse fait suite à une progression de l'indice de 1,6 % en janvier. Les principaux facteurs de hausse ont été l'essence et le fuel domestique (+ 7,5 % en un mois). Les prix alimentaires ont, en revanche, baissé, pour la seconde fois consécutive : — 0,5 % en février, après — 0,8 % en janvier.

● *L'encours du crédit à la consommation américaine* s'élevait, à la fin 1979, à 311 milliards de dollars, en augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. L'endettement — sans compter les prêts hypothécaires — ressort à 1 402 dollars par tête contre 1 242 dollars en 1978. Le rythme d'accroissement du crédit à la consommation s'est néanmoins ralenti en décembre pour le troisième mois consécutif. En décembre, les Américains ont contracté 25,81 milliards de dollars d'emprunt nouveaux, soit 2,7 % de moins qu'en novembre. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S

● *La production céréalière de l'Union soviétique en 1980* devrait être bien supérieure à la mauvaise récolte de 1979, estime le ministère de l'agriculture des Etats-Unis. L'U.R.S.S. a semé 37 millions d'hectares de céréales d'hiver, soit 3 millions d'hectares de plus qu'en 1979. L'Union soviétique s'est fixée comme objectif une récolte de 235 millions de tonnes. Celle-ci s'était élevée à 179 millions de tonnes en 1979, et à 237,2 millions en 1978.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

La folle ascension des taux américains

La course folle à la hausse des taux d'intérêt a continué de plus belle cette semaine, avec comme origine, encore et toujours, les Etats-Unis. Les autorités monétaires de ce pays, anxieuses de freiner une inflation galopante et de peser sur la demande de crédits, durcissent leur politique de renchérissement des taux, de sorte que les grandes banques américaines, après avoir porté mardi leur taux de base (« prime rate »), de 16,75 % à 17,25 %, l'ont relevé, à la veille du week-end, pour la cinquième fois en trois semaines, battant tous les records à 17,75 %, et sans doute, bientôt 18 %. On parle d'une nouvelle hausse du taux d'escompte, qui passerait à 14 %, contre 13 %. Cette flambée fulgurante n'a pas manqué de s'étendre au marché de l'eurodollar, où les taux ont bondi de trois points, s'établissant, en fin de semaine, à 19 % à un mois, et 18 3/4 % à six mois, ce qui a creusé l'écart avec les taux hors Etats-Unis, et provoqué une ruée sur le dollar, contraignant les banques centrales en Europe et au Japon à intervenir massivement pour défendre leurs monnaies *(voir ci-dessous)*.

Jusqu'où monteront les taux outre-Atlantique ? De l'avis du chef économiste de la Chase Manhattan, M. Aspinwall, ils pourraient atteindre 19 % à 20 % avant de plafonner et, de toute façon, resteraient élevés jusqu'à la fin de 1980. L'explication est simple. D'un côté, les Américains redoutent une inflation à 20 %, et considèrent qu'en empruntant au-dessous de ce taux, ils sont encore gagnants, particuliers ou entreprises. Effectivement, la demande de crédits reste très forte, notamment pour l'échéance fiscale du 15 mars. De l'autre, les autorités monétaires, et à leur tête M. Paul Volcker, constatent qu'elles restent seules pour lutter contre l'inflation, la Maison Blanche se refusant à imposer un contrôle des prix et des salaires, quitte à instituer quelques contrôles « sélectifs » sur le crédit à la consommation (en cartes de crédit), sans vouloir toucher à l'automobile ou au logement. Résultat : M. Volcker va continuer à manier la seule arme dont il dispose, celle des taux, jusqu'à ce qu'apparaissent les premiers signes d'une récession qui ne veut pas venir. Seul problème pour lui : éviter que le resserrement du crédit (credit squeeze) ne conduise à un effondrement par le manque de crédit

La pression est trop forte

Ailleurs, les pays qui n'ont pas les mêmes raisons de mener cette politique, soit que l'inflation y soit moins vive, comme en Allemagne fédérale, soit que le crédit y soit solidement encadré, comme en France ou aux Pays-Bas, s'efforcent de ne pas suivre. Au-delà d'un certain niveau, la hausse du taux d'intérêt finit par favoriser l'inflation en s'incorporant dans les prix. Mais la pression est trop forte et les taux montent lentement mais inexorablement, malgré les relèvements récents du taux d'escompte en R.F.A. et en Suisse. Ainsi, une fois de plus, les Etats-Unis exportent leurs difficultés via le formidable marché des eurodollars.

En France, sur le marché monétaire, la hausse a atteint 1/4 %. Cette semaine, on cote 13 1/2 % à un mois, 14 % à trois mois, 14 1/8 % à six mois et 14 1/16 à un an, l'argent au jour le jour valant 13 1/18 %. Ce n'est pas que le franc ait besoin d'être tellement défendu : il se porte même très bien au sein du S.M.E. Mais, encore une fois, la pression extérieure est trop forte.

Sur le long terme, l'ascension continue, mais plus lentement. En fin de semaine, les indices Paribas faisaient ressortir un rendement actuariel brut de 13,40 % contre 13,04 % pour les emprunts d'Etat, dont les cours ont baissé de 1,5 % en moyenne ; de 14,25 % contre 13,68 % pour les emprunts de première catégorie (— 2,5 % en capital) ; de 14,87 % contre 13,95 % pour les emprunts du secteur privé, dont le recul a été de 4 % (ils avaient pris du retard).

Indiscutablement, la baisse se ralentit avec très peu de volume, ce qui incite les investisseurs institutionnels à envisager timidement, de commencer à acquérir des titres sur le marché secondaire. A l'émission, c'est le point mort, notamment pour le Crédit national, qui attend la suite des événements. Seuls ont pu être lancés deux emprunts à taux flottants, comme celui, très important, qu'émet, pour la première fois, le Crédit lyonnais : 800 millions de francs, remboursable en une seule fois au bout de huit ans, avec un taux variable égal à la moyenne mensuelle du taux du marché monétaire majoré de 10 % et un taux-plancher de 10,50 %. Le Crédit commercial de France (C.C.F.) a émis, le même jour, un emprunt de 400 millions de francs à dix ans, également à taux variable suivant la même formule, mais avec une majoration fixe de 1 1/4 et la faculté d'opter pour un taux fixe en 1983, plus sept tranches d'amortissement annuelles après trois ans de différé. L'emprunt du C.C.F. est plus intéressant quand les taux baissent, celui du Crédit lyonnais plus attrayant quand les taux montent. Les deux émissions sont bien accueillies, même chez les particuliers habitués aux taux fixes, à condition qu'ils soient avertis et avisés.

Jusqu'à présent, la pratique des taux flottants est réservée aux banques, qui peuvent ajuster le coût de leurs crédits à ceux de leurs ressources, mais elle pourrait s'étendre. A Matignon, on y est très favorable, ce qui n'est pas le cas au Trésor et chez les grands emprunteurs (E.D.F., P.T.T., S.N.C.F., etc.), chauds partisans des taux fixes. Cela pourrait changer, paraît-il. Les épargnants seraient moins volés...

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar chevauche la vague des taux d'intérêt

Une fois de plus, la semaine a été placée sous le signe du DOLLAR, dont la hausse s'est accélérée en liaison directe avec celle des taux d'intérêt américains dans une envolée irrésistible. A Paris, le cours de la monnaie américaine a dépassé 4,20 F, retrouvant son niveau du mois d'octobre 1979 et rattrapant la moitié de sa baisse depuis l'été dernier, alors qu'il atteignait encore 4,45 F. A Francfort, il a frôlé 1,80 deutschemark, tandis qu'il montait très vivement à Londres et Zurich. C'est que la folle ascension des taux outre-Atlantique (voir ci-dessus) creuse chaque jour l'écart avec les taux européens ou japonais : 9 % par rapport au loyer de l'argent en Allemagne fédérale, 14 % avec la Suisse, 5 % à 6 % avec la France, 11 % avec le Japon.

L'attrait exercé par les 18 % et 19 % qu'offre le marché des EURODOLLARs, et c'est la ruée des capitaux sur cette monnaie, aux dépens du DEUTSCHEMARK, du YEN, du FRANC SUISSE et du FRANC FRANÇAIS. Résultat : toutes ces monnaies baissent, ce qui renchérit le coût du pétrole importé, fait monter indûment les taux d'intérêt pour essayer de résister, et oblige les banques centrales à intervenir massivement. La Bundesbank a vendu plus de 1 milliard de dollars cette semaine pour défendre le niveau de 1,80 DM pour 1 dollar. Même jeu par la Banque du Japon, qui a mis dans la balance près de 2 milliards de DOLLARS pour défendre la parité de 250 yens pour 1 dollar, et établi un plan en cinq points : accord du « swap » avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la Suisse, comportant une ligne de 5 milliards de dollars pour soutenir le yen et une série de mesures destinées à attirer les capitaux étrangers.

Même la Banque d'Angleterre a dû intervenir, modérément, pour empêcher la LIVRE de fléchir davantage. C'est que les taux américains égalent et dépassent même le taux de l'eurolivre sur la place de Londres, ce qui retire à la monnaie britannique un de ses atouts maîtres. Au total, les banques centrales auraient employé plus de 4 milliards de dollars dans leurs interventions.

Dans cette tourmente, le FRANC FRANÇAIS se comporte de manière fort satisfaisante, du moins au sein du système monétaire européen, car, vis-à-vis du DOLLAR, il évolue comme la monnaie de ses partenaires. C'est ainsi que le DEUTSCHEMARK a baissé à Paris, et pourrait, dit-on, baisser davantage (au-dessous de 2,34 F). Le FLORIN est passé en tête du S.M.E., après l'annonce du blocage des salaires aux Pays-Bas et a devancé la LIRE italienne.

Sur le marché de l'or, jusqu'à présent stationnaire, la hausse du DOLLAR et la remise des otages américains aux mains des autorités régulières ont provoqué un vif recul, le cours de l'once revenant brutalement de 630-640 dollars à 600 dollars environ.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	suisse Franc	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	— —	2,2315 2,2725	9,3480 9,4490	3,8265 3,8655	3,9942 4,0370	64,8455 65,4934	4,3774 4,4347	1855,50 1866,29
New-York.	2,2215 2,2725	— —	23,7642 24,0500	58,0551 58,7889	55,6173 56,2904	3,4258 3,4698	50,7485 51,2426	0,1197 0,1217
Paris.....	9,3480 9,4490	4,2080 4,1580	— —	244,29 244,44	234,03 234,05	14,4158 14,4274	213,54 213,06	5,0380 5,0630
Zurich....	3,8265 3,8655	172,25 170,10	40,9339 40,9090	— —	95,8008 95,7500	5,9009 5,9021	87,4143 87,1637	2,0622 2,0712
Francfort.	3,9942 4,0370	179,80 177,65	42,7281 42,7248	104,3831 104,4385	— —	6,1596 6,1641	91,2458 91,0325	2,1526 2,1631
Bruxelles	64,8455 65,4934	29,1900 28,8200	6,9367 6,9312	16,9462 16,9429	16,2347 16,2229	— —	14,8134 14,7681	3,4947 3,5092
Amsterdam	4,3774 4,4347	197,05 195,15	46,8274 46,9336	114,3976 114,7266	109,5939 109,8508	6,7503 6,7713	— —	2,3591 2,3762
Milan.....	1855,50 1866,29	835,25 821,25	198,1909 197,5108	484,9056 482,8043	464,5439 462,2853	28,6142 28,4958	423,87 420,83	— —

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain et du platine

MÉTAUX. — *Nouvelle et vive progression des cours de l'étain sur les places commerciales. Depuis le commencement de l'année, la hausse atteint 12 %. Les Etats-Unis n'ont pas renoncé à « brader » le métal excédentaire provenant de leurs stocks stratégiques. Mais les premières ventes ne commenceront qu'à partir du 1er juillet prochain. Il sera écoulé dix mille tonnes par an. Une telle décision a pris le marché « par surprise », d'où l'afflux d'achats de couverture assez importants de la part d'utilisateurs américains et japonais qui pensaient s'approvisionner à meilleur compte. Le Conseil international de l'étain va-t-il se réunir prochainement à Londres pour relever les prix d'intervention du stock régulateur à la suite de la flambée des cours ? Les négociants le pensent. Quant à la Bolivie, important producteur mondial, elle envisagerait de se retirer de l'accord pour protester contre la décision américaine.*

Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la seconde fois consécutive les stocks britanniques de métal se sont accrus à 117.175 tonnes (+ 1.550 tonnes). Il n'est pas prévu d'accroissement de la demande mondiale au cours de cette année, ce qui risque d'accentuer le déséquilibre statistique.

Sur le marché libre de Londres, les prix du platine ont atteint des niveaux records (466 livres l'once troy). Une détente s'est produite en fin de semaine (426 livres). Depuis le 1er janvier la hausse approche les 50 %. Sur une production mondiale de 3 millions d'onces, il en est écoulé le tiers sur le marché libre et les deux autres tiers par les producteurs sud-africains à 189 livres. D'importants achats de précaution se sont produits de la part d'utilisateurs redoutant l'apparition d'un regain de tension en Afrique australe. En outre l'U.R.S.S., deuxième fournisseur mondial, s'est retirée du marché depuis plusieurs mois.

DENRÉES. — *Vive baisse des cours du sucre. Les superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe augmenteront de 3,7 % pour la prochaine campagne, soit de 292 000 hectares, pour atteindre 7 912 000 hectares.*

Amélioration des cours du café. Le Brésil vient de majorer ses prix à l'exportation. Il compte exporter cette année 15 millions de sacs, soit 3 millions de plus qu'en 1979. Les exportations ont déjà porté sur 3 millions de sacs.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 3 AU 7 MARS

La « sinistrose » gagne le marché

L'IMPERTURBABLE sérénité dont, envers et contre tout, les opérateurs français faisaient preuve jusqu'à présent pourrait bien avoir pris fin cette semaine. Ce n'est pas tant la baisse d'environ 2 % que viennent de subir les différents indices boursiers qui en est la cause, mais plutôt le fait que cette baisse s'est produite en une seule séance, à la veille du week-end.

Lundi, en effet, le marché semblait encore assez bien disposé, puisque à l'issue d'une séance très calme sur le plan des transactions, l'indicateur avait monté d'environ 0,5 %. Un léger effritement des cours se produisit certes le lendemain (— 0,3 %) mais il fut suivi, mercredi, par un nouveau redressement (+ 0,6 %). Les choses commencèrent à se gâter jeudi. Malgré, ou à cause, d'un sensible ralentissement du rythme des transactions (voir tableau ci-dessous) plus d'une centaine de valeurs cotées à terme se replièrent, et l'indicateur instantané céda tout le terrain acquis la veille. Les actions des compagnies pétrolières payèrent le plus lourd tribut à la baisse, et ce, en dépit des résultats brillants annoncés au même moment. Des résultats qui, il est vrai, ont été largement anticipés au cours des semaines précédentes...

La chute profonde, redoutée par quelques-uns, se produisit à la veille du week-end. Cent cinquante valeurs se replièrent sur le seul marché à terme, une trentaine seulement parvenant à tirer leur épingle du jeu. L'indicateur instantané de la chambre syndicale en baisse de 1,6 % dès l'ouverture de la séance termina en recul de 1,9 % environ ! Le marché parisien qui, depuis des semaines calque son attitude sur Wall Street, venait tout simplement d'emboîter le pas de la Bourse américaine qui a subi jeudi sa plus forte baisse quotidienne depuis six mois (voir d'autre part).

L'origine de ce double repli se trouve évidemment dans l'escalade internationale des taux d'intérêt (voir page précédente). D'abord parce que, en offrant des taux de rémunération de 13 %, 14 % et même 15 %, le placement de papier-obligations ou à court terme concurrence durement le papier-action qui atteint rarement ces niveaux.

Mais l'accès direct aux marchés de l'argent étant réservé aux gros épargnants seulement (il faut disposer d'au moins 100 000 francs), la « corbeille » craint surtout les conséquences de l'escalade des taux. Les Américains ne paraissant guère prêts à changer de politique pour casser le rythme inflationniste, il est probable que celle-ci finira par avoir des retombées très négatives sur l'activité économique du pays. Par contre-coup, la France aura, elle aussi, à en souffrir. La hausse des taux provoque en effet celle du dollar, et c'est justement en devises américaines qu'est libellée — comme les autres — la facture pétrolière de ce pays. Chaque recul du franc par rapport au « billet vert » alourdit la note. Les particuliers, comme les entreprises, en pâtiront. Et avec eux, les profits et les dividendes...

Jusqu'à présent le marché vivait un peu sur la lancée des bons résultats 1979 publiés par les sociétés. Le phénomène, en dépit de la liberté des prix, pourrait ne pas se reproduire si la hausse des taux se poursuit. Au palais Brongniart, il semble que l'on commence à en prendre conscience. La « sinistrose » le guette...

PATRICE CLAUDE.

15 % DE RENDEMENT...

Cette semaine, le taux actuariel brut des obligations du secteur privé a battu, une fois de plus, tous ses records, frôlant les 15 %. Le niveau a même été dépassé pour une transaction sur l'emprunt 11,20 % mai 1978 de la Compagnie bancaire, effectuée sur la base de 15,14 %.

S'approche-t-on du plafond ? Rien n'est certain, mais certains commencent à trouver ces rendements alléchants...

Valeurs à revenu fixe ou indexé

La baisse des obligations s'est poursuivie, mais s'est nettement ralentie.

	7 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 912	— 60
7 % 1973	6 063	+ 360
10,30 % 1975	85,70	+ 0,40
10 % 1976	86,75	— 0,85
P.M.E. 10,6 % 1976	86,55	+ 0,25
P.M.E. 11 % 1977	87,60	+ 0,30
8,80 % 1977	95,99	+ 1,69
10 % 1978	84,25	+ 0,35
9,80 % 1978	82	— 0,90
9,45 % 1978	80,80	— 0,70
8,80 % 1978	80	— 1,50
9 % 1979	78,50	inchangé
10 % 1979	82,85	+ 0,15
10,80 % 1979	87,30	inchangé
12 % 1980	95,30	— 2,60
C.N.E. 3 %	3 739	— 111

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La société centrale des *Assurances générales de France (A.G.F.)*, va procéder à une augmentation de capital par l'émission de 100 000 actions à souscrire en numéraire à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes, proposées à un prix un peu supérieur à 700 F, ce qui devrait procurer environ 70 millions de francs et ramener la participation de l'État un peu au-dessous de 80 %.

La *Compagnie bancaire* annonce un bénéfice net non consolidé de 78,7 millions de francs en 1979 contre 68 millions de francs en 1978, avec un résultat d'exploitation de 91,5 millions de francs (+ 15 %). Le bénéfice consolidé sera « un peu supérieur » à celui de 1978 (296 millions de francs), soit 58 F par action. Le dividende net, qui avait été porté de 8 F à 10 F en 1978, est maintenu en 1979 sur un capital majoré de 33 % par attribution gratuite, ce qui équivaut à une augmentation correspondante du coupon.

Locindus annonce un résultat net de 72,08 millions de francs contre 61,96 millions et un dividende global de 33,60 F contre 30,50 F.

	7 févr.	Diff.
Bail Equipement	212	— 3
B.C.T.	104	— 9
Banq. Rothschild	171	+ 5
Cetelem	185,10	— 0,50
Chargeurs Réunis	227	+ 6
Cie Bancaire	297	— 24
C.C.F.	160	— 1
C.F.F.	448	— 11
C.F.I.	240,50	— 7,50
Crédit du Nord	61,20	— 1,80
Eurafrance	342	— 11
Financ. Paris	224	— 2,50
La Hénin	386	— 5
Locafrance	206	— 14
Locindus	369	— 8,50
Midi	920	+ 19
Prétabail	420	— 5
Pricel	227	+ 4
Schneider	157	— 1,70
Suez	267,50	— 4,50
U.C.B.	179	— 0,50

Alimentation

« B.S.N.-Gervais-Danone » a, enfin, été autorisé par le bureau des cartels ouest-allemand à vendre au groupe britannique « Pilkington » ses filiales verrières situées en Allemagne fédérale. En revanche, contrairement à ce qui avait été envisagé en septembre 1979, « B.S.N.-G.-D. » devra conserver ses filiales verrières au Benelux, « Glaverbel » et « De Maas », dont la vente aux Anglais a été jugée par le bureau des cartels de nature à réduire la concurrence sur le marché allemand. Les filiales ainsi conservées représentent, avec les verreries de Boussois, 14 % du chiffre d'affaires du groupe. Il faut croire que « Pilkington » avait vraiment très envie de conclure, car le groupe britannique a payé, pour les filiales allemandes seules, autant que le prix convenu en septembre dernier pour ces dernières plus les filiales du Benelux, soit 1 080 millions de francs, dont moins de 25 % en actions « Pilkington ».

Selon certaines informations le groupe « Promodès » aurait réalisé en 1979 un bénéfice net consolidé supérieur de 25 % à celui de l'année précédente (61,63 millions). Le dividende global pourrait être majoré d'un tiers (30 francs pour 1978).

	7 févr.	Diff.
Beghin-Say	170,50	+ 5,50
B.S.N.-G.-Danone	945	— 6
Carrefour	1 680	— 75
Casino	1 298	+ 13
Gén. Occidentale	296	— 10
Guyenne et Gasc.	346	+ 6
Martell	492	— 9
Moët-Hennessy	516	0
Mumm	471	0
Olida-Caby	200,20	+ 0,20
Pernod-Ricard	276,80	— 6,10
Perrier	273	— 4
Radar	479	— 14
St-Louis-Bouchon	158,50	+ 3,50
Saupiquet	—	—
Veuve Cliquot	842	+ 1
Viniprix	524	— 28
Nestlé	8 260	— 270

Filatures, textiles, magasins

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1979 chez *Lucia* se sont soldés par un déficit de 7,25 millions de francs, ce qui portera à 28,61 millions le report déficitaire total.

	7 févr.	Diff.
Agache-Willot	521	— 9
B.H.V.	105,60	— 1,40
C.F.A.O.	372	— 25,80
Darty	475	+ 9
Dollfus-Mieg	66,05	— 1,75
Galeries Lafayette	167	+ 15
La Redoute	460	+ 27
Lainière Roubaix	62,90	+ 8,90
Prénatal	32	inchangé
Printemps	114,50	— 3,50
Roudière	250	— 4
Saint Frères	58	— 4,50
S.C.O.A.	41,50	+ 0,45

Matériel électrique, services publics

La société *A.T.T.* envisage de porter de 750 millions à 900 millions, le nombre de ses actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net consolidé du groupe *Matsushita Electric Industrial Co*, s'est élevé à 98,34 milliards de yens pour l'exercice clos le 20 novembre 1979 (contre 89,23 milliards un an plus tôt).

La société « Lyonnaise des eaux » va attribuer une action nouvelle gratuite pour cinq anciennes. Attribuées à partir du 14 avril, ces actions auront droit au dividende de l'exercice 1979. Selon les premières données, et en dépit d'un bénéfice consolidé affecté par les difficultés de certaines filiales, le dividende global devrait être maintenu au niveau précédent (33,75 F).

	7 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	63,10	— 0,90
C.E.M.	51,50	— 0,60
CIT-Alcatel	1 031	— 19
C.G.E.	342	— 3
Crouzet	324	+ 11
C.S.F.	499	+ 3,80
Gén. des Eaux	413	— 2
Legrand	1 480	— 50
Lyonn. des Eaux	425	+ 2
Machines Bull	65,90	— 1,80
Matra	9 070	inchangé
Mot. Leroy-Somer	711	— 24
Moulinex	78,20	+ 0,20
P.M. Labinal	248	— 15
Radiotechnique	392	— 2
S.E.B.	212	— 3
Signaux	635	— 40
Télémec. Electr.	779	— 11
Thomson-Brandt	208,50	— 10,50
I.B.M.	259,50	— 3,60
I.T.T.	106	— 3
Schlumberger	461	— 13,50
Siemens	606	— 17

Bâtiment et travaux publics

Le résultat net de la *SACER* dépassera 2 millions de francs pour 1979. Le bénéfice avait atteint 4,52 millions en 1978.

	7 févr.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	456,50	— 9,50
Bouygues	692	+ 2
Chim. et Routière	140,10	— 0,40
Ciments Français	151,20	+ 1,20
Dumez	851	— 17
Ent. J. Lefebvre	274,80	— 10,20
Gén. d'Entreprise	196,80	— 4,20
Gds Trav. Marseille	442	— 9
Lafarge	239,90	— 5,10
Maisons Phénix	612	— 12
Poliet et Chausson	234	— 2

La *Société auxiliaire d'entreprises* qui détient déjà 25,4 % du capital de *André Borie* a lancé le 4 mars une offre publique d'achat sur les titres restant en circulation : prix offert, 400 F par action. L'offre est valable jusqu'au 8 avril.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net de *FERODO* pour 1979 s'élève à 70,3 millions de francs contre 53,6 millions de francs (+ 31 %). Cette progression s'explique par l'activité satisfaisante du secteur automobile, notamment les pièces de rechange, et par l'augmentation des dividendes des filiales. Le dividende net est porté de 20,70 F à 24 F (36 F avec l'avoir fiscal), soit une progression de 15 %.

En raison d'une progression « significative » des résultats d'exploitation pour 1979, le dividende de *FACOM* (14 F net en 1978) sera en augmentation « sensible ».

La *Générale de fonderie*, dont le redressement se confirme, escompte un bénéfice net de 55 millions de francs à 60 millions de francs en 1979, contre une perte nette de 70 millions de francs en 1978.

	7 févr.	Diff.
Alspi	98	— 0,60
Av. Dassault-Breg.	780	— 30
Babcock-Fives	136,10	— 2,40
Chiers-Châtillon	16,80	— 0,25
Creusot-Loire	69,90	+ 3,10
De Dietrich	739	+ 14
FACOM	440	— 7
Ferodo	339,50	+ 2,50
Gén. de Fonderie	212	+ 2
Marine-Wendel	41,20	— 2,70
Métal.-Normandie	51	— 2,20
Penhoët	271	+ 1
Peugeot-Citroën	248,20	+ 5,80
Poclain	244	— 9
Pompey	95	+ 0,10
Sacilor	27,50	— 1
Sagem	788	— 7
Saulnes	58,50	— 1,10
Saunier-Duval	180	+ 0,50
Usinor	13,80	— 1,10
Vallourec	77,50	— 2,50

Pétroles

La « Compagnie Française des Pétroles » annonce un bénéfice net non consolidé de 971 millions de francs en 1979, après 800 millions de francs de provisions, contre 266 millions de francs en 1978 (+ 265 %). La marge brute consolidée s'élève à 9,5 milliards de francs (dont 2,7 milliards de francs de revalorisation des stocks), contre 3,3 milliards de francs en 1978, ce qui ramène le niveau d'endettement à celui de 1973-1974). Le dividende global est porté de 15 F à 22,50 F (+ 50 %).

	7 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 440	— 40
Esso	365	— 1
Franç. des Pétroles	269	+ 1,20
Pétroles BP	105,60	— 7,40
Primagaz	266	+ 11
Raffinage	191	— 16
Sogerap	189,80	— 8,20
Exxon	270,50	— 3,50
Petrofina	770	— 45
Royal Dutch	345,50	— 6,50

M. Joseph-Camille Genton, directeur de la C.F.P. a tenu à souligner que la comparaison d'une année sur l'autre était faussée d'une part par la faiblesse des résultats de 1978 et de l'autre par l'inflation : ainsi, calculé en monnaie courante par rapport à 1973, le dividende net devait s'établir à 17 F contre 15 F. La C.F.P. va dépenser 600 à 700 millions de francs aux Etats-Unis pour le pétrole, le charbon et les énergies nouvelles (solaires).

La « Compagnie Française de Raffinage », filiale de la C.F.P., annonce un chiffre d'affaires pour 1979 en hausse de 40 % à 24,7 milliards de francs, une marge brute de 3,2 milliards de francs (dont 2,2 milliards de francs d'effet de stocks) et un bénéfice de 187,4 millions de francs contre 56,9 millions de francs. Le dividende global est porté de 1050 F à 18 F (+ 71 %).

Le groupe « Royal Dutch-Shell » annonce un bénéfice net de 305 milliards de livres sterling contre 1,09 milliard de livres en 1978 : compte tenu des effets de stocks et des fluctuations monétaires, le groupe fixe à 31 % seulement l'augmentation réelle de ses résultats. Les dividendes sont portés, pour « Royal Dutch », de 10,75 florins à 12,25 florins, et pour « Shell », de 12,863 pence à 26,797 pence.

Mines d'or, diamants

La *Consolidated Gold Fields* a réalisé, à l'issue du semestre clos le 31 décembre 1979, un bénéfice net attribuable de 38,3 millions de livres contre 21,3 millions de livres un an plus tôt, soit 25,9 pence par action contre 14,5 pence. Un dividende intérimaire de 7,5 pence par titre sera distribué contre 3,5 pence au 31 décembre 1978.

	7 févr.	Diff.
Amgold	355	— 27
Anglo-American	55,20	— 6,80
Buffelsfontein	156	— 13,50
De Beers	45,50	— 4
Free State	247,10	— 23,90
Goldfields	47,50	— 2,90
Harmony	90,10	— 11,10
President Brand	178	— 4
Randfontein	312	— 17
Saint-Helena	154,50	— 23,50
Union Corporation	65	— 2
West Driefontein	318	— 33
Western Deep	177	— 17
Western Holding	269,10	— 20,90

Produits chimiques

Le groupe *Unilever* annonce pour 1979 un bénéfice total de 1 323 millions de florins contre 1 088 millions de florins en 1978. Les dividendes à verser représentent 489 millions de florins contre 423 millions, soit 9,88 florins par action « NV » (contre 8,80 florins) et 24,05 pence par action « Limited » (contre 22,67 pence).

	7 févr.	Diff.
C.M.-Industries	340	0
Institut Mérieux	729	— 8
Laboratoire Bellon	384	— 31
Nobel-Bozel	50,30	— 0,80
Pierrefitte-Auby	140,20	— 2,30
Rhône-Poulenc	128,60	— 3,20
Roussel-Uclaf	261	— 3
B.A.S.F.	329	— 16
Bayer	273	— 15,50
Hoechst	267	— 15
I.C.I.	35,50	— 1,50
Norsk-Hydro	490	— 37

Mines, caoutchouc, outre-mer

La société *International Minerals and Chemical Corporation* distribuera, le 25 avril 1980, une action gratuite nouvelle pour deux anciennes détenues le 2 avril.

	7 févr.	Diff.
Imetal	125	+ 5,50
Kléber	52,50	— 4,60
Michelin	772	— 26
Penarroya	114	— 5,50
Charter	14,70	— 2,20
INCO	124	— 5
R.T.Z.	37,45	— 4
Union Minière	115,50	— 11,50
Z.C.I.	3,85	— 1

Valeurs diverses

La *Compagnie française des ferrailles* a réalisé en 1979 (exercice clos le 30 septembre) un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 16,5 millions de francs contre 16,1 millions. Le dividende global avait été fixé à 24 F par action (contre 15 F).

Le résultat net consolidé de l'exercice 1979-1980, terminé le 31 mars prochain, devrait être inférieur aux prévisions.

Les sociétés *C.I.T.-Alcatel* et *Thomson-C.S.F.* ont acquis ensemble, le 4 mars, 26,14 % du capital de *Locatel*, auparavant détenus par *Eurofrance*. Cette acquisition a été réalisée au prix unitaire de 450 F par action, la Banque Lazard étant chargée de maintenir ce cours boursier minimum jusqu'au 25 mars.

Le *Club Méditerranée* a réalisé au cours de l'exercice 1978-1979, clos le 30 octobre 1979, un bénéfice net consolidé de 85,94 millions de francs, en progrès de 16,5 % (72,13 millions un an plus tôt). Le dividende global a été fixé à 12 F contre 9 F.

P.U.K. relève de 6 % au 1er avril le prix de vente de son aluminium, qui passe de 7 500 F à 7 950 F la tonne : en un an, la hausse de ce métal aura atteint 30 %.

Le bénéfice net de l'exercice 1979 de l'*Air liquide* s'est élevé à 258,62 millions de francs (+ 19 %). Le dividende global a été fixé à 17,25 francs (contre 16,05 F), et s'appliquera à un nombre d'actions gratuitement augmenté de 10 % en 1979. Une nouvelle attribution gratuite d'une action pour six anciennes est sérieusement envisagée.

	7 févr.	Diff.
A.D.G.	189	— 14
L'Air Liquide	485,20	— 14,80
Arjomari	162,60	— 5,90
Bic	471	— 48
Club Méditerranée	336	— 4
Essilor	793	— 17
Europe 1	982	— 28
Gle Ind. Part.	153,10	— 1,90
Hachette	249	— 3,50
J. Borel Int.	131,50	+ 7,50
L'Oréal	675	— 9
Navigation Mixte	207	+ 2
Nord-Est	37,20	— 1,10
Presses de la Cité	279	— 4
P.U.K.	103,50	— 3,50
St-G.-Pt.-à-M.	125,20	— 2,90
Skis Rossignol	885	— 65
U.T.A.	145	— 0,20

INFLATION ET DIVIDENDES

Comme on pouvait s'y attendre, une volée d'augmentations de dividendes s'est abattue sur la cote des valeurs : + 71 % pour la Française de raffinage, + 50 % pour la Française des pétroles, + 33 % pour la Compagnie bancaire, et le Club Méditerranée, + 20 % pour la Lyonnaise des eaux, + 15 % pour Ferodo... Cette année, les sociétés dont les dividendes ne monteront pas plus que l'inflation (13 % minimum) seront tout juste considérées. Quant à celles qui feront moins... C'est peut-être ce à quoi pensent les présidents des grandes « vaches sacrées » (P.U.K. Rhône-Poulenc et Saint-Gobain - Pont-à-Mousson) avant de fixer, d'ici un mois ou davantage, la rémunération de leurs actionnaires, qui dans deux cas sur trois ont été invités à souscrire en fin 1978 et fin 1979, et, dans le troisième, seront plus ou moins rapidement sollicités. A vrai dire, ces présidents n'ont pas de chance : c'est précisément au moment où ils pensaient majorer raisonnablement leur coupon (9 % à 10 % par exemple), que les taux à long terme se sont mis à flamber... — F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Terme	120 629 093	125 226 015	170 033 493	125 600 863	187 607 321
Compt.				178 506 211	177 586 402
B. et obl.	142 961 107	160 967 031	189 261 058		
Actions	67 220 611	153 095 635	127 546 118	80 243 333	90 569 752
Total	330 810 811	439 288 681	486 840 669	384 359 407	455 763 475

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Franç.	108,3	108,1	108,8	108,3	106,1
Etrang.	110	108,3	108,6	107,9	105,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Tendance	106,1	106	106,5	105,9	103,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	3 mars	4 mars	5 mars	6 mars	7 mars
Ind. gén.	112,1	112,1	112,2	112,1	109,8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29/2	Cours 7/3
Or fin (kilo en barre)	86000	83000
— (kilo en lingot)	86000	82850
Pièce française (20 fr.)	696 20	694 50
Pièce française (10 fr.)	399	391
Pièce suisse (20 fr.)	584 80	569
Union latine (20 fr.)	544	552
• Pièce tunis. (20 fr.)	580	510
Souverain	730	719
• Souverain Elizabeth II	753	783 50
• Demi-souverain	639	652
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000
— 10 dollars	1485	1505
— 5 dollars	1056	1000
— 50 pesos	3615	3520
• — 20 marks	660	655
— 10 florins	556	566
• — 5 roubles	350	370

Bourses étrangères

NEW-YORK

La chute s'est accélérée

Le marché américain a connu cette semaine sa plus mauvaise séance de l'année jeudi : l'indice Dow Jones a en effet cédé 16,81 points en quelques heures, et après l'échange de 50 millions d'actions.

Cette baisse faisait suite à trois autres replis plus modérés, et a précédé un nouveau recul de 8 points à la veille du week-end. Finalement, d'un vendredi à l'autre l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 42,57 points, pour revenir de 863,13 à 820,56, son plus bas niveau de l'année.

La montée des taux d'intérêts est évidemment à l'origine directe de cette déroute. Le vice-président de la Chase Manhattan Bank a même déclaré qu'il fallait s'attendre à un niveau de 19 à 20 % sur le « prime rate » (taux de base) contre 17 3/4 % pour l'instant (voir page précédente). Pendant ce temps, l'inflation bat tous ses records, le rythme annuel de hausse des prix de gros ayant encore atteint 18 % en février (contre 19,2 % en janvier il est vrai).

Le volume des transactions de la semaine a atteint 232,81 millions d'actions contre 204,71 millions la semaine précédente.

	Cours du 29/2	Cours du 7/3
Alcoa	66 3/4	66
A.T.T.	49 1/4	45 1/8
Boeing	59 7/8	57 1/2
Chase Man. Bank	35 5/8	34 3/4
Du Pont de Nem.	38	35 7/8
Eastman Kodak	45 3/8	43 3/8
Exxon	65 5/8	61
Ford	30 1/2	30 3/8
General Electric	50 3/8	48 5/8
General Foods	26 7/8	25 3/8
General Motors	50 5/8	48 1/2
Goodyear	12 3/8	11
I.B.M.	63 3/8	61 1/4
I.T.T.	26 1/2	24 7/8
Kennecott	39 7/8	33 1/4
Mobil Oil	73 5/8	77 1/8
Pfizer	36 7/8	34
Schlumberger	112	105 3/4
Texaco	40 5/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	17 3/4
Union Carbide	40 7/8	40
U.S. Steel	19 1/8	18 1/4
Westinghouse	23 1/4	21 5/8
Xerox Corp.	60 7/8	57 1/8

LONDRES

Repli

La grève des sidérurgistes, qui va entrer dans sa onzième semaine, l'escalade des taux d'intérêt et les mauvaises prévisions économiques ont découragé les opérateurs britanniques et provoqué un repli général cette semaine au Stock Exchange.

Les valeurs pétrolières, y compris Shell, qui a pourtant annoncé de brillants résultats, ont été durement touchées.

Les actions d'entreprises rhodésiennes se sont écroulées à l'annonce de la victoire électorale de M. Robert Mugabe, puis se sont redressées après les discours « modérés » de ce dernier.

La baisse de l'or métal a également motivé un recul général des mines d'or. Leur indice propre calculé par le « Financial Times » est revenu de 377,9 à 352,3 le 7 mars.

Valeurs industrielles : 455,7 contre 467,1.

Fonds d'Etat : 63,85 contre 64,95.

	Cours du 29/2	Cours du 7/3
Bowater	182	170
Brit. Petroleum	398	384
Charter	178	163
Courtaulds	73	70
De Beers (*)	11 3/4	10 5/8
Free State Geduld	64 1/2	59 1/2
Gt Univ. Stores	398	398
Imp. Chemical	400	388
Shell	396	390
Vickers	141	129
War Loan	31 1/2	29 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Nouveau recul

L'activité est restée forte cette semaine au Kabuto-cho, mais les craintes concernant un renchérissement du taux de l'escompte (actuellement fixé à 7,5 %) pour défendre le yen ont pesé toute la semaine sur la tendance.

Indice Nikkei Dow Jones du 7 mars : 6 625,18 contre 6 764,89. Indice général : 457,06 contre 467,93.

	Cours du 29/2	Cours du 7/3
Canon	629	610
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	582	545
Matsushita Electric	689	675
Mitsubishi Heavy	192	179
Sony Corp.	1.620	1.550
Toyota Motors	802	804

FRANCFORT

Baisse générale

La hausse des taux et celle, concomitante, du dollar a suscité une baisse générale à la Bourse de Francfort. Les titres les plus touchés ont été ceux des banques et des grands magasins.

Indice de la Commerzbank du 7 mars : 706,6 contre 730,2 le 29 février.

	Cours du 29/2	Cours du 7/3
A.E.G.	37,90	36,50
B.A.S.F.	149,20	142
Bayer	123,80	118,10
Commerzbank	178	173
Hoechst	120,60	116,30
Mannesman	130	121,50
Siemens	279	263,20
Volkswagen	186	180,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TANDIS QUE LA TEMPÊTE CONTINUE DE SOUFFLER EN BRETAGNE

La marine nationale tente une opération de remorquage de l'épave du « Tanio »

De notre correspondant

Brest. — « *La situation ne nécessite pas le déclenchement du plan Polmar* », a indiqué le préfet maritime de la deuxième région vendredi 7 mars à Brest au sujet du naufrage du « Tanio ». La nappe de pétrole (environ 2 000 tonnes) qui s'est échappée des flancs du tanker malgache ne menaçait pas, tout au moins le samedi 8 mars, les côtes bretonnes. Elle s'était même dispersée. La tempête a eu raison de la proue du pétrolier qui a coulé peu avant 17 heures, le 7 mars, par quatre-vingts mètres de fonds environ au large de l'île de Batz (Finistère). L'avant du navire contiendrait quelque 10 000 tonnes de pétrole, et une quantité équivalente se trouverait dans les citernes de la partie arrière du « Tanio » qui, elle, continue à flotter. Deux puissants remorqueurs basés à Brest après le naufrage de « l'Amocco-Cadiz » — l'« Abeille-Flandre » et l'« Abeille-Normandie », — montent la garde à côté de l'épave dans l'espoir de la prendre en remorque. Mais le mauvais temps rendait cette manœuvre impossible samedi, et les conditions météorologiques ne semblaient pas devoir s'améliorer rapidement.

Pour se préparer au pire (rupture éventuelle des cuves contenant du fuel, dérive des nappes vers le littoral breton, normand, et les îles anglo-normandes), le préfet maritime a pris des mesures de grande ampleur. Il a dépêché sur les lieux onze dragueurs et la corvette « Aconit ». Ces bâtiments qui viennent de Brest et de Cherbourg ont tous embarqué des produits dispersants pour traiter la nappe déjà décelée et toute nouvelle fuite de pétrole.

Vers 10 heures, la marine nationale tentait une opération délicate de remorquage de l'arrière du navire qui se rapprochait de la côte et du plateau des Roches-Douvres, situé entre Bréhat et Guernesey.

Depuis le naufrage du « Torrey-Canyon » en 1967, le « Taïno » est le sixième pétrolier à faire naufrage dans les parages de la Bretagne, mais sa cargaison de 27 000 tonnes ne représente pas le même danger que celle de l'« Amoco-Cadiz », au mois de mars 1978.

Le naufrage du « Tanio » a déclenché des réactions parmi les partis de gauche. Le P.C. et le P.S. réclament des mesures de protection et une enquête sur les causes de l'accident. De leur côté, les marins-pêcheurs affiliés au syndicat C.F.D.T. déclarent « que les plaies de l'« Amoco-Cadiz » ne sont pas encore fermées et le naufrage du « Tanio » vient les aggraver ».

JEAN DE ROSIÈRE.

La sécurité maritime de nouveau en question

Le naufrage du *Tanio* est l'occasion de poser plusieurs questions essentielles à propos des règles de la navigation maritime.

Après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, les pouvoirs publics, sous l'égide de la mission interministérielle de la mer, créée à l'été 1978, ont pris une série de dispositions techniques, administratives et internationales, pour prévenir les risques de pollution constitués par les pétroliers « remontant » à pleine charge du golfe Persique ou du Venezuela vers Le Havre, Rotterdam et Wilhelmshaven, qui est le plus grand port pétrolier d'Allemagne fédérale. Or, en l'occurrence, le *Tanio* suivait une route inverse, c'est-à-dire « descendante », nord-est-sud-ouest, et il était rempli quasiment à ras bords de fuel. On doit donc considérer désormais que les navires qui descendent à travers la Manche de l'Europe du Nord vers le golfe de Gascogne sont aussi dangereux que ceux qui entrent dans la Manche et remontent vers le nord.

Lors du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, en mars 1978, les pétroliers géants avaient été mis en accusation. Il s'agit cette fois d'un petit navire, puisque les plus gros pétroliers actuellement en service ont une capacité de 540 000 tonnes. Les petits pétroliers, ainsi que les navires chimiques ou transporteurs de gaz qui font du cabotage, devraient donc faire l'objet d'une surveillance aussi stricte que les gros tankers naviguant au long cours et qui, du reste, sont pour la plupart équipés selon les techniques les plus élaborées.

L'âge des navires qui circulent sur les mers et qui fréquentent les ports (où des inspecteurs de la navigation sont chargés, dans tous les pays européens, de vérifier leur état technique) est une donnée essentielle pour ce qui est de la sécurité. Mais du point de vue de l'armateur, les navires anciens sont évidemment beaucoup plus rentables puisqu'ils sont amortis depuis longtemps. Même s'il faisait l'objet d'un certificat de la très sérieuse société de classification Veritas, le *Tanoi* avait été construit en 1958. En général, les armateurs de pétroliers se séparent de leurs bâtiments lorsqu'ils atteignent quinze à dix-sept ans. Celui-ci avait vingt-deux ans et ne présentait évidemment pas toutes les qualités de robustesse d'un navire moderne.

A l'origine, sous le nom de *Lorraine*, il appartenait à une société du groupe français Worms. Celui-ci le vendit, en 1974, à une société malgache sous la responsabilité de laquelle il devait faire du cabotage à Madagascar et à la Réunion.

Sous pavillon malgache, ce navire était géré par la société Petromad (compagnie malgache de produits pétroliers) dans laquelle la compagnie navale Worms possédait encore en 1978 20 % de capital. L'armement du navire était assuré par la Société maritime d'armement dans laquelle la S.F.T.M. du groupe Worms possède la moitié du capital. Mais, selon des sources autorisées, le navire était encore la propriété d'une société de leasing dénommée Locafrance ayant des bureaux en Suisse et à Panama. En outre, depuis deux ans, le *Tanio* était affrété par le groupe *Elf*. S'il ne s'agit donc pas d'un navire battant pavillon de complaisance (puisqu'il n'était immatriculé ni à Singapour, ni à Panama, ni à Monrovia ou Limassol), c'était toutefois d'un bateau dont on peut se demander s'il présentait toutes les garanties. L'enquête qui va être ouverte permettra peut-être d'apporter des explications.

Le temps est souvent très mauvais dans la Manche. Des vents de force 7 ou 8 n'y sont pas rares. Mais comment se fait-il que le *Tanio* se soit brisé en deux ? L'enquête maritime apportera des réponses précises, puisqu'il y a eu trente et un rescapés qui témoigneront, mais actuellement on peut déjà poser des questions. Le pétrolier avait-il suffisamment ralenti son allure, manœuvre indispensable lorsque, dans la tempête, le navire se dirige face aux vagues et au vent ? Il faut alors, dans ces circonstances, que le commandant épaule les lames en les abordant non de face mais avec un certain angle, sinon des paquets de mer de plusieurs tonnes s'abattent sur la proue et risquent de fissurer, voire briser, les tôles. Les capitaines de pétroliers expliquent que les risques de fracture de la coque sont toutefois plus nombreux lorsque le navire est vide et qu'ils se produisent plutôt dans l'Atlantique sud au large du Cap, où les houles sont longues. Dans le cas du *Tanio*, l'accident a eu lieu en Manche, où les vagues, mêmes fortes, sont assez rapprochées.. Il est donc peu probable que le navire se soit cassé faute d'avoir été soutenu en son milieu par la crête d'une lame.

Enfin, l'Association des capitaines de navires, qui compte essentiellement des commandants de pétroliers, pose la question de savoir si, à l'occasion du naufrage du *Tanio*, les opérations de remorquage pourront s'effectuer correctement. Depuis le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, l'exercice de remorquage en vraie grandeur d'un superpétrolier n'a eu lieu que deux fois l'an dernier, par beau temps. Il s'agissait des opérations « Grand Aztèque » n° 1 et n° 2. Depuis plusieurs mois, cette association demande que la même opération soit prise en charge avec les gros remorqueurs basés à Brest et à Cherbourg, pendant une période de tempête. Ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra juger de l'efficacité des dispositions prises par la marine nationale et de la capacité des remorqueurs de la Compagnie des Abeilles. Ironie du sort : l'opération « Grand Aztèque » n° 3, diligentée par la marine nationale, devait avoir lieu ce 8 mars, car toutes les conditions étaient réunies...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

COUP DE THÉATRE A TÉHÉRAN

Les « étudiants islamiques » ont refusé de remettre leurs otages à M. Ghotbzadeh

Coup de théâtre à Téhéran, où les « étudiants islamiques » ont fait savoir, ce samedi matin 8 mars, qu'ils ne recevraient pas le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh si celui-ci se présente à l'ambassade américaine occupée, à la tête de la commisson ad hoc chargée du transfert des otages.

Les militants qui occupent l'ambassade et détiennent les otages américains se sont en effet inscrits en faux contre les affirmations de M. Sadegh Ghotbzadeh, qui a affirmé avoir été « désigné sur ordre de l'imam et avec l'agrément du Conseil de la révolution » pour recueillir des « étudiants islamiques » les otages américains.

Les « étudiants islamiques » affirment que M. Ghotbzadeh n'a pas été « désigné sur ordre de l'imam » et ont déclaré samedi matin qu'ils demandaient en conséquence, « après ce mensonge », que le Conseil de la révolution désigne un représentant autre que M. Ghotbzadeh. Ils ont précisé que ce transfert ne pouvait avoir lieu de toute manière avant 17 heures locales (14 h. 30 heure française), car les otages devaient d'abord être photographiés et examinés par des médecins.

M. Ghotbzadeh a cependant affirmé qu'« il irait quand même à l'ambassade ».

« Le responsabilité de cette mission m'ayant été donnée par le Conseil de la révolution, je me rendrai au nid d'espions pour mener à bien cette décision et résoudre la crise », a-t-il dit dans une déclaration radiodiffusée. M. Ghotbzadeh, tout en admettant que l'imam Khomeiny ne l'avait pas nommément désigné, a rappelé qu'il avait reçu ce mandat du Conseil, qui obéissait ainsi aux souhaits de l'imam. — (A.F.P.)

Les étudiants ont souligné une nouvelel fois samedi matin que contrairement à ce qu'avait indiqué M. Ghotbzadeh, l'imam ne leur avait jamais donné l'ordre de confier les otages au conseil de la révolution, mais qu'ils avaient pris la décision d'eux-mêmes. Cette indication des étudiants a été confirmée par le bureau de l'imam, qui a affirmé que le « guide de la révolution » ne s'était pas prononcé à ce sujet.

Les étudiants islamiques ont indiqué quils se réservaient le droit de garder les otages à l'ambassade « si le peuple le souhaitait ». Une grande manifestation de soutien aux étudiants islamiques était prévue pour l'après-midi devant l'ambassade des États-Unis.

Un responsable de la C.G.T. est inculpé de « menaces de mort ou d'attentat » envers un vigile

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, vendredi 7 mars dans la soirée, M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'union régionale C.G.T. - Ile-de-France, l'un des principaux responsables de la coordination des services d'ordre de la C.G.T., de « menaces de mort ou d'attentat sous conditions, de violences et voies de fait avec préméditation ». *Laissé en liberté en dépit des réquisitions de mandat de dépôt du parquet, M. Lourdez, assisté par Mᵉ Charles Lederman, a été placé sous contrôle judiciaire.*

Cette inculpation est en relation avec les incidents qui ont marqué, le 23 mars 1979, la dislocation de la marche des sidérurgistes lorrains à Paris et, plus précisément, avec les « révélations », *puis les rétractations, d'un vigile, à la fin du mois de février* (le Monde *du 29 février et nos dernières éditions*).

Sans doute faut-il revenir au 18 février dernier pour tenter de comprendre l'inculpation notifiée à M. Lourdez. Le quotidien communiste *l'Humanité* publiait, ce jour-là, une enquête intitulée : « Révélations sur la provocation du 23 mars. Des vigiles étaient payés pour casser des vitrines. » L'article mettait en cause une société de gardiennage parisienne, les Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis, indiquant qu'une vingtaine de ses salariés s'étaient livrés, le 23 mars, place de l'Opéra et aux abords de la gare de l'Est, à des déprédations sur des magasins. L'informateur du quotidien communiste — dont l'anonymat était respecté — accusait un vigile, M. André Simonou, d'avoir conduit les opérations (*le Monde* du 19 février).

Après la publication de cette enquête, il semble que M. Saïd Gérard Abdallah, employé de la société les Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis jusqu'au mois de mai 1979, ait été l'objet d'un certain nombre de menaces. De fait, bien que son nom n'apparaisse pas dans *l'Humanité* daté 18 février, ses anciens collègues le soupçonnaient d'être à l'origine des « *révélations* » du quotidien communiste. Selon eux, M. Abdallah aurait pu agir par vengeance, ne s'étant jamais entendu avec M. Simonou, et ayant, d'autre part, été licencié au mois de mai 1979 (1).

Inquiet, menacé au cours de communications téléphoniques, M. Abdallah serait venu à la rencontre de la C.G.T. M. Dexet, secrétaire de l'union régionale C.G.T. - Ile - de - France, nous a déclaré : « *M. Abdallah est venu nous chercher. Il avait reçu des menaces et souhaitait s'exprimer ; il était demandeur pour s'expliquer.* » C'est ainsi que l'union régionale C.G.T.-Ile-de-France organise, le 26 février, une conférence de presse. M. Abdallah y affirme « *avoir reçu mission, le 23 mars, de provoquer et de casser* ». Et l'ancien vigile reprend, à peu de choses près, les « *révélations* » parues dans *l'Humanité* du 18 février.

Rétractations

Au cours de cette conférence de presse, M Abdallah semble s'exprimer librement. Il refuse, néanmoins, de répondre aux questions précises des journalistes, déclarant qu'il a reçu des menaces de morts et qu'il craint pour la vie de sa femme et de son fils. Pour sa part, en raison de la « *grande importance* » des déclarations qu'allait faire M. Abdallah, l'union régionale C.G.T.-Ile-de-France avait fait venir un huissier à la conférence de presse pour enregistrer les déclarations des uns et des autres.

Les propos tenus par M. Abdallah le 26 février ne vont pas rester sans conséquences. Le 4 mars au matin, la brigade criminelle procède à l'arrestation de M. Abdallah, placé en garde à vue. Les policiers lui demandent des explications sur ses agissements le 23 mars, puisqu'il a « *reçu mission de provoquer et casser* ». Son domicile est perquisitionné. Le 5 mars, sa garde à vue est prolongée, et la brigade criminelle arrête M. Simonou, dont le domicile est aussi perquisitionné.

Dans la même journée, M. Gérard Fayard, directeur des Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis, est entendu, ainsi que M. Jacques Bourgeois, vigile occasionnel de la société. Ils seront eux aussi placés en garde à vue et leurs domiciles seront perquisitionnés. Le 5 mars au soir, les quatre hommes sont libérés.

Des auditions et confrontations de ces quatre personnes, il ressort en définitive que M. Abdallah retire les déclarations publiques qu'il a faites au cours de la conférence de presse du 26 février. M. Abdallah, en se rétractant, indique qu'il a été « *mis en condition* » durant vingt-quatre heures, dans un appartement, par des militants de la C.G.T., juste avant que la conférence de presse n'ait lieu.

Vendredi 7 mars après-midi, en qualité de témoin, M. Abdallah a été invité à répéter sa version des faits devant M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Dans le même temps, M. Lourdez, responsable cégétiste, membre du comité intersyndical du Livre C.G.T. (2), photograveur, délégué syndical à la Société de gestion Poissonnière, qui imprime *l'Humanité*, (et non à la Société générale de Presse) était arrêté à l'aube de vendredi à son domicile par la brigade criminelle au terme d'une rapide enquête et placé en garde à vue. Sa maison, située à Mitry-Mory (Seine-et-Marne), a été perquisitionnée.

Dans un communiqué publié le 7 mars au soir, le procureur de la République de Paris, M. Christian Le Gunehec, précise que les faits en cause « *n'étant pas compris dans la procédure relative aux incidents du 23 mars 1979, le parquet de Paris a ouvert une information distincte pour voies de fait avec préméditation et menaces verbales sous conditions* ». Dans la soirée, M. Lourdez a été inculpé de « *menaces de mort ou d'attentat sous conditions, de violences et voies de fait avec préméditation* ». En sortant du cabinet de M. Cabié, premier juge d'instruction, M. Lourdez a vivement protesté de son innocence et indiqué qu'il fournirait prochainement les preuves irréfutables de celle-ci. — L. G.

(1) Le 4 avril, M. Abdallah avait indiqué à son employeur qu'il était souffrant alors qu'il acceptait d'intervenir, pour une tierce personne, dans un conflit du travail aux Blanchisseries de Grenelle et Simon, à Issy - les - Moulineaux (Hauts - de - Seine). Les Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis découvrait l'affaire dans... « l'Humanité » du 5 mai qui publiait une photographie sur laquelle figurait M. Abdallah.

(2) Le 8 mai 1979 l'automobile de M. Lourdez avait été l'objet d'un attentat par explosif qui fut revendiqué par un « Réseau honneur de la police ».

AU CONGRÈS DES MÉDECINS DE L'UNAM

M. Barrot précise ses intentions sur la réforme de la Sécurité sociale

Intervenant, samedi 8 mars, au congrès de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine, qui se tient à Paris, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a rejeté, en termes prudents, la proposition du président de l'UNAM, le docteur Savy, de freiner les remboursements au titre de la maladie.

Accueillant le ministre, le docteur Savy avait déclaré : « *La multiplication des centres de soins médicaux, dentaires, pharmacie mutualiste, a habitué les Français à ne plus rien avoir à débourser pour leurs maladies. Les Français ont atteint un niveau de vie exceptionnel ; un pays qui dispose de dix-huit millions de voitures, de dix-huit millions de télévisions, peut se payer une partie de sa santé.* » Estimant à 200 F par mois et par Français le coût du petit risque, il a ajouté : « *Si les Français acceptaient de prendre en charge 50 à 100 F, l'équilibre de leur budget ne serait pas compromis et la Sécurité sociale serait sauvée.* »

Freiner les remboursements ? « *Je serai assez prudent*, a répondu M. Jacques Barrot. *Nous ne pouvons pas aller vers la régression, car il ne faut pas confondre rigueur et régression sociale... Il y a chez certains la tentation de remettre en cause la sécurité sociale. Tel est le cas des « nouveaux économistes », qui rêvent d'un autre système d'assurance. Nous ne pouvons pas remettre en cause la sécurité sociale, car elle fait partie de ce qu'est la France et elle a créé une sorte d'égalité entre les Français.* »

En revanche, le ministre a insisté sur les efforts qu'il fallait faire : mieux gérer les institutions de sécurité sociale et faire en sorte que les administrateurs des caisses soient mieux conscients de leur mission ; rendre la demande plus responsable ; maîtriser l'offre des soins. Au sujet de l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public, le ministre a lancé un nouvel appel aux mutualistes, leur disant : « *Nous n'avons fait que respecter l'esprit de la sécurité sociale en prévoyant ce ticket modérateur. Aux mutualistes, nous disons : vous pouvez vous engager vers d'autres actions ; nous ne voulons pas porter atteinte à la libre assurance.* »

A l'intention des médecins, le ministre a renouvelé la volonté du gouvernement de maintenir une médecine libérale. Il a lancé un appel en faveur d'une plus grande maîtrise des dépenses et annoncé une amélioration des avantages de retraite pour les praticiens qui accepteraient le système conventionnel en cours de discussion. — J.-P. D.

Après cinq mois de conflit

LES NÉGOCIATIONS SOCIALES ONT REPRIS CHEZ THOMSON-C.S.F.

Les négociations ont repris le vendredi 7 mars entre la direction générale des usines Thomson-C.S.F. et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O. et C.F.T.C. Cette rencontre — la première après celles du 10 janvier et du 28 *février*, qui avaient marqué l'amorce d'un dialogue après plusieurs mois de conflit, — a porté sur l'aménagement du temps de travail et les congés supplémentaires, constituant l'un des volets de la plate-forme revendicative des deux premières organisations syndicales. Le 13 mars, une nouvelle entrevue aura lieu, où l'on parlera également des salaires.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SOULIGNE L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Dans un entretien accordé au *Figaro Magazine* du 8 mars, M. Valéry Giscard d'Estaing rappelle les objectifs de l'Année du patrimoine. Il souligne notamment l'importance de la langue française et l'enjeu que représente l'enseignement de l'histoire :

« *Ce problème du rôle et de la préservation de notre culture nationale*, dit-il, *est pour moi un problème central, un de ceux auxquels je consacre le plus de réflexion* » ; ajoute qu'il compte *en saisir, cette année, l'opinion publique* (...).

Il a d'autre part affirmé que l'effort fait en 1980 sera poursuivi au-delà et indiqué qu'il a demandé que, lors d'un prochain conseil des ministres, soit adopté un « *programme pluriannuel de sauvegarde du patrimoine* ».

Le numéro du « Monde » daté du 8 mars 1980 a été tiré à 584 169 exemplaires.

Sur une dizaine de kilomètres
La Côte de Granit rose est polluée par le pétrole échappé du « Tanio »
M. Giscard d'Estaing achève à ... de dix jours ...
Une autre voie
L'IMAM KHOMEINY AUTORISE LA COMMISSION INTERNATIONALE À RENCONTRER CERTAINS OTAGES.
(Lire page 5.)

VARIATIONS

Le nouveau suicide

BRUNO FRAPPAT

LE pli est pris. Le schéma mental est bien installé. Le « suicide professionnel » est devenu une maladie de l'époque. Un postier se donne la mort ? Les P.T.T. sont fautifs. Un policier de Nantes met fin à ses jours ? C'est l'organisation de la police en France qu'il faut dénoncer. Une maîtresse auxiliaire, à bout, se tue ? Le ministre de l'éducation porte une lourde responsabilité. Un agent de la R.A.T.P., victime d'une agression, se pend ? Les syndicats lancent un ordre de grève d'une heure.

Au dernier jour, les désespérés, avant de quitter le navire, lancent des bouteilles à la mer. Des messages d'explication, de « rationalisation » diraient les psychanalystes. Tout y passe. La société « *catholique, apostolique, démocratique et romaine* » comme l'écrit ce directeur de foyer pour jeunes inadaptés qui vient de se tuer dans le Vaucluse. « *La société de violence* » que dénonçait l'agent de la R.A.T.P. déjà cité. « *Nantes me dégoûte* », a écrit le policier qui mit fin, dans cette ville, à ses jours. Pour d'autres, ce sera Paris ; et la C.G.T., à propos des drames des postiers, déplorera l'isolement des travailleurs venus de province... Quand un détenu se suicide — et cela se produit environ quarante fois par an — le système pénitentiaire est accusé.

Ainsi, si l'on met bout à bout, les explications données aux « suicides professionnels » tout devient clair : ce sont les circonstances, le système économique et politique, les villes, la Société avec un S majuscule qui poussent des individus à se donner la mort.

Les idées simples ont deux mérites : elles s'installent plus facilement dans les esprits que les nuances, elles évitent l'angoisse.

Si l'on part, au contraire, de l'idée généralement admise par ceux qui ont étudié la question, que le suicide résulte de la rencontre d'un individu prédisposé à l'angoisse avec une situation — familiale, professionnelle, géographique, sociale, historique — qui ne peut apaiser cette angoisse existentielle, on comprend mieux la complexité des raisons qui font vivre et mourir.

Tout expliquer, mécaniquement, par des causes externes est évidemment absurde : tous les postiers ne se suicident pas, à conditions de travail équivalentes. Tous les maîtres auxiliaires ne tombent pas dans la déréliction. A statut social identique, deux individus affrontent l'existence de deux façons opposées : l'un en luttant, l'autre en partant. Dire que l'histoire d'un être est faite de la somme des difficultés surmontées, des angoisses enfouies ou maîtrisées, de l'équilibre entre heurs et malheurs, c'est reconnaître qu'il n'y a pas deux vies semblables. Donc qu'il n'y a pas deux morts semblables, relevant d'un même principe d'explication.

Quand on cherche à débrouiller l'écheveau de ces intimités meurtries, on constate immanquablement qu'il y avait autre chose que ce que les organisations en retiennent. Là, une enfance chaotique, ailleurs une peine de cœur. Pour l'un, un veuvage insurmontable, pour l'autre une ambition défaite. Ou tout cela à la fois.

Qu'on cesse enfin d'utiliser à temps et à contre-temps ce nouveau slogan des suicides prétendument « professionnels ». Ou qu'on nous dise pourquoi on se suicide en tous temps, en tous lieux et dans toutes les professions.

Il existe des statistiques sur les catégories socio-professionnelles où on se suicide le plus. Les ouvriers agricoles viennent en tête. Qui faut-il accuser ? L'anonymat des villes ? La société industrielle ? Les cadences infernales ? Quel syndicat nous le dira ?

La solitude reste un épais mystère. ■

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

Une torture à visage humain

par André Ruellan

L'INSPECTEUR enveloppa Martin d'un regard peiné :

« *Alors*, dit-il, *vous ne désirez vraiment pas nous révéler le nom de votre chef ?* »

Martin secoua la tête avec une impatience polie :

« *Voyons, inspecteur, vous savez bien que nous n'avons pas de chefs ! Tout ce que je puis vous dire, vous le connaissez déjà !* »

L'inspecteur sourit avec bonté :

« *Dites toujours, monsieur Martin : ce sera si gentil !* »

Martin sourit à son tour :

« *C'est bien pour vous obliger...* »

Il se recueillit un instant.

« *Bon*, continua-t-il, *nous sommes les GARS, Groupes autonomes révolutionnaires de secours. Chaque groupe agit isolément, et n'est en liaison avec aucun autre.* »

L'inspecteur hocha la tête. Il agita l'index verticalement, comme s'il réprimait un enfant :

« *Voyons, voyons*, dit-il, *et le plan d'ensemble, alors ?* »

Martin ouvrit de grands yeux :

« *Encore ! Mais, inspecteur, c'est contre les plans d'ensemble que nous luttons ! Les organisations politiques, religieuses, économiques, culturelles, les plannings, les prévisions, les mises en chantier, les structures, les hiérarchies, les responsabilités.* »

L'inspecteur se rembrunit :

« *Monsieur Martin*, dit-il doucement, *on ne vous a jamais traité d'irresponsable ?* »

Martin sourit :

« *Mais si, inspecteur ! Et nous le sommes tous, dans le sens où nous refusons d'être responsables de cette société !* »

L'inspecteur ouvrit les bras, dans un geste christique :

« *Comprenez-moi*, dit-il : *je vais être pénalisé, si vous ne m'aidez pas... Révélez-moi au moins les noms de vos compagnons, ceux qui vous ont aidé à déculotter le premier ministre...* »

Martin secoua la tête avec peine :

« *Quand je vous aurai dit qu'ils se font appeler Spartacus, Babeuf, Jacques Bonhomme et Guevarra, serez-vous plus avancé ?* »

L'inspecteur appuya sur un bouton, au coin de son bureau.

La porte s'ouvrit derrière Martin. Deux policiers en uniforme entrèrent dans la pièce.

« *Voulez-vous reconduire M. Martin à son appartement ?* », demanda l'inspecteur avec urbanité.

« *Volontiers, chef* », dit l'un des policiers.

L'autre sourit à Martin :

« *On vous guide, monsieur ?* »

Martin se plaça entre eux :

« *Au revoir, inspecteur*, dit-il.

— *Au revoir, monsieur Martin !* »

Le trio sortit. Dans le couloir, l'un des policiers s'adressa à Martin :

« *Vous connaissez celle du robot ?* demanda-t-il.

— *Non, gardien, je vous écoute...*

— *Eh bien, le télécom sonne. Le robot décroche, écoute, et dit : « C'est de la part de quoi ? »*

Ils partirent d'un grand éclat de rire, et poursuivirent leur chemin en devisant galement.

Mais, dans la bonne humeur de Martin, on aurait pu distinguer quelque chose d'un peu forcé...

LA porte se referma derrière Martin. Il se retrouvait dans son studio-cellule. Pas de cuisine : on apportait trois fois par jour au prisonnier un repas chaud d'excellente qualité. Martin s'assit dans le fauteuil qui faisait face au téléholo et mit le contact à distance, sur la cinquième chaîne. Le visage d'un journaliste apparut au milieu de la pièce, sur un fond d'incendie qui semblait embraser la salle de bains.

« *Mes amis*, dit-il, *une nouvelle vient de tomber : le Michigan, à son tour, a fait sécession. C'est le vingt-huitième Etat qui prend son indépendance, aux Etats-Désunis d'Amérique...* »

Il rit, et Martin l'accompagna : tout ce qui œuvrait pour la décomposition du monde le remplissait d'aise. Il avait fait sienne la folie ambiante, et il était prêt à en rajouter. Une sorte de grève du zèle...

Les deux policiers réapparurent. Ils invitèrent courtoisement l'inculpé à les suivre. Martin accepta avec bienveillance. Les trois hommes suivirent le couloir, passant devant des studios numérotés. La porte de l'un d'eux était entrouverte. Martin distingua un policier qui bavardait familièrement avec un prisonnier en peignoir de soie. Celui-ci emplissait deux coupes de champagne.

L'ascenseur comportait une banquette, et il était baigné d'une musique informe, type Musak.

« *Où allons-nous ?* », demanda Martin sur un ton léger.

L'un des policiers sourit :

« *Ah*, dit-il, prometteur, *c'est une surprise !* »

Leur badinage fut interrompu par l'arrêt de l'ascenseur. Martin en sortit derrière ses deux gardiens. Son odorat fut aussitôt frappé par une odeur d'antiseptique :

« *Tiens*, dit-il, *on se croirait dans un hôpital...* »

Le premier policier lui adressa un regard complice :

« *C'est presque ça*, admit-il. *Préparez-vous à recevoir un choc : vous allez être le premier à bénéficier des progrès les plus récents !* »

Martin sentit le long de sa colonne vertébrale se propager un léger picotement. Mais ses compagnons ne lui laissèrent pas le temps de se demander pourquoi. Ils lui firent franchir le palier et l'introduisirent dans une espèce de sas.

« *Au revoir, monsieur Martin*, dit le second policier.

— *Au revoir, gardien*, répondit Martin. *Vous vous êtes montrés si aimables que je me mettrais en quatre pour vous...* »

Cette formule déclencha chez les deux policiers un rire que Martin jugea excessif. La porte se referma.

UN haut-parleur grésilla :

« *Monsieur Martin*, dit une voix affable, *vous allez être soumis à une désinfection générale. Nous vous prions de vous dévêtir entièrement.* »

Martin haussa les épaules : toujours ces tracasseries administratives... Il obéit. Un grand tourbillon d'ozone envahit la cabine, et fut balayé par un jet d'air pur.

Une seconde porte s'ouvrit. Un homme en blouse verte, coiffé d'une toque et masqué d'une bavette, lui dit gaiement :

« *Par ici, monsieur Martin ! Je suis le docteur Carmeaux, et voici le juge d'instruction Gallifet...* »

La musique informe baignait la pièce. Le docteur montra un homme dans la même tenue que lui, qui fit un signe de tête à Martin. Celui-ci entra dans la pièce ronde où on l'introduisait, et recula aussitôt : c'était visiblement une salle d'opération. Simplement, le billard ressemblait à un fauteuil de relaxation... Deux assistants attendaient, les mains derrière le dos, et deux infirmières qui avaient la particularité d'être nues sous leur blouse transparente. Le juge saisit le regard de Martin :

« *Ces demoiselles vous aideront à vous détendre*, assura-t-il.

— *Il faut vous relaxer*, ponctua Carmeaux. *Sans confiance mutuelle, on fait du mauvais travail.* »

D'un geste accueillant, l'un des assistants montra à Martin la table d'opération :

« *Si vous voulez bien vous donner la peine...* », dit-il chaleureusement.

L'autre assistant prit amicalement Martin par le bras, et l'entraina. Martin se rendit compte qu'il ne devait pas se comporter de façon pusillanime : quelle réputation lui ferait-on s'il ne se montrait pas coopérant ? Il s'étendit.

« *Alors*, dit victorieusement le juge Gallifet, *ce n'est pas confortable ?* »

Martin admit que la table était bien rembourrée. Mais il se demandait toujours où l'on voulait en venir... ou plutôt il fuyait cette question.

« *Je vais vous faire une petite piqûre*, prévint le docteur Carmeaux. *Rassurez-vous : vous allez être totalement insensibilisé...* »

Il termina sa phrase à l'adresse du juge :

« *... Et pas selon ces méthodes antiques où l'on supprimait en même temps la conscience du sujet !*

— *Mais pourquoi m'insensibiliser ?* demanda Martin d'une voix mal assurée.

« *Vous allez voir !* », répondit le médecin, énigmatique.

Il fit la piqûre lui-même. Une injection intraveineuse. Avant qu'elle fût terminée, Martin avait perdu toute sensation. Il lui semblait flotter, désincarné, au milieu de ces visages masqués. Il essaya de mouvoir un orteil. Impossible.

« *Je suis paralysé !* dit-il, angoissé.

— *Ah !* répliqua le docteur Carmeaux, *c'est tout à fait volontaire : cela évite d'avoir à vous attacher ! N'est-ce pas plus poli ?* »

Martin convint en chevrotant que c'était plus poli.

« *D'ailleurs*, ajouta le médecin, *vous n'êtes pas entièrement paralysé puisque vous pouvez parler !*

— *Heureusement !* » commenta le juge.

Le docteur prit une aiguille de 10 centimètres, montée sur un manche d'acier. Il en traversa le biceps de Martin, épouvanté.

« *Alors*, dit-il, *vous avez senti quelque chose ?*

— *Non*, avoua Martin, *mais ce n'était pas la peine d'y aller si fort...*

— *Bah !* fit le médecin, *ce n'est rien du tout, ça !* »

Les infirmières étanchaient le sang qui perlait aux deux orifices. Le juge s'approcha :

« *Eh bien, tout est prêt*, dit-il. *Nous allons pouvoir bavarder !* »

Il s'adressa à Martin :

« *Vous avez toujours omis de nous signaler le nom de votre chef direct !*

— *Mais*, s'écria Martin, *nous n'avons pas de chef !* »

Le juge fit un signe au médecin. Celui-ci s'empara d'un bistouri électrique et découpa proprement la dernière phalange du petit doigt gauche de Martin. Celui-ci essaya de pousser un cri d'effroi, mais il ne disposait pas d'une énergie suffisante : il s'entendit émettre une espèce de bêlement.

« *VOILA*, dit le juge, fataliste. *Nous regrettons tous de devoir entamer votre intégrité physique. Pourtant, avouez que c'est vous le seul responsable !*

— *Mais vous êtes des tortionnaires !* chevrota Martin.

— *Ah !* s'exclama le docteur Carmeaux avec une sévérité tempérée, *vous avez déjà entendu parler d'une torture appliquée sous anesthésie ?* »

Martin reconnut en lui-même que c'était une notion nouvelle, et qui contenait une certaine contradiction. Mais il n'eut pas le temps d'en faire part à l'assemblée : tandis que les deux infirmières nues prenaient des poses obscènes afin de faire diversion, le médecin brandissait avec fierté la phalange artistement sectionnée. La musique informe devint encore plus sirupeuse.

« *Et voici le destin de votre fragment* », dit-il.

Il jeta ledit fragment dans un gros cylindre de métal.

« *Hélium liquide*, précisa-t-il. *Lorsque le juge sera satisfait, nous pourrons vous reconstituer.* Restitutio ad integrum. *Une sorte de service après-vente.* »

Plusieurs rires fusèrent.

« *Et si je ne sais rien ?* demanda Martin d'une voix blanche.

— *Nous savons que vous savez*, coupa le juge. *Alors ?* »

Martin ne lui répondit pas.

« *Et le code de déontologie, docteur ?* », demanda-t-il sur un ton qu'il voulait accusateur.

Ce fut au médecin de rire :

« *Notre service après-vente, comme je l'appelle, nous permet de nous soustraire à l'accusation de contrainte physique ou mentale. Nos sujets qui se sont montrés très coopératifs ne gardent aucune séquelle de nos interventions, qui se sont par ailleurs déroulées sans douleur. Après quelques réticences, le conseil de l'ordre a parfaitement admis ces raisons, permettant de faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers sans pour autant léser ceux-là.* »

Le juge fit un signe. Le docteur Carmeaux commença à découper la main droite de Martin.

« *Les membres d'abord. Tous les membres*, souligna-t-il. *Ensuite, un poumon, un lobe hépatique, la rate... etc.* »

Il s'arrêta, le bistouri électrique levé :

« *Les Chinois connaissaient cela depuis des millénaires*, rappela-t-il. *Mais il y a un progrès, non ?* »

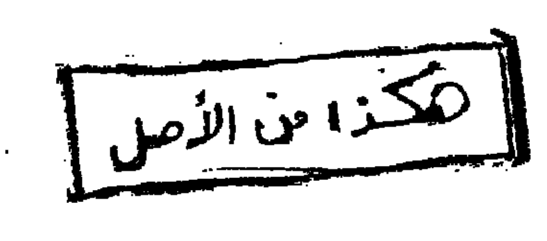
Martin regarda sa main droite tomber dans le cylindre. Le docteur s'attaqua à l'un de ses testicules. Le gauche, pour varier.

Martin ne souffrait pas du tout.

L'ennui, c'est qu'il n'avait strictement rien à dire, et qu'ils étaient tous persuadés du contraire.

Il se laissa baigner par le fond sonore, type Musak... ■

ANDRE RUELLAN est médecin, écrivain et scénariste. Il a publié, sous le pseudonyme de Kurt Steiner, aux éditions du Fleuve noir, trente-trois romans (fantastique et science-fiction), et sous son nom une vingtaine de nouvelles et trois ouvrages : *le Manuel du savoir-mourir* (Pierre Horay, prix de l'Humour noir, 1963), *Tunnel* (Robert Laffont) et *les Chiens* (Jean-Claude Lattès). Il a fait les scénarios de huit films (commençant par *le Distrait*, avec Pierre Richard, le dernier en date étant *les Chiens*, avec Alain Jessua). Il prépare une série télévisée avec Michel Berny.





PIERRE SAMSON

COMMUNICATIONS

Allo, maman, bobo !

Sordide ou déchirant, moyen de défoulement ou remède à la solitude, le « réseau » téléphonique clandestin n'a cessé de faire des adeptes. Signe des temps.

OLIVIER ROBERT

VINGT-QUATRE heures sur vingt-quatre, mais surtout le soir et la nuit, des voix s'échangent. De manière parallèle. Et entrecoupées par un disque ou par le signal sonore qui indique que « l'abonné est absent ». Les habitués du « réseau » — les « réseauteurs » — écoutent et parlent. Ils ont aussi leurs lieux et leurs jours de rencontre à Paris. Certes, beaucoup « draguent » mais quasiment tous recherchent quelqu'un qui les écoute. Qui brise leur solitude.

Ils sont là : une cinquantaine de voix. Ceux qui sont ici, le jeudi soir, près de la place de la Bourse, se sont d'abord connus par leurs voix. Par le téléphone, le « réseau ». Depuis plus de quatre ans, les « réseauteurs » se retrouvent dans ce café, le jeudi, à partir de 18 heures.

L'ambiance est bizarre. Salle banale avec tapisserie sur les murs et banquettes de skaï beige, assorties aux tables en formica. Les consommations ne sont pas plus chères qu'ailleurs. Mais, ici, les gens se parlent, de table à table, et tout le long du bar. Ici, les solitaires se rencontrent. Ici, « La tomate » rencontre Pierre et Maud... Ici, « Donald » retrouve Stéphane et « Arcalon »... Certains se connaissent depuis plusieurs années, d'autres viennent ici pour la première fois.

Ce sont, en majorité, des hommes. De tous âges entre vingt et soixante ans. Ils ont l'allure d'employés ou de cadres moyens, habillés « sport » mais soignés. Les femmes, en nette minorité, sont soigneusement coiffées et maquillées. La plupart se sont même « habillées ». L'ensemble est calme, gentillet, et boit des consommations aux prix peu élevés et souvent peu alcoolisées.

Comment se sont-ils connus ? Un soir, ou dans la journée, de chez eux ou de leurs lieux de travail, ils ont composé un des multiples numéros du « réseau ». Si « INF » a longtemps été un des principaux, la plupart sont des numéros non attribués. Entre les signaux sonores, des voix parlent et échangent alors leur propre numéro :

« *Pierre appelle...*

— *Pierre appelle...*

— « *Tulipe* » *appelle...*

— « *Tulipe* » *appelle Jacques...*

— « *Tulipe* », *Jacques te donne son numéro : ...*

— *Jacques appelle...*

— *D'accord, je t'appelle.* »

Et « Tulipe » appellera Jacques. Le contact est établi...

Au café, quelques-uns seulement se retrouvent. Pour le patron, « *c'est un milieu sain ; ce sont des gens qui se retrouvent entre copains pour passer une bonne soirée. Prendre une consommation ici, c'est moins cher qu'une sortie. Il n'y a jamais eu de problème. Il n'y a pas d'homosexuels ni de prostitution* ». Et, dit-il, la police trouve son établissement parfaitement tenu.

Donnant, donnant

De quoi parlent les « clients » ? La plupart des conversations sont fondées sur le « réseau ». Un homme en complet bleu clame qu'il va bientôt posséder un nouvel appareil électronique qui fera disparaître le brouillage éventuel des P.T.T. Il est « dans » l'électronique... Une autre indique un « truc » pour obtenir un réseau international : « *Il suffit de ...* »

Ils ont dans leur poche un petit carnet à spirale sur lequel ils notent des numéros de réseau ou des numéros personnels. Mais attention, l'échange répond à des codes de confiance. Si les individus se connaissent bien, les numéros seront échangés en entier. S'ils se connaissent depuis peu, seuls les indicatifs (les trois premiers chiffres) seront donnés... Donnant, donnant !

Françoise, la quarantaine, va de groupe en groupe, passe sa main sur l'épaule de l'un, chuchote à l'oreille d'un autre. Elle connaît tout le monde et paraît manifestement appréciée. Un autre s'en va, dit-il, créer un réseau, « *mais pour quatre ou cinq seulement* »...

Les filles... C'est aussi un sujet important de conversation. Sylvie fait le « réseau » depuis cinq ans. Elle cherche LE copain qu'elle ne trouve pas, malgré de multiples rencontres. Pour elle, le « réseau » a évolué : « *Au début, c'était plus sympa. Il y avait de la musique, des discussions. Puis, c'est devenu de la drague, et maintenant quelques-uns cherchent à ouvrir des réseaux réservés à quelques copains.* »

Stéphane a vingt-deux ans et il est à Paris depuis cinq mois ; il est venu du Midi pour suivre les cours d'une école de commerce. Il connaît plus de cinquante numéros du « réseau » et le pratique régulièrement. « *La vie est folle à Paris. Pour connaître quelqu'un, c'est impossible. Le réseau m'a permis de rencontrer des filles sympas.* »

Les P.T.T. sont peu diserts sur la question. Bien sûr, ils en connaissent l'existence, et leur politique est, quand on leur indique un numéro du « réseau », de prendre des mesures techniques pour brouiller les conversations ou pour les empêcher totalement. Mais il arrive que ce soient des employés des P.T.T. qui mettent en service des numéros utilisables. De toute façon, le « réseau » est appelé à disparaître. Avec les centraux électroniques, aucune interférence n'est possible. Or Paris et une grande partie de la banlieue seront desservis par eux d'ici dix ans.

Paradoxalement, les P.T.T. ont eux-mêmes très officiellement créé en Lozère et à Montpellier « Télé-convivialité ». A Montpellier, l'expérience commencée le 15 mai 1979 permet à dix personnes au maximum de parler sur un numéro (07-11-11) et c'est un succès. Taxés 0,50 francs toutes les cinq minutes, les appels se succèdent à un rythme quotidien d'environ quatre cents. « Télé-convivialité » a été créé pour concurrencer le réseau parisien. L'expérience de Montpellier permet de discuter mais n'autorise pas les rendez-vous par téléphone. Cette tentative est suivie par Mme Irène Delupy, psychologue à l'Institut de développement et d'aménagement des télécommunications (IDATE). En revanche, l'essai a échoué en Lozère : les paysans utilisent le téléphone à des fins strictement pratiques. Après « Télé-convivialité », il y aura peut-être « Télé-réunion » pour traiter d'un sujet déterminé à l'avance...

« Bambocheurs »

L'histoire du « réseau » ? On dit, mais c'est sans doute une légende, que dès le début du téléphone, le réseau aurait été utilisé par de riches « bambocheurs » pour annoncer des « orgies » en évitant les oreilles indiscrètes de leur personnel... Il paraît beaucoup plus certain que le « réseau » a été largement utilisé par la Résistance, pendant la dernière guerre mondiale. Après une période creuse, le système a recommencé à fonctionner avec plus d'ampleur depuis dix à quinze ans. Depuis 1968... Alors, le numéro de l'horloge parlante n'était pas uniquement connu pour l'heure... Puis ce fut celui d'I.N.F. Puis les numéros des abonnés absents.

Depuis dix ans, les « vieux habitués » affirment que le réseau a évolué. Tout d'abord, de quelques correspondants en 1970, on est certainement passé à des milliers. Le contenu des conversations paraît aussi avoir changé. Au début, quelques initiés discutaient, passaient de la musique ou même jouaient aux échecs. Puis, on l'utilisa pour « draguer » ou combler sa solitude. Actuellement, quelques-uns retournent à des réseaux très restreints. D'autres se tournent vers l'utilisation des ondes courtes.

Que ce soit Pierre, Françoise, « Tulipe », « Satan », « Frite et Ketchup », Robert ou « Obélix », pour eux, pour elles, le réseau, c'est pour discuter. Pour rencontrer. Pour rompre une solitude ou un ennui trop pesant. Parfois, pour trouver le grand amour.

Dans la journée, de nombreux employés l'utilisent depuis leur lieu de travail : « *Je m'ennuie tellement au travail* », disent Jacques, photographe industriel, ou « l'imbécile » technicien d'E.D.F.

Le soir, la nuit, des milliers de voix parlent. La nuit est le moment où la solitude éclate. Où le mystère s'installe. Où toutes les falsifications sont permises.

Le téléphone renforce l'étrange de la nuit. Au téléphone, Marc peut être « Satan », Gisèle peut être « mélodie », Thierry « tendresse », Jacqueline « ordure », et Bernard peut s'appeler Marc, Paul ou Stéphane. Au téléphone, tel employé peut se prétendre étudiant ou cadre supérieur. Martine est-elle institutrice ? « Tintin » est-il journaliste ? Martin, qui se présente professeur de faculté, n'est-il pas gardien de nuit ? Et Jacques, qui affirme avoir vingt ans, n'en a-t-il pas quarante ? Là est le principal code du « réseau » : le paraître est l'être. Et tout est permis.

Tout se sait sur le « paraître » des uns et des autres. On se salue. On reconnaît les voix, même si les noms et les pseudonymes changent. On se renseigne sur l'absence de Julie, ce soir. On condamne les perturbateurs. Les « perturbateurs », c'est simple, ce sont « ceux qui n'ont rien compris au réseau ». « C'est celui qui n'a pas de conversation » ou « celui qui passe son temps à lancer des plaisanteries pornographiques ». « Les principaux perturbateurs sont ceux qui font passer de la musique à l'aide d'un amplificateur, ce qui empêche tous les autres d'échanger »... Manière comme une autre de dire « *Je suis là.* »

Tout cela a incontestablement un côté sordide, un aspect Cour des Miracles, où chacun expose ses problèmes et son impuissance à les régler. Des milliers de solitaires hurlent leur solitude. Nombre d'appels sont emplis de tendresse. C'est aussi un virus dont on guérit rarement : beaucoup n'abandonnent jamais vraiment le réseau. C'est un palliatif à la solitude. Comme les petites annonces de *Libération-Sandwich*. C'est surtout un nouveau média, un nouveau moyen de communication. Un antidote à une société qui déshumanise les relations et rejette les emprisonnés de la solitude. Un nouvel opium du peuple ou la psychothérapie du pauvre ? ■

HOBBY

Le bal mécanique

Un orgue Limonaire jouait « Etoile des neiges ». Jean-Marie Moitrot l'a recueilli et lui apprend d'autres musiques.

JEAN-LOUIS BEMER

« *VOUS avez des problèmes avec les voisins ?*

— *Non, au contraire, ils aiment assez ça. La seule chose qu'ils m'aient demandée, c'est de ne pas le faire marcher le dimanche matin avant 9 heures !*

Jean-Marie Moitrot ouvre la porte vitrée qui donne sur le jardin de son pavillon.

— *Il est là-bas !*

Une dizaine de mètres sur une allée de ciment, une banale construction en béton.

— *J'ai dû faire construire cette bâtisse spécialement pour lui. Il lui faut vraiment du sur mesure* ». Deux mètres de haut, trois de long.

Mise en marche. L'orgue Limonaire use de la tonitruante faculté qu'il a de remplacer trompette, violoncelle, flûte, basse, un registre de violon, un triangle, une cymbale, une caisse claire, un tambour, un tambourin et... une paire de castagnettes ! Dans les coulisses, une bande de carton perforée se déplie, passe sur le « lecteur » avant d'aller se replier en accordéon. Au fil de ses perforations, la bande de carton libère de l'air comprimé qui donne vie aux musiciens mécaniques. Rien à voir avec le son si particulier de l'orgue de barbarie qui évoque encore pour des générations de lecteurs de *Sans famille* la barbe blanche et les petits singes acrobates du signor Vitali. Ici, la dimension est autre. « *Pour salles de bal et café-concert* », est-il inscrit sur les cartons perforés.

Jean-Marie Moitrot, trente-quatre ans, travaille à Nancy au Centre régional de rééducation fonctionnelle « *Cet orgue, c'est un souvenir d'enfance, à qui j'essaie de redonner vie,* dit-il. *Cet orgue animait toutes les fêtes foraines de la région de Mirecourt, où furent d'ailleurs fabriqués tous les orgues du début du siècle. A l'époque de notre première rencontre, la chanson à la mode était* Etoiles des neiges... *Lorsque les haut-parleurs ont modernisé tout cela, j'ai appris, par hasard, que l'orgue était remisé dans une grange.* » Et, bien qu'étudiant à l'époque, il l'a racheté. « *Mon premier soin fut de le mettre à l'abri des souris. Vous ne pouvez pas imaginer toutes les bonnes choses contenues dans un orgue. Regardez ces soufflets en cuir et les tuyaux en bois. Ici, tout est recouvert de cire de bougie.* » Avec l'aide d'un ami, Jean-Marie a remis l'orgue en état. « *Il a fallu refabriquer certaines pièces à partir d'archives retrouvées à Mirecourt chez le fabricant. Le dernier des facteurs d'orgues de ce genre était mort depuis plus de vingt ans.* » Limonaire est une marque, au même titre que Gavioli, Gasparini ou Motier, et tout le mécanisme en est particulier. Surtout le lecteur de bandes perforées. Car, après avoir rendu son second souffle à l'instrument, il restait à lui trouver une musique d'orchestre. Qu'à cela ne tienne : Jean-Marie Moitrot commence à étudier l'harmonie classique au conservatoire de Nancy...

5 cm de valse

Lorsqu'il fut prêt à assurer l'orchestration, il lui fallut fabriquer les bandes. Une simple réglette de la largeur d'une bande reproduit exactement le lecteur de l'orgue. Elle permet de tracer au crayon les futures perforations, car elle est divisée en « flûte », « piston », « violon ». Mais seule la lecture permettra d'entendre si l'orchestration est exempte... d'imperfections. « *J'ai beau savoir que, pour une mesure de valse, il faut 5 centimètres divisés en trois, je ne suis pas sûr de tenir le rythme sur toute la longueur !* » Et il faut perforer environ 8 mètres de cartons pour trois minutes d'écoute.

Il faut repasser sans se lasser la bande complète pour chaque registre, soit trente à quarante fois, parfois pour des morceaux de 8 à 20 mètres. Une dernière couche de « gomme-laque » (vernis à l'alcool) pour que le carton ne prenne pas l'humidité et que les perforations soient moins sensibles à l'usure, et la bande est prête à être... critiquée : trois minutes d'écoute pour une vingtaine d'heures de traçage et de poinçonnage. On a parfois des surprises. Le Limonaire a la voix fragile. Il était devenu pratiquement aphone lors de la grande sécheresse de 1976, et les froids de ces dernières semaines n'arrêtaient pas de le désaccorder.

Jean-Marie Moitrot, en cinq ans, a perforé près de 1 000 mètres de cartons : des marches, des valses, des scottisch, des tangos, mais aussi quelques « tubes » de la dernière décennie. Au total, près de 1 tonne de musique. Alors que retentissent les premières notes de la *Fantaisie des saltimbanques*, il y a dans ce fond de jardin comme un parfum de gauffres et de barbe à papa, qui semble se mêler à la musique des chevaux de bois. ■

LA VIE DU LANGAGE

Et l'orthographe, comment ça va ?

JACQUES CELLARD

LES querelles autour de l'orthographe — réforme ? réformette ? abandon ? renforcement ? — sont bien retombées depuis quatre ans. L'école et l'université paraissent résignées à voir les travaux des élèves et des étudiants émaillés de fautes dont la moindre, voici un demi-siècle, aurait eu des conséquences fâcheuses pour le candidat. Pour le reste, grâce au bataillon sacré des correcteurs d'imprimerie, les *choses restent à peu près en* l'état.

Ce n'est pas une raison pour ignorer les travaux qui se poursuivent dans ce domaine. Les plus récents et les plus intéressants sont regroupés dans un cahier de *Romaneske*, une revue néerlandaise d'études romanes, et non « romanesques » bien sûr (1).

Ensemble bien équilibré : une rétrospective des réformes, ou projets desdites, de J.-P. Caput, deux études de fond et de structures assez différentes de contenu et de conclusions, une réflexion pédagogique à partir d'une expérience intéressante (Mmes de Vals et Wehrheim) ; enfin, et comme de juste, une étude en néerlandais sur les problèmes posés par l'écriture de cette langue (M. Rombuts), étude qui restera, par la force des choses, hors de notre propos.

De l'histoire des réformes, on ne retiendra que le dernier épisode en date. Saisie une fois de plus du problème, l'Académie française propose en 1975 une série raisonnable de régularisations (2). Celles-ci ne portent que sur les mots : la grammaire est, paraît-il, intouchable.

Les Quarante (ou leur commission de l'orthographe) suggèrent ou conseillent, par exemple, d'écrire *levreau* comme *lapereau*, *charriot* comme *charrette* ou *charroi*, *ognon* et *encognure* comme *rognon* ou *régnure*, pour se rapprocher de la prononciation la plus usuelle, de déplacer le tréma d'*exiguë* ou *aiguë*, etc. On peut estimer que c'est fort peu de chose. Mais c'est en tout cas l'occasion, enfin, de mettre en route un processus de déblocage que tous les spécialistes estiment indispensable et urgent.

Les propositions de l'Académie provoquent donc des réactions positives, y compris des partisans d'une réforme beaucoup plus radicale : mieux vaut tenir un peu que courir beaucoup.

Le ministère de l'éducation, qui depuis très longtemps justifie plutôt mal que bien son immobilisme par l'aveu de son incompétence juridique en la matière, est donc saisi de ces propositions par l'Académie, à laquelle il reconnaît exclusivement cette compétence.

Or les conséquences qu'il tire de ces propositions sont dérisoires. L'arrêté du 9 février 1977 n'en tient à peu près aucun compte, pas plus que des suggestions sollicitées du Conseil international de la langue française, et se limite à une plate réédition de l'arrêté de... 1901.

Dithyrambe

On doute dans ces conditions que l'Académie s'expose une fois encore à se voir ridiculisée, et voici le ministère conforté dans la politique de l'autruche. Ou, plus exactement, dans l'absence de politique qui consiste, sans rien toucher du système, à laisser aux correcteurs d'examen et de concours le soin de le rendre supportable.

Les fautes restent des fautes : c'est la prime à la continuité. Mais il en sera de moins en moins tenu compte, y compris en licence, et même en agrégation (!) de lettres : c'est l'aveu d'un changement que l'on ne maîtrise pas.

Claire Blanche-Benveniste et André Chervel partent d'une constatation. Si le dix-neuvième siècle a réussi à peu près à constituer, avec la grammaire scolaire, une méthodologie d'acquisition de l'orthographe grammaticale, « *il a par contre échoué, après de multiples tentatives, dans ses efforts de rationalisation de l'enseignement de l'orthographe lexicale* ». En bref, on sait (ou on a su) comment enseigner les « accords ». Mais on ne sait toujours pas comment faire acquérir et retenir par les élèves l'orthographe des mots eux-mêmes, à l'état brut.

On peut se demander au passage si un tel enseignement est globalement possible, et utile. L'idée d'une méthode d'acquisition de la totalité des orthographes n'est guère soutenable. Après des années de bonnes études et des décennies de pratique de la langue, bien des gens (et le signataire de ces lignes parmi eux) restent incapables d'écrire correctement *rhétorique*, *dithyrambe* ou *mythique* sans recourir au dictionnaire ; lequel est précisément là pour ça.

Il paraît évident que toute pédagogie de l'orthographe qui négligerait les faits de fréquence ou de *marginalité des mots dans* le vocabulaire des enfants n'est qu'une construction de l'esprit. Il est certain par ailleurs que nombre de mots fréquents et même très fréquents (qu'on pense en particulier à des termes techniques ou à des mots empruntés à l'anglais) échapperont toujours à toute classification graphique, et que des classes de mots « graphiques », qui, en fait, ne comprendraient à peu près que des mots peu fréquents ou très rares, sont sans grand intérêt pratique.

En suggérant de remplacer *chariot* par *charriot* l'Académie simplifie-t-elle ou complique-t-elle l'apprentissage de l'orthographe ? La question est indécidable. Il est peut-être un peu plus pratique d'enseigner que tous les dérivés de *char* redoublent le *r* ; mais ce n'est vrai que dans cette pratique, car *charger* et sa famille sont aussi des dérivés de *char*.

C. B.-B. et A.C. démontrent, d'ailleursavec ironie, que, si l'on s'en tient à l'histoire de l'orthographe et à sa logique, ce sont les fameux pluriels en *-oux* (*bijoux, cailloux, choux*, etc.) qui représentent la norme, et tous les autres, si nombreux qu'ils soient, l'exception ! Ce qui ne les empêche pas de souhaiter l'alignement sur les pluriels en *-ous*, bien sûr.

Vus d'un peu loin, ces débats toujours à recommencer sur la « rationalisation » de l'orthographe des mots nous restent à peu près incompréhensibles. Vaut-il mieux, pour l'enfant ou l'étudiant, acquérir beaucoup de mots et s'en remettre, pour leur orthographe, à sa mémoire visuelle, à quelques principes de morphologie très simples (ceux, par exemple, qui touchent les mots à préfixes comme *im-mobile, ap-prendre ou com-mettre*), et à un usage méthodique du dictionnaire orthographique ? Ou négliger l'acquisition raisonnée du vocabulaire pour pouvoir consacrer davantage de temps à celle de l'orthographe pour l'orthographe ? La réponse paraît aller de soi.

Qui plus est, l'orthographe des mots étant ce qu'elle est : un entrecroisement de sous-systèmes phonétiques, morphologiques, historiques, etc., ne peut être, par elle-même, un objet d'étude et d'efforts bien attrayant pour l'élève. D'où la désinvolture aujourd'hui provocante que celui-ci manifeste à son égard. Toute heure de maths ou d'anglais lui paraît mieux employée que l'heure d'orthographe, grammaticale ou lexicale. C'est en somme, aujourd'hui, un produit très déprécié que personne, dans la jeune génération, ne se soucie d'acquérir.

Une impasse

Avant de réfléchir minutieusement sur les moyens de cette acquisition, il serait plus raisonnable d'en donner des motifs à l'enfant : motifs de logique de la communication (en ce sens, les « signaux » orthographiques peuvent être assimilés pour lui aux signaux routiers) et motifs d'intérêt personnel.

Faute de l'avoir fait en temps opportun, l'école est aujourd'hui, à cet égard, dans une impasse : le désintérêt pour l'orthographe a été pour beaucoup dans le processus, peut-être accéléré, de dégradation dont tout le monde se plaint, et qui est réel même si on en exagère l'étendue. Cette dégradation assez générale oblige à abaisser plus ou moins ouvertement et officiellement, la « barre » des exigences orthographiques. Ni l'ignorance ni d'ailleurs la connaissance de l'orthographe n'étant plus sanctionnées de façon claire et concrète, le désintérêt grandit et ainsi de suite.

∴

Au même dossier, le numéro de décembre 1979 du *Français d'aujourd'hui*, revue trimestrielle de l'Association française des enseignants de français (3) : « Et pour l'orthographe, vous, qu'est-ce que vous faites ? » La place nous manque pour commenter ; c'est de bout en bout passionnant, souvent nouveau. On ne peut que souhaiter que ce document soit le point de départ d'une nouvelle réflexion d'enseignants sur la question.

Egalement, de Roland Eluerd, dans le tome 2 de *l'Usage de la linguistique en classe de français*, une dizaine de pages solides et intéressantes sur la question (4). ■

(1) *Romaneske, Cahiers trimestriels*, n° 2 de 1979 (*De Spelling, l'Orthographe*), le numéro 50 F. Renseignements à M V Kortleven, Torenhoflaan 65, 3110 Rotselaar, Belgique.

(2) On retrouvera ces propositions commentées dans le numéro 12 de *la Banque des mots*, revue semestrielle du Conseil international de la langue française, 105 ter, rue de *Lille, 75007 Paris. Distribution PUF.*

(3) *Le Français d'aujourd'hui*, revue trimestrielle, année 120 F, le numéro (décembre 1979) comportant le dossier « Orthographe », 30 F ; abonnements et renseignements à B.P. 32, 92310 Sèvres.

(4) R. Eluerd, D. Campagne, O. Chapuis, H. Cottez, A. Meunier et G. Petiot, *l'Usage de la linguistique en classe de français* (T.I, *Pour aborder la linguistique*), les Editions E.S.F., 17, rue Viète, 75017 Paris.

PUBLICITÉ

Le paradis artificieux

LAURENCE BARDIN

LES publicitaires sont comme les éponges, ils collent à l'air du temps et le recrachent, condensé, sur nos murs ou dans nos oreilles. On peut recevoir la publicité au premier degré et l'admirer béatement ou la critiquer facilement. On peut aussi se regarder dans le miroir à facettes qu'elle nous tend. Miroir éclaté, fallacieux, polymorphe... Mais nous sommes à une époque où chacun a l'impression d'habiter une société qui se lézarde, de vivre un univers sans points de repère, aussi incertain qu'un kaléidoscope tournoyant. Alors interpréter ces bouts de miroirs que sont parfois les campagnes publicitaires permet de comprendre un peu mieux.

Le plus bel exemple est peut-être la publicité pour le Club Méditerranée. Voici des années que cela dure et le phénomène « club » est une institution nationale. Que nous disent-elles, au fil des saisons, ces belles images ?

Elles ne nous adressent pas la parole. Elles parlent à notre place. Comme si c'était « *je* » (moi, vous, nous) qui s'exprimait : « *je vis* », « *je suis bien* », ou même, plus primitivement, les choses essentielles : « *la terre* », « *le feu* », etc. Est-ce cela le fameux « *ça parle* » de Lacan ?

Depuis deux ou trois hivers, les belles images disent : « *aimer* », et, dans le décor chlorophyllien d'une forêt inviolée, sous la protection millénaire d'un baobab géant, un homme et une femme, seuls, sourient. Elles disent : « *manger* », manger les poissons bleus et roses sortis d'une mer immémoriale. Elles disent « *boire* » l'eau fraîche, « *marcher* » sans contraintes, « *bouger* », « *rire* », « *pleurer* » aussi, et les larmes de joie coulent. Elles disent « *faire* », et les doigts tissent les laines d'autrefois ; « *parler* », et le visage étranger s'ouvre. Elles disent même, depuis peu, les belles images : « *écouter* », « *contempler* », « *partager* »...

Les choses vraies

Verbes de l'essentiel, conjugués à l'infinitif, c'est-à-dire à l'intemporel, mais aussi éléments de base de la vie. « *Le soleil* », bien sûr, filtrant au travers d'une large palme sur le corps nu d'une endormie ; « *le vent* », gonflant, en terre d'alizés, les vêtements blancs ; « *l'eau* », l'eau en cascade, née du ciel : « *la terre* », brute, rousse rude, et « *l'air* », et « *le sable* », et « *la lumière* ». Et puis « *la nuit* », une nuit « *exotique, désertique, tropicale* ».

« *Retrouvez les choses vraies de la vie* », tel est le leitmotiv de ces publicités. La vie, ici, est la vie du début du monde dans sa simplicité luxueuse, dans son authenticité perdue. Et non pas la vie moderne, industrielle, avec progrès et technique. Comme si le meilleur à offrir — quand tout est offert — était justement ce qui s'offre de moins en moins : l'« eau », l'« air »... « bouger », « pleurer »... Comme si le meilleur à vendre — quand tout est acheté — était justement ce qui commence à se faire rare : ces gestes si élémentaires, ces éléments si essentiels.

Il n'y a rien de plus écologique, dans l'apparence de sa publicité, que le Club Méditerranée. Brice Lalonde, le héraut des mouvements verts, ne s'y est pas trompé, qui titrait il y a un an, sur la couverture du magazine *le Sauvage* : « La civilisation du Club Méditerranée ». Pas plus que Jean-François Bizot, chantre adroit de l'*Actuel* après après-68, qui était prêt, récemment, à faire un « coup » avec les publicitaires du Club.

Sur les panneaux Decaux et sur les « culs de bus », pour faire patienter les automobilistes englués, s'étale le paradis terrestre. Age d'or de l'innocence, symbolisée par une mer couleur de pensionnat, une forêt vierge sans autoroute, une eau sans déchets. Age des sensations primitives à palper de l'œil, avec grain de peau érectile, eau qui mouille, terre qui colle. Age du premier homme et de la première femme, vierges de toute entrave et de toute salissure.

Car cet eden, où Eve vêtue de sensualité candide et de voile blanc tient la main d'Adam, est le paradis sans faute. Non celui d'avant le péché, mais paradis où le péché n'est plus péché. Là où la sensualité est omniprésente, la sexualité absoute, où tout est bien, sans morale. « *Tout est pur* », « *tout est neuf* »...

Les belles images du Club Méditerranée seraient-elles les annonces inspirées du monde parfait à venir : tabous effacés, nature retrouvée, abondance illimitée ? A l'agence Synergie, on vénère Trigano, le patron du Club. On prétend que, visionnaire habile, il sentirait les choses venir avant les autres. *Etudes de motivations ? Non :* flair personnel et l'appui de ce qu'on nomme maintenant en France (à la suite des Américains) le « Life Style ».

Devenez lézard

Ces études de « styles de vie », effectuées par des organismes tels que la COFREMCA ou le CREDOC, essaient de suivre, à court ou à moyen terme, l'évolution des manières de vivre et des systèmes de valeurs de la société française. Etudes fort utiles pour les producteurs de marchandises et d'idées puisqu'elles permettent de prévoir les courants de consommation et d'opinion. Par exemple, « ils » savaient déjà en 1973-1974 que dans la demi-douzaine d'années à venir allaient se préciser chez nous : un besoin grandissant d'expression de sa propre personnalité, un déclin de la tendance à accumuler des richesses associée à un goût pour la jouissance immédiate, un désir de retrouvailles avec la nature réelle ou symbolique, une sensibilité accrue à l'esthétique de l'environnement et une polysensualité non limitée à une sexualité déjà bien libérée.

Dans les années 1976-977, alors que les écologistes font une percée politique, que la passion pour les marathons de rencontre, pour les psychothérapies de tout poil, démarre, que les organismes de tourisme en sont encore au dépaysement-palmier-pension-pour-pas-cher, Trigano invente le voyage immobile. Le voyage en soi-même en quelque sorte, au centre de soi-même et de ses sensations. « *Venez vous retrouver un peu et vivre plus lentement...* ». « *Devenez dauphin ou mouette, ou lézard. Et vous-même.* » On n'appâte plus le client avec les sports à gogo, l'extériorisation, le dépassement de soi, mais on lui parle avec des mots d'enfant de ses besoins les plus élémentaires. On ne l'attire plus avec des tables chargées de « bouffe » mais on lui conseille, en guise de « nourritures terrestres », d'« *aimer les choses simples* ». Comme si l'Essence prenait le pas maintenant sur l'Avoir. On ne lui vante plus l'Ailleurs comme une aventure exceptionnelle à des milliers de kilomètres. La terre est devenue trop petite, l'exotique trop visité. Alors, on fait comme si le baobab et les alizés étaient des décors naturels, on propose le retour sur soi, et on remonte le temps. On remet aussi à sa juste place le quatrième terme du stéréotype « *Sea, sun, sand, sex* » (mer, soleil, sable, sexe) que l'image du Club avait fini par secréter, à coups de couleurs pastels et d'un angélisme fraternel à la Zola de *la Faute de l'abbé Mouret*.

Dans le bout de miroir que nous tend la publicité du Club Méditerranée, il y a l'homme hédoniste de maintenant. JOUIR dit en écho, sur 20 mètres carrés, la moto puissante de Yamaha. Jouir tout seul sur sa machine...

Il y a aussi la nostalgie de l'homme d'autrefois, cet animal. L'homme primitif perdu à tout jamais parce que les robots ne peuvent l'imiter. L'homme consubstantiel au grand tout d'une nature disparue. Reste l'homme empaillé qu'on montre dans le zoo du Club Méditerranée.

« *Au Club la nature est aussi belle que dans les magazines* », affirmait déjà la publicité en 1977. Nous sommes bien entrés dans l'ère des signes. ■

sa vie le prouvent, comme sa participation à la Résistance, qui l'a conduit en camp de concentration. Son comportement à Mauthausen, où sa fermeté de caractère et son courage lui ont permis d'aider de nombreux camarades à survivre. Lorsqu'on est venu le trouver à Fresnes, pour lui proposer d'aller me liquider, il a fait cette réflexion : « Non. Argoud, je comprends ses » mobiles et je ne ferai rien contre » lui. » Puis il a compris que d'autres s'en chargeraient et que j'y laisserai ma peau. Il a donc accepté l'affaire, à condition d'avoir la direction de toute l'opération. On l'a alors sorti de prison... Une fois sur place, il a dirigé l'équipe de manière qu'il ne m'arrive rien. « Tu m'en » répondras sur ta vie », avait-il dit à Boucheselche, et ce sont ses ordres que celui-ci allait prendre lors de nos arrêts. Lorsque j'ai été remis à la police officielle, il était certain que plus rien ne pouvait m'arriver. La justice étant saisie, la presse alertée... il pouvait regagner sa cellule de Fresnes tranquille. Cette version me semble vraie, parce qu'elle donne sur mon enlèvement des détails que je n'ai jamais révélés nulle part. Des petites choses qui m'ont frappé et qui sont justes.

Définitivement cassé

» Le père de Gaulle aurait voulu m'assassiner, mais Attla a été le grain de sable qui me vaut d'être toujours en vie. J'ai vraiment eu une chance exceptionnelle, parce que la probabilité pour que je tombe sur un type comme lui était vraiment très faible. Par conséquent, je peux dire que je fais du rab' !

— Quelles ont été les réactions de l'opinion publique ?

— La liste globale des personnalités ou des groupements qui ont protesté contre mon enlèvement aboutit au total de zéro. Pas plus la Ligue des droits de l'homme que les anciens élèves de Polytechnique, dont on vante la solidarité entre les membres. Ni les plus hauts tenants de l'autorité spirituelle en France, le cardinal Feltin, le pasteur Boegner et le rabbin Kaplan, qui se déplaçaient en trilogie pour protester contre les crimes commis contre les droits de l'homme. Je ne leur demandais pas d'approuver mon action politique, mais qu'ils condamnent au moins le fait, comme ils l'ont condamné deux ans plus tard pour l'affaire Ben Barka. Alors là, ça a été un déferlement, il y a eu des « Amis de Ben Barka », la Ligue des droits de l'homme a sorti les grands cris du cœur... tout le monde est intervenu. D'où j'en ai conclu qu'un officier français en France a beaucoup moins de droits qu'un leader marocain, même s'il s'est battu contre la France. Je le dis sans aucune espèce d'acrimonie, mais c'est un fait.

» Un officier ne vit pas jusqu'à cinquante ans, les trois quarts d'une vie d'homme, sans que se soient forgés avec son pays des liens préférentiels difficilement destructibles ; mais, pour moi, c'est cassé. Il y a des jours où sentimentalement je puis le regretter, mais c'est ainsi, je n'y puis rien, je constate que c'est définitivement cassé. » ■

BRÉSIL

Confessions d'un guérillero

Rentré récemment au Brésil à la faveur de l'amnistie, Fernando Gabeira raconte, dans un livre devenu un best-seller, ses aventures de guérillero urbain. L'autocritique d'un personnage désinvolte et tragique.

ALAIN ROUQUIÉ

A d'indéniables qualités littéraires, le livre de Fernando Gabeira joint l'intérêt d'un témoignage sans complaisance sur la guérilla urbaine des années 1967-1970, à laquelle il a pris une part active. Ni ancien combattant ni renégat, mais peu tenté de rationaliser son expérience dans la langue de bois de la rhétorique « révolutionnaire », Gabeira fait simplement, modestement, le point sur ce qu'il a vu et vécu comme militant de gauche, puis soldat clandestin de la révolution et enfin prisonnier, victime de la répression. Sa confession chaleureuse, mais non dépourvue d'humour, pulvérise au passage bien des mythes de l'extrême gauche latino-américaine. Il est vrai que Fernando Gabeira a assez payé de sa personne dans cette aventure pour avoir acquis quelques droits à la parole. L'homme et son témoignage en forme d'autocritique forcent en effet l'estime et la compréhension.

Membre d'une organisation clandestine formée de dissidents du parti communiste brésilien, l'auteur venu d'une gauche intellectuelle imprécise, est membre du commando qui enlève l'ambassadeur des Etats-Unis Burke Elbrick, en 1969, et l'échange contre la libération de quinze détenus politiques. Recherché par l'armée et toute les polices, il est gravement blessé lors de son arrestation à Sao-Paulo, interrogé sur son lit d'hôpital, puis, évidemment, torturé au gré des centres de détention par lesquels il transite. Il ne doit sa libération qu'à un nouveau rapt de diplomate en 1970. L'Algérie, le Chili jusqu'en septembre 1973, puis la Suède l'accueillent tour à tour et lui permettent de prendre ses distances par rapport à son odyssée sans perdre sa foi.

Cosmonautes

Alors que tant de généraux adoptent aujourd'hui au Brésil des poses avantageuses et bombent le torse pour nous révéler, dans des Mémoires qui fleurissent depuis quelques mois, qu'ils sont — chacun de son côté — les uniques auteurs et responsables de la glorieuse « révolution de 1964 » (1), Gabeira évoque les mêmes événements du côté des victimes. Se remémorant à Santiago, en septembre 1973, alors qu'il cherche refuge dans une ambassade après *« avoir perdu sa deuxième révolution »*, les évènements d'avril 1964 au Brésil, il nous rappelle comment le régime démocratique est mort sans combattre, tandis que les intellectuels de gauche s'écriaient fièrement : *« No pasaran »*, tout en attendant des armes qui ne vinrent jamais. De la rage impuissante face à la démission des autorités élues, de la faiblesse attentiste de la gauche officielle, naît ce nouveau mal du siècle : *« la grande illusion de la période »*, le recours à la lutte armée.

Le livre de Debray, théorisant la stratégie castriste, fait fureur chez les étudiants et les intellectuels brésiliens en 1968, alors même que la guérilla dans sa version rurale « orthodoxe » est en déroute à travers tout le continent. Il n'est question que de créer « un, *deux, trois, plusieurs Vietnam* » dans les rues de Rio ou de Sao-Paulo, tandis que le « Che » agonise en Bolivie...

Et ainsi Gabeira se retrouve militant clandestin et armé, après un rituel d'initiation qu'il considère aujourd'hui touchant et dérisoire. Il nous décrit le quotidien de la clandestinité sans héroïsme, en se remémorant les mille problèmes matériels souvent peu exaltants qui jalonnent cette plongée révolutionnaire. Mais au-delà d'une atmosphère recréée avec une sérénité étonnante, à partir de détails parfois douloureux, on découvre une analyse politique en profondeur de la guérilla urbaine au Brésil.

Gabeira démonte pièce après pièce le credo de l'extrême gauche brésilienne et plus largement latino-américaine de la fin des années 60. Au point de départ se trouve la certitude — mais l'auteur a-t-il jamais été un homme de certitudes ? — que la lutte contre le pouvoir autoritaire pouvait être menée indépendamment du peuple par des groupes armés, audacieux, techniquement au point. Ces professionnels aux nerfs d'acier, petits-fils de Lénine et du cinéma noir, ne doivent pas s'interroger sur leur isolement politique, ni se demander, comme l'auteur : *« Pourquoi les ouvriers nous regardent-ils avec méfiance ? »*, mais tout sacrifier à leur engagement révolutionnaire. D'ailleurs *« la crise générale du capitalisme »* ne prélude-t-elle pas à *« la victoire inévitable du prolétariat »* au nom duquel ils parlent et que la plupart n'ont jamais vu ? —

Pour ces « *cosmonautes de la lutte armée* », vivant dans l'air raréfié des refuges, où l'on communie dans le culte autopunitif de la classe ouvrière — telle que la bourgeoisie l'a faite, — tout en sacralisant l'organisation révolutionnaire, il n'y a pas de place en effet pour le doute ni pour l'humaine faiblesse. L'aliénation du militantisme est ici à son comble.

Aux rappels du corps, de la vie, de l'homme enfin, l'Organisation répond — c'est le titre portugais du livre — par un rude : *« Qe se passet-il camarade ? »*. Justement pour Gabeira, il semble s'être passé quelque chose. A force de parler des *« bases ouvrières »* inexistantes, sinon sous la forme caricaturale de prototype, il découvre, au hasard de ses cachettes d'homme traqué, la vraie classe ouvrière, qui lutte certes, mais s'accroche à la télévision comme à une amélioration réelle de son existence. Il découvre aussi après la *« classe élue »*, et au hasard de ses prisons, les derniers cercles de l'enfer social, les plus misérables détenus de droit commun, marginaux sans feu ni lieu, homosexuels, pauvres et épaves sociales en tout genre. Il nous révèle enfin, et c'est sans doute la partie la plus fascinante et haletante du livre, dans le récit de l'enlèvement de l'ambassadeur nord-américain, que l' *« ennemi »* peut être sympathique et partager, sur bien des points, les jugements de ses geôliers.

Ironie

Si Fernando Gabeira ne ménage pas son ironie à l'égard de son passé militant, on ne trouvera, dans ce livre à la fois tragique, délicat et gai, nulle trace de règlement de comptes politique. Nulle trace non plus d'amertume à l'égard de ses anciens camarades, auxquels il consacre des portraits généreux et émouvants. Bien plus, lorsqu'un doute le saisit au lendemain de son arrestation, c'est à la pensée de tous ceux, *« les meilleurs »*, auxquels il va survivre.

A travers ce petit livre, qui a toute l'épaisseur et le poids du vécu et que récuseront sans doute les guérilleros en chambre, apparaît, en effet, une personnalité attachante à plus d'un titre. Alors que les faiseurs de mémoires écrivent généralement pour démontrer qu'ils ont toujours eu raison, Gabeira a le courage de faire son autocritique, sans rien renier de son passé. Peu de protagonistes d'un drame historique ont d'ailleurs autant de capacité à se voir agir et à se juger. Mais ce personnage désinvolte et tragique, ballotté par l'histoire et qui semble sortir d'un film de Glauber Rocha, n'en a pas moins écrit un livre sans doute aussi important pour le Brésil que l'*Autobiographie de Federico Sanchez*, de Jorge Semprun, pour la gauche espagnole. ■

● *O que è isso, companheiro ?* (depoimento), Rio de Janeiro, Editora Codecri, 190 pages.

(1) Voir par exemple, entre autres, l'étonnant et pittoresque journal du général Olympio de Mourao Filho : *Memorias : a verdade de um revolucionario*, Porto Alegre, L & PM Editores, 457 pages.

ITALIE

L'amour est une révolution

Etre amoureux, est-ce la même chose que faire la révolution ? C'est la thèse audacieuse que soutient un sociologue italien : Francesco Alberoni.

CLAUDE AMBROISE

SI je tombe amoureux, l'expérience que je vis alors ne m'apparaîtra pas spontanément comme comparable à mai 68, à la Révolution islamique, au mouvement féministe ou à la Réforme protestante. C'est pourtant ce que soutient le sociologue Francesco Alberoni dès la première page de son dernier livre *Innamoramento e Amore*. Cet essai s'ouvre sur une question et une réponse : *« Qu'est-ce que l'innamoramento ? C'est l'état naissant d'un mouvement collectif à deux. »*

Depuis quinze ans au moins, Alberoni s'intéresse aux mouvements collectifs à l'état naissant. En 1968, il a publié sous le titre *Statu nascenti* une série d'essais sur la société de consommation, la propagande politique et la publicité, la ville, les jeunes... reliés par un unique fil directeur : le phénomène collectif au moment de son émergence. Avec *Movimento e Istituzione* (1977), Alberoni creuse son sujet, élargit ses analyses, notamment dans la direction de l'histoire et des grands phénomènes de civilisation. La clef de la réflexion d'Alberoni réside dans cette tentative de penser, de façon homogène, à travers la notion d' « état naissant », une révolution, un amour, un mouvement idéologique...

Certaines descriptions durkheimiennes de l'effervescence collective, l'enthousiasme et la passion que, selon Max Weber, le chef charismatique induit, permettent une première approche. Ce que cerne Alberoni, ce sont ces moments de l'histoire — d'une société — où les rapports entre les hommes changent radicalement, où la vie et l'expérience qui en est faite sont transfigurées. Un autre « Nous » surgit. L'apparition des grandes religions, l'explosion d'une révolution, le mouvement étudiant ou les origines du mouvement féministe sont des phénomènes de cette espèce. Alberoni cherche à les décrire, à en saisir les mécanismes un peu à la manière d'un physiologue. Le débit irrégulier de la vie et de l'histoire l'intriguent. C'est pourquoi il faut rendre compte de cette crue subite qu'est l'état naissant. Ce sens du discontinu situe Alberoni à contre-courant du discours italien classique, qui ne considère habituellement le changement que comme un effet de surface ou une ruse du conservatisme, celui-ci feignant de tout bouleverser pour mieux maintenir les choses en l'état.

L'écart de tension qui se manifeste aussi bien dans les rapports entre deux personnes qu'au sein d'un ensemble d'individus représente un premier point de rapprochement entre la description du couple et la description du groupe. Je vis dans le quotidien : grisaille sexuelle, affective, professionnelle, idéologique. Alberoni dit que les deux pôles de la vie quotidienne sont la tranquillité et la déception. Mais il peut m'arriver de tomber amoureux ou de me sentir responsable d'un mouvement de rénovation de la société, alors je vais osciller entre l'extase et le tourment.

Autre rapprochement : l'amour naissant est séparation de ce qui était uni et union de ce qui était séparé, restructuration radicale au nom d'un droit absolu nouveau sur lequel le nouveau pacte est fondé. De même, le groupe révolutionnaire qui se constitue, la secte qui trouve son credo, brisent les anciennes solidarités pour en constituer de nouvelles.

D'autres composantes communes à la phénoménologie du couple et du groupe à l'état naissant (le dilemme, par exemple) sont encore repérées par Alberoni, dont l'entreprise finit par se révéler comme tout à fait subversive.

Casuistique

En parlant de l'amour avec la même intelligence qu'il met à parler de la société, ce sociologue donne l'impression agréable de faire revivre une tradition. En un langage moderne, c'est-à-dire à l'intérieur d'un système conceptuel qui est le nôtre, renaît la casuistique amoureuse. Alberoni est l'héritier d'André Le Chapelain, de Dante, de Stendhal. Voici, au hasard, quelques-unes des questions auxquelles répond le nouveau bréviaire des amants, où l'on perçoit, dans la trame des situations concrètes, l'écho des crises affectives de l'Italie de ces dix dernières années : est-il possible d'aimer en même temps deux personnes ? (La réponse est affirmative.) Est-ce que je tombe amoureux quand j'en ai le désir ? Est-il possible de rendre un autre amoureux sans l'être soi-même ? Peut-on faire cesser l'amour naissant ?

L'avant-dernier chapitre s'ouvre sur une question classique (Chrétien de Troyes avait déjà médité sur le problème) : est-ce un comportement anti-social que de tomber amoureux ? Réponse pour notre temps : il est facile de montrer, témoignages historiques à l'appui, qu'un certain nombre de révolutionnaires n'ont pas dissocié leur passion amoureuse de la volonté de construire un monde nouveau ; pourquoi alors voir dans l'état amoureux une attitude anti-sociale ? Un tel soupçon naît dans les groupes totalitaires (Eglise, Etat, parti...) qui exigent justement de leurs membres qu'ils renoncent à toute vie privée. Ce pouvoir totalitaire ne peut que persécuter les amants, car ils sont *« la plus petite unité sociale capable de le défier »*.

L'italien est la langue de l'amour. On ne *tombe* pas amoureux en italien : tout comme on se met en chemin (in-*cammin*-ar-si) on se met en amour (inn-*amor*-ar-si). Il existe justement un mot, *innamoramento*, qui dit l'amour à l'état naissant. D'où la possibilité pour Alberoni de décrire quelques variations sur *Innamoramento/Amore*, de montrer que le second ne tire sa vérité que du premier, de poser, là aussi, le rapport à l'institution (l'amour se constitue autour d'un pacte). Un Etat, un parti, une Eglise ne peuvent considérer l'*innamoramento*, cet état naissant, qu'avec soupçon. Car l'institution a été précédée par le mouvement qui recevait, de l'état naissant, son impulsion. C'est pour se perpétuer qu'il s'est fait institution. Mais l'institution c'est aussi la mort de l'état naissant. Elle redoute son retour ; elle voit en lui la folie, bien que, en réalité, elle ne puisse échapper à la fossilisation que si elle parvient à être revitalisée par lui. Mais, pour l'état naissant, l'institution n'a qu'un visage : elle est la dégradation du quotidien.

L'état naissant est, pour Alberoni, la catégorie fondatrice de la culture occidentale. D'où l'importance extraordinaire qu'a pour nous l'apparition de la passion amoureuse et de toute la problématique du couple qui en découle. D'où notre culte de la naissance (Noël) et de la résurrection (Pâques). La renaissance européenne, les *revival* américains, le *Risorgimento* italien, le messianisme marxiste, s'alimentent de ce choix originel. Un Français qui a lu Furet classera aisément sa révolution (début absolu qui n'a pas encore pris fin) dans la série.

L'état naissant est notre grande affaire et c'est pourquoi l'institution le redoute tant. Le discours dominant entend le conjurer. C'est pourquoi les sciences humaines s'intéressent si fort à la grisaille généralisatrice (il n'y a de science que du général, etc.), aux moyennes du quotidien. Et, bien sûr, tomber amoureux est toujours scandaleux. Pour que la condamnation se perpétue, il faut qu'aucun discours honorable ne puisse dire l'amour. Si ce discours devient possible, communicable, comme le discours sur la société, cela veut dire que chacun peut comprendre son expérience d'un état naissant (qui n'a jamais été amoureux ?). Or cette même expérience subversive est à l'origine des institutions sociales et de la contestation qui en est faite.

On voit alors où conduit Alberoni : ou bien le discours sur la société inclut aussi le discours sur l'amour, et la sociologie est éminemment révolutionnaire, ou bien elle rejette l'amour et elle est, tout simplement, à côté de son objet. ■

● *Innamoramento e Amore*, Garzanti, Milan, 150 pages.

ENVOUTEMENTS

L'ethnologue ensorcelée

A 300 kilomètres de Paris, dans le bocage de Mayenne, Jeanne Favret-Saada, ethnologue psychanalyste, a fait une plongée dans le monde obscur de la sorcellerie. Une expérience scientifique et humaine impressionnante.

CHRISTIAN DESCAMPS

JEANNE FAVRET-SAADA pratique une ethnographie originale. Après avoir, il y a plus de dix ans, analysé la violence dans les systèmes politiques tribaux arabes, elle a choisi de déplacer son regard vers le monde paysan. Cette ethnographe psychanalyste, chargée de recherches au Centre national de la recherche scientifique, a — par son analyse de la sorcellerie contemporaine — bousculé bien des idées reçues, mobilisant l'inconscient, pour démêler l'écheveau de l'ensorcellement.

Dans le bocage de Mayenne — à moins de 300 kilomètres de Paris — ses recherches l'amènent à rencontrer les mots qui portent la mort ou les sorts. Partie pour comprendre, pour enquêter, elle est vite prise dans des influences qui l'enserrent et cassent les distances savantes. Michel Leiris avait été bouleversé par l'Afrique fantôme, mais il ne mêlait pas cette expérience à son travail proprement scientifique. Jeanne Favret-Saada, elle, s'implique comme personne et comme chercheuse.

Par-delà le folklore facile et les scandales un peu éventés, elle a raconté ce monde-là dans un livre magnifique : *les Mots, la Mort, les Sorts* (1). Elle va bientôt publier le journal de cette expérience, qui risque de bouleverser l'ethnographie contemporaine.

∴

« Vous avez vécu une expérience scientifique qui est aussi une expérience humaine. En analysant la sorcellerie, vous vous y êtes impliquée et vous avez mis à mal la bonne distance habituelle aux sciences humaines.

— En partant, je ne savais pas ce qui m'attendait ; si je l'avais su, d'ailleurs, je ne serais peut-être pas partie dans le bocage. Et, sur le terrain, je me suis sans cesse demandé si je devais continuer. Car je ne suis pas du tout une héroïne... La distance sociale existe dès qu'il s'agit de paysans, et c'est une pseudo-science qui a fait des paysans le canton de la crédulité et de l'ignorance. Vouloir parler à un paysan, c'est descendre des hauteurs confortables du savoir. Ceci n'est pas spécifique à l'étude de la sorcellerie. Si vous étudiez la famille ou la propriété foncière, vous devez aussi abandonner la « bonne distance ».

— Pourtant, en étant observatrice et observée, vous prenez un risque ; celui de faire corps avec la sorcellerie vivante, active.

— Je ne sais pas pourquoi les folkloristes et les ethnographes n'ont pas senti que se jouaient là des drames dans lesquels chacun pouvait être pris. A certains moments, il n'y a pas de place pour deux : l'un doit mourir. Pendant six mois, j'ai vécu en Mayenne, sans m'occuper directement de la sorcellerie. Mais j'ai appris à rencontrer des paysans, à comprendre leur humour, qui est tellement corrosif dès qu'il s'agit de parler des nobles, de la télévision, des nouveaux riches. Il y a là une ironie sociale fantastique.

(1) Gallimard, 1979.

Malheurs

— Comment rencontrez-vous la sorcellerie puisque vous dites qu'elle fuit sans cesse ?

— On ne peut pas vraiment parler de sorcellerie avec des gens qui n'y sont pas pris. Pour y comprendre quelque chose, il faut avoir vécu des malheurs à répétition, des catastrophes quotidiennes inattendues. Sans cette rencontre décisive, il est extraordinairement difficile de se représenter ce que ressent un ensorcelé. Jamais un ensorcelé ne fera part de cette expérience terrifiante à quelqu'un qui n'y a pas aussi été pris. Donc, pendant six mois, personne ne m'en a parlé, sinon avec distance ou avec mépris. On ne me disait que des choses comme : « Le ver intestinal est au corps ce que le sort est à l'ensorcelé ; le dernier ver, on ne le détruit jamais. » Bien sûr, je voyais là-dedans des structures de pensée, mais l'expérience elle-même m'échappait. Quand j'essayais de comprendre plus, on m'opposait le silence ; puis ce sont mes interlocuteurs qui m'ont peu à peu interprétée comme étant prise dans ces réseaux. Lorsque j'étais là-bas, mon fils était malade, et la médecine officielle n'y comprenait rien. J'ai raconté cela, et cette expérience vécue m'a mis de plain-pied avec un certain nombre de gens. Il m'a alors été possible de communiquer, de ne pas être simplement quelqu'un qui écoute. Je ne disais pas seulement : « Je fais une recherche, je prépare ma thèse », je racontais aussi, ce qui était tout à fait vrai : « je fais des cauchemars ». Et puis, un jour, l'un de mes interlocuteurs m'a dit : « Arrêtez, vous allez crever. Vous avez eu encore un accident de voiture ; je vais vous emmener chez ma désorceleuse. »

— Vous y allez donc, et là vous n'êtes plus seulement ethnographe, vous ne vous contentez plus de noter des récits : vous vous trouvez complètement impliquée dans ces réseaux. Ce que vous rencontrez n'a pas grand-chose à voir avec les situations spectaculaires dont se nourrit souvent la presse à scandale.

— En effet, ce dont parle la presse à scandale, ce sont des ratés. Elle ne s'intéresse qu'aux désenvoûteurs excentriques qui font des erreurs, qui mettent le feu à la maison. On ne parle jamais, en fait, des désenvoûteurs « normaux »...

— La sorcellerie commencerait donc avec les malheurs en série. Le tracteur tombe en panne, l'enfant est malade, les vaches meurent, et tout cela fait système : il y a un sort. Vous, vous aviez eu une série d'accidents de voiture.

— Je côtoyais des gens pris dans des séries de malheurs. A partir d'un certain moment, il m'en est arrivé aussi : une suite d'accidents d'auto. A cette époque, j'étais en analyse, mais aussi je tenais un journal, ce qui — peut-être — me faisait vivre cela un peu différemment. On n'arrive pas à étudier la sorcellerie, ou le malheur en gardant totalement son sang-froid. Quand on me disait : « Vos mains tremblent », ce qui voulait dire : vous êtes ensorcelée, ou : « Vos yeux jettent des flammes », ce qui impliquait : vous êtes forte, je laissais toujours les autres m'interpréter. Mais c'était aussi extraordinairement inconfortable, car je vivais cela comme une dépersonnalisation. Alors, tous les soirs, je tenais ce journal, où je tentais, par la précision, d'y comprendre quelque chose...

— Comment rencontriez-vous les gens ? Comment arriviez-vous à parler avec eux ?

— C'était à chaque fois une épreuve. Un jour, j'ai rendez-vous avec un boucher. J'arrive chez lui, on me dit : « Il a été retenu au conseil municipal ». Alors, sa vieille tante se met à m'interroger, et sans cesse elle répète : « Vous savez, moi, je n'y crois pas du tout. » En fait, elle veut que je lui apprenne des choses, mais elle tient aussi à me tester ; elle veut savoir si j'en sais assez, et si je suis suffisamment discrète. Elle répète sans cesse que toutes ces histoires de sorcellerie n'existent pas. Quand je lui parle d'une certaine Mme Marie, elle fait semblant de se tromper de nom. Ensuite, la femme du boucher arrive, et elle se met à préparer le repas, à vouloir m'expulser. Enfin, le boucher rentre et, au bout d'un quart d'heure, il montre enfin le sachet rouge sang qu'il porte sur la poitrine. A ce moment là, c'est gagné, il me parle vraiment.

— Comment pourriez-vous décrire le réseau de la sorcellerie ?

— Au début : il y a donc le malheur. Les oies meurent, la terre subit des orages, la femme avorte, tout y passe. Les séries animales, les séries humaines. Pendant un temps on ne dit rien ; puis quelqu'un de l'extérieur que j'appelle « l'annonciateur » vient porter un diagnostic. C'est souvent un ami de la famille qui vient dire : « Quelqu'un vous veut du mal. » Régulièrement, l'ensorcelé doit dire : « Mais non, cela n'a rien à voir. » Ce n'est qu'ensuite que l'annonciateur va emmener l'ensorcelé chez le désenvoûteur. Et celui-là, — grâce à des cartes — va chercher qui est coupable. Son travail consiste alors à déplacer le nom du coupable. Celui qui m'aura ensorcelé n'est pas ce beau-frère-ci avec qui j'ai un conflit réel et violent, mais toujours quelqu'un d'autre. Déplacer, dans cette société, c'est alors éviter les coups de fusil tout à fait réels. Car il importe que l'envoûteur soit une personne qui m'est relativement indifférente. A ce moment, donc, les désenvoûteurs — rituellement — font des combats mimés, où ils souffrent un peu comme les shamans que décrit l'ethnologie.

» Ensuite, l'on doit être capable de vérifier les effets du désenvoûtement sur le sorcier. Pour cela, l'ensorcelé doit avoir un comportement tout à fait caractéristique à l'égard de celui qu'il considère comme son sorcier. Je dois marquer que je suis désensorcelé, que j'accuse quelqu'un, et qu'il va lui arriver des catastrophes.

On ment

— Pourquoi la sorcellerie a-t-elle été, jusqu'ici, si peu analysée ? Et, pourquoi, quand elle l'est, fait-elle toujours scandale ? On a fait de vous la sorcière du C.N.R.S. Comment avez-vous vécu cette croyance ?

— D'abord, les paysans à la fois y croient et n'y croient pas du tout. Par exemple, on doit tout dire à son désenvoûteur. Mais tout le monde ment aussi. Moi, j'ai menti quand il me donnait des ordres qui ne me convenaient pas du tout. Au début, j'ai cru que je trichais ; puis, très vite, je me suis rendu compte que cette résistance n'était pas seulement celle de l'ethnographe, mais celle de tout le monde. D'un côté l'on se donne complètement au désenvoûteur, mais de l'autre l'on se réserve aussi. Les ensorcelés ne sont pas plus bêtes que tout un chacun. Il est illusoire de croire que les paysans ne pensent que par la sorcellerie et que nous, nous avons la science. Comme tout être humain, comme vous et moi, ils sont partagés.

— Les sociologues acceptent assez aisément les différences, à condition qu'on leur parle des Indiens Borroros ou des Guyakis. Pourquoi résiste-t-on autant lorsqu'il s'agit de la sorcellerie ? Et comment, vous psychanalyste, avez-vous analysé ces symptômes ?

— D'abord, il est toujours plus facile de parler de ce qui est très loin. Mais, fondamentalement, je crois que l'analyse et le désenvoûtement traitent du même phénomène. Que peut-on faire quand on se trouve pris dans un malheur à répétition ? Pourtant, les deux types de cures sont inverses. Même s'ils s'adressent à des milieux différents. En pensant à la dissolution de l'Ecole freudienne, j'ai compris que l'analyse était le mode de guérison de l'intelligentsia et de la petite bourgeoisie, alors que la sorcellerie fonctionne, elle, ailleurs.

» Mais dire cela, ce n'est pas du tout avancer que la sorcellerie est la psychanalyse du pauvre. Au contraire, je crois qu'elle a la même dignité. Ces deux modes de guérison sont imprévisibles, et, dans chaque cas, on ne sait pas ce qui marche. Cela devrait rabattre les prétentions de la psychanalyse.

— Le désenvoûtement et la psychanalyse reposeraient sur la croyance ?

— Quand la psychanalyse se dévalue, les analysants partent. Dans les deux cas, il y a de la croyance. Ainsi, la croyance au nom de l'analyste, à la situation sociale, à sa reconnaissance, joue un rôle décisif. Mais la psychanalyse dure longtemps, alors que le désenvoûtement est bref : il ne dure jamais plus de quelques semaines. Ces deux techniques ont pour but de redonner de l'énergie. Mais, si le désenvoûtement est presque toujours réussi, souvent, l'analyse ne réussit, elle, que très partiellement.

— Pourquoi le désenvoûtement s'avère-t-il si efficace ?

— Peut-être parce que, dans le désenvoûtement, c'est toujours la faute de quelqu'un d'autre. Si la psychanalyse est longue, difficile et périlleuse, c'est souvent parce que c'est « de la faute » du sujet. Et puis, le désenvoûtement accepte mieux la faiblesse. Si ça ne marche pas avec un désenvoûteur, on en prend un autre.

— Pendant votre enquête en Mayenne, vous vivez conjointement l'expérience du désenvoûtement et celle de l'analyse.

— Cela n'allait pas du tout ensemble. Je ne pouvais parler du désenvoûtement en analyse. J'étais quasi amnésique dans ce registre-là. Mes réactions au désenvoûtement étaient absentes de mes rêves. Ma désenvoûteuse, elle, savait que j'étais en analyse, elle avait vu un film sur Freud à la télévision ; mais cela lui était complètement égal, car elle me tenait, ailleurs, beaucoup plus. Elle savait que j'avais un autre langage, mais cela ne l'impressionnait pas du tout. Car, dès qu'elle tirait ses cartes de tarot ou de piquet, elle interprétait tout en termes d'agression et elle me sentait à sa merci. Dans ce danger perpétuel, dans ces giclées de verbe, je ressentais un pouvoir fantasmatique extraordinaire. A tout cela mon langage savant ne résistait pas du tout.

— Qu'est-ce qui vous a poussée à vous faire désenvoûter ?

— Les récits que j'entendais à longueur de journée étaient pleins de danger. A force, on ne peut éviter d'être atteinte. Et puis, quand des paysans vous disent : « Vous êtes prise », « Faites-vous désenvoûter », vous acceptez tout de suite. J'y suis allée, tout à fait sceptique, et tout à fait engagée.

— On avait, jusque-là, toujours décrit la sorcellerie comme un phénomène archaïque, lié au monde rural. La sorcellerie n'est-elle pas impossible dans l'anonymat de la ville ?

— Les formes de sorcellerie que j'ai rencontrées ne supposent pas simplement le bocage, elles supposent un réseau d'interconnaissance. Je dois être capable d'identifier quelqu'un comme mon sorcier, et cela doit produire de l'effet. C'est presque impossible en ville.

Secrets

— Le diable semble quasiment absent de la sorcellerie.

— En effet, on ne parle jamais ni du diable ni du bon Dieu. Mais bien des gens utilisent la sorcellerie après avoir été déçus par les exorcistes. Vous savez, quand on est dans le malheur, on essaie tout.

— Le malheur est-il absolument nécessaire à la sorcellerie ?

— Absolument : la sorcellerie joue sur le malheur, sur la mort, et pas du tout sur l'amour et l'ambition. Mais, là encore, nous ne sommes pas si loin de l'analyse. Quand une histoire d'amour va bien, on n'en parle pas en analyse.

— Le monde de la sorcellerie ne parle pas. Or, nous en ce moment, nous en parlons. Ne sommes-nous pas en train de révéler ce qui devrait rester secret ?

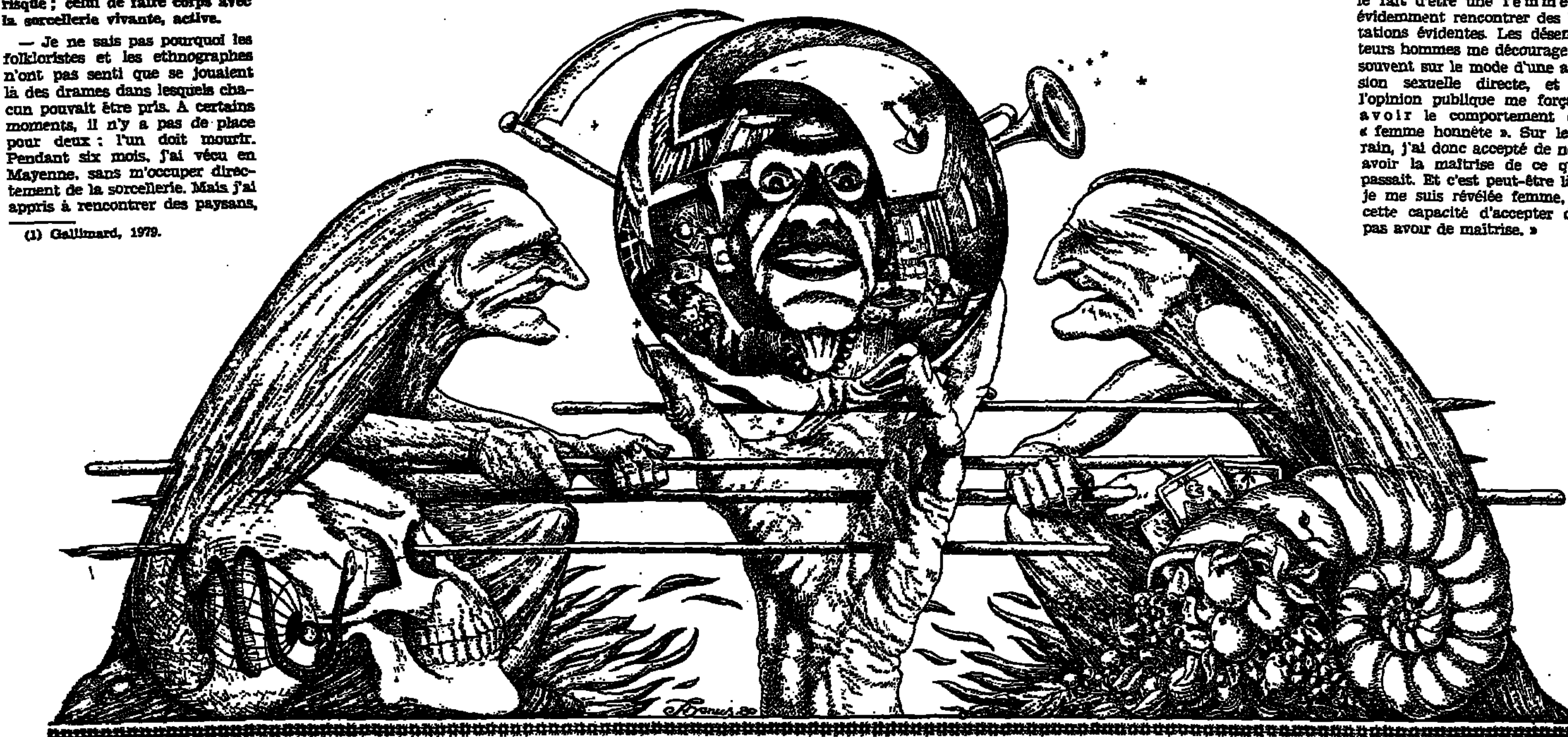
— Les commentaires les plus répandus sur ce que j'ai fait viennent du monde paysan. Généralement, les gens ont été contents que quelqu'un, qui a un statut universitaire, montre que les paysans ne sont pas des arriérés. Si mon livre a eu un impact, il l'a eu en changeant, un peu, l'image de la paysannerie. D'ailleurs, j'ai pris soin de ne pas raconter les secrets — qui n'ont de toute façon pas d'importance, — puisqu'il suffit qu'il y en ait un. Mais, pourtant, les journalistes n'arrêtent pas de me dire : « Maintenant que nous avons fermé le micro, entre nous, n'y a-t-il pas là seulement des histoires de charlatans ? » Réagir ainsi, c'est vraiment ne rien comprendre à la croyance. C'est faire comme si, nous autres, nous y étions extérieurs. Pourtant, nous aussi, nous avons avalé des couleuvres politiques, des croyances politiques. Mais les intellectuels n'acceptent jamais le fait de croire. Un intellectuel qui croit appelle cela de la théorie. Il réserve la croyance aux paysans.

— Est-ce que d'autres chercheurs ont envie de tenter ce genre d'expérience, cette implication totale de l'ethnographe ?

— Je n'en n'ai pas rencontré beaucoup. Certains reconnaissent que cette recherche est passionnante. Puis, un quart d'heure après, ils me disent : « J'irai là-bas, pendant le week-end. » Dire cela, c'est vouloir garder la distance du savoir. Et, dans ce cas, l'on ne verra rien. Personne n'est forcé de faire des sciences humaines. Mais, si l'on en fait, on doit être capable de s'y impliquer. J'ai toujours pensé que l'ethnologie pouvait être autre chose qu'une profession.

— Le fait d'être une femme a-t-il joué un rôle dans votre expérience ?

— L'univers de la sorcellerie est mixte. Sur le terrain, il n'y a pas de différence des sexes. Mais le fait d'être une femme fait évidemment rencontrer des limitations évidentes. Les désenvoûteurs hommes me décourageaient souvent sur le mode d'une agression sexuelle directe, et puis l'opinion publique me forçait à avoir le comportement d'une « femme honnête ». Sur le terrain, j'ai donc accepté de ne pas avoir la maîtrise de ce qui se passait. Et c'est peut-être là que je me suis révélée femme, dans cette capacité d'accepter de ne pas avoir de maîtrise. » ■



TUDOR BANUS

TÉMOINS

Antoine Argoud : les truands qui m'ont enlevé

Dans une camionnette vide, square de l'Archevêché, un homme, menottes aux mains : Antoine Argoud, un des derniers chefs de l'O.A.S.

DOMINIQUE JULLIEN

MARDI 26 février 1963, 16 h. 30, au quai des Orfèvres. Le téléphone sonne sur le bureau du commissaire Bouvier : *« Vous avez un client de poids dans une Estafette, derrière le square de l'Archevêché. Faites vite, il ne vous attendra pas très longtemps »*, et le correspondant anonyme raccroche. Le commissaire Bouvier serait peut-être surpris d'apprendre que son informateur n'est autre que le célèbre gangster Jo Attia, qui devrait théoriquement se trouver derrière les barreaux d'une cellule de la prison de Fresnes !

Les policiers dépêchés sur les lieux découvrent sur le sol de la camionnette un petit homme brun, qui s'est pratiquement débarrassé de ses liens et n'est plus entravé que par une paire de menottes P.J. de type réglementaire.

Une fois à l'extérieur, l'homme se redresse, et leur lance : *« Je suis le colonel Argoud, voyez comme la France traite ses officiers ! »*

L'affaire Argoud commence.

Aujourd'hui, retiré dans son village lorrain, Antoine Argoud partage son temps entre sa profession de graphologue, et sa vie familiale. Les visiteurs se succèdent derrière les hautes fenêtres qui ouvrent sur un jardin dont les terrasses étagées descendent jusqu'à la Saône. C'est ainsi qu'en octobre 1977 il reçut la visite de Mme Attia. La veuve du célèbre truand venait de faire paraître les Mémoires posthumes de son mari (1), grâce à un double exemplaire ayant échappé aux investigations des cambrioleurs qui s'étaient emparés de l'original. La lecture de ces Mémoires avait persuadé le colonel Argoud de faire dire une messe pour le repos de l'âme du truand. L'entretien qu'il eut avec Mme Attia lui confirma qu'en effet il lui devait bien ça.

Destin singulier que celui de ce Lorrain né à la veille de la guerre de 1914. En ce polytechnicien, poulain du général de Lattre, certains de ses pairs s'accordaient à reconnaître le futur patron de l'armée française. Brillant théoricien, ne craignant pas d'aller lui-même sur le terrain, c'est un homme de caractère et de rigueur qui exerce sur ses camarades, et même sur ses aînés, un ascendant incontestable. C'est un *« homme-phare »*, écrivait de lui en 1957, dans *Lieutenant en Algérie*, Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Antoine Argoud est un passionné. Les louvoiements de la politique algérienne de l'Elysée, et l'incompréhension de la nation envers le drame que cette politique fait vivre à son armée, le conduisent progressivement à une haine intense envers le général de Gaulle, auteur à ses yeux de tous ces maux. Une haine qui est le fruit amer du désespoir. Et du désespoir à la rébellion, il n'y a qu'un pas, qui ne sera pas franchi sans hésitations.

∴

« Quelle est la raison principale de votre participation au putsch du 22 avril 1961 à Alger ?

— En dehors de la raison locale relative à l'Algérie française, dont j'estime toujours qu'elle pouvait être conservée à la France, il y a une raison d'ordre philosophique. Je ne pouvais admettre qu'un chef de l'Etat pratique une politique basée essentiellement sur le mensonge.

» Je ne me serais jamais opposé au général de Gaulle s'il n'avait pas menti. S'il avait posé loyalement les cartes sur la table et nous avait dit les raisons pour lesquelles il se croyait obligé d'abandonner le concept d'Algérie française. S'il s'était retranché derrière des raisons de démographie..., ou derrière une idée de générosité envers la population musulmane, j'aurais pensé que la générosité consistait essentiellement à protéger les gens auxquels nous avions donné notre parole, contre un assassinat potentiel de leurs coreligionnaires. Assassinat qui s'est réalisé, puisque 250 000 à 300 000 harkis et moghaznis ont été assassinés par le F.L.N. après l'indépendance. Mais, je ne me serais pas battu par des moyens illégaux... Jamais je ne me serais battu contre lui.

Antoine Argoud a accepté d'apporter son témoignage sur son enlèvement en 1963. Il n'y dissimule pas la haine farouche qu'il a porté et porte toujours au général de Gaulle. Ses propos n'étonneront pas ceux qui ont connu les drames de l'époque. Le chef de l'Etat, affirme-t-il, a voulu le faire assassiner. L'affirmation choquera, et la démonstration ne convaincra pas ceux qui estiment que, à l'époque des faits, il n'était nullement nécessaire au général de Gaulle d'en venir à cette extrémité. Selon le général Billotte (Revue de la France libre, *citée par* le Monde *du 8 février 1980), l'ancien chef de la France libre estimait que* « la mort de l'ennemi ne peut lui être infligée qu'au combat ».

Telle quelle, cette interview n'en est pas moins un document sur une époque trouble.

J. P.

Insupportable

— Après l'échec du putsch, vous vous réfugiez en Espagne, où le général Franco vous fait interner aux Canaries, dont vous vous évadez quelques mois plus tard. A partir de fin mai 1962, vous devenez chef de l'O.A.S. pour la métropole, et vous menez avec vos camarades, à travers toute l'Europe occidentale, une vie errante qui ne prendra fin qu'avec votre enlèvement. Quel danger représentiez-vous, alors, pour le gouvernement français ?

— Aucun. Pensez que nous étions une poignée, et les types étaient arrêtés progressivement. On passait son temps à fuir... Il est possible que le gouvernement se soit inquiété, mais, à mon avis, il s'inquiétait à tort. Le seul risque que je représentais pour eux est un risque psychologique. Je représentais une blessure d'amour-propre pour M. de Gaulle, parce que j'avais des contacts avec des officiers, il se disait : « Il se fout de moi, il parle avec des tas de camarades de l'armée française, et c'est moi qui suis cocu dans l'affaire », et, dans une certaine mesure, c'était exact, mais ça n'allait pas très loin. Je pense que psychologiquement, tel que j'essaie de me représenter le personnage qui aspire au pouvoir absolu, et surtout à sa volonté absolue de domination, un individu, même isolé, qui résiste et qui ose se battre, cela représente une douleur insupportable.

— Dans quelles circonstances avez-vous été enlevé, le 25 février 1963, à Munich ?

— En décembre 1962, j'habitais Munich, avec le président Georges Bidault. Nous nous étions aperçus, à plusieurs reprises, que nous étions suivis, sans que nous puissions démêler exactement par qui. Nous étions donc résolus à quitter définitivement cette ville, lorsque je partis, pour les fêtes de Noël, rejoindre ma famille qui résidait à Rome. C'est de là, que je fis le dernier voyage pour Munich. J'avais pris un rendez-vous à Hambourg et, comme il n'y avait pas d'avion direct, les itinéraires aériens m'obligeaient à transiter par Munich. Mais le lendemain matin, je devais repartir, et c'en était fini pour moi de Munich.

» Jamais, au cours de mon existence clandestine, je ne m'étais senti aussi assuré de l'incognito. La seule personne à laquelle j'avais fait part d'un départ éventuel, c'est André Rosfelder, le responsable de notre base de Rome. Il a insisté plusieurs fois pour savoir quand je partais. Je n'avais aucune raison particulière de me méfier de lui, mais cette insistance m'a paru curieuse. A part lui, personne ne savait où j'allais. Ma femme ne le savait pas, ma petite fille Marie-Claire, âgée de douze ans, savait que je partais, mais elle ne savait pas où j'allais.

» Dans l'avion, il y a eu un incident amusant. L'hôtesse a annoncé en italien : « Dans quelques instants nous allons atterrir à Monaco ». Je me suis dit « Bon Dieu, est-ce que l'avion aurait été détourné ? », et ce n'est que quelques secondes plus tard que j'ai réalisé qu'en italien Munich, München (le Moine), se dit Monaco. Dans le car qui mène de l'aéroport vers la ville j'ai cru m'apercevoir qu'un homme, qui lisait un journal français, me prêtait une attention particulière. Parce qu'il y a une habitude de la clandestinité, qui vous amène à être toujours sur l'œil, et à surveiller automatiquement les personnes qui sont autour de vous. Cela ne va généralement pas plus loin. Nous avons débarqué sur la place de la Gare, vers 18 h. 30. Je me suis retourné, et l'homme ne m'a pas suivi. Je n'y ai donc plus prêté attention. Je me suis dirigé vers l'hôtel Eden-Wolff, j'ai pris une chambre, et je suis sorti dîner en ville.

» C'était la nuit du Carnaval, ce qui entraînait une circulation considérable, qui ne se justifiait pas ordinairement dans une petite ville comme Munich. Quand je suis rentré à l'hôtel, vers 11 h. 30, je n'ai rien remarqué d'anormal. Le hall était vide, et le concierge n'était pas là. Je me souvenais du numéro de ma chambre, j'ai pris ma clef, et je me suis dirigé vers la porte de l'ascenseur. L'ascenseur n'était pas là. Est-ce que la précaution avait été prise par mes agresseurs ? Je n'en suis pas certain, car on n'avait tout de même pas vidé l'hôtel pour la circonstance. Je pense plutôt qu'ils ont eu une circonstance favorable absolument imprévisible.

» Au bout de deux ou trois secondes, j'ai vu entrer deux hommes d'une certaine corpulence, avec des chapeaux tyroliens, parfaits bavarois à vue humaine. Ils se dirigent vers l'ascenseur, et ils s'adressent à moi : « Deutsche Polizei ! » Alors là, il faut bien vous mettre dans ma peau. J'étais sûr, à tort, mais j'étais sûr que ma présence à Munich n'était pas connue. Ils ne m'ont peut-être pas interpellé avec un accent très allemand..., mais je n'ai pas fait spécialement attention, et je les ai suivis. Ils m'ont sorti de l'hôtel sans manifestation de force. Ils ont simplement essayé de me faire presser le pas. Je me suis détourné, parce que j'ai assez mauvais caractère, et je me suis dit : « ... tout de même... ils peuvent être polis ». On est monté dans la voiture.

Barbouzes

» Au moment où la voiture démarrait, il y en a un qui a parlé en français... A ce moment-là, le voile s'est déchiré. J'ai compris tout à coup que j'avais affaire à des barbouzes. C'était une question de vie ou de mort, et il s'agissait de réagir à la seconde près. J'avais la possibilité soit de ceinturer le conducteur, pour l'obliger à commettre un accident dans la ville, soit de casser une vitre et de pousser des cris qui me fassent entendre des passants, et qui alertent une voiture de police. J'ai choisi, hélas, la seconde solution. J'ai pu donner trois coups de talons de toutes mes forces dans la vitre arrière, mais elle a parfaitement résisté malgré mes talons ferrés. Au bout de deux ou trois secondes... c'était deux types de forte corpulence — il y avait Boucheseiche, que j'ai pu identifier par la suite, et un autre, — ils ont réussi à me mettre les menottes.

» A l'entrée de l'autoroute, ils se dirigent vers le premier parking. C'était couvert de neige ; le ciel était plombé et il faisait une obscurité totale. Je me suis dit : « Je vais recevoir un coup de révolver dans la nuque ! » Ils m'ont fait descendre. Les deux types étaient absolument collés contre moi. A ma grande surprise, ils m'ont fait monter dans le véhicule qui était devant. Ça m'a semblé bizarre, mais je devais aller d'étonnement en étonnement... Et la seconde voiture est partie.

» Au bout de quelques kilomètres, Boucheseiche m'a dit « Maintenant tu peux gueuler, ça n'a pas d'importance, nous sommes dans un véhicule militaire. » La voiture était un véhicule de l'aviation, par conséquent, lorsque les militaires français viennent dire qu'ils ne savaient pas que l'opération avait lieu, ils mentent !

» Et l'autoroute continue à défiler. On se dirigeait vers Karlsruhe. Ils allaient très prudemment, 40 ou 50 km/h. Ils ne voulaient pas avoir d'accident. Je me disais : « Je vais finir dans le Rhin. » A l'embranchement de l'autoroute, ils se dirigent vers Baden. Je reconnais le quartier De-Lattre-de-Tassigny, où j'avais séjourné pendant l'année 1958. Là aussi, la complicité des militaires était absolument acquise. Là, ils m'ont changé de voiture, puisqu'à Kehl on entrait en France. Il était bon d'entrer dans une voiture française.

» A Kehl, Boucheseiche est sorti, et il est entré à la douane allemande. Les policiers qui étaient là étaient certainement au courant, et on ne nous a absolument pas surveillés, on n'a demandé aucun papier, et personne n'est venu voir au travers des vitres ce qui se passait. A ce moment-là, j'y ai réfléchi après, j'ai eu la possibilité de m'évader. Boucheseiche était à la douane, et celui qui était resté à mes côtés somnolait. Avec des menottes, je n'aurais pas pu aller très loin, mais j'aurais pu en profiter.

» Mon étonnement allait croissant. Je n'avais pas fini dans le Rhin, contrairement à ce que je pensais, et maintenant, j'entrais en France... Je commençais à ne plus rien y comprendre. Au moment où l'on est arrivés en France, Boucheseiche m'a dit : « Maintenant, mon colonel, vous êtes en France, vous êtes sous le coup d'un mandat d'arrêt ! » Il a dû rigoler, parce que c'est une réflexion qu'il n'a pas dû faire souvent.

Attia

— C'est donc un truand, ancien membre de la Carlingue, l'équipe de la Gestapo française de la rue Lauriston, dirigée par Bonny et Lafont, qui a procédé à votre arrestation en 1963 ?

— Sans commentaire.

» C'est à partir de ce moment-là qu'ils m'ont mis un bandeau, sans doute sur instruction d'un des personnages qui suivaient. Mais il ne m'a jamais empêché de voir, il suffisait que je lève les sourcils. C'est à ce moment là aussi que Boucheseiche s'est emparé de mon portefeuille et des 100 000 ou 150 000 francs en marks ou en lires qu'il contenait. Il a eu cette réflexion magnifique : « Je déposerai ça au greffe. » Bien entendu, le greffe n'en a jamais vu la couleur.

» A partir du moment où l'on a été en France, ils s'arrêtaient tous les 50 ou 100 km, et j'ai eu l'impression que Boucheseiche allait prendre des ordres dans un des véhicules qui suivaient, et revenait. A Strasbourg, on a enfilé la N. 4, Nancy, Vitry-le-François, et on est arrivés à Villeparisis. Là, ils se sont arrêtés dans une rue à peu près déserte. Ils m'ont fait descendre et monter dans l'Estafette qui attendait. Boucheseiche a été le seul à s'asseoir à l'arrière avec moi. Il n'y avait pas de siège, et nous étions à même la tôle. On s'est dirigé vers Paris. Après le pont d'Austerlitz et la rive gauche, il est venu se ranger devant l'Archevêché. Les deux types devant sont partis et Boucheseiche m'a entouré d'une ficelle absolument symbolique, qui est tombée dès que j'ai levé les bras, après son départ. Au bout de cinq minutes, les gardiens de la paix sont arrivés avec un type en civil.

— Comment avez-vous été renseigné sur la personnalité de vos agresseurs ?

— Les premiers renseignements que j'ai pu avoir, c'était après l'enlèvement de Ben Barka. Les journaux ont publié de nombreuses photographies de Boucheseiche, Palisse, Le Ny... toute la bande d'Attia, dans lesquels j'ai tout de suite reconnu mes agresseurs. Autrement, la chose serait restée absolument mystérieuse, et comme ce n'est pas le gouvernement qui les aurait dénoncés, je ne saurais pas, même à l'heure actuelle, qui a fait le coup. Ensuite, j'ai eu un autre renseignement par un droit commun qui m'a dit avoir entendu parler de moi au bar « le Gavroche », où il était aide-cuisinier, par des personnes qui sablaient le champagne, au début de mars 1963. Ceci corroborait parfaitement mes informations puisque Jo Attia était propriétaire de ce bar.

» Et puis, il y a deux ans, j'ai eu une explication sur un point qui, pour moi, était incompréhensible, c'est-à-dire de savoir pourquoi de Gaulle ne m'avait pas tué. J'en ai eu l'explication grâce aux Mémoires qui ont été publiés après la mort de Jo Attia. La lecture du passage qui me concernait fut pour moi une révélation. De Gaulle ne m'avait pas tué parce que le truand qu'il avait commis à cette fin l'avait doublé !

» L'équipe envoyée à Munich n'avait pas pour mission de m'enlever, mais bel et bien de m'assassiner. Attia m'a sauvé la vie.

— Comment pouvez-vous être certain de la véracité de cette explication ? Après tout, Attia était un truand...

— Oui, c'était un truand, mais un truand ayant un caractère peu commun. Dix incidents dans


PHILIPPE COUSIN

(1) *Vie et mort d'un caïd, Jo Attia*, par Jean Marcilly, Fayard 1977.

ALERTE

La Terre devient chauve

La terre, la mer, l'atmosphère s'appauvrissent. La gestion de notre planète, en bons pères de famille, devient une priorité. La communauté scientifique internationale s'est déjà mobilisée.

MARC AMBROISE-RENDU

AUX blindés soviétiques ferraillant dans les rues de Kaboul, Jimmy Carter a répondu en coupant les livraisons de blé à l'U.R.S.S. C'était la première fois que les Etats-Unis usaient d'une manière aussi brutale de l'arme alimentaire. L'Amérique du Nord grenier du monde, voilà qui doit conforter l'assurance des « farmers » du Middle-West. Même enfermés dans un splendide isolement, les Américains mangeraient plus qu'à leur faim. Ils n'oublient qu'un détail : pour 98 % leurs productions agricoles ont été obtenues, à l'origine, à partir de plantes de source étrangère. Les espèces végétales font partie du trésor collectif de l'humanité. Chaque fois que l'une d'entre elles disparaît, où que ce soit, l'héritage de nos enfants s'amenuise d'autant.

Cette évidence, une poignée de naturalistes la clament depuis un siècle. On leur a concédé quelques parcs nationaux, des arboretums, des « jardins des plantes ».

Dans l'esprit des gouvernants, ces pieux conservatoires sont davantage des lieux de détente que des réserves génétiques. Après nous le déluge ! Au reste, la science et la technique désormais toutes-puissantes n'inventeront-elles pas ce que la nature nous refuse ? (1).

A leur tour, à partir des années 70, les experts du Club de Rome virent surgir de leurs ordinateurs des courbes inquiétantes. La croissance a ses limites, dirent-ils. Si les peuples continuent à gaspiller l'énergie et les ressources naturelles ils courent à la catastrophe. On les accusa de prêcher une doctrine réactionnaire : celle de la croissance zéro.

Ils ne la souhaitaient pas, ils l'annonçaient. La voici présente au rendez-vous, à la stupeur des économistes. Quant aux naturalistes, ils ont enfin obtenu qu'on entende leurs appels à la prudence. Après trois ans de travail, au cours desquels on a consulté près d'un millier de scientifiques dans une centaine de pays, plusieurs organismes internationaux (2) viennent de proposer solennellement à tous les gouvernements de la planète d'adopter une stratégie de la conservation.

« *Dans leur soif de développement économique et d'exploitation des richesses naturelles, les hommes doivent accepter le fait que les ressources et les capacités des écosystèmes sont limitées. Ils doivent aussi tenir compte des besoins des générations futures.* » Tels sont les premiers mots du document rendu public et sa justification. Il y a huit ans déjà, les « hurluberlus » du Club de Rome ne disaient pas autre chose.

Il est vrai que depuis leur cri d'alerte les observations se sont multipliées. Par touches successives elles composent un tableau plutôt sombre de l'état du monde. Tous les éléments naturels sans exception sont menacés : l'eau, l'air, les sols, les gisements fossiles, la végétation, les animaux, et même les climats.

Loin de s'étendre, les surfaces de terres labourables rétrécissent comme peau de chagrin. A la cadence actuelle, le tiers des sols cultivables seront inutilisables dans vingt ans. Le désert mange chaque année un territoire grand comme deux fois la Belgique.

Sur les pentes déboisées s'exerce une intense érosion qui, en Inde par exemple, précipite dans les rivières puis à la mer 6 milliards de tonnes de terre chaque année. Dans les pays industrialisés les plaines fertiles se couvrent de béton et d'asphalte : en Amérique du Nord 480 000 hectares sont ainsi stérilisés annuellement.

La terre devient chauve. Dans nombre de pays en développement, les villageois n'ont d'autre combustible que le bois. Ils coupent jusqu'au moindre buisson et, faute de mieux, brûlent les résidus agricoles et même les bouses de vache. On a calculé que 400 millions de tonnes d'engrais naturels s'envolent chaque année en fumée alors que les champs en manquent cruellement. Devant les tronçonneuses et les bulldozers les forêts tropicales — écologiquement les plus riches de la planète — s'abattent au rythme de 20 hectares à la minute. Si les bûcherons n'arrêtent pas, elles auront totalement disparu dans quatre-vingt-cinq ans. Mais les futaies de l'Ouest africain, de la Malaisie, de l'Indonésie et des Philippines ne passeront pas le siècle.

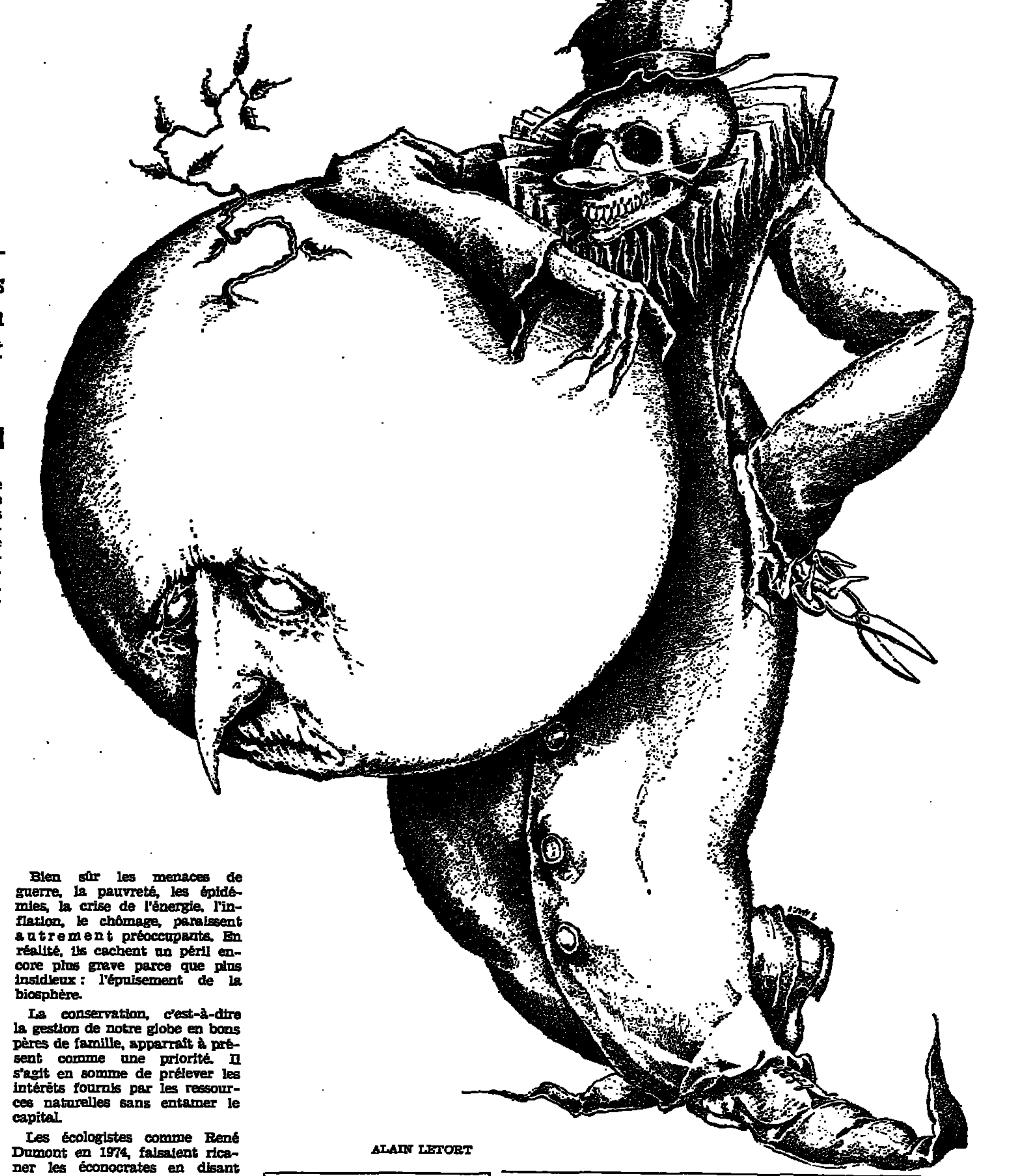
Clignotants

Les océans eux-mêmes s'appauvrissent. On connaît les méfaits de la pollution et les excès d'une pêche immodérée. Mais on ignore que les zones humides, les marais littoraux, les estuaires, sont le garde-manger des espèces marines. Or on s'acharne partout à les assécher, à les combler, à les couvrir d'usines.

L'atmosphère se charge de nuages acides sortis des cheminées des zones industrielles et d'innombrables combustions lâchent leur oxyde de carbone dont le taux s'élève lentement. La synergie de tous ces effets ne va-t-elle pas induire des changements climatiques qui, même modestes, pourraient avoir d'immenses conséquences ? On commence à le redouter sérieusement.

Enfin, pillées et pourchassées par les hommes, soumises surtout à des modifications de leur milieu de vie, vingt-cinq mille espèces de plantes et mille espèces d'animaux sont menacées

Voilà, parmi bien d'autres déjà connus, quelques-uns des clignotants lumineux qui s'allument sur le tableau de bord de notre vaisseau spatial. Il est temps que les pilotes reprennent les commandes et freinent. Nous n'avons qu'une Terre, avec sa mince couche de sol, d'eau et d'atmosphère dans laquelle se développe la vie. Ailleurs, nous le savons à présent, n'existent nulle ressource exploitable et nulle place pour évacuer quelques-uns des six milliards d'hommes de l'an 2000.



ALAIN LETORT

Bien sûr les menaces de guerre, la pauvreté, les épidémies, la crise de l'énergie, l'inflation, le chômage, paraissent autrement préoccupants. En réalité, ils cachent un péril encore plus grave parce que plus insidieux : l'épuisement de la biosphère.

La conservation, c'est-à-dire la gestion de notre globe en bons pères de famille, apparraît à présent comme une priorité. Il s'agit en somme de prélever les intérêts fournis par les ressources naturelles sans entamer le capital.

Les écologistes comme René Dumont en 1974, faisaient ricaner les éconocrates en disant cela. Cette fois la communauté scientifique internationale affirme que nous n'avons plus le choix. Il n'y aura pas de développement sans une stratégie générale de conservation. Et ils mettent les responsables politiques devant leurs responsabilités. Ils leur proposent trois objectifs : maintenir les processus écologiques essentiels tels que l'épuration naturelle des eaux, la régénération des sols et le recyclage des matières organiques ; préserver la diversité génétique des plantes et des animaux ; modérer l'usage des ressources vivantes comme les forêts, les pâturages et les poissons.

Comment atteindre ces objectifs ? Les organismes internationaux indiquent à leurs interlocuteurs les voies et les moyens : ne compter que sur soi-même, redéfinir les plans de développement en y intégrant les contraintes de la conservation, déterminer les écosystèmes et les espèces à sauver d'urgence, s'en donner les moyens législatifs et financiers, mener de front les actions de prévention et de régénération.

D'une manière plus précise, les experts ont indiqué sur des cartes les dix zones qu'il faut ménager en priorité : parmi celles-ci figure la Méditerranée. Ils ont établi une liste de cent trente espèces d'arbres qui doivent être absolument protégées. Ils font observer que, sur environ deux cents régions naturelles, plus de soixante-dix n'ont pas de parcs nationaux ou de réserves suffisantes. C'est là qu'il est impérieux d'en créer.

Enfin, n'oublions pas les « parties communes » qui n'appartiennent à aucune nation mais profitent à toutes : les océans, l'atmosphère, l'Antarctique, les grands fleuves comme le Rhin, le Nil ou le Niger. Quarante conventions internationales ne suffisent pas à les protéger et il faut les renforcer.

Les propositions des stratèges de la conservation seront-elles comprises, suivies, appliquées ? Elles marquent en tout cas une prise de conscience qui, à elle seule, est déjà un jalon de l'histoire. ■

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 24 février.

(2) Union internationale de conservation de la nature (U.I.C.N.), Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund, W.W.F.).

REPÈRES

Le retour du topinambour

Le ministère de l'agriculture a donné son accord pour une expérimentation en 1980 sur une surface significative, dans le département de l'Aveyron, pour la production d'alcool de topinambour. Il s'agirait d'une unité allant de la culture jusqu'à la récolte, la fermentation et la distillation du topinambour dont le rendement serait très avantageux dans la production d'alcool combustible.

La lanterne rouge de la recherche

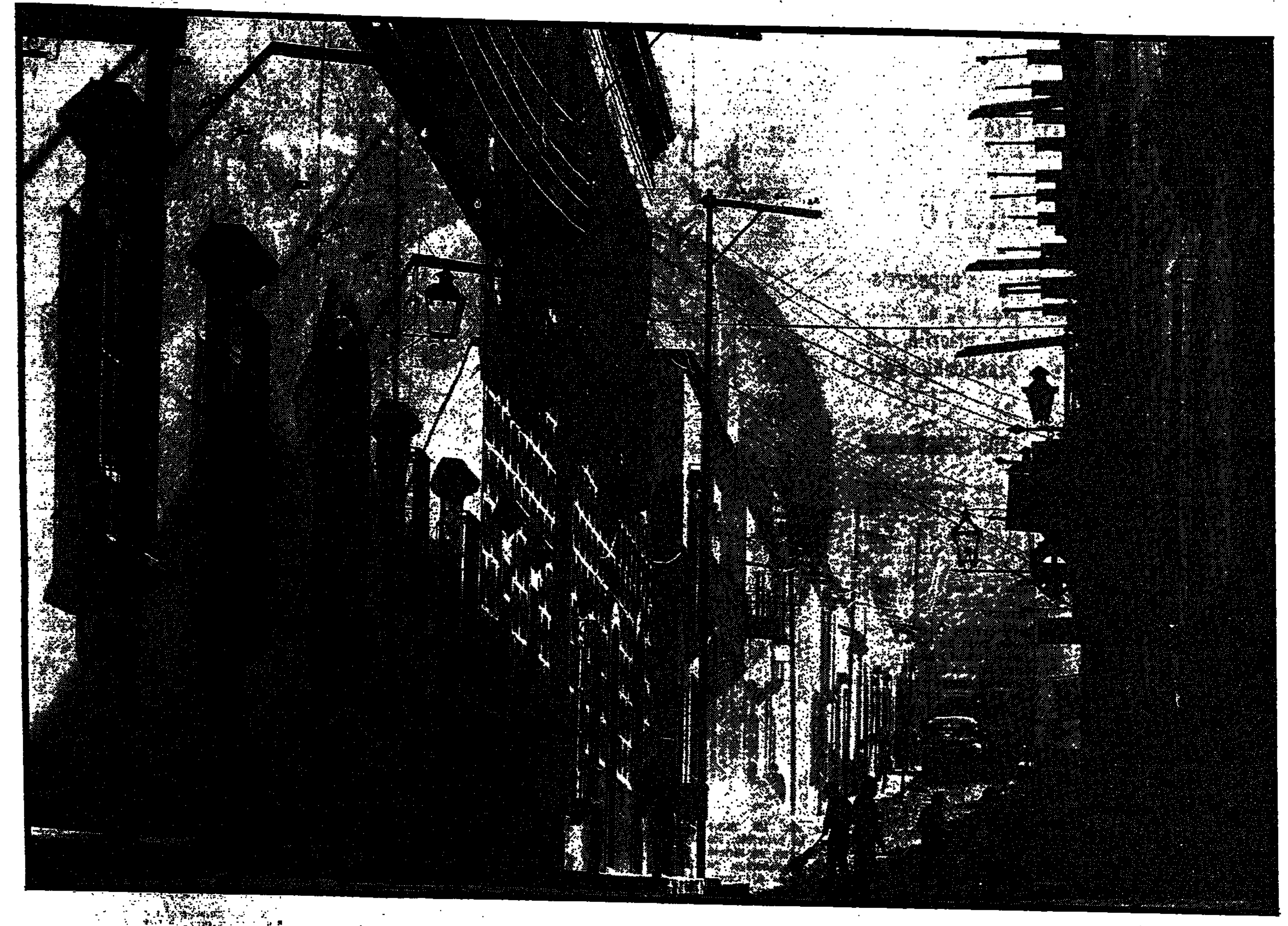
La Grande-Bretagne est le seul pays européen dont les investissements dans la recherche ont diminué entre 1967 et 1975, constate une étude que vient de publier une commission gouvernementale. C'est le Japon, la R.F.A., la Suède et la Suisse qui sont les pays les plus innovateurs.

Si les Etats-Unis et les Pays-Bas perdent de l'avance, la France et la Belgique remontent la pente. (Source : Financial Times.)

L'informatique en boutiques

Le marché américain des ordinateurs va quadrupler d'ici à 1983, prédisent les experts, pour atteindre un milliard de dollars. Ces prophéties ont incité de nombreuses firmes à se lancer dans le commerce de détail. Mais beaucoup déchantent car les marchés s'amenuisent. La demande des consommateurs est changeante et certaines grandes firmes ont leurs propres magasins. Si bien qu'un bon tiers des mille boutiques américaines de vente au détail d'ordinateurs va fermer dans les prochains dix-huit mois (Source : Business Week).

هكذا من الأصل



GEORG GERSTER/RAPHO

COMMUNES

Mieux gérer la ville

La commune n'est pas une entreprise. Mais le management permet de maîtriser des contraintes multiples. Il pourrait redonner de nouveaux espaces aux choix politiques.

PIERRE ZÉMOR (*)

SACRIFIANT au mythe des méthodes modernes de gestion éprouvées dans l'entreprise, peut-on les transposer dans la conduite des affaires municipales ? A priori, non, pour deux raisons essentielles et chacune suffisante.

Le premier motif de rejet du management par la ville est le plus évoqué ; il a constitué — sous des présentations techniques et idéologiques — le principal argument de défense des acteurs locaux : une commune n'est pas une entreprise, les finalités sont foncièrement différentes ; la rentabilité financière n'est pas la priorité ; la politique — au sens partisan — constitue une variable exogène quasiment aléatoire. Même si l'on s'efforce de se limiter à la P.M.E. ou à l'entreprise déjà grande que constitue une mairie, force est de constater que la gestion municipale, au-delà de l'administration des moyens municipaux et de l'offre de services au public local, est pour une bonne part faite d'interventions de toutes natures sur le territoire communal : maintien et aménagement du cadre de vie, développement des activités, assistance et aides, communication avec une population, contribution à l'animation de la vie locale.

La seconde raison est moins connue, notamment des élus, des praticiens municipaux ou des agents locaux des administrations, mais aussi des chefs ou responsables d'entreprise. Elle tient à l'idée réductrice que l'on se fait du management. Le fonctionnement complexe des organisations que sont les entreprises ou les collectivités locales interdit de se contenter de fractionner leur gestion en une séria de sous-ensembles, de fonctions (production, commercial, financier...) ou de problèmes à résoudre, en face desquels on pourrait disposer d'une panoplie d'outils et de méthodes de gestion. Si une telle partition est, dans certaines limites, utile, elle ne permet pas pour autant la maîtrise et la conduite d'une institution.

Ce qui signifie que le management doit être en plus — et beaucoup plus — une « politique générale » de l'organisation, c'est-à-dire la capacité permanente de diagnostic, d'analyse des situations et des contraintes, d'adaptation stratégique, de mise en œuvre des moyens, de modification des procédures, enfin d'évaluation des résultats et des modes de fonctionnement.

Qui décide ?

Une telle définition, ambitieuse et globale, ne peut être rejetée par aucun dirigeant ou responsable. Elle induit de l'organisation — entreprise ou commune — une approche exigeante qui ne peut plus se satisfaire des seuls modèles rationnels, les plus présents dans le discours : organigrammes, procédures ou textes officiels, absolu du calcul économique et des recherches d'optimum, inventaire exhaustif des solutions et des critères de choix, incarnation dans un acteur abstrait et unique de l'intérêt général ou d'une synthèse des objectifs, faisant faible cas des contradictions de la réalité.

Plus tôt que l'entreprise — plus empiriquement et plus intuitivement aussi, — la collectivité locale doit faire appel à d'autres modèles explicatifs du fonctionnement des organisations.

Il n'est pas, en effet, très simple de répondre à la question : *« Qui décide la ville ? »* ; qui la fait et qui la gère ? Les élus, certes, mais aussi les cadres et le personnel municipal ; l'administration sous la forme des différentes tutelles (préfectorale, financière, technique des services départementaux des ministères) ; également tout un ensemble d'organismes paramunicipaux (régies, offices, sociétés d'économie mixte...) ou supra-municipaux (syndicats, districts, communautés...) ; bien entendu, enfin, la population par ses bulletins de vote, plus fréquemment par ses associations ou par les différents groupes de pression et les « agents économiques » (commerçants, entreprises, unions syndicales, de consommateurs, etc.). Chacune de ces catégories d'acteurs a ses objectifs et ses propres contraintes, sa manière d'analyser les événements et ses habitudes de travail, qui favorisent certaines solutions dans sa propre logique (celle du chef d'un bureau municipal, de l'association sportive ou du service des permis de construire dans la direction départementale de l'équipement).

Dans le monde des affaires aussi les centres de décision sont multiples. Les propriétaires du capital qui, avec l'Etat et le système bancaire, interviennent à la manière de tutelles, les dirigeants et la technostructure partagée en divers « départements » munis chacun de sa propre logique, le personnel, et, bien entendu, le marché (les clients, leurs attentes, les tendances de la demande), l'environnement (concurrence, fournisseurs, syndicats, organisations professionnelles, filiales, etc.). Les comportements, les logiques et les politiques institutionnelles ou les jeux de pouvoirs entre les principaux acteurs font que les choix d'organisation et les décisions de gestion sont issus à la fois de processus d'élaboration de type bureaucratique (1) et de marchandage ou de compromis traduisant les rapports de force.

Quel élu local ne retrouverait pas dans cette formulation les termes les mieux adaptés à la description des stratégies communales ou du système politico-administratif dans lequel il est inséré ?

(*) Professeur associé au C.E.S.A. (H.E.C., I.S.A., C.F.C.) ; organisateur-conseil

Le management dispose donc d'éclairages qui autorisent l'analyse et l'action dans des organisations aux modes de fonctionnement plus subtils. Dans certains cas, la commune offre un excellent terrain pour illustrer certains concepts. Des travaux sur la ville auraient certainement permis de mettre depuis longtemps en évidence comment l'histoire, les données du site, la géographie, le symbolisme de l'urbanisme, le rayonnement de certaines manifestations, l'image de la commune, le style d'animation municipale, la personnalité du maire, un inconscient collectif — à la fois effet et cause — de la population, conditionnent largement la gestion municipale, interdisent certains changements stratégiques, n'autorisent que certaines formes d'organisation.

Peut-on imaginer que les « transferts de technologie de gestion » ne se fassent plus à sens unique ? Que les démarches mises au point pour la conduite d'opérations complexes, en aménagement urbain par exemple, bénéficient à des groupes industriels ? Ou que la gestion municipale à faible degré de liberté éclaire le comportement de certaines entreprises ?

C'est incontestablement dans cette voie d'échanges réciproques, de symétrie rétablie, que le management peut avoir un avenir dans les collectivités locales. Et encore un avenir lointain. Car il ne suffira pas que l'apporteur de la bonne parole de gestion abandonne son attaché-case ou prenne le visage d'un animateur en col roulé : il faudra passer par le temps d'un management spécifique à la ville.

Le pari

Plus de rationalité peut et doit être apportée dans la gestion communale. Une gestion de trésorerie plus serrée peut procurer à la municipalité de nouveaux degrés de liberté dans le fonctionnement et quelques capacités supplémentaires d'investissement. Des attitudes nouvelles vont d'autant mieux apparaître que des réformes dans la répartition du pouvoir des collectivités locales et des administrations y contribueront, en amenant les élus à rechercher les priorités pour l'utilisation de dotations maintenant globales.

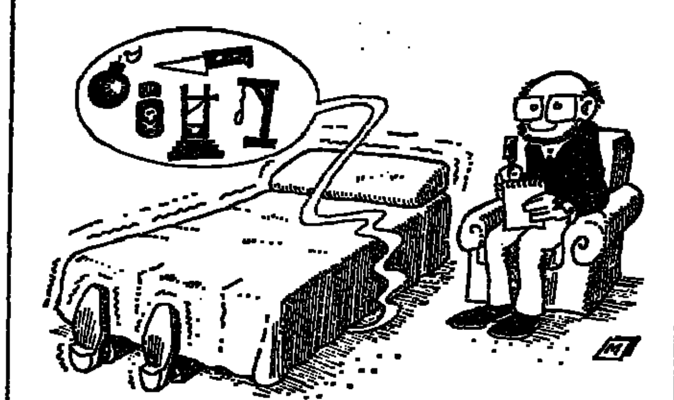
Mais l'exigence de rationalité est nécessairement « limitée » — selon la formule consacrée par Herbert Simon (2). On ne peut plus céder à l'illusion de *la* meilleure solution sélectionnée tous critères retenus. Le pari est celui d'une maîtrise des stratégies des différents acteurs et d'une bonne gestion sous contraintes multiples. L'enjeu : redonner de nouveaux espaces aux choix politiques.

(1) Au sens où la sociologie des organisations, et en particulier Michel Crozier, l'entendent.

(2) Prix Nobel d'économie en 1978 qui a critiqué le concept d'optimisation et proposé des modèles à la fois plus riches et plus proches des comportements réels.



L'hystérie, la psychanalyse



LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE
LES NUITS MAGNÉTIQUES
Du 10 au 14 mars
France-Culture,
8 h. 32 et 22 h. 30

Les mécanismes de l'inconscient et des névroses seront à l'honneur matin et soir sur France-Culture pendant cinq jours. Le matin, Les chemins de la connaissance proposent de suivre avec Marie-Hélène Pinel et le professeur Lucien Israel l'histoire du concept d'hystérie. L'hystérie légendaire partira d'Hippocrate (le 10), puis ce sera « Hystérie et Sexualité » (le 11), la rencontre avec la médecine (le 12), avec la psychanalyse naissante (le 13), enfin, on parlera de l'hystérie au présent (le 14). Cet ensemble a pour titre « Histoire d'un mal-entendu ».

Le soir, des analysés parleront du divan. Dominique Frischer qui a écrit en 1977 *Les analysés parlent*, fait entendre sur les ondes les voix de ceux — intellectuels, créateurs, mais pas seulement — qui un jour sont partis à la recherche d'eux-mêmes. Les cinq émissions sont ouvertes, et sans dogmatisme, laissent s'exprimer les points de vue parfois violents qui décrient, ou portent aux nues, la psychanalyse.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40 L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h 45, E. Ruggieri et B Grand ; 10 h 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Vlaas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Henri Evans (lundi), Michel Berger (mardi), Christian Chabanis (mercredi), Bao-Dai, ex-empereur d'Annam (jeudi), Eugène Riguidel (vendredi) ; 18 h. : Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le télépone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hess ; 1 h., Allô Macha : 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C Barbier : 6 h., P Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h. 30, L Leval ; 8 h 45, S Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P Alfonsi; 15 h., Show-time, de J Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h 30, M Favières ; de 5 h 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P Labro.

13 h 30, Joyeux anniversaire, d'E Pagès ; 14 h 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J Chapus.

18 h 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h 30, Relax Max, avec M Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Henri Salvador ; 13 h 30, Quitte ou double ; 13 h 45, Méridienne ; 16 h., Chercher le disque, avec F Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P Roy ; 19 h., M Toesca et C Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-P Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Les Antilles au temps de l'abolition de l'esclavage (le 8) ; Quand la révolution se levait (le 15) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 14 h., Pierre qui roule, de P Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 20 h. 30, But par but ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Françoise Mallet-Joris ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-match ; 13 h 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J Pradel ; 0 h 5 Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h Club de la presse Georges Marchais (le 9) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Biegel ; 22 h 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs, avec B Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J Amadou ; 10 h., Banco, avec P Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B Spindler et P Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P Saint-Germain.

Lundi 10 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le langage des femmes) ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu.
(Lire notre sélection.)
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La Bible à la naissance de l'histoire.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Les sources régionales du pays de Nice, les sources régionales de la Savoie », avec J. Cuisenier.
11 h. 2, Evénement-musique : Echanges musicaux franco-suisses.
12 h. 5, Agora... avec P. Miquel.
12 h. 45, Panorama : Les mères.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale
14 h., Sons : Enfantines (Elise au bain).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Echo lointain de l'orage », de D. Lessing.
14 h. 47, Bureau de contact (et à 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : La recherche en sciences humaines aujourd'hui.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de P. Grimault, réalisateur de dessins animés.
16 h. 50, Le sommeil et le rêve chez les animaux.
17 h. 32, Quinzaine d'échanges musicaux franco-suisses : Les trois Viennois et l'amitié (Berg, Webern, Schoenberg).
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Présence des arts : Art naïf
20 h., « l'Envol », d'H. Bardijewski, adaptation B. Grzegorzewska, avec M. Cassan, R. Armontel, R. Varte, C. Alers, A. Bedouet, G. Buhr.
20 h. 49, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les analysés parlent.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-MUSIQUE

7 h., *Quotidien musique* ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Autour de « la Passion selon saint Matthieu », par Ph. Beaussant, la cantate avant Bach, œuvres de Zachow, Knupfer, Hickmann, J.-Ch. Bach, Kuhnau, Telemann.
12 h., Musique de table : Musique de charme, « le Mariage secret » (Cimarosa), « Concerto pour harpe » (Boieldieu) ; 12 h. 35, Jazz classique : To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Musique de chambre, par M. Vincent : « Sonate » (Haendel), « Quintette en mi bémol », K 164 (Mozart), « Divertimento » (Stamitz) ; 15 h. 30, « Thrène » (Boucourechliev) ; 16 h., Opéra bouffe : « le Nez », de Chostakovitch.
18 h., Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Concert (Communauté radiophonique des programmes de langue française), en direct « Adagio », création (J. Derbes) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur », opus 46 (H. Vieutemps) ; « Pièce concertante n° 3 » (J. Papineau-Couture), « la Gaieté parisienne », d'après Offenbach (M. Rosenthal), par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. Edgard Doneux, avec Frédéric Lodéon, violoncelle.
23 h., Ouvert la nuit : Pascal Rogé (Debussy, Franck, Ravel) ; 0 h. 5, Portrait de Michaël Tippett.

Mardi 11 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le sexe dans la parole) ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Traditions et coutumes d'un peuple du Karakorum
10 h. 45, Etranger, mon ami : « la tante Julia et le Scribouillard », de M. Vargas-Llosa,
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses : Portrait d'E. Bloch (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora... avec J. Tressel.
12 h. 45, Panorama : « La rive allemande de ma mémoire », avec E. Le Garrec.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Enfantines (la partie de billes).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Echo lointain de l'orage », de D. Lessing (deuxième partie).
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Mille jours pour l'architecture.
17 h. 32, Musique pop, folklore, jazz.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Voir
20 h., Dialogues avec... P. Bourgeade et J.-M. Benoist : « 1980-1990, dix années de fiction ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec D. Dubreuil.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de « la Passion selon saint Matthieu », J.-S. Bach, cantates BMW 105, 71, 61, 68, 51 et 80, avec Ph. Herreweghe.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : chant grégorien, œuvres de Rudel et de B. de Ventadour ; 16 h., « Cristal » (Bayle) ; 16 h. 20, Schubert, ses élèves, ses amis.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : Erik Heidsieck, « Sonate en la bémol majeur », opus 26 ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 34 en ut majeur », K 338 (Mozart) ; « le Tricorne », trois danses (de Falla) ; « Symphonie n° 4 en ré mineur », opus 120 (Schumann), par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti.
23 h., Ouvert la nuit : Manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, L'occupation : œuvres de Jolivet, Messiaen et Poulenc ; 1 h., Œuvres de Franck, Rameau, Locatelli

Mercredi 12 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le plaisir dans la langue) ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Roi sans armes », de F. Sautereau.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses : Concert de l'Ensemble intercontemporain, dir. S. Cambreling (« Kammerkonzert », d'A. Berg) (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : l'Italie
13 h. 30, Soliste : M. Mitrani, clavecin, et R. Elmiger, violon (« Sonate en sol majeur », de J.-S. Bach) ; D. Wurzner-August, piano (« Prélude, choral et fugue », de C. Franck).
14 h., Sons : Enfantines
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Lumière aux fenêtres », de V. Kaverine.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs :
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (la Grèce, première partie).
16 h. 10, Les travaux et les jours... du docteur Stevenin, neuropsychologue.
16 h. 50, Actualité : Qu'est-ce que l'Institut du temps présent ?
17 h. 32, Concert de l'Ensemble intercontemporain : « Kontrapunkte », de Stockhausen : « Dawn Wo », d'E. Nunès.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, La science en marche, avec J. Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
20 h., La musique et les hommes : Frank Martin, l'Européen de la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de « la Passion selon saint Matthieu », la Passion avant Bach, chant grégorien, œuvres de Lassus, Schutz, et A. Scarlatti.
12 h., Musique de table : Musique de charme, « Don Quichotte », actes II et III (Minkus) ; 12 h. 35, Jazz classique : To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos, par Olivier Bernager : 14 h. 10, Les nouveaux répertoires : 14 h. 30, Kaléidoscope (C. Magny, Hendrix, Berio, G. Cape, Kagel, Schoenberg, Beethoven) : 15 h. 30, Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 16 h. 30, Galerie de portraits : Louis XIII ; 16 h. 55, Musique électronique vivante (Schwarz, Dufour, Parmegiani) ; 17 h. 20, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Michel Dalberto, « Sonate D 840 en ut majeur Relique » (F. Schubert).
20 h. 30, Concert donné en l'église Saint-Louis-en-l'Isle (cycle de musiques sacrées) : « Ricercare » (Bach-Webern), « Messe pour chœur mixte et double quintette à vent » (Stravinski), « Messe en mi mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Lied ; 23 h., Aspects inédits de l'opéra italien : « le Barbier de Séville », extraits (Paisiello), « Il Signor Rossini », « Il Signor Bruschino », « Péchés de vieillesse », trois pièces pour piano ; le bel canto, œuvres de Bellini, Donizetti ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 13 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (du bavardage) : à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag...
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses : Portrait d'H. Sutermeister (et à 13 h. 30 et 17 h. 32).
12 h. 5, Agora... avec Valérie-Anne Montassier :
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, L'école genevoise de l'orgue
14 h., Sons : Enfantines
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Fillettes chantantes », de R. Sabatier.
14 h. 47, Les jardins zoologiques.
16 h. 50, Actualité : La musique en question à la SACEM.
17 h. 32, De « Lulu », d'A. Berg, à « Momento », de Stockhausen ou la théâtralité.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies (première partie).
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Les uns les autres », de G. Kaiser, texte français de J. Jourdheuil et H. Schwarzinger, avec P. Trabaud, A. Doat, A. Moya, E. Hirt, etc.
22 h. 11, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque : 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de « la Passion selon saint Matthieu », « Passion selon saint Matthieu », différentes versions (J.-S. Bach), avec N. Harnoncourt, W. Mengelberg, O. Klemperer, H. Rilling
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres d'Auber, Elgar, J. Strauss et Lehar ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur... Brahms : « Symphonie n° 2 », dir. O. Klemperer ; « Symphonie n° 3 », dir. C. Abbado ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas) ; 15 h. 30, « Etude sur les progressives géométriques » (Couroupos) ; 15 h. 40, « Requiem » et « Cantique de Racine » (Fauré) ; 16 h. 25, Le pianiste Walter Gieseking : « Capriccio » (J.-S. Bach), « Marche funèbre dal Signor Contrapunto » (Mozart), « Préludes », livre 2 (Debussy), « Concerto italien » (J.-S. Bach).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : « Trio d'anches » (Auric), « les Soirées de Valfère » (Durey), « Petite suite pour deux instruments en ut et piano » (Honegger), « Danse de la chèvre » (Honegger), « la Cheminée du roi René » (Milhaud), « Trio pour hautbois, basson et piano » (Poulenc), « Quatuor pour vents et piano », création (Tailleferre), par le Quintette à vent français, avec L. Wright, piano ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de Radio-France) : « Quatuor avec piano » (M. Labey), « Trois vœux à un nouveau-né » (Desenclos), « Joueurs de flûte » (Roussel), « Glorioso » (P. Ancelin), « Psyllé » (Desenclos), « le Tombeau de Daphnis » (Desenclos), avec M.-Th. Ibos, violon ; M.-Th. Chailley, alto ; G. Schwartz, violoncelle ; J.-Cl. Ambrosini, piano ; M. Ancelin, flûte ; C. Brilli, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre (Beethoven) ; 0 h. 5, Eurojazz 80 ; 1 h.,

Vendredi 14 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (la mise en genre) ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge... avec le colonel Remy.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses : Concert de l'Itinéraire, dir. A. Bancquart (« Mémoire-érosion », de T. Murail ; « Jour contre jour », de G. Grisey) (et à 16 h.).
12 h. 5, Agora... avec D. Kircher : « Actualité de la Crète antique ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : E. Chojnacka, piano (Chopin, Mathias, Woycicchowski, Wolff) ; M. Lethiec, clarinette, et D. Weber, piano (« Page d'exil », de M. Dautremer).
14 h., Sons : Enfantines
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une passion en Bavière », de Jean Gaudon.
14 h. 47, Vermeer à Delft.
16 h., Pouvoirs de la musique : en direct de Genève.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'humanité après l'australopithèque (deuxième partie).
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu » (première partie).
21 h. 30, Black and blue : Alexis Corner.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : L'architecture de « la Passion selon saint Matthieu », différentes versions, avec N. Harnoncourt, H. Rilling et Ph. Herreweghe.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Luna, Tarrega, et Waldteufel ; 12 h. 35, Jazz classique : To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Cours et monastères d'Espagne : la Catalogne ; 15 h. 45, « Extraits du premier livre du clavier bien tempéré » (J.-S. Bach), par W. Kempff ; 16 h. 30, « Timbres, espaces, mouvement » (Dutilleux), dir. M. Rostropovitch ; « A Sea Symphony » (Vaughan Williams), dir. A. Boult.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (en direct de Baden-Baden) : « Hamlet, poème symphonique » (Liszt), « Concerto pour violon et orchestre » (Veerhoff), « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, roulement de timbales » (Haydn), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Lukas Vis, avec Ch. Edinger, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate en la bémol majeur », opus 26 (Beethoven) ; 23 h., Cycle Pierre Monteux, « le Sacre du printemps » et « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 0 h. 5, Hommage à Jerry Fielding.

Samedi 15 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons.
14 h. 5, L'agriculture en Chine.
16 h. 20, Livre d'or : Echanges musicaux franco-suisses (H. Cuenod, ténor, et R. Dobos, piano : Haydn, Schubert, Schuman, Brahms, Wolf, Strauss, Fauré, Duparc, Debussy, Poulenc, Satie).
17 h. 30, La R.T.B. présente : « Sortie centre Hainaut », avec V. Mostin et J. Deboch.
18 h. 12, Musique enregistrée.
18 h. 30, Entretiens de carême, par les pasteurs P. de Robert et D. Atger :
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman (troisième partie).
20 h., « l'Echappée par le ciel » ou « le Radeau de la Méduse », de M. Sorescu, adapté par A Bentoiu, avec P. Constant, J. Degor, etc.
21 h. 31, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert-promenade : Œuvres de Rossini, Fibich, Paganini, Addinsell, Waldteufel, Nedbal, Eulenberg et J. Strauss.
8 h. 30, Musiques chorales : Jazz Sébastien Bach, par les Swingle Singers.
9 h., Samedi, magazine de Jean-Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « l'Offrande musicale » (J.-S. Bach), « Concerto en mi mineur » (Telemann), par l'Ensemble Secolo Barocco, flûte, et direction M. Debost.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens par O. Bernager : G. Mahler : Le concert du matin des musiciens : J.-S. Bach.
20 h. 5, La Passion selon Saint Matthieu (Bach), dir. Ph. Herreweghe, en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Beethoven, par Eric Rohmer, cinéaste (quatuors, sonates et bagatelles) : 1 h., Œuvres de Vandenbogaerde, E. Brown et E. Varèse.

Dimanche 16 mars

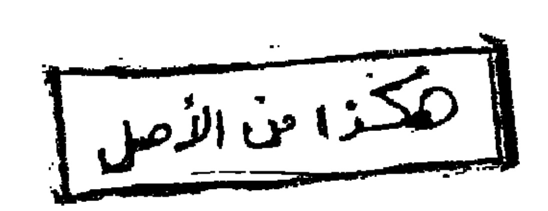
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à Grosbliederstroff (Moselle).
11 h., Regards sur la musique : Samson (« Oratorio », de Haendel), deuxième partie.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Echanges musicaux franco-suisses (et à 16 h. 5).
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Dom Juan », de Molière.
16 h. 45, Conférences de carême, par le R.P. Sintias, à Notre-Dame de Paris :
17 h. 30, Rencontre avec... P. Dehaye.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (troisième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La philosophie.
23 h., Musique de chambre : « Concerto pour violon en la mineur », de J.-S. Bach ; « Gymnastique pour groupe », de D. Detoni ; « Visage I », de R. Depraz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « les Mousquetaires au couvent », actes I et II (Varney), avec G. Bacquier, C. Riedinger, dir. R. Benedetti.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach pour le dimanche Laetare.
10 h. 30, Les petites oreilles.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Suite de Don Quichotte » (Telemann), « la Musica notturna della Strade di Madrid » et « Quintette pour deux violons, un alto et deux violoncelles n° 6 », opus 30 (Boccherini), « Concerto pour clavecin et cors en fa mineur » (J.-S. Bach), avec R. Puyana, clavecin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Estournet.
13 h. 5, Comédie musicale américaine.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Te Deum » (M.-A. Charpentier).
19 h., Jazz vivant : Le Grand Orchestre de Count Basie à Juan-les-Pins, le Big Band de Woody Herman à Nice.
20 h. 5, Le concert du dimanche (présentation).
20 h. 30, Concert (Semaines musicales de Berlin 1979) : « De Natura Sonoris n° 2 pour orchestre » (Penderecki), « Lied des Mephistopheles », « Lied des Unmuts », « Schlechter Trost », « Zigeunerlied » (Busoni-Goethe), « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta, avec D Fischer-Dieskau, baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Préludes pour piano, premier livre » (Debussy), avec G. Robert ; 0 h. 5, Œuvres de Milhaud, Schumann, Villa-Lobos





Jeudi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les entorses.
14 h Les vingt-quatre jeudis
Emission du Centre national de documentation pédagogique : apprivoise-moi ; 14 h. 25, En vacances ; 14 h. 30, Pour de rire ou pour de vrai ; 14 h. 55, La puberté ; 15 h., Des études, pour quel métier ? ; 15 h. 35, S'exprimer par les images et les sons ; 15 h. 50, La télévision scolaire : 16 h., L'énergie, c'est-à-dire... ; 17 h., Quelles aides aux lecteurs ? ; 17 h. 30, L'histoire d'un lycéen.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le retable d'acajou anglais.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Journée nationale du parcours du cœur.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
La majorité : U.D.F. - C.N.I.P.
20 h Journal.
20 h 30 Concert (en direct du Palais des congrès).
Symphonie nº 2 de Beethoven, *Symphonie nº 5, du Nouveau Monde*, de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Karl Boehm.
22 h 10 L'événement.
D'Henri Marque et Julien Besançon.
23 h Sports : patinage artistique.
Championnat du monde (figures libres messieurs).
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 15 Sports : ski.
Slalom géant messieurs.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Sports : ski.
Slalom géant messieurs (deuxième manche).
14 h Aujourd'hui, madame.
Jean Guehenno.
15 h Série : « Mission impossible ».
Enfer à Boradour.
16 h L'invité du jeudi : Mario Monicelli.
17 h 20 Fenêtre sur...
Portrait d'un encyclopédiste : Roger Caratini.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Emilie : Mes mains ont la parole : Ces sacrés parents (le vélomoteur) ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Mont-Oriol ».
D'après Guy de Maupassant ; réal. S. Moati.
(Lire notre article page IX.)
22 h 15 Réception à l'Académie française d'Alain Decaux.
Portrait d'un historien bien connu des téléspectateurs.
23 h 15 A propos de Casta Diva.
Ni un opéra, ni un ballet, ni une pièce de théâtre, mais un spectacle que Maurice Béjart présente au Centre Georges-Pompidou, en collaboration avec l'IRCAM.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules nº 1 : petit carré, petits carrés ; A l'écoute de la Terre : gravité et magnétisme.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.C.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar : histoire de fantôme.
20 h. 30 Trois questions sur la trois.
20 h. 35 (cycle A. Delon) : « Borsalino and Cº ».
Film français de J. Deray (1974), avec A. Delon, R. Cucciola, C. Rouvel, D. Ivernel, A. Falcon, L. Vitrani, R. Kolldehoff.
A Marseille, au début des années 30. Pour venger son associé, un caïd tue son meurtrier. Le frère de celui-ci, un truand italien, lui mène une guerre sans merci.
22 h 15 Journal.

Vendredi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
17 h 30 Découvertes du passé.
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Et le ciel devint noir.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le lait, ce n'est pas seulement pour les enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Hold-Up ».
De J. Stuart ; réalisation P. Sabbagh, avec J. Raymond, M.-O. Mestral, J. Balutin...
Deux amoureux, qui croyaient passer un week-end romantique à la campagne, voient leur plan déjoué.
22 h 20 Sports : patinage artistique.
A Dortmund : championnat du monde (danse).
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les femmes dans le cinéma italien.
15 h Série : « Mission impossible ».
Les aveux.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Albert Camus.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Médecins de nuit ».
Légitime défense.
21 h 35 Apostrophes.
Eloge à la fantaisie.
Avec MM. J. Amado *(Tieta d'Agreste)*, D. Boulanger *(la Dame de cœur)*, F. Coupry *(La Terre ne tourne pas autour du Soleil)*, Mme P. Delay *(l'Insuccès de la fête)*, MM. R. Fallet *(la Soupe au choux)*, P. Trystan *(Histoire sérieuse et drôlatique de l'homme sans nom)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Raimu) : « Mam'zelle Nitouche ».
Film français de M. Allégret (1931), avec Raimu, J. Mareze (N. rediffusion).
En 1880, dans une ville de garnison, Célestin, organiste de couvent, a composé une opérette sous un autre nom. Une pensionnaire délurée, qui a découvert son secret, veut assister à la première représentation, ce qui provoque une folle équipée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : l'île engloutie ; Des livres pour nous : aventures en montagne.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : la facture de l'« Amoco-Cadiz ».
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; reportage : R. Delourme.
21 h 30 Charles Dumont et quatre voix à la clef.
(Lire notre sélection.)
22 h 45 Magazine : Thalassa.
22 h 25 Journal.

Samedi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
La drogue.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, La croisière s'amuse ; 14 h. 45, Un nom en or ; 14 h. 50, Plume d'Elan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 35, Quentin Durward ; 16 h. 30, Le petit chien ; 16 h. 45, Temps X ; 17 h. 25, Spiderman ; 17 h. 45, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 Trente millions amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un.
Eddy Mitchell.
21 h 35 Série : « Anna Karénine » (nº 7).
Réalisation B. Coleman.
Karenine décide de divorcer pour qu'Anna puisse partir avec celui qu'elle aime.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Sports : ski.
Slalom spécial messieurs.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h. 25 Les moins d'vingt et les autres.
15 h. 10 Les jeux du stade.
Ski ; 16 h. : Rugby (en direct d'Ecosse : Ecosse-Angleterre ; Irlande-Galles, 2ᵉ mi-temps).
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Mont-Oriol » (2ᵉ partie).
De Guy de Maupassant ; réal. S. Moati.
(Lire notre article page IX.)
22 h 15 Sports : patinage artistique.
Championnat du monde.
23 h 10 Document : Les carnets de l'aventure.
Glace extrême.
(Lire notre sélection.)
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre :
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : le médecin du travail et le conseiller de prévention.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Belle Epoque ; les Africains : le partage de l'Afrique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar : l'air.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Maurice Ravel.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.
22 h 45 Ciné-regards.
(Lire notre sélection.)

Dimanche 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe en l'église à Pradines (Loire) chez les Bénédictines.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 25 Grand concours de la chanson française.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : « le Signe de justice » (nº 4).
Trois de pique contre le gémeau.
16 h 30 Sports première.
Patinage artistique ; Cyclisme ; Jeu à XIII.
17 h 50 Série : « Commissaire Moulin ».
Le diable aussi a des ailes.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Boulevard du rhum ».
Film français de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, H. Powers, G. Marchand, J. Hahn. (Rediffusion.)
Dans les années 20, au temps de la prohibition, un contrebandier de la mer s'éprend d'une star du cinéma muet à la vue d'un de ses films. Il la rencontre et l'entraîne dans ses aventures.
22 h 30 Concert.
Prélude et Mort d'Iseult, de Wagner, par l'Orchestre national de France, direction E. Jochum.
22 h 50 Sports : boxe.
Championnat du monde des poids moyens.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique) :
Suite de Don Quichotte, de Telemann ; *la Musica notturna delle strade di Madrid, Quintette pour deux violons, un alto et deux violoncelles*, de Boccherini ; *Concerto pour clavier et cors*, de Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Estournet.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Colorado ».
Seules les pierres sont éternelles.
14 h 30 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
16 h 10 Majax : passe passe.
17 h 10 Série : « un Juge, un Flic ».
Le crocodile empaillé.
17 h 45 Les Muppets.
Avec Ray Rogers et Dale Evans.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Pearl ».
Réal. H. Averback et A. Singer.
22 h. 10 Document : « Par elles mêmes ».
Dominique Saudinos, criminologue, chargée des problèmes de l'enfance en difficulté.
22 h. 40 Petit théâtre d'Antenne 2.
Le Bon Exemple, de J. Worms, avec J.-M. Thibault, Rosy Varte et Frédéric Witta.
23 h. 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Pares et J.-L. Orabona. Reportage : « Portrait d'une mère de famille » ; Variétés : Zilouca (Espagne), Meksa (Algérie), Milena (Yougoslavie), M. Dos Santos et J. Gonsalves (Portugal).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Dunkerque ou ballade pour un reuze.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Petrouchka » (trois mouvements) : « Tango », de Stravinski ; au piano : M. Beroff.
17 h 25 Théâtre de toujours : Horace.
De Corneille, par la Société des comédiens-français. (Rediffusion.)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Les grandes villes du monde : San-Francisco.
Réalisation : Daniel Costelle.
Une promenade dans le décor grandiose de San-Francisco, avec, pour guide, un jeune professeur d'urbanisme, Stephen Cohen. Beaucoup de rencontres et d'histoires.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Peter Ustinov.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « l'Ile mystérieuse ».
Film américain de L. Hubbard, M. Tourneur et B. Christensen (1929), avec L. Barrymore, J. Daly, L. Hughes, M. Love, H. Gribbon. (Muet. N.)
En 1850, un homme vivant sur une île secrète met au point un sous-marin pour aller vérifier sa théorie que des créatures semblables aux hommes vivent au fond des mers. Sans rapport avec le roman de Jules Verne, bien qu'il ait servi de référence. Un film d'aventure de la fin du muet. La deuxième partie (le monde sous-marin) touche au fantastique.

A VOIR

A tout cœur

DIVERTISSEMENT :
« CHARLES DUMONT ET QUATRE VOIX A LA CLEF »
Vendredi 14 mars
FR 3, 21 h. 30

La « nouvelle chanson française » est à la mode, elle est lancée par les maisons de disques pour sauver une industrie. C'est aussi l'ambition de donner une forme poétique aux histoires de tous les jours, de dire que le cœur existe et de raconter comment il bat.

Charles Dumont est un « ancien ». Il n'a pas peur des sentiments, il n'a pas peur non plus de cette nouvelle génération qui se veut professionnelle, qui veut colporter la vie. Il chante ses succès, en compagnie de quatre jeunes qui ne sont pas des débutants : Joëlle Baigneaux *(le Cirque, Si tu me donnes les étoiles)*, Jacques Bertin *(les Grands Poètes, Portrait d'Aude)*, Roger Lahaye *(Négative, le Cheval)*, Claudine Regler *(Voyage en toute liberté, S'il fallait refaire le monde)*.



Tout Maurice Ravel

SERIE :
GRACE A LA MUSIQUE
Samedi 15 mars
FR 3, 20 h. 30

Après Schumann, Schubert, Bach et Chopin, l'émission de François Reichenbach « Grâce à la musique » fait une incursion hardie dans la première moitié du vingtième siècle, avant de retrouver Vivaldi, Mozart et Brahms. Ravel, on le sait, n'était pas exactement un révolutionnaire mais on prend soin de nous rassurer : « *Grâce à la magie des mélodies du compositeur et de leur harmonisation, grâce à l'éclat de son talent d'orchestrateur, grâce à l'originalité et à la popularité de ses compositions, Ravel peut fournir le prétexte d'une émission musicale de premier ordre : un régal pour les connaisseurs et, qui sait, une initiation et une heureuse surprise pour les autres...* »

Pour son premier film sur un compositeur du vingtième siècle (Ravel est mort en 1937), François Reichenbach s'est entouré de ceux qui l'ont connu et qui, par un de ces caprices dont le monde parisien a le secret, étaient liés également à la famille du réalisateur : le chef d'orchestre Pierre Monteux, qui était le cousin de sa mère, Paulette Natanson, proche amie de ses parents et de Ravel, à qui elle apportait de petits objets surréalistes dont il était amateur, Serge Lifar, Anon Rubinstein qui participera longuement à cette émission, Mme Jourdan-Morhange, Manuel Rosenthal...

Enfin, François Reichenbach lui-même, lorsqu'il était petit garçon, a rencontré Maurice Ravel, ce qui devrait garantir l'authenticité de cette émission, à laquelle participeront notamment les pianistes François Duchable, Katia et Marielle Labèque, les ballets de Serge Lifar et le violoniste Augustin Dumay. Jean Wiener et Marguerite Long apporteront également de précieux témoignages. De sorte que, si ces deux heures passées en compagnie de Maurice Ravel et de François Reichenbach n'étaient pas éblouissantes, comme on nous le promet, c'est qu'un mauvais génie s'en sera mêlé.

L'existence du cinéma anglais

CINE REGARD
Samedi 15 mars
FR 3, 22 h. 50

Un train qui flâne à travers la campagne verdoyante, une voix féminine, avec une légère pointe d'accent, qui demande s'il existe encore un authentique cinéma anglais. Anne Andreu donne d'emblée le ton de cette vignette télévisuelle. Sans didactisme, sans discours superflu, à l'écoute attentive de ses interlocuteurs, elle sait dégager le sens du propos derrière la saveur des parlers et la différence des accents.

Ken Loach (dont sort ces jours-ci *Black Jack*), Kevin Brownlow (l'auteur de *Winstanley*, vu l'an dernier), tous deux impayablement anglais, l'un avec son parapluie, l'autre avec sa moustache, disent la misère du cinéma de Sa Majesté aujourd'hui, leur effort pour créer autre chose. Karel Reisz, avec l'accent d'un lord, pratique un humour non moins corrosif pour être discret, explique la mise sous tutelle de ce même cinéma par les Américains, dont un producteur « dynamique » offre le portrait hallucinant.

Anne Andreu achève le film en beauté avec une confession de Vanessa Redgrave sur son engagement d'actrice et la leçon morale héritée de son père, le grand acteur Michael Redgrave.

Escalade sur glace

LES CARNETS DE L'AVENTURE
Samedi 15 mars
A 2, 23 h. 10

M. Pierre-François Degeorges parcourt le monde depuis vingt ans en aventurier, et en homme d'images. Vice-président de la Guilde du raid, il y est responsable du secteur audiovisuel, et c'est dans ce cadre qu'il a créé le Festival international du film d'aventure vécue de La Plagne. Antenne 2 lui a confié une nouvelle série, Les carnets de l'aventure.

On assistera donc aux exploits d'expéditions françaises et étrangères à travers des films dont l'intérêt humain et spectaculaire leur a valu des prix dans les festivals spécialisés. Le premier film est *Glace extrême*. Il a été réalisé par Jean-Marc Boivin, qui montre ce qu'est l'escalade glaciaire à travers l'ascension de deux faces nord dans le massif du Mont-Blanc.

A VOIR

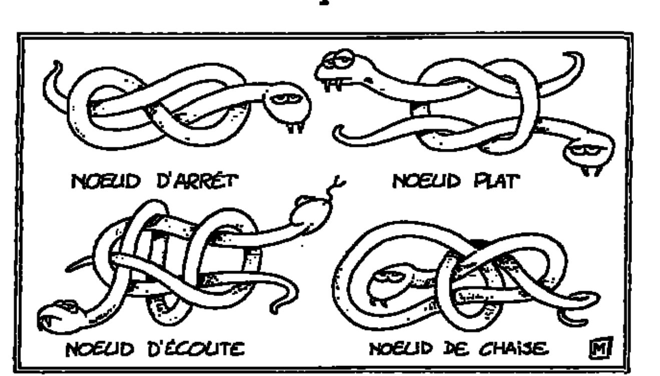
Pierre Dumayet, le bon guide

**MAGAZINE :
NOUVELLES DE L'HISTOIRE
Lundi 10 mars
TF 1, 21 h. 55**

Qui donna le premier, à des femmes, à des ouvrières du dix-neuvième siècle, l'idée de fonder un journal ? Le Père Enfantin, saint-simonien convaincu. *Pourquoi au treizième siècle les paysans de Mâcon vénéraient-ils un chien martyr, baptisé saint Guinefort ?*

A cause d'une croyance selon laquelle les démons voleraient dans leur berceau les petits des hommes pour les remplacer par des créatures à eux. Ces réponses, et leur développement, Pierre Dumayet les a trouvées d'une part dans le livre de Laure Adler, *les Premières Femmes journalistes*, et, d'autre part, dans un ouvrage de Jean-Claude Schmitt, *le Saint Lévrier*. Dans les deux cas, on songe aux légendes. Avec ces deux sujets, fertiles en développements, Pierre Dumayet entame le premier numéro d'un nouveau magazine dont on présume qu'il sera passionnant. Son esprit curieux et son art de raconter tiennent en haleine, il l'a maintes fois prouvé. Et quand pour conclure il fait visiter une exposition actuellement présentée au Musée des arts et traditions populaires, il se transforme en guide, il donne envie d'« aller voir ».

Pierre Dux pour Mauriac



**DRAMATIQUE
« LE NŒUD DE VIPÈRES »
Mercredi 12 mars
TF 1, 20 h 35.**

Pierre Dux prépare actuellement deux émissions où il racontera les grands moments de la Comédie-Française de 1680 à nos jours, et puis un livre où il donnera sa propre vision de la maison, où il a passé dix-sept années. Avant ces rendez-vous, retrouvons-le acteur dans la dramatique de Jacques Trebouta, adaptée par Jean Chatenet et Jean-Claude Chambon du *Nœud de vipères*, de François Mauriac. Suzanne Flon joue à ses côtés, ainsi que Michel Peyrelon, Nelly Borgeaud et Sabine Haudepin.

Le personnage principal du roman, c'est Louis. Louis passe sa vie à se venger de sa femme, il la hait d'autant plus qu'il l'aimait, qu'il pensait en avoir été aimé, lui qui ne croyait pas cela possible. Mais il apprend un jour qu'il n'a été qu'un pis-aller. Sa raison d'exister va être désormais la méchanceté, la volonté de destruction de sa famille, profitant du pouvoir que l'argent lui confère sur les siens. Puis il échappera à la solitude en découvrant l'amour de Dieu.

Portrait d'un encyclopédiste

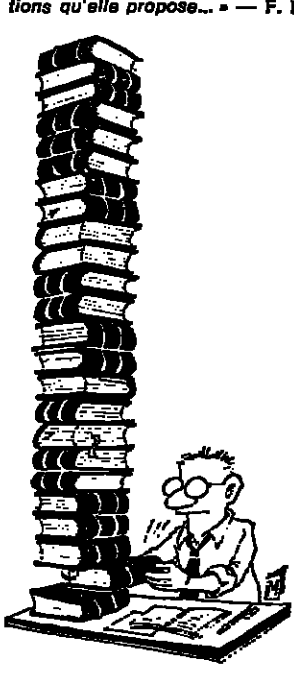
**FENETRE SUR...
ROGER CARATINI
Jeudi 13 mars
A 2, 17 h. 20**

Il faut le vouloir et il faut le savoir pour se lancer dans une telle entreprise : une encyclopédie, tout seul, et pas une petite, vingt-trois volumes de près de deux cents pages chacun), ce n'est pas exactement un dictionnaire de poche. Ils sont parus en 1971, chez Bordas, mais lui, Roger Caratini, parce qu'il lui a fallu un certain nombre d'années, est né en 1924. C'est son portrait que trace cette « Fenêtre sur... » réalisée par Roland Hollinger.

En elle-même l'encyclopédie de Roger Caratini peut permettre sinon d'expliquer du moins d'approcher l'homme. De même que certaines parties de l'œuvre de Diderot et d'Alembert laissent sourdre, malgré leur volonté de détachement, d'objectivité dirait-on aujourd'hui, une part de ce qu'ils furent. Mais Roger Caratini, prenant la mesure de « l'objectivité » lorsqu'il s'agit de l'histoire et de l'essence du monde, a fait passer chaque domaine traité par la voie critique de sa sensibilité, voire au crible de ses propres goûts.

Cela lui permet d'accorder une ligne à Jeanne d'Arc contre six pages à Gengis Khan (la Pucelle près d'un empire, cela se conçoit bien) ; quinze lignes à Molière, contre cinq ou six pages à Proust ou à James Joyce. Cela l'autorise aussi à parler du « mauvais goût de *l'époque napoléonienne* » à propos de Girodet. Mais cela accroît les risques et la vitesse de vieillissement d'un tel ouvrage, car les intérêts d'une époque tournent vite.

Il n'empêche : une œuvre comme celle-ci étonne, et l'on comprend l'admiration exprimée par son auteur au sous-chapitre « Denis Diderot ». « *L'humanisme,* dit-il au cours de l'émission, *c'est le contraire du bouddhisme, c'est la concupiscence à l'état pur.* » Il fait ainsi écho à la préface de Roland Barthes pour l'un des volumes consacrés à la littérature : « *... Une encyclopédie n'est pas un livre de savoir mais un livre de connaissances (...) Elle accepte d'avance le caractère morcelé, hétéroclite, en un mot* pluriel, *des informations qu'elle propose...* » — F. E.



Lundi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 35 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
  Ces chers disparus : Joséphine Baker ; 14 h. 5, Les abeilles de M. Gentet ; 14 h. 25, Cinéma : *Soir de noces*, film américain de K. Vidor (1934), avec G. Cooper, A. Sten, R. Bellamy, H. Vinson, S. Ruhmann, E. Dale. (N.).
  Un romancier, retiré avec sa femme dans une ferme du Connecticut, veut écrire un roman dont une jeune paysanne polonaise sera le personnage. Celle-ci — qui est fiancée — s'éprend de lui.
  15 h. 45, Les rendez-vous de Mireille ; 16 h. 5, La vie à trois âges ; 16 h. 50, Rendez-vous au club ; 17 h. 20, Une vie, une musique ; 17 h. 45, A votre service.
- **18 h TF 4.**
- **18 h 30 L'île aux enfants.**
- **19 h C'est arrivé un jour.**
  Echec à l'empereur.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.**
  Comment acheter des médicaments sans bourse délier.
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Cinéma : « A double tour ».**
  Film français de C. Chabrol (1959), avec M. Robinson, J. Dacqmine, A. Lualdi, J.-P. Belmondo, J. Valérie, A. Jocelyn, B. Lafont, M. David. (Rediffusion.)
  Un bohème apatride fait éclater l'hypocrisie d'une famille bourgeoise d'Aix-en-Provence. Et, au moment où le mari va, enfin, quitter sa maîtresse, sa maîtresse est assassinée.
- **21 h 55 Documentaire : Magazine de l'Histoire.**
  De P. Dumayet.
  (Lire notre sélection.)
- **23 h Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Face à vous.**
- **14 h Aujourd'hui, madame.**
  Les grandes voyageuses.
- **15 h Série : « Enquêtes à l'Italienne ».**
  Hôtel du Paradis.
- **16 h 5 Libre parcours.**
  La préhistoire.
- **17 h Sports : cyclisme.**
  Paris - Nice.
- **17 h 20 Fenêtre sur...**
  Dix ans de médecine ou la santé des Français.
- **17 h 50 Récré A 2.**
  Emilie : Mia-mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h. 35 Magazine : Cartes sur table.**
  Mme Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne.
- **21 h 5 Magazine : Question de temps.**
  Le pari vert.
  Avec M. Jacques Poly directeur de l'Institut national de recherche agronomique.
- **22 h Document : Le temps des cathédrales.**
  Dieu est Lumière.
  Promenade à travers les plus beaux cloîtres du douzième siècle et explication du différend entre les tenants de Cluny et les Cisterciens.
- **22 h. 55 Variétés : Salle des fêtes.**
- **23 h. 35 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h 30 Pour les jeunes.**
  Hebdo-jeunes ; Le lièvre et la tortue.
- **18 h 55 Tribune libre.**
  L'Eglise orthodoxe.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.**
  Professeur Balthazar : le moulin à vent.
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma public : « le Secret ».**
  Film français de R. Enrico (1974), avec M. Jobert, P. Noiret, J.-L. Trintignant, J.-F. Adam, S. Pradel. (Rediffusion.)
  Un homme, évadé de prison et qui se prétend détenteur d'un secret politique, entraîne, dans une tragique aventure, un couple (un écrivain, une femme sculpteur) qui vivait en paix dans une ferme abandonnée des Cévennes.
- **22 h 10 Journal.**

Mardi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 35 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 45 Les après-midi de TF 1.**
  Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
  14 h. 5, Les animaux l'hiver ; 14 h. 30, Série : Sandokan (nº 2), réal. S. Sollima, avec K. Bedi, P. Leroy, C. André ; 15 h. 35, Marins d'eau douce ; 16 h. 35, Chant et contre - chant ; 16 h. 55, Mardi - guide ; 17 h. 20, Livre - service ; 17 h. 50, Cuisine.
- **18 h TF 4.**
- **18 h 30 L'île aux enfants.**
- **18 h 55 C'est arrivé un jour.**
  Un enlèvement pas comme les autres.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.**
  L'habit ne fait pas l'enfant.
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon ».**
  Nº 3 : Le salon jaune.
  Réalisation : Y.-A. Hubert, avec C. Barbier, G. Barbier, J. Bretonnière, C. Charras.
  (Lire notre article page IX.)
- **21 h 30 Lettres d'un bout du monde.**
  Le Brésil : le patriarche et le poète ; réalisation : J.-E. Jeannesson.
  (Lire notre article page IX.)
- **22 h 30 Sports : gymnastique.**
  Coupe de l'Amérique.
- **23 h 10 Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **11 h 15 Sports : ski.**
  Slalom dames à Saalbach.
- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Sports : ski.**
  Slalom dames à Saalbach (deuxième manche).
- **14 h Aujourd'hui, madame.**
  Les commerçants de l'Antiquité.
- **15 h Emissions pédagogiques.**
  Au fil des mailles ; Libre cours.
- **17 h Sports : cyclisme.**
  Paris - Nice.
- **17 h 20 Fenêtre sur...**
  Des regards américains : Helen Keller.
- **17 h 50 Récré A 2.**
  Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 40 Les dossiers de l'écran : « les Cavaliers ».**
  Film américain de J. Frankenheimer (1971), avec O. Sharif, L. Taylor-Young, J. Palance, P. Jeffrey, M. Shamsi, G. Murcell, E. Pohlmann. (Rediffusion.)
  Vaincu dans une course équestre, le fils du vieux chef d'une tribu afghane décide de retrouver son honneur en suivant, à cheval, une route où il risque sa vie à chaque instant.
- **22 h Débat : l'Afghanistan.**
  Avec diverses personnalités afghanes, parmi lesquelles (sous réserve) MM. A. Assefy, M. Tchopan, S. Al Mojaddidi et D. Sultani, président du Front islamique de libération de l'Afghanistan.
- **23 h 30 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h Ministère des universités.**
- **18 h 30 Pour les jeunes.**
  Les couleurs du temps.
- **18 h 55 Tribune libre.**
  L'Institut de prospective politique.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.**
  Professeur Balthazar : l'amour de Balthazar.
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma pour tous : « les Aventures de Tarzan à New-York ».**
  Film américain de R. Thorpe (1942), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, V. Grey, C. Bickford, P. Kelly, C. Wills, C. Kendall, R. Hicks. (N. Rediffusion.)
  Tarzan et Jane viennent à New-York, en avion, pour rechercher Boy, enlevé par des chasseurs, qui veulent l'exhiber dans un cirque.
- **21 h 40 Journal.**

Mercredi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **12 h 15 Réponse à tout.**
- **12 h 30 Midi première.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 40 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.**
  Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 30, Interdit aux plus de 10 ans ; Mission spatiale santé ; 15 h., La pierre blanche (nº 11) ; 15 h. 30, Spécial 10-15 ans : L'odyssée de l'espace ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 16 h. 40, Les infos ; 17 h. 2, Le vol du pélican ; 17 h. 25, Studio 3.
- **17 h 55 Sur deux roues.**
- **18 h 10 TF 4.**
- **18 h 30 L'île aux enfants.**
- **18 h 55 C'est arrivé un jour.**
  Le voyage de Boshi.
- **19 h 10 Une minute pour les femmes.**
  Une famille de rechange.
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
- **19 h. 55 Tirage du Loto.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Dramatique : « le Nœud de vipères ».**
  D'après F. Mauriac ; réalisation J. Trébouta, avec P. Lux, S. Flon, M. Peyrelon, N. Borgeaud.
  (Lire notre sélection.)
- **22 h La rage de lire.**
  Magazine de G. Suffert. Balzac et le bonheur : *Balzac*, de M. Bardèche ; *le Bonheur et autres idées*, de J. Dutourd ; *le Prince et le Marchand*, de P. Barbéris ; Kiosque, avec D. de Margerie et F. Chaslin.
- **23 h Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **11 h 15 Sports : ski.**
  Slalom géant dames.
- **12 h 5 Passez donc me voir.**
- **12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **13 h 50 Sports : ski.**
- **14 h Les mercredis d'aujourd'hui, madame.**
- **15 h 20 Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».**
  Le monorail.
- **16 h 10 Récré A 2.**
  Popeye ; Maraboud'ficelle ; Albator ; Le ski de fond ; Emilie ; Wattoo-wattoo.
- **17 h 25 Sports : cyclisme.**
  Paris - Nice.
- **18 h 10 On we go.**
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Top club.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : Collaro show.**
- **21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain.**
  Un cerveau dans une tête d'épingle.
  De la machine à laver au satellite en passant par les minicalculatrices ou les jouets sophistiqués : les miracles du microprocesseur.
- **22 h 40 Sports : patinage artistique.**
  Championnat du monde.
- **23 h 30 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h Travail manuel.**
  Le couvreur.
- **18 h 30 Pour les jeunes.**
  Truc en troc ; A la découverte de l'Unesco : vaincre le désert.
- **18 h 55 Tribune libre.**
  Recherches et rencontres.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.**
  Professeur Balthazar : l'horloge de Balthazar.
- **20 h Les jeux.**
- **20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Maldonne ».**
  Film français de S. Gobbi (1968), avec P. Vaneck, E. Martinelli, R. Hossein, J. Topart, R. Coggio, J. Castelot, D. Moosmann, R. Dalban.
  Un pianiste désargenté accepte de prendre la place et l'identité — pour une affaire d'héritage — d'un homme porté disparu, auquel il ressemble, et dont la femme est amnésique. Il tombe dans un piège.
- **22 h Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 10 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : La malle de Hambourg ; 21 h., *Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos*, film de M. Frank.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : Les années d'illusion ; 21 h. 5, *la Fin du jour*, film de J. Duvivier.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *l'Histoire d'Adèle H.*, film de Fr. Truffaut, avec une interview d'Isabelle Adjani. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Wallonie immédiate ; 20 h. 25, Emission wallonne ; 21 h. 10, Les Macloteś de Jacques Morayns.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le voyage de Charles Darwin ; 21 h. 20, Portraits de révolutionnaires : Trotski (première partie) ; 21 h. 50, Anatole : piano encore.

MARDI 11 MARS

- TELE - LUXEMBOURG : 20 h., série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Zorba le Grec*, film de M. Cacoyannis.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 5, *le Fantôme de Zorro*, film de Fred C. Brannon.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *le Dernier Regard de l'Aigle*, téléfilm de J.-J. Lagrange ; 21 h. 40, Parole d'hommes. — *R.T.B. bis* ; 19 h. 55, Musiscope (variétés) ; 21 h., The Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Tel Quel, magazine d'information ; 21 h. 15, *Dollars*, film de Richard Brooks.

MERCREDI 12 MARS

- TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *les Hatfields et les McCoys*, film de C. Ware.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *le Naïf aux quarante enfants*, film de Ph. Agostini, d'après Paul Guth.
- TELEVISION BELGE : 20 h., feuilleton : Les visiteurs ; 20 h. 55, Au nom de la loi ; Suivi de : *L'homme et la musique* : Yehudi Menuhin. — *R.T.B. bis* ; 20 h. (et à 22 h. 50), Championnats du monde de patinage artistique en Eurovision ; 22 h. 20, Arts Hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 20, *le Dictateur*, film de Charlie Chaplin.

JEUDI 13 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Starsky et Hutch ; 21 h., *Et Dieu créa la femme*, film de R. Vadim.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *Face d'ange*, film de M. Cloche et R. Owens.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *les Galettes de Pont-Aven*, film de Joël Seria ; 21 h. 55, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Risquons tout (jeu) ; 21 h. 10, Concert ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent : l'Allemagne de Strauss ; 21 h. 25, série : La taupe ; 22 h. 15, L'antenne est à vous : la société suisse des troupes sanitaires.

VENDREDI 14 MARS

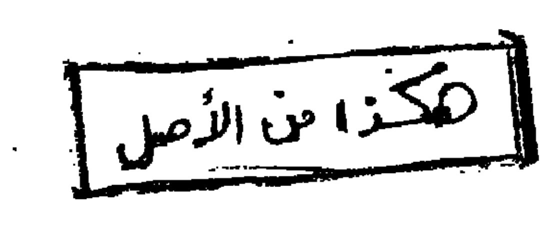
- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 55, série : Sauve qui peut ; 21 h., *les Missiles d'octobre*, film d'A. Page.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *le Vin rouge* (première partie), film d'Andrey Lettrich.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 21 h. 10, *le Charme discret de la bourgeoisie*, film de Luis Bunuel. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-sports ; 21 h. 10, feuilleton : La légende irlandaise ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction J.-M. Auberson ; 22 h. 20, Une histoire de la médecine : l'hôpital, de la charité à l'ordinateur.

SAMEDI 15 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Passeport pour l'oubli*, film de V. Guest ; 21 h. 40, Ciné-sélection ; 22 h. 10, *le Pirate*, film de V. Minnelli.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *Tendre Voyou*, film de J. Becker.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *la Kermesse des aigles*, film de George Roy Hill ; 22 h. 10, Risquons tout (jeu).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, série : Les nouveaux du sixième étage ; 21 h. 15, Chansons à la carte ; 22 h. 40, Sports.

DIMANCHE 16 MARS

- TELE - LUXEMBOURG : 20 h., série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Liaisons dangereuses*, film de R. Vadim.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Liberté surveillée*, film de Vladimir Voitchek.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, variétés ; 21 h. 15, *Ike*, téléfilm de Melville Shavelson.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Charter 2000*, film de Fernand Pluot ; 21 h. 35, Jean Lacouture à « La voix au chapitre » ; 22 h. 30, Vespérales : vieilles églises.



Entretien avec Serge Moati, interprète et réalisateur de « Mont-Oriol »

Maupassant antisémite

MATHILDE LA BARDONNIE

A partir de Mont-Oriol, *un roman de Guy de Maupassant, Serge Moati a réalisé deux films d'une heure et demie chacun qui correspondent de très près aux deux parties de l'ouvrage. Il ne s'est pas contenté de rester derrière la caméra. Il a interprété lui-même le personnage d'Andermatt, cet homme d'affaires juif qui transforme une modeste ville d'eau en vaste station thermale :* « Mont-Oriol » est un roman sur l'argent qui broie les êtres et les destins, *dit Serge Moati,* il y a dans cette œuvre un côté « mille-feuilles » où tout s'imbrique : l'analyse sociale et l'histoire d'amour. » *Il ajoute aussitôt :* « Mais c'est surtout le thème de l'antisémitisme qui m'a touché. »

« Geneviève Dormann, qui a signé avec vous l'adaptation de Mont-Oriol, *a fait savoir qu'elle jugeait antisémites les images que vous en avez tirées.*

— Je ne souhaite en aucun cas entamer une polémique inutile. Le scénario qu'a établi Geneviève Dormann m'a satisfait complètement. Nous avons, à sa demande, supprimé quelques séquences comme celle où Gontran de Ravenelle s'acharne à fouetter la statue d'Andermatt, son beau-frère, le juif. Le plan était peut-être trop violent. Mais je ne couperai jamais celui, par exemple, où il est question du livre de Drumont : *la France juive,* qui parut en 1886, la même année que *Mont-Oriol.* Maupassant y fait allusion très clairement ; je n'ai pas fait un film contre les juifs, j'ai transposé une histoire globalement antisémite. Car antisémite, Maupassant l'était, de façon raisonnable et tranquille. Il écrit à cette époque où l'on considère qu'un brasseur d'affaires ne peut être que juif. Oh ! il n'aurait sûrement pas été un nazi, mais il fait partie de ceux qui, à la fin du dix-neuvième siècle, ont préparé le lit de l'affaire Dreyfus. Il a d'ailleurs eu, après la parution de *Mont-Oriol,* les pires ennuis dans les salons juifs qu'il fréquentait.

» Mais tout l'intérêt du personnage d'Andermatt, et ce pour quoi il me plaît, à moi en tant que réalisateur, en tant qu'acteur et en tant que juif, tient à ce qu'il doit être vu de façon ambivalente. C'est cette ambivalence qu'il fallait montrer.

» Car, enfin, il y a un espace entre ce que j'appellerais le « *syndrome* d'Holocauste », cette vision limitée au pauvre juif persécuté dans les camps, et son inverse haineux montré par exemple dans *le Juif Süss,* de Weight Arlan. Andermatt a des bons et des mauvais côtés, il est à la fois intelligent et stupide, généreux et mesquin, clairvoyant et aveugle. Il est dans la lignée des juifs tels que la société française les perçoit depuis le Moyen Age : les seuls à pouvoir parler d'argent impunément. Les seuls à représenter une force de mouvement et de proposition. Nier cette spécificité attribuée aux juifs serait faire comme s'il n'y avait jamais eu d'antisémitisme en France. Ce serait nier le mal.

» Il y a chez Andermatt un côté enfant, très pur. Il parle de sa ville d'eau comme d'un train électrique. Ce qu'il aime, ce n'est pas l'argent pour l'argent, mais la force de l'argent, sa force de création et de vie. Il est comme un gros bébé joufflu, et, cela, Maupassant le précise. Bien sûr, il a la puissance, mais, étant juif par constitution, il se trouve en perpétuel état de boulimie, d'avidité. Il court toujours comme s'il savait qu'il devait mourir vite. Il entreprend à seule fin d'exister, puisqu'il n'existe que par ce qu'il a. Avant de faire le film, j'ai observé des hommes d'affaires juifs : ils ne se comportent pas tout à fait comme les autres. Ils se sentent perpétuellement en jeu, dans les deux sens. « *En jeu : ludique* », mais aussi « *en jeu : menacé* ». Pour un Rothschild légitime, combien de juifs tunisiens — ce sont ceux que je connais — dans l'inquiétude de tout perdre, millionnaires un moment et contraints plus tard de repartir de zéro ?

— Comme assez souvent à propos de vos films certains vous reprochent d'avoir projeté dans Mont-Oriol *des inquiétudes personnelles.*

— Je suis en parfaite tranquillité avec le roman. Je l'ai incarné. Je ne l'ai pas détourné. J'ai d'ailleurs la caution de Marie-Claire Bancquart, qui est une spécialiste de Maupassant. Toute création est personnelle. Et encore heureux. A partir du moment où je choisis tel ou tel acteur, où je place ma caméra de telle ou telle façon, je m'implique. C'est légitime, élémentaire. Sauf à considérer ce métier comme celui d'un fonctionnaire des P.T.T. On ne peut être absent de ce qu'on fait à moins de faire une œuvre molle. Renoir adaptant *la Bête humaine* a fait du Renoir. Et alors ? N'a-t-il pas été fidèle ? Le respect confiné est une hypocrisie complète. Bien sûr, il y a dix autres adaptations possibles de *Mont-Oriol,* est-ce une raison pour dire : surtout, n'y touchez pas ! comme on enjoint à Gainsbourg de ne pas toucher à *la Marseillaise !*

— Pourquoi avoir joué vous-même le rôle d'Andermatt ?

— Tout simplement parce que j'en avais très envie. Depuis l'âge de douze ans où François Truffaut m'avait demandé de jouer un petit rôle dans *les Quatre Cents Coups,* j'avais ce désir de jouer un jour la comédie. Or je n'ai pas pris la décision facilement. A la télévision, je suis le premier réalisateur à avoir fait cela, alors que ce n'est pas rare au cinéma. C'est ma première expérience de la féminité. C'était étrange de m'entendre dire le matin par la maquilleuse que j'avais moins bonne mine que la veille, ou par l'habilleuse que tel costume m'amincissait plus qu'un autre. C'était drôle de se faire tendre un miroir, de devoir assumer son poids, se réconcilier avec son physique.

— Le personnage de Christiane, la femme d'Andermatt, le seul qui évolue sensiblement, semble estomper les autres et passer au premier plan.

— Oui, et tant mieux. Le thème central de *Mont-Oriol,* où toutes les amours vont sans espoir vers le néant, c'est bien la naissance d'une femme qui, de petite coquette des beaux quartiers qu'elle était, devient, à travers le malheur, un être qui est entré dans le sérieux du monde. Christiane est capable de dire à Brétigny qui l'a abandonnée : « *Je fais des vœux pour votre bonheur.* » Ce sont les derniers mots du livre. Et il y a quelque chose de très cérémonial dans cette scène, quelque chose qui ressemble à un rituel de mise à mort ou d'initiation. Christiane est devenue une grande. Il ne faut pas oublier non plus ce qu'étaient les femmes pour Maupassant, et comment il les considérait, comme des « vases vides », en attente des « pages blanches » que les hommes seuls pouvaient rendre signifiantes. Et sa peur panique de la femme enceinte, maternelle ou seulement aimante. »

● « Mont-Oriol » : jeudi 13 et samedi 15 mars, A 2, 20 h. 35.



GERARD MATHIEU.

« La Fortune des Rougon » en feuilleton

Zola ?

CLAUDE SARRAUTE

Il était féroce, Zola. Il était sans pitié pour ceux qu'il n'aimait pas, pour ces Rougon dont vous voyez se dessiner, de jeudi en jeudi, les contours et les comportements. Pierre, ce fils de paysan, empâté, blafard, avide, haineux, grossier, est à ses yeux d'un entêtement de brute, d'une sournoiserie de bête sauvage. Et ce rôle, à qui l'a-t-on confié ? A Christian Barbier, catalogué dans notre esprit comme un brave cœur, un peu lourd peut-être, mais totalement honnête.

Quant à sa femme, la ravissante Jacqueline Gautier, pour Zola, en 1852, c'est une vieille — elle a largement dépassé la cinquantaine — aux dents branlantes, une naine au visage à museau de fouine, au regard en trou de vrille.

Les autres sont tous très ressemblants, et d'abord Madeleine Robinson, la mère, déséquilibrée, détraquée par des crises et des convulsions, toute à ses sens, toute à ses nerfs, placide cependant, absente. Une grande actrice.

Philippe Lemaire, excellent lui aussi, *n'a pas gâté son Macquart,* Antoine, le fils bâtard, la brute avinée, le républicain de cabaret qui trahira au lendemain du coup d'Etat ses camarades pour 1 000 balles. De ce côté là, ça va.

Ce qui cloche, c'est la coloration de cette série de tableaux, dont l'éclairage très sombre côté Macquart, très voilé côté Rougon, fausse totalement le sens du livre. Un livre mis à plat, complètement banalisé par Emmanuel Roblès. Plus de retours en arrière, plus d'allées et venues entre le salon jaune où les Rougon, petits rentiers au bord de la misère, abritent avant le 2 décembre les partisans du prince-président et les adorables, les désolantes, amours des deux enfants, Miette et Silvere, trouée de lumière sur la sombre toile de fond de Plassans, cette petite ville de Provence évoquée par Zola en termes d'une sauvage, d'une implacable virulence.

Ce qui manque le plus ici, c'est bien ça, c'est sa voix, ce sont ses descriptions des gens, des caractères, son mépris furieux, vengeur, pour l'usurpateur, pour la réaction, et pour cette petite bourgeoisie bientôt enrichie, gorgée du sang des innocents. C'est cet hymne frémissant à l'égalité, à la fraternité, qui sous-tend des pages noircies d'une plume rageuse et désespérée.

Ça va s'arranger un peu, vous verrez ; les deux derniers épisodes sont mieux construits, plus souples et plus fidèles au récit, car enfin tout est là. Pourquoi adapter un roman à la télévision si c'est pour en trahir l'esprit, sinon la lettre ? A moins, bien sûr, d'un parti pris, d'une transposition voulue en d'autres temps, en d'autres lieux. Impossible pour les Rougon-Macquart puisque, aussi bien, leur seul intérêt, leur unique propos, c'est l'évocation réaliste, quasi scientifique, d'un milieu, d'une époque, c'est l'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire et c'est, par la force et l'emportement du style, le plus impitoyable des réquisitoires.

● Jeudi 13 mars, T.F. 1, 20 h. 30.

Portrait du Brésil, par Jean-Emile Jeannesson

Contrastes

MARCEL NIEDERGANG

EXCELLENTE série en trois volets sur le Brésil réalisée par Jean-Emile Jeannesson : le Nord-Est, Sao-Paulo et l'Amazonie. C'est une enquête sérieuse, documentée, chaleureuse, bien montée, qui va au fond des choses. La couleur, le folklore ne sont là que pour appuyer et souligner la démonstration. En bref, du reportage digne des « Cinq colonnes à la une » de la bonne époque. Une réserve pourtant : les deux premières parties sont nettement supérieures à la troisième dont on attendait trop peut-être. L'intérêt est moins soutenu dans la séquence amazonienne, en dépit de très belles images, et les procédés sont trop évidents, encore que difficilement évitables en raison du thème choisi.

Cela dit, Jeannesson sait tenir son public en haleine. Il a le sens du récit, des contrastes, de l'humain. Il est vrai que le sujet est en or : ce Brésil bouillonnant, toujours mouvant, continent dans un continent, dont Gilles Lapouge dit joliment : « Ce pays en est toujours à *tirer la langue sur ses brouillons. Une esquisse est juste entamée qu'il la jette au panier pour essayer une autre...* » Quelque chose se passe dans ce Brésil soumis depuis mars 1964 à la férule des militaires. Une véritable libéralisation a été amorcée. Les exilés politiques sont enfin rentrés au pays. Parmi eux, Miguel Arraes, l'ancien gouverneur de Recife, qui a fait un retour triomphal dans son Pernambuco, mais n'en reste pas moins très réservé sur les chances et la portée de la démocratisation des institutions.

Quelque chose en tout cas bouge au niveau des structures sociales et économiques. A Sao-Paulo, gigantesque métropole de onze millions d'habitants, des syndicats se sont imposés pour la première fois depuis quinze ans. Un dirigeant des métallos, Luis da Silva, dit Lula, est en quarante jours devenu un chef charismatique et un homme avec qui le pouvoir doit compter. Les patrons, porte-parole des toutes-puissantes multinationales, s'interrogent. Les plus intelligents, les plus lucides ont compris qu'il était vain de lutter contre ce courant et que l'heure des compromis était venue. Tel est le cas de Mario Carneiro, quadragénaire de charme, manager, Brésilien d'origine italienne, symbole parfait d'un Brésil plus préoccupé jusqu'à présent de rentabilité et d'expansion que de défense des intérêts nationaux. Le duel ou le dialogue par personnes interposées, entre Carneiro, patron de combat, et Lula, syndicaliste porté par la vague du premier vrai prolétariat brésilien, est sans conteste le moment de bravoure de cette série.

Mais Sao-Paulo, locomotive du Brésil, n'est pas tout le Brésil. Le Nord-Est surpeuplé, misérable et *magnifique,* reste ce vaste réservoir de main-d'œuvre à bon marché pour les entreprises du Centre-Sud et de Sao-Paulo. Les structures féodales de la colonie n'ont, à peu de chose près, guère changé. Droit de cuissage, maison du maître et cases des esclaves, exploitation et bonne conscience pimentée de recettes de civisme et de morale : c'est le vieux Brésil du sucre, désuet et cruel. L'admirable dom Helder, évêque de Recife, continue sans trêve de défendre les pauvres parmi les pauvres. Les ménestrels vont dans les villages du *sertao,* où le machisme se porte toujours bien. Mais les caciques sont toujours là.

Jeannesson a choisi la méthode du portrait et s'il donne parfois l'impression de pousser le trait jusqu'à la caricature, c'est que les contrastes sont violents sous le ciel brésilien. Son patriarche du Nord-Est, maître tout-puissant, est tellement pénétré de ses certitudes qu'il n'a même plus le sens du ridicule. Et son entourage avec lui. Il y a un fil conducteur — volontaire ? — dans cette suite de trois récits. L'homme du Nord-Est est partout présent, un signe, s'il en fallait, du rôle exemplaire joué par cette région dans le développement du géant de l'Amérique du Sud.

● Lettres du bout du monde : *Le patriarche et le poète.* Mardi 11 mars, TF 1, 21 h. 30.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Soir de noces
DE KING VIDOR

Lundi 10 mars
TF 1, 14 h. 25

★ Il y a maintenant un véritable ciné-club dans l'émission « D'hier et d'aujourd'hui ». On y trouve des films célèbres ou très rares comme celui — beau drame de passion et de mœurs paysannes dans le Connecticut — dû à King Vidor. *Soir de noces* appartient à un cycle Gary Cooper. L'acteur est excellent dans le rôle d'un romancier pris entre une œuvre à créer et les vertiges de l'amour. Mais on y redécouvrira Anna Sten, comédienne d'origine russe, dont Samuel Goldwyn voulut faire à tort une nouvelle Marlène Dietrich et qui n'avait rien d'une star sophistiquée.

Le Secret
DE ROBERT ENRICO

Lundi 10 mars
FR 3, 20 h. 30

★ Un secret non révélé conduit à la mort les imprudents qui s'en approchent. Action politique d'agents implacables ou folie ? Le roman de Francis Ryck tire du côté de Kafka et Robert Enrico a suivi cette piste dans un récit habilement semé d'ambiguïté, de fantasmes, d'angoisse. Un beau trio : Marlène Jobert, Philippe Noiret et Jean-Louis Trintignant, le meneur d'un jeu absurde.

A double tour
DE CLAUDE CHABROL

Lundi 10 mars
TF 1, 20 h. 35

★ Belmondo, qui s'appelle Laszlo Kovacs, s'en prend à l'hypocrisie d'une famille bourgeoise, du côté d'Aix-en-Provence. L'assassinat de la belle voisine, italienne, maîtresse du mari jette le trouble dans un nœud de vipères à la Mauriac que Chabrol a disséqué avec délectation, appuyant les traits grossiers et sarcastiques des dialogues de Gegauff. Il y a du mauvais goût (défi à la bêtise), un peu de psychanalyse (l'étrange personnage d'André Jocelyn, des acteurs disparates, mais aussi d'excellents moments de mise en scène à la Hitchcock.

Les Aventures de Tarzan à New York
DE RICHARD THORPE

Mardi 11 mars
FR 3, 20 h. 30

★ Johnny Weissmuller, empâté, a mis un complet veston pour se rendre à New-York (où Boy a été emmené de force). Il jette son cri d'homme-singe sous la douche, escalade les buildings comme King Kong et plonge du pont de Brooklyn. On peut trouver cela amusant, à la rigueur.

Les Cavaliers
DE JOHN FRANKENHEIMER

Mardi 11 mars
A 2, 20 h. 35

★ Conflit de générations, chevauchées et violence en Afghanistan. Rien à voir avec l'actualité. C'est tiré d'un roman de Joseph Kessel et le film (superproduction hollywoodienne) mise sur le pittoresque folklorique. Il y a du brio dans la réalisation mais on admire surtout les cavaliers chapandaz dans leurs exercices. Accrocher à cette œuvre romanesque et dépaysante, à ce drame de la haine, de l'orgueil et de l'honneur, un débat qui devrait être politique, c'est un tour de force !

Maldonne
DE SERGIO GOBBI

Mercredi 12 mars
FR 3, 20 h. 30

★ Gobbi n'a pas apporté, comme Clouzot et Hitchcock, des thèmes et un style personnels à cette adaptation d'un roman de Boileau-Narcejac. Mais, si l'on ne s'arrête pas aux invraisemblances de l'intrigue, on peut frémir — avec plaisir — à ce mélodrame d'angoisse où Pierre Vaneck (très bien utilisé) est piégé par un criminel de guerre nazi que recherchent des justiciers.

Borsalino and Co.
DE JACQUES DERAY

Jeudi 13 mars
FR 3, 20 h. 30

★ Alain Delon (producteur du film et vedette omniprésente) venge la mort de Belmondo, assassiné à la fin du premier *Borsalino* (1969). Retour de manivelle de la guerre des gangs, mais ce n'est pas *Scarface* ni le film noir américain ; Jacques Deray n'a joué que sur des conventions et des archétypes. Seules raisons de voir le film : Catherine Rouvel et les décors de François de Lamothe, reconstituant le Marseille faisandé des années 30.

Mam'zelle Nitouche
DE MARC ALLEGRET

Vendredi 14 mars
A 2, 23 heures

★ L'opérette 1880 d'Hervé mise en images aux débuts du parlant. Ni théâtre ni cinéma. Il en reste surtout, alourdies, chargées d'effets par Raimu qui s'en donne à cœur joie, les situations de vaudeville. La musique n'est pas bien servie. La chanteuse Janie Marèze (un filet de voix) est restée célèbre pour son interprétation dans *la Chienne* de Jean Renoir à la même époque.

Boulevard du rhum
DE ROBERT ENRICO

Dimanche 16 mars
TF 1, 20 h. 35

★ Pour Brigitte Bardot, en star du cinéma muet, et Lino Ventura, contrebandier amoureux de l'étoile, bourlinguant ensemble dans les Caraïbes, à l'époque de la prohibition. Gros budget, hommage au cinéma américain des années folles, un goût de rétro, mais un rythme languissant malgré les morceaux de bravoure. On s'amuse à cause du couple insolite : la star a une âme d'aventurière et l'aventurier un cœur de midinette.

L'Ile mystérieuse
DE LUCIEN HUBBARD

Dimanche 16 mars
FR 3, 22 h. 35

★ Commencé en 1926 par Maurice Tourneur, qui ne s'entendit pas avec Irving Thalberg, repris par Benjamin Christensen, ce film, dont le tournage dura plus de deux ans, fut mis au point et signé par Lucien Hubbard au moment où l'arrivée du parlant posait des problèmes. Certaines scènes furent post-synchronisées. Bien que le roman de Jules Verne soit cité au générique, le scénario n'a rien à voir avec son intrigue. Dans la deuxième partie, *l'Ile mystérieuse* donne (les effets spéciaux sont étonnants) une vision fantastique d'un monde sous-marin avec iguane géant, pieuvre immense et petits hommes étranges vivant au fond de la mer.

FÉVRIER 1980 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

1. — **ESPAGNE** : Après un attentat de l'E.T.A. qui provoque la mort de six gardes civils, le gouvernement charge un général de coordonner l'action policière au Pays basque (2, 3-4 et 6).
6. — **CAMBODGE** : Les personnalités participant à la « Marche pour la survie du Cambodge » ne peuvent franchir la frontière khméro-thaïlandaise (8).
8. — **EL SALVADOR** : Alors que se multiplient les prises d'otages et les attentats, les Etats-Unis proposent à la junte une aide économique et militaire subordonnée à sa capacité de mettre en œuvre des réformes (10-11, 14, 24-25 et 26).

LA PRISE DE POUVOIR DE M. BANI SADR

6. — M. Bani Sadr fait libérer le ministre de l'information incarcéré à la demande des « étudiants islamiques » (7 et 8).
7. — Le Conseil de la révolution est contraint de céder à M. Bani Sadr la plupart des pouvoirs exécutifs que le Conseil s'était attribués (9).
7. — Le président Carter confirme sa décision d'ajourner l'application des sanctions contre l'Iran pour tenter de régler le problème des otages américains par la voie diplomatique (9).
17. — M. Waldheim désigne officiellement les cinq membres de la commission internationale chargée d'enquêter sur les « violations des droits de l'homme » sous le régime du chah. Les cinq « sages » n'arrivent à Téhéran que le 23 (du 15 au 19, 26).
19. — L'imam Khomeiny confie le commandement en chef des armées à M. Bani Sadr, alors que les militaires exigent la création de conseils islamiques dans l'armée (20).
23. — Le sort des otages américains, détenus depuis cent douze jours, sera décidé par l'Assemblée nationale islamique qui sera élue en mars, annonce l'imam Khomeiny. Leur libération ne devrait donc pas intervenir avant dix semaines (24-25 et 28).
27. — Alors que la commission d'enquête de l'ONU n'est pas encore autorisée à rencontrer les personnes détenues à l'ambassade américaine, on précise aux Nations unies que la commission ne publiera son rapport que si la libération des otages est assurée (29).

8. — **ISLANDE** : M. Gunnar Thorodsen (conservateur) forme un cabinet de coalition de centre-gauche après deux mois de crise politique (10-11).
9. — **ONUDI** : La troisième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, ouverte le 21 janvier, s'achève sur un constat d'échec du dialogue entre les pays industrialisés et le tiers-monde (12).
10. — **YOUGOSLAVIE** : Aggravation de l'état de santé du président Tito, amputé, le 20 janvier, de la jambe gauche (à partir du 12).

11. — **R.F.A.** : Le tribunal de Cologne condamne Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris, et ses deux coaccusés, Herbert Martin Hagen et Ernst Heinrichsohn, respectivement à dix, douze et six ans de prison. Le 16, les trois condamnés sont incarcérés (13 et 19).

12. — **ITALIE** : Assassinat à Rome du professeur Vittorio Bachelet, vice-président du conseil de la magistrature (13 et 14).

15. — **ETATS-UNIS** : Le relèvement du taux de l'escompte de 12 % à 13 %, lié à l'accélération de l'inflation (1,4 % de hausse des prix en janvier), provoque une nouvelle montée des taux d'intérêt (24-25).

15. — **POLOGNE** : A l'issue du huitième congrès du parti ouvrier unifié, M. Piotr Jaroszewicz est démis de la présidence du conseil et écarté du bureau politique. M. Edvard Babiuch devient chef du gouvernement, le 18 (16, 17-18 et 20).

15-20. — **ITALIE** : La démocratie chrétienne s'oppose, au cours de son quatorzième congrès, à tout partage du pouvoir avec le parti communiste (19 et 22).

16. — **URUGUAY** : Le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné depuis vingt-six mois, est expulsé vers la France grâce aux pressions internationales (14 et 19).

17. — **INDE** : Mme Gandhi obtient la dissolution des assemblées de neuf Etats où l'opposition était au pouvoir (19, 20 et 21).

18. — **CANADA** : Le parti libéral de M. Pierre Elliott Trudeau obtient la majorité absolue aux élection fédérales, après neuf mois de gouvernement conservateur (20 et 21).

19. — **TURQUIE** : L'état de siège, en vigueur dans dix-huit provinces, est reconduit et étendu aux provinces d'Izmir et du Hatay. A Izmir, des affrontements ont lieu, depuis le 8, entre les forces de l'ordre et des ouvriers qui protestent contre des licenciements collectifs (15, 16, 19 et 21).

25. — **PROCHE-ORIENT** : La décision américaine de livrer des armements à l'Egypte, pour un montant de 4 milliards de dollars, suscite des inquiétudes en Israël (27).

25. — **SURINAM** : Coup d'Etat militaire dirigé par un groupe de sous-officiers dans cette petite République sud-américaine, ancienne colonie hollandaise, indépendante depuis novembre 1975 (27 et 28).

26. — **ETATS-UNIS** : Aux élections primaires du New-Hampshire, M. Jimmy Carter l'emporte sur M. Edward Kennedy chez les démocrates ; M. Ronald Reagan sur M. George Bush chez les républicains (26 et 28).

26. — **PROCHE-ORIENT** : Ouverture officielle des relations diplomatiques entre l'Egypte et Israël (27 et 28).

26. — **TUNISIE** : M. Hedi Nouira, premier ministre, est hospitalisé à Paris, à la suite d'un malaise d'origine vasculaire (28/II et 2-3/III).

27. — **COLOMBIE** : Des révolutionnaires investissent l'ambassade de la République Dominicaine au cours d'une réception et prennent en otages une quarantaine de personnes dont quatorze ambassadeurs. Ils réclament la libération de trois cents de leurs camarades et une rançon de 50 millions de dollars (à partir du 29).

27-29. — **RHODESIE** : Victoire de M. Robert Mugabe, aux premières élections multiraciales. Président de la ZANU-P.F., l'aile radicale du mouvement nationaliste, il obtient 57 sièges sur les 80 réservés aux Africains dans la future Assemblée de 100 membres. Les 20 députés blancs, élus le 14, sont tous membres du Front rhodésien de M. Ian Smith (5/III).

28. — **ESPAGNE** : En Andalousie, l'échec du référendum bloque pour cinq ans la procédure d'accession à l'autonomie (1/III).
29. — **CHINE** : A l'issue de la 5e session du comité central du P.C. chinois, l'ancien président Liu Shaoqi, destitué en 1968 et décédé en 1969, est réhabilité. Les promotions à la direction du parti indiquent d'autre part que M. Deng Xiaoping renforce sa position (1 et 2-3/III).
29. — **THAILANDE** : Le général Kriangsak présente sa démission, dix-huit jours après avoir formé son troisième cabinet (1/III).

LES SUITES DE L'ATTAQUE CONTRE GAFSA

4. — Mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli et du consulat à Benghazi pour protester contre le soutien apporté par Paris à Tunis (5 et 6).
7. — La Tunisie affirme posséder des « preuves incontestables » de la responsabilité de la Libye dans l'attaque de Gafsa et de la volonté de Tripoli d'impliquer l'Algérie (9).
10. — Le colonel Kadhafi déclare que la Libye s'opposera par tous les moyens, y compris la guerre, à la politique coloniale de la France en Afrique (12).
11. — Le chef de l'Etat libyen affirme que le régime tunisien est « contraire à la révolution populaire », qu'il « n'a plus sa raison d'être et doit disparaître » (13).
28. — Le conseil des ministres de la Ligue arabe se sépare après deux jours de réunion sans avoir réussi dans sa tentative de règlement du contentieux tuniso-lybien (27 et 29/II, 1/III).

Envoyés spéciaux permanents

CHARLEMAGNE avait ses « missi dominici » pour aller vérifier, sur toute l'étendue de son empire, que les ordres du maître étaient convenablement entendus et appliqués. Les « missi dominici » étaient tout entier entre les mains de celui qui les dépêchait. Ils avaient davantage pour mission de faire obéir que de rappeler à l'observation de grands principes.

Verrait-on naître, à d'autres fins, et sur d'autres bases, une nouvelle race d'envoyés, qui seraient les envoyés des droits de l'homme ? La commission internationale venue à Téhéran n'est-elle pas de cette nature, qui doit, simultanément, reconnaître, s'il en était besoin, l'ampleur des crimes commis sous le régime du chah, et œuvrer à la libération d'otages qui atteignent leur quatrième mois de détention ?

Au moment même où cette commission paraît devoir obtenir plus de résultats visibles que ne le put le secrétaire général des Nations unies lors de sa visite en Iran, c'est à des milliers de kilomètres de cet Etat que s'ouvre, en Colombie, un autre front. Ce ne sont pas moins de quatorze chefs de missions diplomatiques qui sont à leur tour pris en otages, ainsi que vingt-cinq autres personnes, à l'occasion d'une réception à Bogota.

L'indication, pour être sinistre, n'en est pas moins claire. Il faut se garder de rendre à leurs travaux personnels les cinq envoyés de Téhéran, leur mission iranienne achevée. Il faut, au contraire, les expédier vers Bogota, les pérénniser, les institutionnaliser en envoyés spéciaux permanents.

En envoyés spéciaux permanents des droits de l'homme, munis de lettres de créance que leur décernerait « in petto » l'humanité tout entière. L'oisiveté ne risquerait pas de les gagner.

PHILIPPE BOUCHER.

Chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde *où est rapporté l'évènement cité.*

CULTURE

9. — L'exposition Claude Monet est inaugurée par le président de la République (10-11 et 12).
14. — M. Paul Dini est nommé directeur de la S.A. le Dauphiné libéré (16).
15. — M. André Audinot, président de la société du « Figaro », député de la Somme et collaborateur direct de M. Robert Hersant, est élu président du Syndicat de la presse parisienne (17-18).
20. — L'exposition Viollet-le-Duc au Grand Palais réhabilite, pour le centième anniversaire de sa mort, cet architecte longtemps considéré comme un « restaurateur abusif » (28).
22. — Première à l'Opéra de Paris du « Fantôme de l'Opéra », ballet de Roland Petit sur une musique de Marcel Landowsky (24-25).
23-24. — L'assemblée générale de la Société des rédacteurs du « Monde » se réunit pour désigner son candidat à la succession du directeur de la publication, M. Jacques Fauvet. Aucun des deux candidats restés en lice aux deuxième et troisième tours, MM. Claude Julien et Jacques Amalric, n'ayant obtenu les trois cinquièmes des voix des inscrits, un nouveau vote devra avoir lieu dans un délai de trois mois (26).
26. — Mme Del Duca annonce qu'elle renoncera à la présidence des Editions mondiales en juin. M. Anatole Temkine lui succèdera (28).

LIBERTÉS

1. — **FRANCE** : Des intellectuels catholiques signent un texte approuvant l'action de Jean-Paul II (3-4).
3. — **FRANCE** : Manifestation antinucléaire à Plogoff où s'est ouverte une enquête d'utilité publique en vue de l'installation d'une centrale (5).
6. — **FRANCE** : Le ministre de l'intérieur s'apprête à signer un arrêté créant un fichier informatisé permettant de contrôler les étrangers en France (7).
7. — **FRANCE** : La Cour de cassation rejette définitivement la plainte du « Canard enchaîné » dans l'affaire des micros (9).
20. — **FRANCE** : M. Marchais annonce la création d'un « comité de défense des droits de l'homme et des libertés en France et dans le monde », dont il sera le président. Il affirme que « l'impérialisme se réclame des droits de l'homme pour mieux les étrangler » alors que les pays socialistes sont ceux qui défendent le mieux les libertés (22).
22. — **R.F.A.** : Astrid Proll, terroriste repentie, est condamnée à cinq ans de prison mais reste en liberté (23).
22. — **UNESCO** : La commission internationale d'étude des problèmes de communication, dite commission McBride, remet son rapport qui déclare : « La défense des droits de l'homme est une tâche primordiale de la presse » (23).
25. — **CHINE** : « Le quotidien du peuple », organe du comité central, justifie les exécutions de criminels de droit commun qui ont lieu depuis novembre en écrivant que la peine de mort à un caractère dissuasif. Le 28, une femme est fusillée pour escroquerie (27/II et 1/III).
27. — **U.R.S.S.** : Après les sanctions prises contre M. André Sakharov, un concert de solidarité est organisé à Paris par le violoncelliste Mstislav Rostropovitch. Auparavant de nombreux appels de soutien à l'académicien soviétique avaient été signés en particulier par des scientifiques (26 et 29).
29. — **ARGENTINE** : La commission des droits de l'homme de l'ONU réunie à Genève décide la formation d'un groupe de travail sur les « disparitions » malgré une proposition soviétique d'ajournement (29/II et 2-3/III).
29. — **BELGIQUE** : Me Michel Graindorge, soupçonné d'avoir facilité des évasions dont celle d'un ami de Mesrine, est acquitté (1/III).

FRANCE

1. — M. Raymond Maillet, élu en Picardie, devient le premier président communiste d'un conseil régional (1 et 2).
11. — Jugement dans l'affaire du talc Morhange : cinq inculpés sont condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis après la mort de trente-six enfants en 1972 (12).
22. — Une plus grande sévérité à l'égard des auteurs de violences et une réforme de la procédure des flagrants délits sont envisagées au cours d'un conseil restreint réuni à l'Elysée (24-25 et 27).
25. — Ouverture de la session extraordinaire consacrée à l'exament par le Sénat du projet de loi d'orientation agricole adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1979 (à partir du 26).
26. — M. Giscard d'Estaing déclare à la télévision que la solidarité atlantique et l'indépendance nationale ne sont pas incompatibles (27 et 28).
26. — En Corse, des militants nationalistes occupent plusieurs mairies pour demander la libération des personnes emprisonnées après les événements de janvier. Douze d'entre elles, qui ont commencé le 11 une grève de la faim, sont transférées à l'hôtel des prisons de Fresnes. Le 29, est organisée une journée « île morte » (27/II et 2-3/III).
27. — Le conseil des ministres rétablit à la date du 8 mai les cérémonies de célébration officielle de la victoire de 1945 (28 et 29).
29. — M. Georges Vedel, nouveau membre du Conseil constitutionnel désigné par le président de la République, et MM. Louis Joxe et Robert Lecourt, reconduits dans leurs fonctions, prêtent serment (17-18 et 21/II, 2-3/III).

VIE DES PARTIS

3. — M. Georges Marchais affirme à l'issue du congrès des jeunesses communistes que les communistes veulent « faire la révolution » et insiste sur la solidarité internationale contre l'« impérialisme » (5).
9-10. — Au conseil national du P.C.F. consacré aux intellectuels, M. Marchais rappelle fermement la ligne politique définie au vingt-deuxième congrès, alors que les débats préparatoires ont confirmé l'opposition de certains intellectuels sur la conception et le rôle du parti (9 et 12).
10. — Les déclarations de M. Edgard Pisani, sénateur socialiste, annonçant qu'il irait « à la pêche » plutôt que de voter communiste au second tour des présidentielles, provoquent une mise au point du P.S. assurant qu'elles n'engagent que leur auteur (12 et 13).
12. — Au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Chirac s'attache à donner de lui-même l'image d'un homme pondéré (13 et 14).
16-17. — Le Mouvement d'écologie politique (MEP) définit ses statuts et sa stratégie pour l'élection présidentielle de 1981 (19).
19. — M. Roger Garaudy confirme sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, sous l'étiquette « Appel aux vivants », titre de son dernier livre (13 et 21).
20. — M. Maxime Gremetz (P.C.), s'estimant insulté par un article du « Quotidien de Paris », refuse de répondre à France-Inter aux questions d'un rédacteur de ce journal (22).
21. — La déclaration de M. François Mitterrand indiquant que les socialistes « n'éliminent pas l'éventualité de gouverner seuls » provoque de vives critiques du P.C.F. et du CERES (22, 23 et 24-25).
22-24. — Le congrès du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) réélit M. Jean Lecanuet à sa présidence. M. Bernard Stasi est nommé président-délégué (du 23 au 26).
24. — M. Jacques Chirac dénonce l'« avachissement » de la politique économique du gouvernement (26).
25. — M. Michel Rocard se déclare prêt à être le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. Se présentant comme un homme qui garde « la tête froide et le sens de l'Etat », il reproche à M. Giscard d'Estaing son « irrésolution » (27).

ÉCONOMIE

6. — **AFFAIRES** : P.S.A.-Peugeot-Citroën et Chrysler concluent un important accord de coopération (8).
6. — **SOCIAL** : Alors que l'INSEE annonce une baisse du pouvoir d'achat des salariés en 1979, M. Giscard d'Estaing indique au président de la C.G.C. que le pouvoir d'achat des cadres sera maintenu (5, 6 et 8).
7. — **AFFAIRES** : M. René Monory sanctionne sévèrement, pour entente illicite, quatorze fabricants ou distributeurs d'électroménager (9).
13. — **SOCIAL** : Le chômage s'est accru de 1,1 % en janvier, pour le quatrième mois consécutif (14 et 15).
14. — **AFFAIRES** : Le groupe C.G.E prend le contrôle de la société de travaux publics Sainrapt et Brice (15 et 16).
19. — **SOCIAL** : M. Raymond Barre déclare que « le maintien du pouvoir d'achat devient un objectif de plus en plus ambitieux », qui ne pourra être atteint que si les Français renoncent aux « revendications excessives et surenchères néfastes » (21).
19. — **COMMERCE EXTERIEUR** : Important déficit commercial en janvier : 4,6 milliards de francs (20).
22. — **BOURSE** : Le marché des obligations subit à Paris une très forte baisse due à la hausse des taux d'intérêt américains (24-25).
24. — **SOCIAL** : M. Giscard d'Estaing confirme sa volonté d'accroître la participation par l'actionnariat et le dialogue dans les ateliers (26).
27. — **PRIX** : La hausse de 1,9 % en janvier est la plus forte depuis vingt ans (28 et 29).
27. — **GOUVERNEMENT** : M. Raymond Barre assure devant l'Assemblée nationale que l'économie française s'est assainie en profondeur, alors que l'INSEE publie des prévisions pessimistes à court terme. Les motions de censure déposées par l'opposition sont repoussées (29).
28. — **CREDIT** : Le taux de base des banques est porté à 12,50 %, niveau jamais atteint (1/III).
29. — **AFFAIRES** : Locatel qui détient 85 % du marché français de la location de téléviseurs, va être rachetée par CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F. (23/II et 2-3/III).
29. — **CONSTRUCTION NAVALE** : La société Chargeurs Demlas-Vieljeux confirme la commande de quatre navires porte-conteneurs aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (26/II et 2-3/III).

LES DÉCÈS

2. — Joseph Fontanet, ancien ministre. Il avait été grièvement blessé, le 1er, par une balle de pistolet. L'enquête s'oriente vers l'hypothèse d'un crime fortuit (du 2 au 7, 21).
5. — André Cornu, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts de 1951 à 1954 (7).
6. — René Journiac, conseiller de M. Giscard d'Estaing pour l'Afrique. Son avion s'est écrasé dans le nord du Cameroun (8, 9 et 10-11).
14. — Marie Besnard, accusée en 1950 de treize empoisonnements et acquittée après onze ans de procédure (16 et 17-18).
15. — Albert Simonin, écrivain, auteur de « Touchez pas au grisbi » (17-18).
15. — Vassili Katanian, historien de la littérature soviétique, beau-frère de Louis Aragon (17-18).
17. — Jean Sulivan, prêtre et écrivain catholique (19).
17. — Graham Sutherland, peintre anglais (19).
17. — Firmin Bouglione, belluaire (20).
18. — Nathan Yalin-Mohr, membre des organisations clandestines juives avant la création de l'Etat d'Israël (20).
18. — Georges Champetier, chimiste, membre de l'Institut (21).
26. — Ahmed El Choukeiri, premier président de l'O.L.P. (28).
29. — Ygal Allon, un des « pères fondateurs » de l'Etat juif et un des chefs du parti travailliste israélien (1/III).

LA CRISE AFGHANE

1-4. — M. Brzezinski, conseiller du président Carter, se rend au Pakistan pour évaluer ses « besoins » en matière de défense (3-4 et 5).
2. — M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, quitte Bucarest sans avoir pu obtenir le soutien des Roumains (2, 3-4 et 5).
4. — L'imam Khomeiny condamne l'« occupation de l'Afghanistan » et promet toute l'aide nécessaire à « nos frères afghans » (5).
5. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt établissent, dans une déclaration commune, un lien entre la poursuite de la détente et un retrait soviétique d'Afghanistan (6 et 7).
9. — M. Babrak Karmal, chef de l'Etat afghan, estime qu'il n'est « ni possible ni souhaitable » de fixer une date limite au retrait des troupes soviétiques en Afghanistan (10-11).
12. — M. Souslov, chef de la délégation soviétique, plaide devant le congrès du P.C. polonais pour le renforcement de l'unité du camp socialiste, alors que M. Gierek avait consacré la veille son discours à la défense de la détente en Europe (13 et 14).
12. — Les Etats-Unis décident d'envoyer mille huit cents « marines » en mer d'Oman pour améliorer la capacité de dissuasion des forces américaines au Proche-Orient (14).

19. — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis à Rome, souhaitent « un Afghanistan neutre (...) à l'écart de la compétition des puissances » (21).
19-22. — M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, se rend à Bonn, à Rome, à Paris et à Londres pour consulter les principaux alliés des Etats-Unis sur une « stratégie globale et à long terme ». A Paris, il constate des « différences » sur les actions à entreprendre (21, 22 et 23).

21-25. — A Kaboul, les commerçants manifestent contre la présence soviétique en fermant leurs boutiques. Un mouvement de désobéissance civile est également très suivi parmi les fonctionnaires. Le 22, la loi martiale est proclamée. Des émeutes éclatent au cours desquelles plus de cinq cents civils sont tués. Plusieurs centaines d'arrestations sont effectuées, en particulier au sein de la communauté musulmane chiite (du 23 au 29).

22. — M. Brejnev déclare que si les Etats-Unis et les voisins de l'Afghanistan « garantissent » la non-ingérence dans ce pays, « il n'aura plus besoin d'aide soviétique » (24-25).

26. — Le président Carter se déclare prêt à garantir, avec l'U.R.S.S. et les autres pays voisins de l'Afghanistan, la neutralité de ce pays et une « vraie non-ingérence » (28).

JEUX OLYMPIQUES

9. — M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, déclare devant le C.I.O. que « les Etats-Unis s'opposeront à des Jeux olympiques se tenant dans la capitale d'un pays envahisseur » (12).
12. — Le Comité international olympique (C.I.O.) réaffirme, à l'unanimité, son opposition au boycottage des Jeux de Moscou (14).

13. — Les Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid sont inaugurés par M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis (15).
14. — Doublé autrichien dans la descente messieurs.
14. — Le comité olympique américain reporte au mois d'avril sa réponse au comité d'organisation des Jeux de Moscou (16).
15. — L'Assemblée européenne « adjure les gouvernements des Neuf de conseiller à leurs athlètes de ne pas participer aux Jeux de Moscou » (16).
17. — L'Autrichienne Annemarie Moser-Proell obtient, à vingt-sept ans, sa première médaille d'or olympique en descente (19).
19. — L'Allemand de l'Est Ulrich Wehling gagne, pour la troisième fois consécutive, l'épreuve du combiné nordique (21).

20. — La Maison Blanche indique que la décision de M. Carter de boycotter les Jeux de Moscou est « irrévocable », un mois après le lancement de l'ultimatum américain (22).

22. — L'équipe des Etats-Unis de hockey sur glace bat celle de l'U.R.S.S. dans une atmosphère survoltée. Après leur victoire en finale, le 24, sur la Finlande, les « héros » américains sont reçus, le 25, par le président Carter (24-25 et 26).
22. — Le Suédois Ingemar Stenmark obtient sa deuxième médaille d'or en slalom spécial après avoir remporté le slalom géant, le 19 (21 et 24-25).
23. — L'Américain Eric Heiden gagne les cinq épreuves de sa spécialité, le patinage de vitesse (17, 18 et 26).
23. — Hanni Wenzel (Liechtenstein) obtient sa deuxième médaille d'or en slalom spécial. Elle était arrivée deuxième de la descente (23 et 26).
24. — Fin des Jeux de Lake-Placid : au nombre des médailles, l'U.R.S.S et la R.D.A. devancent nettement les Etats-Unis. La France n'obtient qu'une médaille, celle de Perrine Pelen, troisième du slalom géant (26).

progrès. Parfois même un risque et Bernie Jacobs est presque fier d'énumérer les quelques désastres montés sans vedette qui n'ont pas tenu une semaine.

Pourtant, ces « flops » mis à part, le travail de création est aujourd'hui incompatible avec les coûts de production et l'exigence de rentabilité de Broadway. Quand Bernie Jacobs arrête-t-il une pièce ? La réponse est immédiate : « *Dès qu'elle perd de l'argent. Le deuxième ou le troisième soir s'il le faut.* » Et il ajoute : « *Le prix des places devrait être calculé d'après le coût de la production. Comme le prix d'une robe ou d'une montre. Pas d'après les habitudes du public. Peu à peu je voudrais gérer les théâtres comme n'importe quelle affaire...* »

Entre le business et l'avant-garde entre les salles de mille places et les garages ou les *lofts*. (1), il y a, à New-York, un phénomène unique : Joseph Papp. Difficile d'énumérer ses activités : Joseph Papp est partout. Inventeur du Free Shakespeare Festival dans Central Park, directeur des sept théâtres du Public Theater, hier producteur de *Hair* et aujourd'hui de *Chorus Line* (le plus grand « *hit* » de l'histoire de Broadway), il a en outre dirigé de 1973 à 1977 le Lincoln Center Repertory Theater et sera probablement demain responsable du Kennedy Center à Washington... Il est « *on* » et il est « *off* » Broadway. Il gagne des millions de dollars avec Chorus Line à Broadway, en obtient autant de l'Etat, de la ville, des fondations et des particuliers et dépense le tout en accueillant dans les sept théâtres du Public Theater tous les jeunes talents américains.

Secouer Shakespeare

Cet homme de cinquante-cinq ans, « *first generation* », fils d'emigrés juifs polonais, cheveux en bataille et figure mangée par deux yeux noirs, tragiques et charmeurs, fascine. Adoré et critiqué, même ceux qu'il irrite reconnaissent son travail titanesque pour le théâtre américain. « *C'est un génie pour obtenir de l'argent. Chaque année, il se fait donner 2 millions de dollars pour le Public Theater. Papp est le seul à suivre pendant des années les jeunes auteurs qu'il aime. Avec le Public Theater, il a donné un lieu à John Guare, Thomas Babe, Edouard Bullins, David Rabe, Elisabeth Swados, Sam Shepard, Ntozake Shange... tous les dramaturges qui comptent aujourd'hui. Même quand toutes les salles sont prises, il trouve toujours un garage et produit leurs pièces, mauvaises comprises, pour les aider à se développer.* »

Rumeur plus que flatteuse à vérifier sur place. De Broadway au Public Theater, de la 45e à la 8e rue, tout change. Ici, ni gratte-ciel ni néons. Le Public Theater, oriflammes au vent, dresse ses énormes murs de briques rouges au milieu des vieilles maisons des immigrants juifs et irlandais du dix-neuvième siècle.

Une centaine d'affiches serrées les unes contre les autres colorent le bureau de Joseph Papp, mince échantillonnage des quelques milliers de pièces qu'il monte depuis près de trente ans. Toujours minuté, il parle très vite et commence par ce qui l'intéresse le plus : ses relations avec les dramaturges. « *Je ne fais que mettre les artistes en contact avec leur propre talent.* »

Joseph Papp reçoit trois mille scripts par an, monte trente pièces par saison et son goût est seul à guider ses choix. « *J'aime le théâtre profondément personnel. Les dramaturges qui écrivent avec leur ventre. Qui prennent des risques. Qui viennent d'un noir profond. Comme David Rabe (Sticks and Bones, Streamers). S'il n'était pas dramaturge il serait assassin. Il faut que les textes des vingt-cinq-trente ans soient sur les planches, c'est très important. Je vais donner la pièce d'un jeune homme de vingt-six ans, Peter Parnel :* les Chagrins de Steven. *C'est très fort et pourtant le dialogue semble alerte, facile. Les pièces doivent ressembler à de l'Irish Coffee : une surface agréable et des couches plus profondes que le public peut successivement pénétrer comme il le fait depuis des siècles avec* le Songe d'une nuit d'été. »

Jouer Shakespeare à l'américaine a été l'une des idées fixes de Joseph Papp depuis vingt-cinq ans. On retrouve chez lui, jusqu'à l'obsession, ce besoin de décolonisation vis-à-vis de l'Europe, qui habite depuis toujours le théâtre américain. « *J'ai essayé de bousculer, de secouer Shakespeare, sans le transformer. En engageant des acteurs américains d'abord. Les accents régionaux ne me gênent pas si la diction est claire. Raoul Julia, l'Othello de l'année dernière a un fort accent espagnol et il était formidable. J'ai cherché un Shakespeare moins affecté, moins raide, moins britannique. Pas trop naturel non plus. Les acteurs de l'Actor's Studio qui se grattent le derrière avec tant d'aisance, c'est trop.* »

Dans un quart d'heure, Joseph Papp doit assister à une répétition. Il parle de plus en plus vite, et seules les principales étapes qui ont transformé le petit Joseph Papirofski du ghetto de Brooklyn en « Jo Papp » du Public Theater surnagent dans ce flot de paroles.

La guerre sur un porte-avion. A chaque escale, il monte une pièce avec les marins. En 1945, débarquement à Los Angeles. Audition au Group Theater. Il est engagé comme acteur, fait la connaissance d'Elia Kazan, Lee Strasberg, Clifford Odets et découvre le monde du théâtre. Dirige le Group Theater quelques années. Revient à New-York. Monte des pièces en banlieue. Finit par échouer dans le sous-sol de l'Immanuel Presbyterian Church. Le transforme en théâtre en descellant une à une les chaises d'un cinéma du Bronx. Rencontre en 1967 un ami acteur, Jimmy Rado, dans le train. Lit quelques pages d'un script de Jimmy Redo. Engage une vingtaine de hippies et monte *Hair*. En 1975, écoute quarante heures d'interviews de danseurs et en tire *Chorus Line*.

Depuis 1975, neuf millions de spectateurs ont vu *Chorus Line*. Une troupe *Chorus Line* joue à Broadway, deux autres tournent en permanence à travers les Etats-Unis. Ce *musical* qui mime une audition de danseurs et met en scène dix-sept acteurs dansant comme dans *West Side Story* et chantant tour à tour leur trac, leur enfance et leur passion de la danse, rapporte chaque année 3 millions et demi de dollars au Public Theater. Dans un pays où les subventions de l'Etat sont minces, Joseph Papp a réussi à se financer à 60 % lui-même. Quand les bénéfices de *Chorus Line* s'épuiseront, ils trouvera un autre *hit* ou quelques nouveaux généreux milliardaires...

(1) Usines ou ateliers du dix-neuvième siècle très appréciés aujourd'hui des artistes parce que leur absence de cloisons permet d'avoir de grands espaces d'un seul tenant. Un certain nombre de spectacles d'avant-garde sont donnés dans les lofts.

Off off Broadway

L'aventure est permanente

QUE se passe-t-il *off off* Broadway, c'est-à-dire à l'avant-garde du théâtre à New-York ? Certains novateurs des années 60 ont gardé leur vitalité et en particulier deux d'entre eux, Ellen Stewart et Al Carmines. Leurs expériences, fragiles et révolutionnaires il y a vingt ans, se sont transformées en aventures permanentes.

Ellen Stewart, cinquante ans, peau noire et cheveux gris fer, parle le joli français de sa Louisiane natale. La mère de toute l'avant-garde new-yorkaise, c'est elle, et son café-théâtre a tout naturellement été baptisé La Mamma. Depuis sa création, en 1961, elle en a fait un lieu où toutes les cultures se rencontrent et se mélangent, où tous les arts, danse, musique, théâtre, peinture, sculpture, se combinent et se pénètrent. Là, *Hamlet* fut joué en coréen. *Les Troyennes* psalmodiées en grec, latin, sanscrit, aztèque, et des troupes du monde entier invitées.

Pour aller voir Ellen Stewart dans son grenier au-dessus de La Mamma, il faut grimper un escalier en échelle, où un immense dragon en bois, vestige d'un décor japonais, s'étire le long du mur de la première à la dernière marche.

« *Les spectateurs ont très bien compris* Hamlet *en coréen, parce que le spectacle était très visuel. Je ne m'intéresse pas seulement à ce que les auteurs ont à dire mais aussi à montrer. Les textes doivent s'allier aux gestes, aux sons, aux images, et j'aime penser qu'ainsi nos spectacles pourraient être donnés en Afrique ou en Asie.* » Cette année, des Hollandais, des Portugais, des Africains du Sud, le Théâtre national de Bucarest, vont venir à La Mamma, ainsi que Joseph Chaikin, le fondateur il y a vingt ans de l'Open Theater, Peter Brook et Andrei Serban, le plus jeune des très grands metteurs en scène américains.

Un pétulant pasteur

La Mamma est devenue une institution, et pourtant la crise économique rend sa survie difficile. Les subventions se font plus rares et, cette année, le National Endovbent for the Arts a même menacé Ellen Stewart de diminuer ses crédits si elle ne consacre pas davantage sa scène aux artistes américains. Ellen Stewart a monté neuf cents spectacles depuis vingt ans, avec, pour commencer, un chapeau pour faire la quête. Elle n'a pas sa pareille pour secouer un banquier par les épaules et le faire « casquer ». Le théâtre pauvre, elle connaît, et ne changera pas : La Mamma restera la maison du monde entier.

Imaginez le curé de Saint-Germain-des-Prés invitant Sartre, Mouloudji et Juliette Gréco à se produire dans son église... C'est exactement ce qu'a fait Al Carmines, le pétulant pasteur de la Judson Memorial Church, sur Washington Square, en plein quartier des artistes, en créant, en 1960, le Judson Poet's Theater. Son premier spectacle a été *les Mamelles de Tirésias*, d'Apollinaire, suivi du premier ballet nu — avant *Hair* —, puis d'une pièce sur l'homosexualité, une autre sur la guerre du Vietnam... Nulle provocation chez lui : « *Le théâtre est sorti de l'Eglise, il faut l'y faire rentrer. L'Eglise a besoin de cette vie un peu tumultueuse.* » Al Carmines n'est pas seulement directeur du Judson Poet's Theater, il est aussi compositeur et acteur. Il est l'auteur de plus de quatre-vingts *musicals*, où il mélange allegrement opéra du dix-neuvième siècle, Kurt Veil, jazz, blues, ragtime et hymnes du début du siècle. Après avoir assuré son ministère, quitté son incroyable désordre de partitions, bibles et machines à écrire, il monte le soir sur la scène jouer *Docteur Faustus lights the lights*. Il a composé une musique joyeuse et claire sur le texte de Gertrude Stein et tient le rôle de Méphisto, bien sûr, ses 100 kilos drapés dans du superbe velours rouge.

Autre rescapé des années 60, Joseph Chaikin récite au Public Theater des poèmes d'amour, d'absence, de solitude, composés avec Sam Shepard. Bouleversant, il les dit, assis, couché ou lové sur lui-même, inventant des gestes balbutiants, accompagné d'une musique d'assiettes cassées, de tuyaux de chalumeau et de plaques de four entrechoquées. Sa sœur, Shami Chaikin, joue *The Bag Lady*, une nouvelle pièce de Jean-Claude Van Itallie, le grand dramaturge de l'Open Theater. Seule sur une mini-scène, elle soliloque, comme le font parfois ces clochardes que l'on rencontre à New-York et qui n'ont pour toute fortune que les misérables sacs qu'elles transportent avec elles.

Cette avant-garde d'hier est toujours très vivante *off off* Broadway, parce que si la direction de ses recherches, fixée il y a vingt ans, change peu, son cheminement, lui, continue. Qui sont les avant-gardistes, qui ont aujourd'hui de vingt à trente-cinq ans ? La réponse n'est pas très facile, parce que l'avant-garde n'est plus divisée en quatre ou cinq groupes, comme à l'époque du Living Theater, de l'Open Theater et du Bread and Puppet Theater. Actuellement elle est le fait d'individus, qui travaillent isolément ou à deux ou trois, dont les expériences sont très diverses et dispersées.

Lise Lecompte et Spalding Gray s'aventurent de plus en plus loin dans un théâtre « psychanalytique ». Ils fabriquent et jouent leurs pièces à partir de morceaux d'autobiographie, d'interviews improvisées, de bouts filmés, d'extraits d'autres pièces et réalisent ainsi des « collages » assez saisissants.

Karene Sunde, elle, déteste ces « *bricolages psychanalytiques* », qui ont toujours été une des tendances majeures du théâtre américain : « *J'ai voulu sortir de* My sex life in college ou Why don't I love my mother. *J'ai essayé avec* la Chasse à courre *d'apporter un éclairage nouveau sur la révolution américaine. Je prépare en ce moment une pièce sur Benjamin Franklin à Paris.* »

Tout à fait en dehors de ces courants classiques — psychologiques ou historiques — Rosalee Golberg a créé, avec la Kitchen, une sorte de café La Mamma, confidentiel et futuriste. A la Kitchen, un des innombrables *lofts* de Greenwich Village, le Japonais Min Tanaka, nu, corps et tête rasés, peints en noir et talqués, transformé en bronze lisse, improvise une danse presque immobile. Luigi Ontani, figé dans un costume d'astronaute pailleté, compose un tableau vivant, pendant que des diapositives projettent sur les murs la voie lactée, la grande ourse ou des vues lunaires.

Sculpture, peinture, danse, musique et théâtre, les spectacles de la Kitchen sont tout cela à la fois. Comme les surréalistes, les membres du Living Theater et l'Action Painting et tous les précurseurs en général, l'avant-garde new-yorkaise actuelle aime abolir les frontières entre les arts.

La chorégraphe et danseuse Lucinda Childs vient de monter, à la Brooklyn Academy, *Dance*, avec le peintre Sol Lewitt et le musicien Philip Glass. Pendant qu'elle galope et bondit, seule ou avec sa troupe, un immense écran reproduit leur image filmée, mate ou brillante, grandeur nature ou démesurément grossie. Ce film introduit plusieurs plans dans l'espace de la scène et amplifie la frénésie du rythme.

Pique-nique magique

Si Lucinda Childs veut associer danse et film, Elisabeth Swados cherche une nouvelle manière d'intégrer la musique au théâtre. Noyée sous une chevelure en cascade jusqu'à la taille, à la manière d'Isadora Duncan, elle laisse très vite deviner une nature de passionaria. « *La musique des musicals de Broadway n'est là que pour anesthésier le public. Une pilule pour oublier. Je voudrais retrouver le recueillement des fêtes religieuses d'Afrique et d'Asie. Là, musique et théâtre ne font qu'un. Au printemps, je vais écrire un opéra sur la traversée de la mer Rouge par les juifs et le génocide du Cambodge. Sur les peuples qui ont peur de voir leur culture détruite.* »

Andrei Serban, trente-cinq ans, Roumain d'origine, arrivé depuis dix ans à New-York, a déjà monté *les Troyennes, Medee et Antigone* à La Mamma, *la Cerisaie*, au Lincoln Center, et *les Parapluies de Cherbourg* sur Broadway. Chacune de ses mises en scène est un « événement » new-yorkais. Actuellement, il prépare *Comme il vous plaira* de Shakespeare pour La Mamma. Il avait déjà monté cette pièce au Festival de La Rochelle en 1976. « *En France, la pièce avait été donnée en pleine forêt comme un pique-nique magique. Ici, la forêt est transportée à l'intérieur, et les spectateurs assis au milieu des arbres. Je veux créer une atmosphère festive et profonde à la fois, car cette pièce, c'est vraiment la joie de la reconnaissance de nous-mêmes. Ces gens qui partent dans la forêt et, à la fin de leur voyage, reviennent dans la ville, parce qu'ils ont trouvé en eux, et entre eux, assez de force pour revivre dans une cité, m'inspirent beaucoup.* »

Andrei Serban a un français parfait et une voix douce. Il sourit. « *J'ai fait des choses très différentes jusqu'à maintenant :* les Parapluies de Cherbourg *et* les Troyennes, *et les critiques n'arrivent pas à me mettre une étiquette « Broadway » ou « expérimental », mais j'aime toutes les formes de mise en scène, et un mélodrame comme* les Parapluies de Cherbourg, *intelligemment traité, même à Broadway, peut atteindre un niveau universel.* »

Jamais un membre du Living Theater n'aurait pu tenir ces propos, il y a dix ou quinze ans. L'avant-garde américaine s'est déradicalisée. Elle a perdu sa violence et aussi probablement une partie de sa vigueur. Depuis quelques années, pas de bouleversement majeur, mais plutôt une avancée tranquille dans les directions fixées par des aînés plus virulents. ■

REFLETS DU MONDE

THE TIMES

Guide télévisé

« *C'est un service public inhabituel,* écrit le *TIMES* de Londres, *qu'offre l'administration des postes aux utilisateurs du système de données informatiques Prestel, qui permet aux gens de consulter des fiches de renseignements sur leur écran de télévision, en se servant du réseau téléphonique. Les postes ont légitimement demandé un crédit pour rendre les horaires des trains et des avions, les nouvelles financières, les informations parlementaires et touristiques ou des prévisions météorologiques accessibles par ce nouveau moyen. Mais elles ont conservé un discret silence sur un autre service, plus spécial, que l'on peut obtenir avec le système Prestel. Ce service est présenté comme un guide de l'acheteur de livres cochons.* »

Le très sérieux quotidien britannique indique que ce service est offert et décrit dans une brochure qui explique impertubablement : « *La plupart d'entre nous se sentent quelque peu embarrassés au moment d'acheter de la littérature pornographique (...). Ici, il suffit d'appuyer sur la touche 1* (« Qu'est-ce que je » veux ? »), *sur la 2* (« Où » puis-je le trouver ? ») *ou sur la 3* (« Combien cela » vaut-il honnêtement ? »). « Qu'est-ce que je veux ? » propose trois options : magazines avec des filles, magazines spéciaux, et romans érotiques. « *Ne commettez pas l'erreur » d'acheter l'un si vous sou- » haitez l'autre* », est-il conseillé au téléspectateur. Avec un si bel équipement informatique, ce serait, en effet, impardonnable.

LE SOIR

Economies d'énergie

Des automobilistes belges ont trouvé le moyen d'économiser de l'argent sans pour autant épargner leur carburant. Le quotidien bruxellois *LE SOIR* raconte : « *Les automobilistes de la petite ville de Mechelen-aan-de-Maas, dans le Limbourg, avaient dû se donner le mot. Le propriétaire d'une station d'essence self-service a, en effet, constaté qu'une de ses pompes était tombée en panne durant la nuit et avait fonctionné sans que l'on ait à glisser de l'argent pour la mettre en marche : 2 278 litres de carburant sont ainsi passés directement de la pompe dans le réservoir des automobilistes, sans bourse délier.* »

Newsweek

Plus fort que l'œuf de Colomb

On n'arrête décidément pas le progrès. Une firme californienne vient de mettre au point un appareil qui apportera une contribution décisive à l'avenir de la civilisation technologique occidentale. L'hebdomadaire amécain *NEWSWEEK* écrit à ce sujet : « *Le batteur électrique d'œufs présenté par la société Vision 2000, de Beverly-Hills (Californie), mélange automatiquement un œuf en le gardant dans sa coquille, le tout en cinq secondes seulement. Le système est celui d'une aiguille mue électriquement, et qui fait ce que les cuisinières traditionnelles doivent réaliser au moyen d'une fourchette ou d'un fouet. L'aiguille, qui n'est pas tout à fait droite, se dresse au-dessus d'une coupe sur le haut de l'engin. Quand un œuf est tenu à la main et enfoncé sur l'aiguille, celle-ci se met à tourner et mélange le blanc et le jaune.* »

Aux esprits sceptiques, qui seraient tentés de se demander l'utilité réelle de ce dispositif (puisque, de toute façon, l'œuf devra ensuite être cassé pour pouvoir être dégusté...), le fabricant, ajoute *NEWSWEEK*, répond : « *Le batteur électrique d'œufs fait gagner du temps, de l'énergie, et, surtout, évite la corvée d'avoir à nettoyer des bols sales. Il peut aussi permettre à des cuisinières de créer de nouveaux mets, comme des œufs brouillés et pochés à la fois, dans leur coquille.* » Et tout cela pour 15 dollars...

Frankfurter Allgemeine

Retour au baise-main ?

Les bonnes manières se perdent moins qu'on ne le croit, du moins outre-Rhin. D'après la *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG*, « *les femmes prennent de nouveau plaisir, en République fédérale d'Allemagne, à se faire saluer par un baise-main* ». Le quotidien de Francfort ajoute : « *C'est l'institut de sondages Allenbach qui l'annonce. Il a posé la question à un échantillon représentatif de la population : « Quand vous voyez un homme faire le baise-main à une femme, trouvez-vous qu'il s'agit d'une attitude aimable ou bien cela vous déplaît-il ? » 45 % des femmes ont jugé ce geste favorablement. 13 % des personnes interrogées ont indiqué que c'était, selon elles, fonction de l'endroit et de la situation. C'est dans la région Rhin-Main et dans le Sud-Ouest que l'intérêt pour le baise-main, avec 49 % d'opinions favorables, est le plus grand. En Bavière, la proportion des femmes qui se prononcent de la même façon est de 47 %.* »

Il est vrai que c'est aussi affaire de génération : la « *F.A.Z.* » indique que les jeunes préfèrent, au baise-main, « *un baiser sur la joue* ».

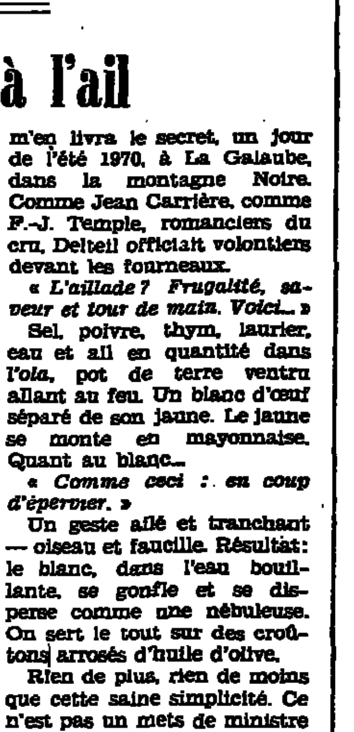
Associated Press

Silence, on lit

Le calme des bibliothèques ne doit pas être mis à profit à d'autres fins que celles de la lecture. C'est du moins l'avis des autorités britanniques de la région de Reading, si l'on en croit l'agence *ASSOCIATED PRESS*, qui raconte : « *Les usagers qui s'endormiront dans les bibliothèques publiques du comté de Berkshire recevront un avertissement, puis une amende de 20 livres (environ 180 francs) en cas de récidive. Le conseil du comté vient en effet d'approuver un arrêté interdisant de dormir dans les bibliothèques. Cette mesure fait suite aux nombreuses plaintes des vrais lecteurs, qui trouvent trop souvent les places déjà prises par des personnes uniquement occupées à dormir, quand ce n'est pas à ronfler.* »

CROQUIS

Soupe à l'ail



Les navets pendant l'avent et les poireaux en carême : deux menus spartiates et néanmoins languedociens en parfaite harmonie avec les saisons. Car si les navets, mis en cave près du tonneau, gardent leur bonne mine jusqu'à Noël, le poireau sauvage pointe l'oreille dans les vignes dès la mi-février ; on le ramasse encore en avril, à peine moins blond, cent fois plus savoureux que son cousin domestiqué par les maraîchers.

Y a-t-il un menu pour l'ail? Non pas un, mais vingt, trente ! La cuisine méditerranéenne ne serait plus elle-même si l'ail luisant et sentant fort, si l'ail dont Cicéron préférait l'haleine drue aux parfums douceatres ne régnait en maître dans les poêlons et les cocottes.

A Narbonne, naguère, on prenait congé de Carnaval — gros poupon au pif violet ou Bacchus enfant — en chantant la complainte occitane :

Tu t'en vas et ieu demori
Per manjar la sopa d'alh
(Tu t'en vas et moi je reste
Pour manger la soupe à l'ail.)

La soupe à l'ail, baptisée également aillade ou soupe à l'huile, c'est Joseph Delteil qui m'en livra le secret, un jour de l'été 1970, à La Galaube, dans la montagne Noire. Comme Jean Carrière, comme F.-J. Temple, romanciers du cru, Delteil officiait volontiers devant les fourneaux.

« *L'aillade ? Frugalité, saveur et tour de main. Voici...* »

Sel, poivre, thym, laurier, eau et ail en quantité dans l'*ola*, pot de terre ventru allant au feu. Un blanc d'œuf séparé de son jaune. Le jaune se monte en mayonnaise. Quant au blanc...

« *Comme ceci : en coup d'épervier.* »

Un geste ailé et tranchant — oiseau et faucille. Résultat: le blanc, dans l'eau bouillante, se gonfle et se disperse comme une nébuleuse. On sert le tout sur des croûtons arrosés d'huile d'olive.

Rien de plus, rien de moins que cette saine simplicité. Ce n'est pas un mets de ministre ni de maréchal. C'est un mets de roi.

Lorsqu'il passa par Mèze, au printemps 1838, Stendhal en route pour Marseille se plaignit d'un « dîner de sauvage ». N'eut-il pas le tort d'écarter du menu l'aillade languedocienne ?

MAURICE CHAVARDÈS.

Cause perdue

Un soir de février dans les couloirs du métro Montparnasse : contrôle de police. La voix qui m'interpelle est presque douce : « *Voulez-vous me présenter une pièce d'identité, s'il vous plaît ?* » La courtoisie est inattendue. Privilège de la peau blanche ? Un peu plus loin, en tout cas, un autre voyageur plus basané n'a droit qu'à un hochement de menton accompagné d'un « *toi, là-bas !* » En quelques secondes, je fais intérieurement le tour de ma situation légale. Mes papiers sont en règle, j'ai de l'argent sur moi et un domicile fixe. Je ne porte aucune substance ni objet prohibés et rien — pas même un briquet — qui puisse passer pour une arme par destination. Je paye mes impôts, mon loyer, et je vote, même aux élections cantonales. Je jouis de l'estime de mon concierge. Bref, j'ai bien mérite de la normalité, et je peux légitimement exiger le respect de la loi. Cette fois, c'est juré, je ne céderai pas.

« *Vous n'êtes pas accompagné d'un officier de police judiciaire. Vous n'avez pas le droit d'effectuer de contrôle d'identité.* »

L'agent me regarde d'un air las, semblant se dire : « *Encore un intellectuel.* »

« *Faites pas le malin, ou on vous embarque.* »

La récitation des textes de loi le laisse indifférent : « *Nous, vous savez, on applique les ordres.* » Imparable, je tente la démagogie, sur le thème : « *Vous ternissez l'image de la police.* » Il rigole franchement : « *De toute façon...* » Fatigué du jeu, il lance enfin, définitif : « *Bon, alors ! Qu'est-ce qu'on fait ?* » Je réfléchis. Ma dignité vaut bien une nuit au poste. Seulement, précisément, on m'attend au restaurant. Et puis le cinéma... D'ailleurs, c'est bien simple, le lendemain matin, je suis pris. En somme, je veux bien être un martyr de la liberté, mais ce soir, justement, ça ne m'arrange pas. Pas très fier, je soupire un ultime « *c'est illégal* », et je lève les bras. Pour la fouille.

PASCAL PRIESTLEY.

Un sauvage

« *Celui-là est un sauvage.* » Pas fameuse l'image de marque de Martin à Kersaux. François Martin, dit « *Coucou* », parce que, autrefois, il serait allé pondre ses œufs dans le nid des autres, mais de cela il y avait quand même un sacré bout de temps.

François avait soixante-seize ans, et depuis la mort de sa mère Jef, vingt-cinq ans auparavant, il vivait seul. Enfin, presque : au dernier recensement, il y avait vingt-trois chats avec lui, et un dictionnaire. Les mieux informés disaient qu'il recevait une petite pension de la marine, dans les 2 000 francs par trimestre. Sur un vélo qui avait fait la Marne, il allait à la criée de Concarneau, deux ou trois fois la semaine, chercher du poisson pour ses chats.

Les volets bleus de François étaient les premiers ouverts le matin, les premiers fermés le soir : il n'avait pas l'électricité, ni l'eau d'ailleurs. Le premier lundi de décembre, quand Eliane, la voisine, a ouvert ses volets, ceux de François étaient fermés. Fermés encore quand Germaine, l'autre voisine, est revenue du bourg avec le pain. Alors Eliane a téléphoné au neveu de Concarneau, qui est venu, qui a frappé.

On est allé chercher Guy Cornou, le serrurier, qui n'a rien pu faire avec la porte : elle était barricadée de l'intérieur. Mais il a décroché un volet. François était dans son lit, sans draps, sous sa couette de plumes. Il a répondu par des signes. Non, il ne voulait pas que le docteur Crenn vienne le voir. Non, il ne voulait pas aller à l'hôpital de Concarneau. Il voulait, c'était clair, qu'on lui foute la paix.

Il s'est levé lundi soir, car les volets étaient refermés, et le sont restés mardi toute la journée. Il a dû se relever aussi pendant la nuit, car le mercredi matin les chats étaient dehors à faire du dégât dans le jardin d'Eliane. Le neveu de Concarneau est venu. La porte n'était plus barricadée. On a trouvé François Martin mort, sur la terre battue au milieu des plumes de sa couette crevée. « *Celui-là s'est battu avec la mort* », a dit Germaine.

MICHELLE MAJORELLE.

Conte froid

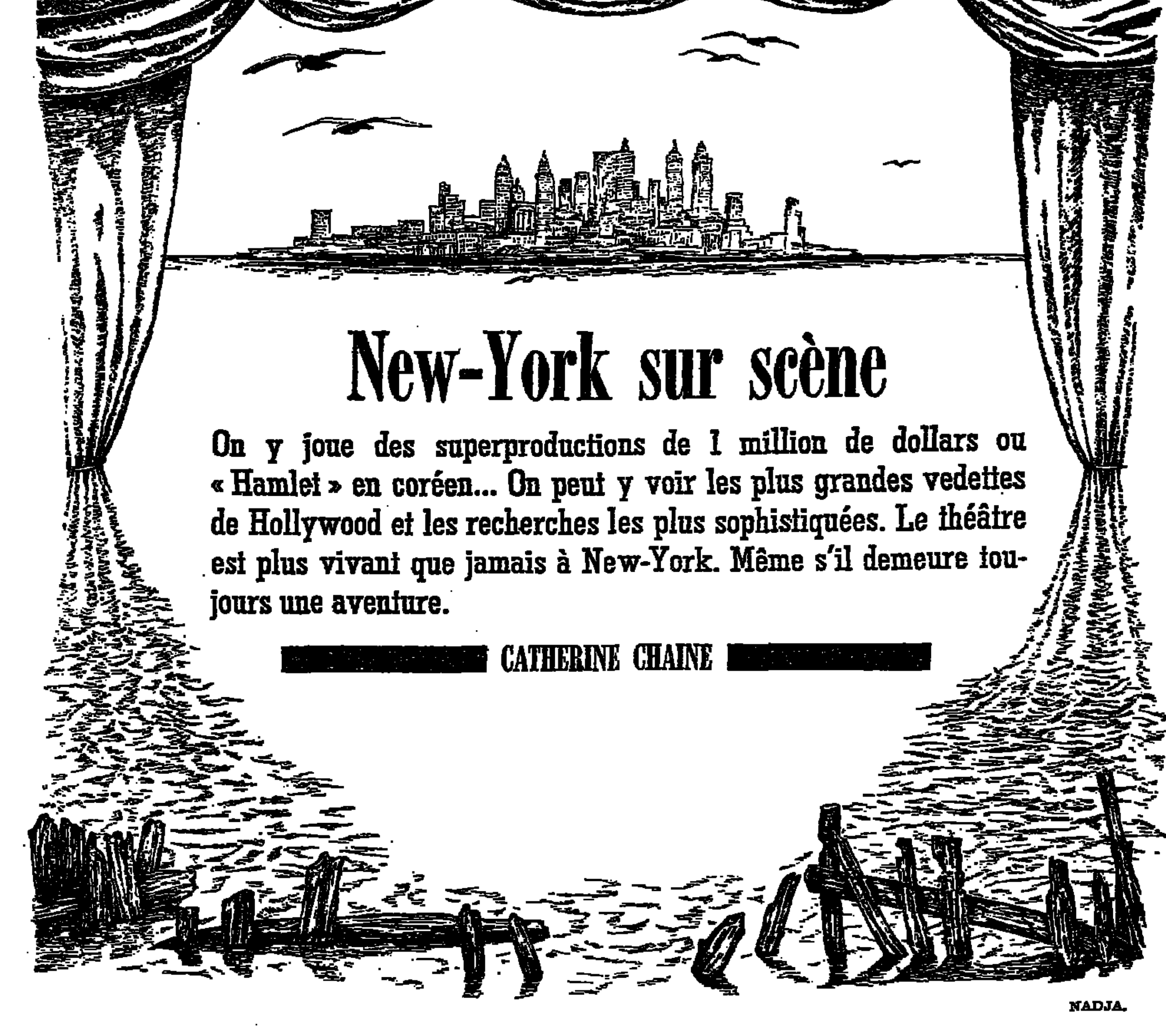
de JACQUES STERNBERG

L'emploi

On fit le monde en six jours, comme prévu. On se reposa le septième jour et, le lendemain, on eut l'idée de créer Dieu. Tout le monde trouva l'idée absurde parce qu'on se demandait vraiment quoi en faire. Puis, quelqu'un lança une suggestion.

— Si on donnait Dieu aux Terriens ? Ils lui trouveront bien un emploi. »

Et il en fut ainsi.



New-York sur scène

On y joue des superproductions de 1 million de dollars ou « Hamlet » en coréen... On peut y voir les plus grandes vedettes de Hollywood et les recherches les plus sophistiquées. Le théâtre est plus vivant que jamais à New-York. Même s'il demeure toujours une aventure.

CATHERINE CHAINE

NADJA.

Broadway

Un business comme un autre

BROADWAY est au théâtre new-yorkais ce qu'Hollywood était au cinéma américain. Déroulement non-stop d'enseignes lumineuses, affiches géantes de Times Square s'étalant sur dix étages de murs aveugles : là, entre la 42e et la 46e Rue, sont concentrés les trente-six plus gros théâtres de New-York. Les salles sont énormes, les pièces et les musicals coûtent des millions de dollars, les noms des plus grandes stars scintillent en lettres d'or sur le fronton des théâtres. A Broadway tout est gigantesque : les « hit » (les succès) comme les « flops » (les échecs). Broadway est le Wall Street du spectacle et ceux qui y règnent, propriétaires ou producteurs, parlent un langage de businessman.

Dans l'immeuble Schubert, 44e Rue, le bureau de Gérard Schubert Organisation. Velours bleu frappé sur les murs, médaillons dorés, canapé Chesterfield, bibliothèque néo-gothique, rien n'a changé depuis le siècle dernier quand les frères Schubert possédaient cent théâtres aux Etats-Unis. Depuis, la loi anti-trust est passée par-là, mais la Schubert Organisation est encore propriétaire de dix-sept théâtres à Broadway, et son président l'homme le plus puissant de la place.

La rondeur musclée et énergique, le crâne chauve, Gérard Schoenfeld s'exprime avec la précision et l'assurance d'un gestionnaire, qui, en dix ans, a fait passer Broadway de la faillite chronique à la prospérité. Cet homme de cinquante ans ne joue pas les artistes. Les nouveaux thèmes des dramaturges, l'influence de Stanislavski, le jeu corporel, ce n'est pas sa partie. Il parle de ce qu'il connaît — l'organisation, le marketing, la comptabilité. — et il aime raconter sa réussite. Elle se résume en quatre chiffres : 1970, 6,1 millions de spectateurs à Broadway, 1979, 10 millions.

« *Il y a dix ans, l'image de Times Square était très mauvaise : montée des crimes, prostitutions, sex-shops. Le quartier n'était pas sûr, et la fréquentation des théâtres baissait régulièrement. Il fallait convaincre l'administration new-yorkaise d'assainir cette zone, et pour cela, un seul argument efficace : le profit.* » Enquêtes, sondages, chiffres et preuves en main, Gérard Schoenfeld a su convaincre la ville de New-York et le gouvernement fédéral de l'importance économique de Broadway. Immeubles retapés, bordels moins nombreux, rondes de police organisées, on peut aujourd'hui s'aventurer seul à Broadway, la nuit, sans la moindre appréhension.

La sécurité améliorée, Gérard Schoenfeld ne s'est pas arrêté là. Pour rendre les théâtres plus accessibles, il a été le premier à passer des accords avec toutes les cartes de crédit. Aujourd'hui, on peut louer sa place par téléphone en donnant son numéro de carte. Bientôt, un ordinateur Schubert donnera tous les renseignements sur les places disponibles dans les dix-sept théâtres. Il fallait aussi élargir le public. Sur le petit terre-plein de Times Square, un guichet « discount » a été installé, où des places, pour le soir-même, sont vendues à moitié prix.

Minimum de risques

Restait encore, pour remplir les salles, à améliorer la qualité des shows. « *En 1972, en pleine récession économique, nous avons été les seuls à prendre le risque d'injecter des sommes énormes dans la création de spectacles. Nous espérions miser juste* », explique Gérard Schoenfeld. Le « hit » ne s'est pas fait attendre : en 1974, la Schubert Organisation finançait le producteur d'*Equus*, dans une petite salle hors Broadway. Quelques semaines plus tard, la pièce déménageait dans un théâtre Schubert, et faisait salle comble pendant plus d'un an.

Succès mérité, estime Bernie Jacobs, l'associé de Gérard Schoenfeld, vautré dans un fauteuil de cuir pendant qu'un Noir dépenaillé cire ses chaussures. Bernie Jacobs parle du coût des pièces. « *La Schubert n'est pas seulement propriétaire de salles, elle produit aussi certains spectacles Les prix sont exorbitants. Un million et demi de dollars pour un grand musical, 800 000 pour un petit, 350 000 et 750 000 pour une pièce, selon le nombre des acteurs.* »

Comment de telles sommes sont-elles réunies ? Bernie Jacobs, lui, utilise les bénéfices de la Schubert Organisation, mais les trente ou quarante autres producteurs de Broadway n'ont pour tout capital que leur flair et leur réputation. Quand ils ont choisi le script et les acteurs, ils doivent donc trouver le nombre suffisant d'« *angels* » (financiers) pour payer leur production.

Richard Barr est l'un de ceux-là. Il est en train de réunir les 400 000 dollars nécessaires pour monter la dernière pièce d'Edouard Albee : *The Lady from Dubuke*. Cinq personnes lui en ont déjà donné 300 000. Œil rond et vif, il mâchonne son cigare avec assurance. Les 100 000 manquants, il les trouvera sans aucun doute : Richard Barr est un des « super-professionnels » de la place. *Sweeney Todd*, l'un des plus gros succès de la saison, c'est lui. *Sweeney Todd*, 1,5 million de dollars de production, obtenus par petites annonces dans le *New York Times*. Deux cent trente-sept personnes ont répondu et payé pour monter cet incroyable *musical*, où un barbier londonien du siècle dernier assassine tous ses clients.

Quand une pièce coûte 1 million de dollars avant le lever du rideau et, chaque soir, entre 70 et 110 000 dollars, comment la choisit-on ? En prenant le minimum de risques bien sûr, et, pour les producteurs, « *l'assurance, c'est la star* ». « *Il y a quelques années, un producteur m'a proposé une mauvaise pièce... et Katherine Hepburn*, raconte Bernie Jacobs. *La pièce a très bien marché. Katherine Hepburn est une super-star. Même si elle lisait le bottin du téléphone, les gens viendraient la voir.* »

Katherine Hepburn, Ingrid Bergman, Liza Minelli, Richard Burton, John Gielgud, et deux ou trois autres seulement, sont ce qu'on appelle à New-York des « *bankable stars* ». Traduisez : elles remplissent, à coup sûr, la salle et la caisse.

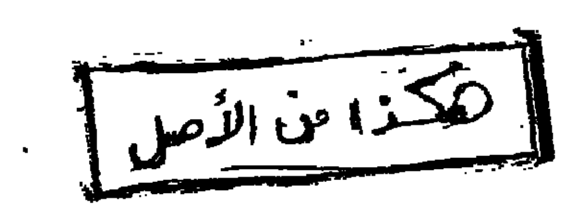
Autre gage de sécurité : que la pièce ait eu du succès à Londres, en province ou *off* (hors) Broadway. *Sweeney Todd*, monté de toutes pièces à Broadway, avec un decor intransportable, est une exception. *Evita*, le grand *musical* sur la vie d'Eva Peron, vient de Londres. *Gin Game*, une excellente pièce sur deux vieillards dans un hospice, a débuté dans un café-théâtre de Los Angeles, continué dans un théâtre de Louisville, puis de New-Haven, pour se terminer en triomphe à Broadway. La multiplication des théâtres à travers les Etats-Unis rend ce genre d'expériences de plus en plus fréquentes. Enfin, *Elephant Man*, le drame d'un jeune homme devenu monstrueux de laideur, a commencé « *off-off* », dans les sous-sols de l'église Saint-Pierre, dans la 53e rue, avant d'aller « *on* » Broadway.

Il est loin le temps des grandes premières de Broadway, l'âge d'or des années 50 où Elia Kazan mettait en scène *Un tramway nommé Désir*, *La mort d'un commis voyageur* ou *Une chatte sur un toit brûlant*. Aujourd'hui, plus d'essais à Broadway, mais des succès « presque » garantis d'avance, du super-professionnalisme. Les éclairages d'*Evita* sont extraordinaires, les décors de *Sweeney Todd* stupéfiants, la technique des danseurs de *Chorus Line*, éblouissante. « *Broadway, un mécanisme parfaitement huilé qui ne laisse rien au hasard.* » disent les intellectuels de gauche et la bohème new-yorkaise. Et ils ajoutent : « *Les Américains n'en peuvent plus d'être modernes, d'envoyer leurs enfants à l'école publique, d'aimer les Noirs. Ils redeviennent conservateurs, se bercent de pièces rétro :* Oklahoma, Grease, Sweedy Todd, *et Broadway l'a très bien compris.* »

Le phénomène Papp

Vrai et faux. Que Broadway exploite le filon rétro, certes. Que les chefs-d'œuvre des années 50 aient disparu, exact aussi, mais le niveau général des pièces est incontestablement bien meilleur qu'il y a dix ou quinze ans. En pleine crise, Broadway produisait presque uniquement des *musicals* à l'eau de rose. Sa prospérité actuelle permet un certain renouvellement ou comme le dit Bernie Jacobs : « *Un changement dans la nature de nos produits.* »

L'effort n'est sans doute pas désintéressé : en 1963, 60 % du public de Broadway avait plus de cinquante ans, aujourd'hui, 70 % des spectateurs en ont moins de quarante. Bon marketing peut-être, mais, certaines pièces abordent cette saison des thèmes impensables il y a dix ans : la laideur dans *Elephant Man*, la paralysie à vie dans *Whose life is it anyway*, l'amour de deux homosexuels dans un camp nazi avec *Bent*. « *Sujets sérieux traités façon Broadway* », diront les mauvaises langues. Sans doute. L'acteur d'*Elephant Man* n'est pas « vraiment » repoussant. Le dialogue de Bent est très mélo. Mais ces pièces représentent quand même un



compte. » Le fils de Carmen, à sept ans, a déjà posé beaucoup de questions sur l'absence de son père, faisant des reproches à sa mère : « *C'est ta faute si mon papa est parti et ne reviendra jamais. C'est que tu as été méchante avec lui.* »

Ces enfants, pour la plupart trop jeunes pour répondre à des questions, expriment cependant les difficultés de leur situation par leur comportement. Un garçon de cinq ans rentrant de l'école s'étonne que les parents de ses camarades « *couchent tous les deux dans le même lit : c'est pas normal* ». Une petite fille de trois ans apprenant par sa mère l'identité de son père refuse de se laisser approcher par l'homme qui habite avec celle-ci. « *Ces exemples ne prouvent rien, car les problèmes relationnels existent partout,* commentent cependant plusieurs mères qui affirment « *n'avoir avec les enfants aucun problème particulier et dramatique dû à l'absence du père.* »

Les pères

Affrontées à une réalité beaucoup plus complexe qu'elles ne l'imaginaient, bien des femmes cessent de ressembler au modèle qu'elles avaient construit ou à ce qu'on croit être la mère célibataire volontaire type : une femme qui a décidé d'avoir un enfant seule, a programmé sa naissance, l'homme étant réduit au rôle de « géniteur », quelquefois même involontaire.

« *Si mère célibataire volontaire veut dire cassure avec le père du gosse, ce n'est pas mon cas* », explique Marie. Si elle cache bien ses trente ans sous son air d'adolescente, son visage lisse et ses grands yeux verts, Marie, puéricultrice en Côte-d'Or, sait exactement ce qu'elle veut. Elle partage une maison avec cinq autres femmes : « *Pour l'instant, il y a deux enfants, et des hommes de temps en temps* ». Sa fille porte son nom parce que le père ne pouvait en partager la charge matérielle.

« *Je n'envisageais pas de ne pas avoir d'enfant,* ajoute-t-elle. *A cinquante ans je ne l'aurais pas supporté. Je le souhaitais avant trente ans. Mais je refuse la vie en couple, la cohabitation. D'autre part, je ne voulais pas d'enfant sans père et surtout pas me faire faire un enfant sans le dire au type. Ce serait un viol. Je sortais avec lui. Un jour j'ai dit : j'ai fait enlever mon stérilet, tu fais ce que tu veux. Il a finalement été d'accord. Ça se passe bien. Il s'occupe de sa fille et vient la voir tous les jours. J'aurais volontiers un second enfant, mais il n'est pas encore d'accord. Je crois qu'ici où nous vivons à six, où nous nous aidons, je suis dans les conditions idéales, mais c'est dur d'avoir un gamin.* »

Martine, qui dirige une maison de jeunes de la région parisienne, n'a finalement « *jamais été vraiment mère célibataire* ». Depuis la naissance de sa fille, qui a maintenant deux ans, elle vit avec le père. A trente ans, Martine souhaitait un enfant, mais pas le mariage, « *tenant beaucoup à cette liberté d'être appelée mademoiselle* ». Elle « *pense désormais que, en effet, c'est mieux d'être à deux* ». Mais elle ne voulait rien imposer à qui que ce soit. C'est elle qui désirait l'enfant et elle en prenait l'entière responsabilité.

Le choix fait par Mireille, enseignante dans le Nord, qui s'est inséminée elle-même, peut sembler l'expérience limite de la maternité solitaire, excluant totalement l'homme. « *Ce n'est absolument pas comme ça que je le vis,* dit-elle. *D'ailleurs si j'avais vécu seule je n'aurais pas d'enfant.* » D'abord lesbienne, Mireille vit aujourd'hui avec une femme et un homme. Tous trois voulaient « *vivre avec des enfants* ». Ils ont désormais un petit garçon de huit mois. C'est parce que son ami était stérile que Mireille s'est inséminée « *avec l'aide d'un copain* ». « *Je ne vois pas pourquoi nous aurions fait l'amour ensemble,* précise-t-elle. *Il ne faut pas confondre amour et procréation. L'enfant n'est pas lié à la relation que je peux avoir avec des hommes ou des femmes. Ma démarche n'a rien à voir avec le désir d'exclure les hommes. D'ailleurs, je crois qu'un enfant doit être élevé par des hommes aussi et il y a un homme à la maison.* »

Mireille milite depuis longtemps dans des groupes femmes. Son choix, signe ultime de l'autonomie des femmes, n'en illustre pas moins un paradoxe : comment la libération des femmes peut-elle trouver son accomplissement le plus radical dans la maternité, fonction la plus traditionnelle des femmes ? « *Et surtout dans cette maternité célibataire, qui est un retour à une maternité d'esclave* », juge Pierre, un ingénieur divorcé de trente-quatre ans, « géniteur » d'un enfant dont il a appris l'existence deux ans après sa naissance. Il se demande « *ce que signifie faire un enfant si ce n'est pas un acte d'amour* » et supporte mal qu'on l'ait utilisé « *tout en voulant se passer des hommes* ».

Les mouvements

Les mouvements de femmes ne font pas de la maternité célibataire un but de leur lutte. Tout en respectant ce choix, le groupe Psychanalyse et Politique se montre hostile « à la propriété privée des enfants » et à l'instauration d'un matriarcat.

« *Si les femmes font des enfants sans père,* dit Renée Wormser, du mouvement Choisir, *c'est que les hommes ne sont pas décidés à changer.* » L'expérience de ces femmes, selon Geneviève Pastre, doit servir à la réflexion que veut mener Choisir sur d'autres modèles que la famille traditionnelle. « *Il faut abandonner les références habituelles. La maternité, comme elle est présentée, c'est les travaux forcés à perpétuité, et intériorisés en plus. Il faut cultiver l'insolence à l'égard des modèles de comportement.* »

La faillite des grandes illusions de mai 68, des communautés, des rêves de nouveaux modes d'éducation, incite au contraire au respect de la tradition. Même après plusieurs années de cohabitation, lorsqu'on veut un enfant, en général on se marie. Les naissances hors mariage — passées de 6 % à 9 % en dix ans — restent marginales.

« *Ce sont donc les familles monoparentales qui désormais cristallisent tous les espoirs et toutes les inquiétudes sur les changements des modèles familiaux* », estime Nadine Lefaucheur, une sociologue qui termine une étude sur la maternité célibataire. Traditionnellement on opposait femmes mariées et mères célibataires. On s'aperçoit que cette dernière catégorie n'existe pas. Il y a, à l'intérieur, des clivages de classe. Les femmes, selon leur milieu, n'ont pas le même degré de volontariat, ne sont pas enceintes au même âge.

Les familles monoparentales « de hasard » où la mère se sent victime « *sont maintenant mieux acceptées que nous* », prétendent les mères célibataires volontaires. « *Puisque nous ne demandons ni pitié ni indulgence, on nous regarde en coupables.* »

Est-ce de cette culpabilité que ces femmes cherchent à se défendre ? Si elle sont, dans leur grande majorité à l'abri des difficultés matérielles, il n'est pas sûr qu'elles soient mieux préparées que les autres pour affronter les problèmes psychologiques inhérents à leur choix. Intellectuelles, elles s'interrogent sur leurs décisions. Elles racontent peu leur vie, mais aiment à l'expliquer et à la justifier.

Il est vrai qu'on leur demande sans cesse de rendre des comptes, de dire comment elles osent imposer à un enfant de ne pas avoir de père. « *L'enfant, lui, n'a pas choisi,* constate Carmen. *Il est clair qu'un enfant n'est pas fait pour vivre seul avec quelqu'un.* »

Décidée à être mère célibataire, Marie-Christine pense qu' « *on n'arrive pas à vingt ans sans traumatisme et qu'être élevé sans père n'est pas plus grave que le reste.* » A vingt-huit ans, elle ne connaît pas d'homme avec qui elle ait envie de partager l'éducation de l'enfant qu'elle désire. Elle reste cependant perplexe devant les arguments qui font de la maternité célibataire volontaire l'expression « *d'un simple désir d'enfant, voulu pour lui-même* ». Tout lui paraît « *beaucoup plus ambivalent et ambigu* », en particulier le souhait de presque toutes les mères célibataires qu'elle connaît d'avoir un garçon.

« *Cette ambiguïté est liée à la maternité, situation très contradictoire lorsqu'on est une femme, dans un système patriarcal* », affirme Acacia, quarante ans, qui milite depuis dix ans à Psychanalyse et Politique. Le fils d'Acacia a onze ans. Elle a déjà dû trouver des réponses aux questions que se posent, de manière encore abstraite, celles qui ont des enfants en bas âge. Elle sait, elle, que ce choix, produit d'un ensemble de contradictions « *est très dur à assumer, et aurait été plus dur encore si la lutte des femmes n'avait pas existé* ».

Les mères célibataires volontaires ont essayé, par leur décision, de trouver le meilleur compromis possible entre leur désir d'enfant et une vie, subie ou choisie, qui ne permettait pas la réalisation de ce désir. Mais elles ne savent pas encore si elles sont en train d'inventer une nouvelle cellule familiale ou si elles referment sur elles le piège d'une maternité solitaire, exclusive et aliénante. ■

« Il n'y a que des pièges »

Elisabeth est célibataire, féministe, écrivain, journaliste. A l'approche de la trentaine, après deux avortements, elle a décidé d'avoir un enfant, sans se marier et sans vivre avec le père, qu'elle connaît depuis dix ans. Elle refuse pourtant de se voir classer dans la catégorie des mères célibataires volontaires. Sa fille porte son nom, certes, « parce que donner le nom est pour l'homme un bon moyen de ne rien donner d'autre », *mais* « mère célibataire volontaire est une solution qui a été élaborée quand le mouvement des femmes était une communauté où l'on se disait : « Si nous faisons des enfants, élevons-les nous-mêmes pour en faire des enfants féministes. »

Cette idée, pour Elisabeth, est un piège, comme est un piège la volonté des femmes de revendiquer leur « différence » : « C'est un retour inconscient vers le dix-neuvième siècle. Désormais, les hommes ont tendance à dire : vous êtes différentes, vous dites que les enfants appartiennent à leur mère, alors, les enfants, vous vous en occupez totalement. Et le piège se referme ; on a l'enfant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, on est esclave. » *Puisque les femmes peuvent facilement avorter, si elles gardent l'enfant, elles ont, aux yeux des hommes, choisi,* « et l'enfant est à elles avec charges et bagages ».

La question féminine tient tout entière dans la maternité. Or, « tous les choix sont pipés, il n'y a que des pièges ». *Les positions théoriques sont impossibles à tenir, et le seul moyen d'évoluer est de brûler ses positions dès qu'on les a prises.* « Il faut risquer sa vie, *ajoute-t-elle,* c'est le seul moyen d'être libre. Moi, je ne veux pas d'enfant strictement à moi, sinon c'est le gynécée. Le féminisme n'est pas une ségrégation sexuelle, sinon c'est l'Iran. La non-mixité du mouvement des femmes m'importe, mais c'est différent. »

Voici quelques semaines, Elisabeth a exigé que le père de sa fille vienne chercher celle-ci, parce qu'elle veut « le partage, pas le matriarcat ni la prise de pouvoir », *et que sa liberté lui semble garante de celle de sa fille.* « Un enfant, ça se fait à deux, *conclut-elle* ; c'est l'expression de l'amour entre deux personnes. Quand tu es enceinte et que tu sors, c'est comme si tu étais nue dans la rue en train de dire : « Je suis amoureuse. » On s'aime, on fait un enfant, on partage. C'est tout. »

« L'aboutissement logique des revendications féministes »

Dominique Frischer, psycho-sociologue, a rencontré plus de cent femmes, qui se disent mères célibataires volontaires. Elle a gardé une quarantaine de ces entretiens qu'elle a utilisés, « découpés », *pour illustrer chacun des grands thèmes de son livre* Les Mères célibataires volontaires (1). « Un enfant pour quoi faire ? », « Le passage à l'acte », « La réalité ».

« C'est parce que ce phénomène est en pleine évolution que je viens de lui consacrer une étude, *explique-t-elle.* Il vient de démarrer en tant que prise de conscience de l'autonomie des femmes. C'est un aboutissement logique des revendications féministes. »

Le féminisme a longtemps rejeté la maternité, jugée aliénante et considérée comme un détournement de la sexualité. Depuis une date récente, on assiste cependant à une revalorisation de la maternité, « qui semble pouvoir être vécue autrement que comme un avilissement ». « Je ne pose pas la notion de mère célibataire volontaire comme idéale, *précise Dominique Frischer,* mais comme réalité possible et comme droit, en reconnaissant que cette maternité librement choisie et assumée est pour l'instant presque toujours le fait d'une classe socio-culturelle favorisée. »

(1) Editions Stock 2.

ORDRE

Les gros bras des supermarchés

« Quand nous sommes arrivés, une soixantaine de jeunes faisaient régner la terreur. Ils ont très vite compris. » En douceur ou pas, les vigiles des grandes surfaces sont efficaces.

DANIEL SCHNEIDER

« VIGILES ? *Ah non ! Ne confondez pas, nous sommes agents de protection.* » Sens de la nuance et poignée de main inoubliable, Roger et Marc, les anges gardiens du centre commercial d'Auchan, dans la banlieue est. Quarante-cinq ans à peine à eux deux, et pas loin de 2 quintaux de muscles tranquilles.

A quelques uppercuts près, la même histoire : divorce précoce d'avec l'école, petits boulots sans joie et, au sortir de l'armée, dérive dans les mêmes rêves de ring et de gloire qui les amènent tout naturellement au gardiennage. Pardon, à la protection : « *Ça nous laisse du temps pour nous entraîner.* »

Chevillée aux biceps, une sainte horreur de la violence. « *Je ne me suis jamais bagarré dans la rue* », confesse Marc. Même ici, à Auchan ? « *Non. On discute. Tenez, quand nous sommes arrivés, une soixantaine de jeunes faisaient régner la terreur tous les soirs.* » Un bon sourire évocateur : « *On leur a dit : « Maintenant les gars, c'est fini. » On a interdit à la plupart de pénétrer dans les rayons. Ils ont très vite compris. Il faut savoir les prendre.* »

Assurément, ces deux-là savent. Un ordre bien huilé règne à Auchan. Quelques audacieux s'aventurent-ils parmi les étals défendus ? Le mini-récepteur du centre de contrôle clignote dans la poche de Marc. Trois foulées décontractées, un claquement de doigts, et voilà les adolescents piteusement refoulés du bon côté des caisses. « *On joue un peu un rôle d'éducateurs* », assurent-ils sans rire. Frétillant d'une aise insolente dans ce « *drôle de boulot* », ces drôles de dissuadeurs promènent au long des galeries marchandes leur résignation amusée : « *Ces jeunes ne respectent que la force. Auchan nous avait engagés pour cogner. Ils n'en reviennent pas qu'on obtienne de meilleurs résultats sans violence.* »

A ces deux enfants de la zone (Roger est de Noisy-le-Grand, Marc de Villeneuve-Saint-Georges), la protection apporte, outre un salaire relativement confortable (4 000 francs environ), un gymnase pour se dérouiller plusieurs heures par jour dans la chaude camaraderie du punching-ball. Et, en prime, l'aventure : « *Un jour, on nous demande pour un bal, le lendemain, un meeting des giscardiens. On voyage.* »

La dialectique

« *De bons petits gars* », apprécie le directeur de Budo Brothers International, qui loue leurs services à Auchan. Une société jeune et dynamique : « *Nous ne faisons pas de gardiennage passif* », explique éloquemment son encart publicitaire dans l'annuaire. Et de poser, dans ses lettres de prospection, les points sur les « i » : « *Nos agents reçoivent, en permanence, une formation physique. Ils sont entraînés à toutes les méthodes de combat et de self-défense.* »

Point d'équivoque cependant : rien ne chagrine davantage les « agents de protection » de Budo qu'une assimilation à des cogneurs. Les impressionnantes paumes directoriales caressent un dossier de presse pansu : « *On dit tellement de choses. C'est vrai que nous ne recrutons qu'au niveau de la ceinture marron. Mais nous assurons à nos employés une formation psychologique et juridique complète.* » Un juridisme bien calé dans une philosophie-maison en béton : « *Sportifs, d'accord. Mais on préfère la dialectique à la matraque. Les gars, je les prends dans les yeux, et je leur explique bien le principe de la légitime défense : pas question de toucher à quelqu'un s'il n'a pas donné les premiers coups. Pareil pour les fouilles : on n'a pas le droit !* »

Et les étalages d'Auchan interdits aux gamins ? « *Théoriquement, le commerçant pourrait être poursuivi pour refus de vente* », admet le ministère de la justice du bout des alinéas. Une législation pas outre mesure tatillonne : « *En matière de recrutement, de formation, aucun règlement, rien, rien, rien !* » déplore la Fédération des organismes de protection et de sécurité, qui regroupe la centaine de sociétés ayant pignon sur ZUP.

Un désert légal propice aux éclosions éphémères, au jeu de cache-cache avec les raisons sociales, aux disparitions opportunes. Plusieurs centaines de piranhas d'une saison font le coup de dent et boivent la tasse, en ces eaux interlopes où les anciens paras côtoient les catcheurs ratés, et les rebuts des polices parallèles prêtent la nageoire aux sous-prolétaires sans espoir.

Vacataires

En gros, un beau milliard tout rond de chiffre d'affaires pour 1979. L'A.C.D.S., par exemple, du haut de ses treize filiales et avec trois mille gardiens (« *en uniforme, monsieur Classiques.* »), avoue modestement une croissance de 20 % par an, et Budo « *ne se plaint pas* ». Point d'excessive tension sociale : l'A.C.D.S. se targue de ne posséder qu'un « *syndicat indépendant* », tandis que, chez Budo, le seul mot de syndicat fait écarquiller les yeux : tous les « brothers » sont vacataires, et peuvent être remerciés du jour au lendemain.

Pas plus tristes pour cela, la trentaine de « *passionnés de sport* » qui ont assuré à Budo bonne renommée et ceinture dorée. Seulement un peu démoralisés que toute la profession ne communie pas dans leur athlétique engouement, suivez mon regard, du côté des « grands » : « *Des gros bras dans les hypers ? Très dangereux !* », laisse tomber un responsable de l'A.C.D.S.

Et le géant de verser une larme sur les balbutiements de la protection des étalages. Au début, on joua l'électronique : caméras, centres de surveillance, talkies-walkies, le gadget espion s'en donna à cœur joie. Hélas ! on réalisa vite qu'il était bien révolu le temps des mains plaquées sur l'épaule, des « suivez-moi, je vous prie », des sanglots et des admonestations paternelles dans le poste de sécurité. Les bandes de la rue plantèrent leurs errances désœuvrées dans ces couloirs de lumière chaude. « *Ici, les gosses sont toute la journée à la porte de chez eux,* se lamente un commerçant d'Auchan. *Ils campent littéralement au centre, se gobergent à l'œil du matin au soir — tout juste s'ils n'apportent pas de réchaud pour cuire leur frichti à midi. Et ils repartent avec des « souvenirs », transistors, téléviseurs, parfois.* »

Imaginez le directeur d'hypermarché moyen, l'œil rivé sur les raidillons inquiétants de la courbe de la « démarque inconnue » (traduisez : les vols, environ 0,7 % du chiffre d'affaires d'un établissement). Et les inspecteurs traditionnels, terrorisés par ces gamins perdus, qui ont la provocation facile et le cran d'arrêt à fleur de peau. « *Souvent, « loulous » et inspecteurs sont voisins de cité. Ceux-ci menacent efficacement de représailles les enfants de ceux-là* », explique un commerçant.

La police, alors ? « *La belle affaire. Le centre est un lieu privé. Et, de toute façon, dès qu'ils ont tourné les talons, la nuée de sauterelles retombe sur le magasin.* » En désespoir de sécurité, les doigts de notre directeur moyen s'égarent dans les rayons « gardiennage » de l'annuaire des professions. Non sans un imperceptible frisson : homme informé, le directeur se souvient vaguement que les Budo et consorts ont parfois eu la dialectique lourde. Boussy-Saint-Antoine, par exemple, se remet encore de la foudre des médias, attirée sur ce centre sans histoires par un rossé plus loquace que les autres (*le Monde* du 28 octobre 1979).

« *Après l'affaire, ils ont enlevé les vigiles* », se souvient un commerçant. Pas pour longtemps. Début janvier, de nouveaux et peu prolixes protecteurs retrouvaient les traces des videurs vidés, un étage au-dessus des étonnements naïfs de M. le directeur : « *Vigiles ? Quels vigiles ?* »

Ailleurs — à Boissy II. — on s'achemina, d'escarmouche en provocation, vers une bataille rangée entre loubards et « sportifs » de chez Budo, au cours de laquelle un vigile trouva la mort, ce qui valut à tous les résidents du foyer Sonacotra voisin leur forclusion du centre pendant plusieurs jours. Ailleurs encore, « *il se passe rarement un samedi sans qu'on voie un jeune à terre, et les videurs en train de le tabasser* ». Parfois même — ce fut le cas à Boussy-Saint-Antoine, — les représentants de l'ordre se laissèrent aller à une fructueuse coopération avec les loubards.

« *Et si* », s'angoisse notre directeur moyen, « *et si ma clientèle allait renâcler à ces efforts déployés pour le maintien de son pouvoir d'achat ?* » Rassurez-vous, messieurs les directeurs. Les baraqués ne messiéent point aux temples de la pacotille. Les « pros » savent se fondre dans le paysage de banlieue : « *Les vrais clients ne nous connaissent pas* », se glorifient Roger et Marc. « *Seuls nous ont repérés ceux qui ont toutes les raisons de nous craindre.* » ■

ENVIRONNEMENT

Les architectes des paysans

En Alsace, deux jeunes architectes s'efforcent, en milieu rural, d'élaborer « une architecture modeste, utile et qui passe dans le paysage ».

ANNICK COLYBES

SERGE CHAUVET et Denis Dietschy ont ouvert leur agence à Bartenheim, dans les murs qui abritaient jusque-là l'épicerie des parents de Denis; 40 mètres carrés. Leur ambition ? Construire pour les Alsaciens, faire une architecture « sur mesure » pour les gens du pays. « *Ce n'est pas un monde qui nous attend* », reconnaissent-ils. Ils savent, bien sûr, que les maîtres d'œuvre patentés originaires du pays, les dessinateurs, les métreurs en cheville avec les entreprises locales, ont une bonne longueur d'avance sur eux dans la conquête de ce marché rural.

Mais Denis parle les mots du pays, et les deux associés savent mettre les gens à l'aise. En quelques semaines, ils ont rempli leur carnet de commandes jusqu'à l'été prochain. Quatre ou cinq maisons individuelles à dessiner ; une étable à aménager pour quarante vaches avec ses salles de traite, d'élevage, de stockage ; une pharmacie à restaurer, de même que les logements d'un immeuble typiquement alsacien de quatre étages à Strasbourg ; et, surtout, une maison communale à Obermorschwiller, rachetée par la municipalité, à remodeler.

Dans cet édifice délabré du XVIe, ils vont aménager des salles de réunions et de fêtes pour les associations. Plus tard, si les crédits suivent, ils installeront des gîtes pour des familles et des groupes, un restaurant, un foyer... Le montant du devis : 1 million de francs à investir en plusieurs tranches. Serge et Denis ont établi la programmation, les montages financiers et se sont mis en quête de subventions pour le compte des élus.

« *Avec dix à vingt projets par an, on doit tourner* », estiment-ils. La partie n'est pas gagnée pour autant. Architecture et urbanisme ne suivent pas en milieu rural une logique simple et connue, mais obéissent à des rapports de force et de pouvoirs locaux souvent confus. Les deux hommes misent sur leur expérience. Serge, fils de paysans nantais, connaît les problèmes de bâtiment depuis son apprentissage (il a un C.A.P. de chauffagiste-acousticien en poche et une formation de technicien métreur !). Ce n'est qu'au début des années 70 qu'il s'est vraiment jeté dans l'architecture. « *Oh ! pas n'importe quelle architecture*, précise-t-il, *celle du monde rural !* » Il s'inscrit à l'unité pédagogique de Strasbourg d'où il sort avec son diplôme.

Il rencontre, en 1977, Denis Dietschy, vingt-cinq ans, lauréat de la Fondation de la vocation en 1976.

Tous deux militent déjà dans des comités de restauration. Serge dans le plus vieux quartier de Strasbourg, la Krutenau, où vit une population marginale d'environ mille cinq cents habitants. Il défend leurs droits et leurs revendications au maintien dans les lieux. Denis, lui, s'occupe des Maisons paysannes d'Alsace, une association pour la préservation de vieux bâtiments de ferme.

De village en village, il fait le tour du Sundgau, ce triangle Belfort - Bâle - Mulhouse. Si elle recense tous les trésors de l'architecture rurale et donne des conseils pour les sauvegarder, son association ne peut cependant payer les factures.

C'est, il y a près de six ans, l'époque où l'on détruit les maisons alsaciennes au profit de pavillons sur catalogue.

Denis se décourage et renonce. Plutôt organiser en franc-tireur à Blotzheim, un village de deux mille habitants, une exposition sur l'habitat ancien. On l'écoute parler matériaux, techniques et couleurs, expliquer comment tirer parti de vieux corps de fermes à l'abandon en les transformant en logement pour le fils-qui-va-se-marier.

Cuisine sur cour

L'un comme l'autre se font une réputation de restaurateurs de maisons anciennes. Ils prodiguent assistance et conseils aux paysans qu'ils visitent en fin de semaine. Autour d'un verre, le crayon à la main, ils modèlent et remodèlent des granges. Ils démontent même des maisons anciennes qu'ils rêvent de reconstruire. Ils ont ainsi récupéré des charpentes, des escaliers, des couvertures. « *On aurait pu vendre quinze fois nos piles de poutres, mais on les aime trop* », disent-ils. Aux maires, ils expliquent comment réagir et les rassurent sur une identité et un pouvoir dont la plupart ignorent l'étendue. Aux paysans, ils proposent les contre-projets au pavillon « Sam Suffy », dont ceux-ci rêvaient, jusqu'à ce qu'ils redécouvrent, entre une esquisse et deux croquis, la beauté de leur vieille maison. Comme dans toutes les régions, la loi en impose les matériaux, les volumes, le degré d'inclinaison des toitures et, dans l'Est, l'abattant pour la pluie.

« *Notre credo est simple : faire une architecture modeste, utile, non formelle, qui réponde à ce qui se vit dedans, et qui s'intègre dans le paysage.* » Pour recréer la vie communautaire, on met la cuisine pignon sur cour, comme autrefois : la ménagère profite de l'activité de la ferme. Les chambres d'enfants sont en haut, avec un escalier extérieur, « *pour quand ils grandiront* ».

Serge et Denis sont prêts — tradition oblige — à réserver leur place aux initiatives des ruraux. Des gens qui ont toujours mis la main à la truelle et « bricolé » des bâtiments, auxquels ils font souvent subir, par la suite, de très subtiles modifications. Les citadins ne tâtent guère de la maçonnerie ; les ruraux, oui. ■

ANDRE BARBE

CÉLIBAT

Un enfant pour elles toutes seules

Peu nombreuses, d'un niveau socio-culturel généralement au-dessus de la moyenne, les mères célibataires volontaires refusent le couple, mais veulent ou acceptent l'enfant. A quel prix ?

JOSYANE SAVIGNEAU

SI Françoise a pu venir, ce soir-là, à la réunion du groupe femmes, ce n'est pas parce que son mari a accepté de garder les enfants. De mari, Françoise, à l'approche de la quarantaine, n'en a pas. Elle vit seule avec son fils Hervé, quatre ans. « *Je suis métis* », dit simplement Hervé, qui connaît son père, un Africain, mais n'a jamais vécu avec lui. L'été dernier, il est allé en Afrique, dans la famille de son père, et a trouvé que « *c'était très bien* ».

Hervé, métis par hasard, n'est pourtant pas un enfant du hasard. Sa naissance a été « *voulue et programmée* ». Françoise, la trentaine dépassée, après un mariage raté, puis la mort d'un homme qu'elle aimait, vivait seule dans la ville de province où elle est médecin. « *J'avais envie d'avoir un enfant, et je me disais qu'il allait bientôt être trop tard*, raconte-t-elle, *Alors j'ai arrêté la contraception et je me suis donné un an. Quand j'ai été enceinte, je croyais savoir qui était le père. Je ne lui ai rien dit. Je n'avais pas l'intention de le dire à l'enfant non plus. Quand, à la naissance d'Hervé, j'ai compris que son père était africain, j'ai changé d'avis. Je ne pouvais pas couper l'enfant de ces racines-là. Il sait donc qui est son père. Mais c'est moi qui ai l'entière responsabilité de sa vie.* »

Françoise est l'une de ces quelque 100 000 femmes célibataires et chefs de famille. Elles étaient 85 000 en 1975 selon les statistiques de l'Institut national d'études démographiques (INED). Celles qu'on appelait « filles mères », femmes victimes et rejetées, sont devenues « mères célibataires » ; elles sont souvent encore victimes, bien que moins exclues. Françoise, au contraire, est fière de ce statut. Elle se dit « *mère célibataire volontaire* », catégorie, selon elle, « *en augmentation rapide depuis que la contraception a donné aux femmes cette liberté et en même temps cette responsabilité de décider elles-mêmes de leur vie* ».

Christine n'utilisait pas de contraceptifs. Frêle et réservée, elle semble l'opposée de Françoise. A Marseille, comme avant à Paris, elle sortait peu, et « *pour faire l'amour, il fallait que le type soit vraiment intéressant. Alors à quoi bon la pilule tous les jours ?* » Christine a été enceinte par hasard, il y a deux ans. « *Ce bébé non prévu, dès que j'ai été enceinte, j'ai décidé de le faire* », assure-t-elle. Elle ne voulait rien dire au père pour ne rien lui imposer. Son médecin l'a convaincue du contraire. Le petit garçon a été reconnu par son père, dont il porte le nom.

Privilégiées

Ces mères célibataires, revendiquant un statut naguère infamant et qui demeure scandaleux, appartiennent pour la plupart à un milieu socio-culturel privilégié. Elles se sont intéressées à la lutte des femmes, même si elles ne militent pas dans un mouvement. Elles ont longuement réfléchi à leur désir d'enfant, au choix du père, à l'éventuelle reconnaissance de l'enfant par le père. Beaucoup souhaitent donner à l'enfant leur propre nom. Elles ont généralement un peu moins ou un peu plus de trente ans lorsque naît l'enfant.

Certaines avaient déjà des relations avec un homme auquel elles ont demandé d'être le père de leur enfant ; les hommes sont souvent extrêmement réticents. D'autres, comme Françoise, cessant de prendre des contraceptifs ont, au gré des rencontres, attendu. D'autres encore ont été enceintes accidentellement. Leur acte volontaire a été le refus d'avorter. On ignore évidemment combien de mères célibataires se disent volontaires, car les statistiques ne les recensent pas séparément.

Pour Carmen, une petite brune énergique qui paraît dix ans de moins que ses trente-sept ans et élève son fils en faisant des ménages, ces femmes « *font partie d'un ghetto intellectuel* » et leur discours a peu de rapport avec ce que vivent les femmes seules. « *Ça veut dire quoi « volontaire » ?* demande Carmen. *A partir du moment où on peut avorter, bien sûr que si on ne le fait pas c'est volontaire, mais ça s'arrête là. Elles trouvent de beaux arguments, psychologiques et féministes. Elles croient que tout passe par le langage. Elles ont du mal à imaginer qu'on puisse être enceinte sans le vouloir. C'est pourtant le cas pour la majorité des femmes. Moi, je dis que depuis sept ans que j'élève mon fils seule, je n'ai pas rencontré une seule vraie mère célibataire volontaire. Qui voudrait être ainsi au ban de la société ?* »

Carmen vit, avec son fils de sept ans, dans deux chambres de bonne, dans le dix-neuvième arrondissement. En 1968 et dans les années qui ont suivi, elle a milité dans des groupes d'extrême gauche, puis dans des mouvements de femmes. Elle se dit, « *en gros, d'accord avec la lutte des femmes* », mais ne se sentait pas à sa place, « *car il reste une question de langage et de naissance* ». En 1972, lorsque Carmen a été enceinte, les femmes étaient au plus fort de leur combat pour l'avortement ; « *Alors, elles étaient d'accord avec le type. Je devais avorter. J'avais déjà avorté trois fois. J'ai voulu garder l'enfant pour ne pas être manipulée. Ça ne me posait pas de problèmes insurmontables. Toute ma vie, je n'ai compté que sur moi. Et puis, m'occuper d'un gosse, je savais depuis longtemps ce que c'était.* »

Solitude

Tous les matins, Carmen fait le ménage dans des bureaux de son quartier, à partir de 4 heures. Lorsqu'elle rentre chez elle, après 8 heures, elle a juste le temps de préparer son fils pour l'école. Si elle perd quelques minutes et manque un autobus, il arrive en retard à l'école. Cette année, l'institutrice a fait des remarques à Carmen. « *Il paraît qu'on dérange la classe. Elle sait pourtant que je n'y peux rien. Je suis sûre que cela a un rapport avec le fait que je n'ai pas de mari. Elle veut me le faire sentir. Toutes les femmes seules ont des problèmes.* »

Que la maternité soit volontaire ne supprime pas les difficultés de la solitude. Il ne suffit pas que des mères revendiquent leur célibat pour que la réalité se plie à leurs désirs. La famille elle-même est souvent le premier obstacle. Les belles-sœurs de Françoise n'osaient pas expliquer à leurs enfants qu'elle était enceinte alors qu'elle n'avait toujours pas de mari. La mère de Christine, au contraire, âgée et ayant perdu son mari depuis longtemps, se réjouissait, pensant vivre avec sa fille et élever l'enfant.

Quand on est bien décidé à avoir l'enfant, à l'élever seule, quand on a fait les démarches pendant la grossesse pour résoudre les problèmes matériels, on croit avoir tout résolu, disent souvent ces mères. Puis l'enfant arrive, « *et c'est là que tout commence* ».

Dans le musée où travaille Christine, ses collègues, toutes des femmes, ont pris un air réprobateur. Elle a su qu'on ne lui pardonnerait pas la moindre défaillance, qu'être seule ne lui vaudrait aucune indulgence. Seule Mireille, enseignante dans le Nord, a eu l'impression d'être mieux acceptée depuis qu'elle a un enfant, parce qu'elle est « *rentrée dans le rang* ». Désormais, on lui parle, on lui montre les photos des enfants. La plupart des mères célibataires se sentent regardées, au mieux comme des fantaisistes, au pire comme des femmes de mauvaise vie qui seront de déplorables mères.

Martine, directrice d'une maison de jeunes, expliquait à la responsable d'une crèche qu'en raison de ses horaires elle verrait peu sa fille le soir et souhaitait donc la garder parfois l'après-midi. « *Pas question*, lui a-t-on répondu. *On sera d'autant plus sévère avec vous que vous êtes une femme seule et qu'il ne faut pas vous laisser développer vos instincts de possession à l'égard de votre enfant.* » Claire, sa petite fille, n'est jamais allée à la crèche.

En quête d'autorité

« *Certes, les enfants de mères célibataires sont moins perturbés que ceux de parents en conflit ou en instance de divorce* », constate une directrice d'école maternelle. Cependant, on les remarque. Ils ont des relations affectives différentes de celles des autres enfants avec les instituteurs. « *Pour certains, quand le maître n'est pas là, c'est la panique. Ils sont en quête d'un père, d'une autorité.* » Dans cette école maternelle du XIIe arrondissement, les enfants de mères célibataires sont nombreux cette année, quatre ou cinq par classe. « *Le soir*, ajoute la directrice, *si leur mère ne peut venir à l'heure, nous essayons de faire qu'ils partent avec des petits camarades. Ensuite, les mères passent les chercher chez les parents. Pour eux, en effet, l'attente est pire que pour les autres, car leur univers se réduit à une personne.* »

Ces difficultés de la vie quotidienne, bien souvent, les femmes ne les avaient pas envisagées. Christine a été effrayée lorsqu'un soir, à la crèche, son fils Manuel a bousculé un autre enfant pour se jeter dans les bras d'un homme en criant « *papa* ». Elle a peur aussi de se laisser enfermer dans des relations de couple avec lui, comme le font beaucoup de mères célibataires. L'enfant prend possession de tout l'espace, du lit même, monopolise la conversation. Bientôt, ni la mère ni lui-même ne peuvent supporter ce tête-à-tête quotidien.

« *Beaucoup de ces femmes qui se disent mères célibataires volontaires*, précise Carmen, *ont des enfants en bas âge. Alors leurs problèmes ne font que commencer. Elles ne se rendent pas*



JEAN-PIERRE FAVREAU

VIES

Les rêves amers de l'O.S.

Michel, seul ouvrier français dans un atelier chez Renault. Ses échecs, ses révoltes, ses rêves, projetés sur son fils. Une parole brute au goût amer.

MURIEL RAY

« *MA femme, elle est très intelligente ; elle est vraiment intelligente. Elle travaille dans les bureaux. Les gens qui sont dans les bureaux, c'est pas des imbéciles, hein !* » On ne croirait jamais que Michel n'a que vingt-neuf ans. Silhouette sans âge, déjà. Une minceur un peu étriquée ; les épaules voûtées. Depuis douze ans, il est O.S. chez Renault. Un de ces ouvriers dont la seule spécialité consiste à ne pas en avoir.

Sa vie ? Une suite d'exclusions, d'humiliations, qu'il a longtemps subies comme une fatalité « *A l'école, ça n'a jamais très bien marché. Tout le temps, je redoublais Et puis j'avais un prof quand ça ne marchait pas, il nous laissait dans un coin. C'est peut-être ça qui m'a mis où je suis.* » Michel quitte l'école sans aucun diplôme. Il tente sa chance au petit bonheur. De ses emplois successifs, il parle maintenant avec nostalgie : aide-bûcheron, ouvrier blanchisseur, apprenti plombier. Mais à chaque fois c'est l'échec. « *La plomberie, j'aimais bien, sauf que je ne pouvais pas faire du plâtre. J'allais pas assez vite pour le faire. Alors, à chaque coup, ça séchait trop vite. J'ai dû partir de là aussi.* »

Les parents de Michel travaillent tous les deux chez Renault. Lorsque la Régie embauche, ils décident de l'y faire entrer. « *A dix-huit ans, mon père, il m'a dit : « Tu vas » à l'usine, un point, c'est tout. » J'ai pas refusé, j'y ai été. Comme il n'y avait pas besoin de qualification pour être O.S... J'aurais jamais dû y entrer. Jamais.* »

Dans cet univers démesuré, Michel se sent perdu. Il ne peut pas supporter le vacarme des machines. Jeune marié, il vient d'avoir un enfant, et le travail posté en 2 × 8 perturbe sa vie familiale. « *L'usine, vous savez, ça me rend dingue. Ces sacrés horaires ! Quand je suis de l'après-midi, je commence à trois heures moins vingt, et je termine à onze heures le soir. Alors, le soir, ça ne va jamais. On n'a pas le temps de voir sa famille. Je préfère encore travailler le matin. Même quitte à me lever de plus bonne heure, mais je m'en fiche. Je trouve qu'on ne devrait pas travailler jusqu'à onze heures Et puis, en usine, quand on veut parler, on est obligé de parler fort. Eh bien, quand je rentre chez moi, je fais pareil. Au lieu de dire quelque chose à mon fils doucement, je suis obligé de parler fort, comme s'il avait fait une bêtise.* »

Trop de pièces

Un jour, il craque et demande son compte : « *Je m'étais disputé avec mon contremaître. C'était vraiment idiot. Une question de cadences. J'y arrivais pas. Il fallait faire trop de pièces.* » Un mois plus tard, il revient chez Renault ; il a cherché en vain. Faute de qualification, il devra se contenter de ce qu'il a. Michel sait maintenant qu'il est rivé à l'usine.

Tout l'enchaîne, ses contraintes familiales et la nécessité de faire face à l'accumulation des crédits. « *Avant d'être marié, disons que ça ne me faisait pas de responsabilités. Avant, si j'étais malade, ou que je ne voulais pas aller travailler, j'y allais pas, un point, c'est tout. Avec les crédits, maintenant, il faut travailler. Plus question de s'arrêter. Depuis que j'ai connu ma femme, je ne me suis plus jamais arrêté. J'ai dit à ma femme qu'il faudrait presque rien. Pas avoir de télé, pas de voiture. Juste un frigo, une gazinière. Si à chaque coup il faut acheter, prendre un crédit, moi je trouve que des fois c'est trop. Au début de mon mariage, on a voulu tout avoir en même temps. En fin de compte, on avait trois, quatre crédits sur le dos. C'est horrible ; on n'y arrive plus, et alors, là, c'est la catastrophe.* » Michel gagne environ 3 500 francs par mois ; sa femme aussi. Mais, chaque mois, l'un des deux salaires s'évapore en impôts et crédits : les meubles, la caravane, la R 16 d'occasion qu'il vient d'acquérir et qu'il cajole amoureusement quand rien ne va plus.

De retour à la Régie, on propose à l'enfant prodigue de tenir le balai. Michel se cabre. « *J'ai dit : « Ça ne va pas, non ? Vous » m'avez vu avec le balai ? » Remarquez, c'est vrai que c'est un métier comme un autre. Mais, enfin, je ne m'y vois pas.* » La chaîne est trop rapide pour lui ; on lui procure un poste plus calme : remplacer d'autres ouvriers pendant leur temps de pause. « *Il y a six ouvriers que je remplace sur la machine. On monte les châssis ; on ne peut pas prendre deux minutes de retard sinon ça bloque tout. Pas le droit de quitter son poste, même pour aller aux toilettes. L'autre fois, je l'ai fait. Quand je suis revenu, ça a fait toute une histoire. Le plus pénible, c'est de rester sans bouger, jusqu'à la dernière minute ; moi, comme je suis remplaçant, c'est pas pareil ; ça va mieux. J'ai quand même des temps de repos ; et puis je bouge, je change de poste.* »

Ça va mieux ? Pas tout à fait. C'est encore l'isolement, l'humiliation . Michel est le seul ouvrier français de l'atelier « *Tous les autres, c'est des étrangers. Si encore on était deux ou trois ! Vu que, moi, je suis le seul Français, on ne s'entend pas très bien. Disons qu'il y a quand même de bons gars. Là-dessus, il y en a un qui est un bon copain. Mais un. C'est tout. Les autres, ils me font un petit peu des vacheries, quoi.* »

Un agent de maîtrise s'intéresse enfin à lui, veut l'aider à changer de poste. Michel fait des essais. Emotif, angoissé, il les rate. « *Ils me proposent des places. Mais n'importe comment, comme j'ai pas de métier, il y a toujours quelque chose qui ne gaze pas, vu que j'ai pas d'instruction. Ils me font passer des essais. Et puis, comme je suis timide, quand j'ai à passer un essai, je m'énerve ; j'ai pas de patience. Pourtant, je me débrouille bien de mes mains.* »

L'orthographe

Soudain Michel se décide. Il tentera de surmonter son handicap, prendra des cours, se formera. « *A force de louper tout ce qu'ils me demandaient, je me suis dit : il faut quand même que je fasse quelque chose. C'est pas possible ! J'ai été voir un monsieur, qui m'a proposé de suivre des cours. J'osais pas y aller. Il m'a dit : « Mais c'est » des cours où il y a des grandes » personnes ; vous êtes tous du » même niveau. » Alors, j'ai essayé.* »

Le mardi et le vendredi, Michel suit un cours de français ; le jeudi, il apprend l'orthographe. Il sait bien que cet enseignement ne lui vaudra dans l'immédiat aucune promotion professionnelle. Mais en cherchant à s'instruire, Michel exprime avant tout sa révolte, son refus de subir un destin où la dernière place lui a été assignée. Plus tard, il veut étudier le calcul, rattraper le temps perdu, acquérir enfin les bases d'un savoir dont il a été exclu. Il veut ne plus être rongé en permanence par le sentiment de son infériorité, et pouvoir discuter, d'égal à égal, avec ceux qui l'entourent. « *C'est très important pour moi. Vu que, en principe, dans toute ma famille, ils sont plus intelligents, plus calés. Je vois mon frère, il travaille dans un bureau. Ma sœur, c'est pareil. Comme ma femme ; elle est aux impôts. Ma mère, elle est plus intelligente aussi. Elle aurait pu être institutrice, si elle avait voulu. Je ne voudrais plus être moins qu'eux.* »

Plus profondément encore, c'est en pensant à son fils qu'il ne supporte plus sa situation. « *J'ai un fils qui va à l'école maintenant. Je ne voudrais pas que, quand il arrivera à l'âge, et qu'il me posera des questions, je ne sache pas répondre. Ça me gêne.* »

Michel a ébauché sa révolution culturelle. A son fils de reprendre le flambeau. Lourde tâche pour un enfant de six ans que de porter une telle densité de rêves enfouis, de frustrations, d'amertume et d'espoir. « *Je me suis toujours dit dans le fond de moi-même : il ira jamais à l'usine. Jamais ça. Il faudra qu'il soit quelque chose ; pas un ouvrier, pas un O.S. comme moi. Il faudrait qu'il y en ait au moins un, de mon côté à moi, qui fasse quelque chose. Je ferai tout pour qu'il réussisse. Pour lui, je serais capable de n'importe quoi, je revendrais même ma voiture. Pour qu'il puisse dire : j'ai ça dans les mains.* » ■

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

2 700 F par mois

Un lecteur, qui demande que nous lui conservions l'anonymat, nous écrit :

Travailler huit heures par jour avec un salaire de 2 700 F pour vivre, c'est pas beaucoup. Pas beaucoup surtout lorsqu'on est obligé de posséder une voiture pour se rendre à son travail. C'est cher une « 4 L ». Pas beaucoup lorsqu'on a déduit le loyer, le chauffage, l'électricité, les charges ménagères... Que reste-t-il ? Pas grand-chose... non, pas assez pour tout payer. Et on parle à notre époque de loisirs. Avec quoi les loisirs ?

Moi, mon loisir se résume à classer les lettres de contentieux du Gaz de France ou d'E.D.F., si ce n'est pas l'assureur auto... Je veux bien les payer, mais je ne sais pas avec quoi. Si vous avez une idée... Merci !

Ilotiers

Je voudrais poser la question : « *A quoi servent les ilotiers, cette nouvelle race de policiers ?* », et tenter d'y répondre. Voici trois scènes de rue prises au hasard de mes déplacements dans mon quartier : une jeune femme sort d'une impasse, dans une vieille voiture de sport, coup de sifflet de deux gardiens qui se trouvent là pour « ilоter » et ont remarqué qu'elle n'avait pas de rétroviseur. Un mardi, 8 h. 30, un immigré africain passe sur le trottoir, vérification d'identité, vérification infructueuse aux yeux de la police puisque vingt minutes plus tard un « panier à salade » revient, emmenant le Noir et les deux gardiens de notre paix. Je dois dire que le terrain sur lequel chassaient nos deux hommes était fort giboyeux puisqu'ils se trouvaient juste à côté d'un foyer Sonacotra. Une autre fois : du linge à sécher pend sur un balcon qui donne sur la rue, coups d'œil intéressés de nos deux compères, car c'est interdit par la préfecture de Paris ; je ne sais si l'affaire est allée plus loin. Mais combien de fois ai-je vu les mêmes personnages aider une personne âgée, régler la circulation lors d'un encombrement imprévu, intervenir pour arranger une altercation qui risquait de tourner mal ? Zéro fois, jamais. Ainsi, affublés du gadget technologique obligé, le talkie-walkie (ô quel merveilleux progrès nous devons à la science), nos ilotiers patrouillent (de jour) et nous transforment en... ilotes, ces esclaves que les bons citoyens de Sparte chassaient régulièrement pour se maintenir en forme.

Pourquoi regarder vers Moscou ou Kaboul ? Notre Big Brother, notre grand frère qui veille à la sécurité du peuple est là pour animer la répression au quotidien. A quoi servent les ilotiers ? Peut-être à nous donner une raison de plus d'attendre l'Apocalypse.

ALAIN GRAS
(Paris.)

Drôle de jeu

A propos de l'article d'Alexandre Wickham, « Batailles rangées et jeux fantastiques », du 3 février 1930, je voudrais parler brièvement du dernier des jeux stratégiques en Europe. Il est né en Italie en décembre 1979, et s'intitule « Corteo » (la « Manif », en français). Un jeu d'actualité, en ce pays surtout, où les deux puissances sont bien évidemment les manifestants et les forces de l'ordre. L'échiquier représente une ville imaginaire, aux noms de rue fantaisistes et tout à fait évocateurs (Via del Nepalese, Via Ipadroni, Via Dallachiesa...). La manifestation se compose de divers groupuscules représentatifs du jeu politique actuel en Italie (féministes, radicaux, Autonomia Operaia...), dotés de points-déplacement et de points-puissance, selon leur efficacité. Certains d'entre eux possèdent des « moyens d'autodéfense d'un demi ou d'un litre » *(sic)*. De l'autre côté de la barricade, différents corps d'armée ou de police sont représentés. Le but du jeu est évidemment de s'emparer de la ville en en occupant les objectifs principaux : siège du gouvernement, siège du principal parti d'opposition, télévision, journaux, prisons, tribunal, églises et magasins. Les forces de l'ordre contrent en effectuant des arrestations et en protégeant les objectifs. Ici, aussi, quinze pages de mode d'emploi : de l'utilisation du métro (les forces de l'ordre n'ont pas le droit d'y rentrer, pourtant ça s'est déjà vu par ici), des quartiers populaires comme lieu de refuge pour les manifestants, de l'érection des barricades...

En prime, quelques scénarios de derrière les fagots : scénario internationaliste, avec comme objectif le cortège présidentiel d'un « boucher » étranger et les ambassades appropriées ou la variante black-out, où il s'agit... mais vous avez deviné. C'est d'ailleurs la seule variante où l'on puisse rencontrer manifestants et forces de l'ordre occupés à la même besogne.

Notons que la mort de participants n'est jamais envisagée.

Un jeu stratégique, donc, édité par un groupement de l'édition parallèle pour la financer, qui ne coûtait que 15 francs, et qui fut interdit trois semaines après sa parution par le gouvernement italien. Jeux de vilains...

CLAIRE DENOTHERES
(Montpellier.)

PARTI PRIS

Numéros

LES Français ont horreur d'être fichés, répertoriés. L'étendue de ce qu'ils considèrent comme leur vie privée est considérable. Mais, dès qu'ils roulent en automobile, une partie de cet anonymat qu'ils prétendent vouloir défendre disparaît. Parce que les voitures se suivent mais ne se ressemblent pas, mais surtout parce qu'elles portent une plaque d'immatriculation. Et qu'ainsi chacun, s'il dispose d'un véhicule, peut libérer sa bile et, lui qui n'aime pas être catalogué, cataloguer d'un seul regard ceux qu'il considère au mieux comme des rivaux, au pis comme des adversaires.

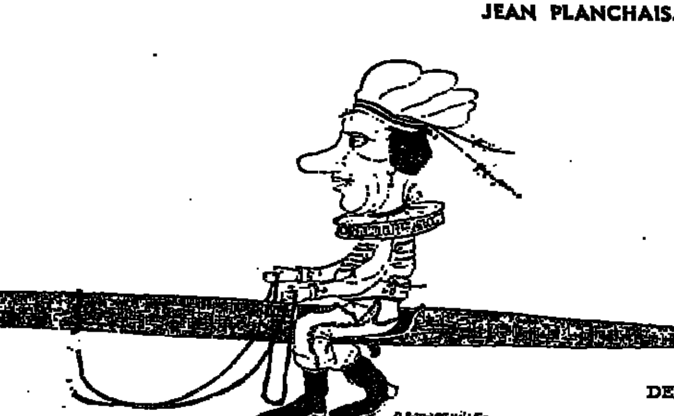
Qui circule à Paris avec un numéro de Lozère, de l'Orne ou de la Corrèze est dix fois sur son chemin identifié comme « péquenot » ou « paysan ». A plus forte raison s'il porte un chapeau ou une casquette. Les plus indulgents — peut-être — ou les plus traditionnels — le prestige de Paris n'est plus ce qu'il était — se contentent de « provincial ! ».

Soyons juste. Le malheureux qui exhibe dans la France profonde un 75 ou un numéro d'Ile-de-France — on ne fait pas de détail — est incontinent repéré comme « Parisien » ou, son équivalent : « un fou ». Si vexante est, semble-t-il, l'étiquette que nombre d'automobilistes cherchent à la compenser par un additif. Parisien, peut-être. Mais pas un vrai : un exilé d'Occitanie (OC), de Bretagne (Bzh) ou de Normandie (N)...

Restent les étrangers. « Encore un Belge ! » pour les numéros rouges sur fond blanc. « Les Allemands sont partout » pour les plaques blanches à chiffres noirs.

Ainsi tassé, derrière son volant, enfermé dans sa carcasse d'acier, l'automobiliste, même s'il est, à l'air libre, l'homme le plus paisible, dégage silencieusement ou non une agressivité en boîte. Il s'indignerait en toute innocence si on lui disait qu'il se livre à un exercice d'où sortent tous les racismes.

JEAN PLANCHAIS.



DENIS POUPPEVILLE.

Violence dans les collèges

Enseignant depuis treize ans en C.E.T. puis en L.E.P., je viens de lire avec intérêt l'article de Patrick Benquet « Violences dans les collèges *(le Monde Dimanche* du 24 février). Bien que je n'aie aucune expérience des C.E.S., il me semble que ce type d'établissement ne présente pas un caractère spécifique tel que ceux qui enseignent ailleurs devraient être tenus à l'écart de ce débat.

C'est pourquoi je me permettrai de faire à Patrick Benquet l'amical reproche d'avoir singulièrement épargné notre corporation ; beaucoup d'entre nous lui en sauront gré, mais il n'en reste pas moins que notre pratique n'est peut-être pas étrangère aux manifestations de violence chez les jeunes.

C'est que, dans la mesure où nous incarnons un modèle à leurs yeux, l'exemple que nous leur offrons est souvent de nature à inspirer un dégoût qui peut trouver un exutoire dans la violence. Sommes-nous assez naïfs pour croire que nos élèves ne portent aucun jugement sur notre comportement ?

Or que voient-ils fréquemment ? Des adultes mesquins, égoïstes et pusillanimes, hypocrites et obséquieux avec l'administration et les inspecteurs, mais jaloux d'une autorité sans partage sur leur classe, car il ne saurait être question de considérer l'élève comme un ami, encore moins un égal (*Horresco referens !*).

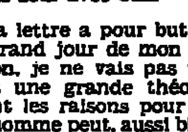
J'en veux pour preuve supplémentaire, dans l'article de Patrick Benquet, l'étonnant témoignage de cet enseignant « pourtant » d'extrême gauche, et militant de la C.F.D.T., qui évoque la nécessité d'un « rapport de force », comme si cette terminologie héritée des luttes sociales pouvait s'appliquer au contexte scolaire ! Moi-même, militant C.F.D.T. sommairement classé à l'extrême gauche, je me surprends à rêver de ce que l'on pourrait faire de cet immense gâchis avec un peu d'amour.

JEAN-CLAUDE SERVIAN
(Vichy.)

∴

Contrairement à l'article paru dans *le Monde Dimanche* du 25 février 1980, sur *La violence dans les collèges*, il existe encore en France des C.E.S. où la vie est paisible : à preuve, le C.E.S. Dupleix à Lille, à cinq minutes du centre, qui regroupe deux cent quatre-vingts élèves ; ici pas ou presque de vols, aucune dégradation : le C.E.S. est resté rose à l'intérieur comme à l'extérieur depuis sa construction, il y a cinq ans ; aucun regroupement, si ce n'est une certaine bousculade à la récré de 10 h. pour l'achat des petits pains au chocolat ; un C.E.S. de privilégiés ? Non, 95 % des élèves sont issus des milieux ouvriers. Le secret ? Un établissement à l'échelle humaine, un esprit de famille, d'entente entre la direction et la vingtaine de professeurs qui enseignent à ces deux cent quatre-vingts élèves qui ont l'air plutôt heureux d'être là.

DANIELE LEDUC.
(Lille.)



Homme seul avec enfants

Je suis père de deux enfants et vis seul avec eux.

Ma lettre a pour but de parler au grand jour de mon irritation.

Non, je ne vais pas me lancer dans une grande théorie expliquant les raisons pour lesquelles un homme peut, aussi bien qu'une femme, et souvent même mieux, s'occuper d'enfants, en particulier de ses enfants, surtout s'il le fait volontairement.

Non, je ne vais pas exposer en long et en large les raisons pour lesquelles il n'y a pas de contradiction à faire le ménage, la lessive, la cuisine et à diriger l'ensemble de la vie domestique pour un homme. Les raisons qu'on vous oppose sont TOUTES subjectives. Les hommes ont besoin tout le temps de se prouver ce qu'ils croient être leur virilité... et comme ils sont aussi très souvent démissionnaires autant laisser toute la quotidienneté domestique à la femme qui, elle, n'a besoin souvent d'autre solution que de l'accepter et puis, plus tard, de défendre ce petit domaine qu'elle a fait sien.

Mais laissez-moi vous dire que cela devient INSUPPORTABLE d'avoir à se buter à la longue contre toute l'organisation de la société qui est faite pour la séparation des tâches.

On parle constamment de la libération des femmes, des hommes qui aident leurs femmes au travail ménager. Mais le vrai changement ne viendra pas de discussions à la façon des dessins de Brétécher, ni de décisions supérieures, le véritable changement réside dans l'attitude quotidienne des gens, d'un côté, et dans le rapport des producteurs aux acheteurs d'un autre.

Mes enfants, comme tous les enfants de France, vont à l'école. Les enseignants du primaire, et ensuite du secondaire ne leur parlent que de leur « maman ». S'il y a un problème, s'il y a un mot à envoyer AUTOMATIQUEMENT c'est à la « maman » qu'ils s'adressent. Ce ne serait pourtant pas difficile, et d'ailleurs de plus en plus juste, de dire tout simplement LES PARENTS ! Comment se fait-il que les pères seuls, les pères qui prennent aussi en charge la vie de leurs enfants avec leurs femmes ne se soient pas encore réellement révoltés ?

D'une façon générale, les gens de toutes les origines ne savent pas avoir une attitude « normale » en face de la situation d'un père seul avec ses enfants. Cela va de l'apitoiement à l'insulte (eh, oui !), de l'admiration à la gêne. Vous avouerez qu'il y a de quoi traumatiser les enfants.

Prenons maintenant, par exemple, les produits pour le ménage. C'est le « *panier de la ménagère* », c'est la publicité du produit (et sur ce produit) pour la machine à laver qui semble se diriger exclusivement à « madame », ce sont les annonces dans les supermarchés, et mille autres agressions... Au début on n'y fait pas trop attention, à la fin cela devient difficile à supporter. Il y a pourtant plein d'hommes seuls dans les supermarchés, plein de consommateurs masculins, plein d'hommes qui vivent seuls et qui savent tenir leur intérieur et en tout cas qui sont bien obligés de faire leurs courses ! Cela va jusqu'à la radio, nationale ou non, qui divise tellement les tâches qu'elle va même à l'encontre de la réalité, surtout dans les grandes villes.

Un homme peut aimer une femme sans même penser que celle-ci puisse ou doive un jour assumer les tâches domestiques pour tous les deux.

Faut-il alors avoir un secrétariat d'Etat à la condition de l'homme seul prenant en main sa destinée professionnelle et domestique ? Il faudra certainement créer « *une année de l'homme seul* » pour que les gens prennent conscience de notre existence...

PIERRE LEGLISE-COSTA
(Paris).

Pour un arbre !

C'était un très beau peuplier.

Ses quatre troncs partaient d'un cœur unique. Il était la beauté de ce refuge de vacances, nous y aimions son ombre, bercés par le bruit de la mer.

Mais l'électricité devait passer par là. Trois fils au-dessus de notre arbre pourraient un jour trouver quelque gêne par l'une de ses cimes.

Elaguons la gênante, avons-nous dit à l'agent de cette compagnie. Ne changez pas le parcours prévu. Là où nous nous détendons, d'autres travaillent. Il est juste de leur laisser venir ce courant dont ils ont tant besoin.

Trois mois après, en revenant, le géant aux grands troncs n'était plus.

Ils avaient tout coupé. Finie l'ombre de l'été, partis les oiseaux enchantés, dans ses branchages.

Pourquoi tant de saccage ?

Si nous avions dit « non », il serait encore là. Mais d'autres attendaient pour vivre.

Pourquoi, en chacun de nous, le respect de ce qui vit n'est pas encore perçu ?

JANINE ROUAS
(île d'Oléron.)

Partons pour la joie

Non, nous ne sommes pas de la « bof génération » ! Nous sommes d'une génération qui a tendance à se prendre au sérieux, voilà le hic ! Le sérieux tue la joie ! Combien de temps perdu dans les cafés à discuter, théorie, théorie, théorie arrosée d'alcools et de fumées. Je suis plutôt de la génération de Snoopy « *It is great to have a friend* », qui prend sa vie de chien comme elle vient et regarde le monde du haut de sa niche, pensant au fond de lui-même : « *Ils sont fous, ces Romains* », puis part gambader.

« *Battons-nous pour que jeunesse vive* », crie Pascale Even (*le Monde Dimanche* du 20 janvier) ; oui, battons-nous pour retrouver les sources de la joie ; cultivons la joie sur les campus et dans les cours d'école. N'ayons plus peur de rire et de flâner ; n'ayons plus peur de vraiment nous mouiller en actes, plus qu'en paroles. En toute simplicité. Etre contestataire, ce n'est pas forcément faire du tapage, c'est aussi suivre son bonhomme de chemin, sans écarts, malgré les pressions.

Partons pour la joie, c'est la seule réponse pour cet avenir de ténèbres qu'on nous a préparé.

PATRICK JOQUEL
(vingt ans,
Whitley-Bay, Grande-Bretagne).

∴

La jeunesse actuelle s'ennuie, paraît-il. Et de qui, de quoi s'ennuierait-elle, cette jeunesse ? Des messes du dimanche matin, du travail forcené dès quatorze ans, des uniformes des anciens collèges et des « rigueurs » de l'« éducation » de jadis, sans doute ? Ne serait-ce pas plutôt ces gens bien intentionnés qui seraient — eux — ennuyés de perdre le contrôle de cette jeunesse nouvelle et mouvante ? Si la jeunesse s'ennuie, ce n'est sans doute pas à cause de ce qu'on croit. Et pour commencer à savoir réellement de quoi et pourquoi elle s'ennuie, peut-être faudrait-il aller le lui demander, en parler directement avec elle. Et non épiloguer longuement derrière des bureaux, sur des rapports de psychologues, sociologues, et autres métaphysiciens en pantoufles. Alors, peut-être, s'apercevrait-on que les multiples « réformettes » de l'éducation n'ont rien changé aux véritables problèmes, que les univers de béton armé sont de ceux auxquels on ne s'habitue pas facilement, et que les « pseudo-distractions » audio-visuelles qu'on lui offre ne suffisent pas à la jeunesse pour ne pas s'ennuyer.

A. C.
(dix-sept ans, Paris.)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Les nomades du Nord

« Il semble que nous ayons été bien négligents dans la défense de notre patrie. Nous ne nous sommes pas inquiétés jusqu'ici et nous avons vaqué à nos travaux ; mais les derniers événements nous soucient.

» J'ai une échoppe de savetier sur la place, en face du palais impérial. A peine ai-je ouvert ma boutique dans le crépuscule du matin que je vois déjà les entrées de toutes les rues qui débouchent là occupées par des gens armés. Mais ce ne sont pas nos soldats, ce sont des nomades du Nord. Je ne sait comment ils ont pu pénétrer jusque dans notre capitale, qui est si loin de la frontière. En tout cas, ils sont là ; il semble que leur nombre augmente chaque matin (...).

» On ne peut pas parler avec les nomades. Ils ne connaissent pas notre langue, c'est même à peine s'ils en ont une pour eux. Pour se comprendre entre eux, ils crient comme les choucas. On ne cesse d'entendre ces cris. Nos mœurs et nos coutumes leur sont aussi incompréhensibles qu'indifférentes. (...)

» Qu'arrivera-t-il ? », nous demandons-nous tous. « Combien de temps devrons-nous supporter cette torture et ce fardeau ? » Le palais impérial a attiré les nomades, mais il ne sait pas les chasser. Sa porte reste fermée ; la garde, qu'on voyait toujours autrefois entrer et sortir solennellement, reste derrière les fenêtres grillées. C'est à nous, ouvriers et paysans, que le salut de la patrie est confié ; mais nous ne sommes pas à la hauteur d'un tel devoir ; nous ne nous sommes d'ailleurs jamais vantés de l'être. C'est un malentendu et nous en périssons. »

∴

De *la Métamorphose*, composée par Franz Kafka entre septembre et novembre 1912, selon le témoignage de son ami Max Brod. Le chapitre s'intitule : « Une vieille page ». Une page récente ? (Traduction : A. Vialatte.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

L'école sauvée

Nous avons risqué de perdre la meilleure école du monde, à cause d'un galant qui « fait » les autos tamponneuses aux fêtes foraines.

Vous protestez ? Ne connaissant — comme élève, professeur et parent — que la France, la Hollande et l'Angleterre, je dirai seulement que l'école primaire de Saint-Fulcran (Hérault) est l'une des meilleures d'Europe.

Mme Pons est une bonne institutrice. Ce qui plus est, elle habite ici avec son mari (viticulteur, naturellement) et leurs enfants. Elle connaît donc ses élèves dès que la grossesse de leur mère devient apparente. Mais son atout majeur, c'est qu'elle a (ou avait, l'année dernière) dix élèves.

C'est le bon nombre.

On cause avec Mme Pons n'importe quand, au sujet de n'importe quoi — le temps qu'il fait, la pédagogie, la santé de grand-mère, la vigne, le progrès du petit. Elle est des nôtres, nous avons confiance en elle, et elle a confiance en nous.

Car tout le monde, y compris Mme Pons, s'occupe de nos enfants, et cela fait une différence. Nous l'avons constatée, ayant souffert l'invasion des Enfants du Nord. Ils étaient, croyions-nous, une douzaine que (ou plutôt qui) traînait une mère pâle et résignée, et occupaient un des gîtes ruraux pendant les grandes vacances. Au cours de leurs débauches nocturnes, ils ululaient, mitraillaient (tagadagada) et changeaient de vitesse (broum, broum, broum) jusqu'à une heure avancée de la nuit. Puis ils dormaient jusqu'à midi, pour récupérer avant de reprendre leur carrière de saccage, coups et blessures et pyromanie. Quelqu'un a réussi à les recenser : il n'y en avait en fait que quatre, âgés de trois à sept ans. Leur mère a expliqué, un jour où elle trouvait la force de parler, qu'ils étaient normalement confinés dans une H.L.M., et qu'à Saint-Fulcran ils se *déchaînaient*. Ouais... En effet. Les petits Fulcranais ne sont pas des anges, mais ils sont en passe de devenir raisonnablement humains, grâce à Mme Pons et à l'éducation villageoise.

Et ils apprennent aussi à lire, à écrire et à calculer.

Si *ç'avait été en Angleterre*, il y a longtemps que quelqu'un dans un bureau aurait dit : « Tiens ! Quel beau village ! Quelle minuscule école ! Tuons-les d'un seul coup ! »

Dix, c'est le bon nombre, mais cela augmentait de temps en temps. Par exemple, un Australien, à qui on avait donné tout l'hiver pour étudier l'agriculture européenne, a passé six semaines dans le village, avec sa femme et ses trois enfants. Trouvant — à sa surprise — qu'il pouvait se débarrasser, cinq jours par semaine, et gratuitement, de ceux-ci, il les a confiés à Mme Pons. Excellent pour tous. Mme Pons a su faire profiter au maximum ses petits Français et Antipodiens de cette rencontre internationale. Quand la famille a dû se déplacer, pour que papa observe les Italiens, l'aîné (qui avait onze ans et savait où il était bien) est resté encore deux mois chez Mme Pons, avant de rejoindre les autres à l'aéroport de Londres. Francophone, ou presque.

Et les autos tamponneuses ? Amélie est partie avec. Elle a délaissé son mari François et les petits Basile, Serge et Anaïs. Incompréhensible, car François est beau comme le jeune Marlon Brando et a de belles vignes.

D'abord, tout alla assez bien. La mère de François s'occupait des petits. Puis François est tombé amoureux d'une Toulousaine, belle, jeune, veuve, et mère de trois enfants elle-même. Dès son remariage, il comptait s'établir dans la grande villa. Avec Basile, et Serge, et Anaïs...

Il paraît qu'avec dix, cela marche, mais avec sept, finie l'école. Car de ramassage, instituteurs inconnus, cantine scolaire, village amputé. Les Fulcranais ont leurs racines et leur raison d'être là où ils vivent et travaillent. Si leurs enfants ne faisaient qu'y dormir et y passer leurs vacances, comment pourraient-ils grandir en dignité jusqu'à l'âge de onze ans, tout en chérissant leur milieu socioculturel (je préfère dire : leurs voisins et leurs affaires) et en étant chéris par lui ?

Péripéties. Suspense.

Puis, avec un grand ouf ! on a appris que François allait, en fin de compte, rester fidèle et à ses vignes et à sa nouvelle femme et que les enfants de celle-ci allaient devenir des Fulcranais à part entière.

Treize à l'effectif ! Bravo, François ! On le félicite, on lui tape sur le dos ; on devrait ériger sa statue sur la place, car il a sauvé Saint-Fulcran.

JOHN HARRIS.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Un enfant pour elles toutes seules

PAGES IV ET V

New-York sur scène

PAGES VI ET VII

Le colonel Argoud : « Les truands qui m'ont enlevé »

PAGES XVI ET XVII

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 921, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 9 MARS 1980





JEAN-FRANÇOIS ALLAUX

Hourra ! le noir

A force de regarder le monde qui l'entoure, Jean-Pierre Chabrol a acquis une conviction : seul le désespoir est raisonnable.

JEAN-PIERRE CHABROL

ILS débarquent, à plus d'une vingtaine, mesdames, messieurs, dans mon mas au flanc du Lozère. Je récupère des sièges à tous les étages, pour leurs fesses. Pas très beaux, plus très jeunes... des profs de collèges agricoles. En stage du côté du Parc national des Cévennes. Ils ont demandé à me voir dans le cadre d'*« une étude des rapports entre un terroir et sa littérature »*, tel que, bon, flatteur ça. On va rester une heure face à face. C'est trop court, ils sont trop. Pâles questions, réponses-boutades aigrissant en monologue bougon. Y'aura personne de content, forcément.

En France, y'avait dans les 90 % de paysans (à un cheval près) au début du siècle, autrement dit : on se traîne presque tous un grand-père, ou un arrière, cul-terreux, c'est lourd pour être compétitif, surtout quand on reste sentimental... En 1980, seraient plus que 8 %, très bientôt plus que 6 %, promis-juré, planningé... Ministère et crédit agricoles ont fait du beau boulot. Attention ! correctif S.V.P. ! maintenant y'a des lycées agricoles, tout plein.

Mes visiteurs s'installent dans un enjouement de boy-scouts, admirent la rivière qui coule sous les murs : *« Elle a toujours coulé, coulera toujours...*

— Eh non ! »

De pesantes vérités flottent sur nos têtes, on baisse les yeux. Là-haut, juste sous le plafond : le milliard de dollars jeté chaque jour dans les dépenses militaires, les Amerloques, 6 % de la population mondiale, qui gaspillent 60 % des richesses du monde, qui doublent leur consommation de pétrole tous les cinq ans, le super à 5 F pour les prochaines vacances, et tout ce qui s'ensuivra, et tout ce qui importe vraiment, et les goulags et les manipulations génétiques...

— *« Tiens, le Concorde, par exemple : tout ce baratin, et nos ministres qui faisaient le porte à porte pour le vendre ! Cette erreur de gouvernement a coûté des milliers de francs à chaque famille française, on vient de fourguer les deux exemplaires terminés à Air France et à British Airways pour un franc... symbolique. »*

Voilà, c'est carrément de la muflerie. C'est ça qui me passionne, mais je suis pas là pour ça. Si je savais me conduire, je le sens, je devrais m'écrier : *« Nous vivons une époque formidable ! »* A la rigueur, ça n'engage à rien : *« Vive la révolution ! »*

« Agricole », « Littérature »... On philosophe, on idéologise, on n'a même plus la vérité courte, bien bornée de chaque aube pisseuse ou glacée, les sabots dans la terre, cette chose dégueulasse, gluante et lourde dans laquelle on enfonce les morts, et le mulet qui vous pète au nez, et les bergeronnettes qui suivent...

Ils sont mes hôtes, je devrais maintenir le confort, la tiédeur, ce bain quotidien de platitudes émollientes, dès qu'on en sort, on a froid.

La frime

La télé, qui doit annoncer 5 % d'augmentation du prix de l'essence, nous susurre : *« Contrairement aux bruit alarmistes prévoyant une augmentation de 10 % il s'agit, en réalité, d'une baisse de 5 % sur ces prévisions... »* On gouverne à l'euphémisme. Plus de vieux, plus de morts, on fait de la gymnastique dans les clubs troisième-âge en se préparant, guillerets, pour le processus biologique terminal... Passer, enfin, sans secousses de l'infantilisme au gâtisme...

Chut !... Revenons à nos moutons littéraires.

L'agriculture, par ici, aux confins du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche ? Magnaneries et granges sont devenues des chambres à louer, les écuries des garages, on bâtit à moellons sur les prairies. Les villages ne vivent plus qu'un mois et demi par an, et de quelle vie ! la frime... Sur la commune, les deux ou trois qui ont encore des vaches, c'est moins des paysans que des maris de postière ou d'institutrice...

Pardon ! je devrais parler de ça comme on nous parle, par exemple, du « choc pétrolier » : c'est pas aussi grave qu'on veut bien le dire, d'ailleurs, en R.F.A., c'est pire, ne parlons pas des Italiens... Allons ! si on n'est pas les plus heureux, parmi les malheureux, on n'est pas les plus à plaindre. De toute façon, parmi les très mauvais, on reste les moins tartes.

Profs de quoi, dans leurs lycées agricoles ? de couveuse ? de silos ? d'engrais ? de défoliants ? de compétitivité ?... Non. De français. Et c'est pour ça qu'ils m'aiment bien. Un par un ou une, ils sont tous ou presque épatants, j'en jurerais. Pris au piège, eux-aussi. Fausses fenêtres pour la symétrie, ils sont l'un des alibis du pouvoir pour la liquidation, il se joue d'eux, entre beaucoup d'autres, pour masquer le paysannicide. Trois quarts d'heure déjà, je les accoutume, j'entre, je le sens, dans le piège, avec eux. Faudrait être intelligent, brillant, ils me regardent, ils attendent. Vingt et quelques paires d'yeux. Ils sont venus pour un élan du cœur, ou deux, des envolées sur mon œuvre, du lyrique sur Mon Pays... J'y arrive pas. Leur dire les mines fermées, les usines bradées, les jeunes qui se barrent, les vieux qui crèvent, les villages déserts, les volets de fer sur les résidences secondaires à cause des cambrioleurs, les genêts, les ronces qui bouffent tout, j'ai envie de leur dire seulement : la merde, c'est la merde, et ça fait que commencer, la merde est encore jolie, profitons-en, leur répéter maladivement : la merde ! ou leur chanter un blues. Le blues, y aurait que ça...

Je suis pas poli. Faudrait pouvoir sourire, recevoir les gens comme Danièle Gilbert, participer, nourrir de bonne humeur la connerie ambiante, la gaver, rassurer, bref : entrer dans la ronde où chacun a sa place, tient son rôle, sa partition.

Eux, ils sont fonctionnaires, sur les rails, à vingt et quelques années de la retraite, un mauvais moment à passer. Dès que je lâche quelques phrases sans grossièretés, sans cruautés mentales, on retombe avec délices dans le bain mondain de la délégation universitaire chez l'écrivain. Ecœurant. Ça poisse, les mots se lient, attachent, les relatifs, de retour, engluent comme de vieux chewing-gums, faut re-dépoisser, on a envie de se coller sous la table.

« Mais votre inspiration cévenole ? »

Ça y est ! Les pouètes, c'est gentillet, c'est positif. Faut ! C'est dans l'air... On soigne le moral de la nation comme si la guerre était commencée. Du pouvoir à l'opposition, le pessimisme, c'est le péché impardonnable. Avec un optimiste, on peut toujours faire quelque chose. Tant qu'il y a de la foi, n'importe laquelle...

Nonobstant, 'sieurs-dames, seul le désespoir est raisonnable, surtout quand on est de gauche. Chez les gens, en douce, y a une énorme conscience noire, qui gonfle. Cœur gros, gorges serrées, les glandes comme des Golden... mais ça moufte pas, causons tiercé. Une question de savoir-vivre : moi, j'fais pas d'politique, monsieur ! (jusqu'au jour où ça pète).

Pitoyable

Le peuple, c'est Charlot. Poli, digne, il se châtie le langage, s'autocensure, se vérifie la braguette. Le Beau Monde des Puissants, insidieusement, lui impose ses contraintes chic, l'asservit aussi avec du « correct », du « convenable ». Il en devient pitoyable. Non seulement il est couillonné, mais il s'habille pour, à ses frais, avec des ronds de jambe mal imités. Un clown. Chapeau melon, gants, gilet, canne, il sortirait pas sans, mais tout est élimé, ravaudé, pendouillant. Elégance de décharge publique, hermine de nylon, si encore ça tenait chaud !

Jusqu'au jour où ça pète. Alors, c'est la gauche. Interlude. C'est bref, toujours, n'empêche... Front popu, Libé... Congés payés, Sécu... Il faut bien un quart de siècle pour grignoter le tout, remettre le bon peuple à zéro, jusqu'au jour où ça re-pète...

A gauche : nous. Les éternels perdants, les battus, les cocus, qui font vivre les Charlots un peu mieux de temps en temps, pour une génération ou deux, faut pas s'illusionner, c'est toujours à remettre.

Allez pas croire : mes profs, là, je leur balance pas tout ça, je leur fais pas l'exposé, non, je marmonne, je lâche des bouts : on est ou pessimiste ou con ou démago. Vaut mieux se préparer, vaut mieux les bonnes surprises que les sanglantes déceptions...

« Vous voyez ! Il y a quand même de l'espoir ! »

Ils y tiennent. La happy end, c'est une drogue. Je m'amollis, je conviens :

« Si on veut. Finalement, quand il reste plus rien, il peut se passer des choses. Dans cette vaste foirade des années 80, peut-être qu'on sera bien forcés de se préoccuper plus d'être que d'avoir, forcés de se montrer plus intelligents. Rien n'empêcherait de commencer tout de suite, ouvrir les yeux...

— Ah ! vous voyez !

— Ouais, ça fait pas rire.

— Pourtant, le printemps vient, toujours !

— Ouais, mais c'est pour d'autres. »

Marie, quatre ans, arrive de l'école. Elle s'écrie :

« Ben alors ! y a plus de chaises ! comment je vais manger ? »

Ils se lèvent, prennent congé. A l'instant, je me mets à les regretter. Je vais relire Omar Khayyam :

Sur la terre bariolée, chemine quelqu'un
qui n'est ni musulman, ni infidèle, ni riche, ni pauvre.
Il ne révère ni Allah, ni les lois.
Il ne croit pas à la vérité.
Il n'affirme jamais rien.
Sur la terre bariolée, quel est cet homme
brave et triste ?